



HAL
open science

Cartographie des réseaux et stratégies communautaires de sécurisation des conditions de vie dans le Grand Sud de Madagascar

Claire Gondard-Delcroix, Benoît Lallau, Lise Archambaud, Thibaud Deguilhem, Léo Delpy, Patrick Rasolofo, Christian Mampianina Andrianaivo, Flavien Rebara, André Resambany, Isabelle Droy, et al.

► To cite this version:

Claire Gondard-Delcroix, Benoît Lallau, Lise Archambaud, Thibaud Deguilhem, Léo Delpy, et al.. Cartographie des réseaux et stratégies communautaires de sécurisation des conditions de vie dans le Grand Sud de Madagascar. Université de Bordeaux; IRD. 2019, 134 p. hal-04834624

HAL Id: hal-04834624

<https://hal.science/hal-04834624v1>

Submitted on 12 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Cartographie des réseaux et stratégies communautaires de sécurisation des conditions de vie dans le Grand Sud de Madagascar

*Mapping social networks and community strategies
For Risk management in the South of Madagascar (MAPNET)*

Rapport final

Septembre 2019



Auteurs

Claire Gondard-Delcroix^{1,2} Benoît Lallau³, Lise Archambaud³, Thibaud Deguilhem², Léo Delpy²,
Patrick Rasolofo^{1,6}, Christian Mampianina Andrianaivo⁶, Flavien Rebara⁶, André Resambany⁶,
Isabelle Droy¹, Jean-Philippe Berrou⁴, Alain Piveteau⁵

¹ UMI Résiliences – IRD

² GREThA, Université de Bordeaux – CNRS

³ CLERSE, Sciences-Po Lille et Université de Lille – CNRS

⁴ LAM, Science Po Bordeaux et CNRS

⁵ UMR Prodiges – IRD

⁶ IISS (Institut international des sciences sociales) – Antananarivo

Sommaire

Sommaire	i
Remerciements	iii
Résumé exécutif	iv
Introduction	1
Première partie Du Sud aux suds : Facteurs commun de mal développement et problématiques spécifiques	3
1. Le Sud malgache : les éléments fondateurs d’une trajectoire de mal-développement	4
2. La diversité des problématiques du Sud malgache	9
Deuxième partie Trajectoires de résilience et réseaux sociaux : Eléments analytiques et méthodologiques	17
1. Le cadre d’analyse : systèmes sociaux locaux et sécurisation des conditions de vie.....	18
1.1. Les formes collectives de sécurisation des conditions de vie dans le paysage institutionnel malgache	18
1.2. L’analyse des conditions de vie et des moyens d’existence.....	21
1.3. L’analyse des organisations locales et des réseaux.....	24
2. La démarche méthodologique de l’enquête Mapnet	32
Troisième partie. Les individus face à l’adversité : Quels résultats des pratiques de sécurisation ?	43
1. Les pratiques des ménages face aux chocs	45
2. Des trajectoires dominées par la résistance et la survie.....	52
Quatrième partie. Des réseaux personnels pour faire face aux chocs et sécuriser les conditions de vie ?	61
1. Variété des réseaux bimodaux : L’influence du système social local.....	63
2. Une typologie de l’encastrement relationnel et organisationnel	67
3. Quels liens entre les formes d’encastrement et la sécurisation des conditions de vie ?	72
Cinquième partie. Des organisations locales peu impliquées dans la sécurisation des conditions de vie	80
1. Quelques éléments sur les organisations locales identifiées dans le Grand Sud.....	81
2. Rôle des organisations locales pour sécuriser des conditions de vie de leurs membres ?	82
3. L’analyse de la viabilité des organisations locales.....	84
4. Des réseaux inter-organisationnels symptomatiques des enjeux de captation de l’aide.....	86
Sixième partie. Les femmes chefs de ménage : Une population particulièrement vulnérable	91
1. Des inégalités entre femmes et hommes très marquées	92
2. Les réponses aux chocs : focus sur les ménages monoparentaux dirigés par des femmes.....	95

2.2 Type de choc et mobilisation du réseau selon le genre	97
Septième partie. Structures micro-locales du pouvoir et développement : un jeu à double influence	99
1. Projets de développement, inégalités et cohésion sociale	100
2. Projets de développement et genre.....	100
3. Le rôle local de l'Etat dans la sécurisation des conditions de vie : entre nécessité, insuffisance des moyens et risque de népotisme.....	101
Conclusion : Retour sur les principaux résultats et pistes pour l'avenir	106
Retour sur les principaux résultats de l'étude	109
Recommandations pour de futurs appuis.....	112
Bibliographie.....	121
Liste des encarts et illustrations	127
Liste des encarts "L'essentiel de la partie"	127
Liste des Figures	127
Liste des tableaux.....	128
Liste des Encadrés	128
Table des matières	130

Remerciements

Les auteurs remercient sincèrement les équipes de terrain et l'équipe de transcription sans le travail desquelles le présent rapport n'aurait pu voir le jour. Merci aux superviseurs seniors, Patrick RASOLOFO, Flavien REBARA, André RESAMBANY, pour leur connaissance du terrain, leur rigueur et leur grande expérience. Merci aux superviseurs juniors, Razafimahateza ANDRIAMAHOLO, Valisoa RAFANOMEZANTSOA et Tsiory Vahatriniaina RATSINAMPOIZINA, pour leur engagement et leur savoir-faire que ce soit en termes de méthodologie d'enquête ou en termes de technologie informatique. Merci à tous les enquêteurs pour leur engagement au service de la qualité des données produites ; leurs noms sont cités ci-après par ordre alphabétique : Tiandraiko Soandro ARIHEREGNE, Fatoumata BATHILY, Andriamihaja Ly Juliano CALVIN, EMIANDRISOA, Juno Frément FALIRINDRASOA, Harlot Fidson FIDELE MANA, Jean jacque Francois, Véronique HARIRISOA, Thierrine Alexis HARITIANA, Orlette Françoise ISOAFOMENJANAHARY, Mahatozo KALIMAHAZO, Tojonirina Stéphano LAHINOMENJANAHARY, Dancance MAHITA, Fanevantolona MIRAIHARY, Jean Jaures MOSA, Tsimagnova ORINTSOA, Marovara, Tefinjanahary RAFANEKENA, Tefinjanahary RAFANEKENA, Aïsha Ariane RAHANTANIRINA, Bénédicte RAKOTONIRINA, Jean Norbert RALAIARSON, Rambelason Bon Valère RAZAFIMAHATO, Hajamaminanahirana Eddy Roger RAZAFIMANDIMBY, Soafara Patricia RELAHARA, Odette ROSIA, Manananto SAOTSESOA, Ornella Anderson VEROSTIN, Manan-jo ZAFITIANA.

Un remerciement tout particulier s'adresse à Christian Mampianina ANDRIANAIVO de l'IISS qui assuré, avec Léo DELPY, un formidable travail de conception et de gestion de l'outil numérique de production des données, puis de supervision et d'appariement et de la base de données.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit de la représentation de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) Madagascar et de l'IISS (Institut International des Sciences Sociales), qui ont hébergé notre équipe de coordination et de transcription, ainsi que l'ensemble des services administratifs et gestionnaires de l'IRD et de l'IISS qui ont facilité notre travail. Nous adressons un remerciement particulier à Claude-Anne GAUTHIER, pour son soutien et son intermédiation efficace vis-à-vis des services administratifs et gestionnaires, ainsi qu'à Hary-Liva RAVELONJATOVO pour son suivi comptable de proximité efficace et aidant.

Enfin nous tenons à remercier Jana EL HERR et Richard MARCUS et Luke FREEMAN dont les relectures précises et commentaires pertinents ont contribué à façonner ce travail. Toute limite de l'étude reste toutefois imputable aux seuls auteurs.

Résumé exécutif

1. Enjeux et objectifs de l'étude

Le Grand Sud de Madagascar est caractérisé par une situation de crise chronique et polymorphe, à la fois sociale et environnementale, due à la sécheresse et au contexte agroclimatique, à l'enclavement et à l'insécurité ainsi qu'aux défaillances institutionnelles. Malgré les nombreux projets humanitaires et de développement qui se succèdent depuis 30 ans, ces composantes d'une crise structurelle ne sont pas dépassées. Pourtant, il existe une littérature abondante, issue à la fois du monde académique et des évaluations de projets, qui permet de dresser un inventaire des causes des échecs et des réussites. De cet inventaire, il ressort la nécessité de prendre en compte la dimension sociale pour produire des projets de développement soutenable, tant socialement (notamment en termes de réduction des inégalités) que d'un point de vue environnemental. Cette vaste littérature établit en effet **l'intérêt des structures collectives pour renforcer les capacités d'adaptation des ménages et sécuriser leurs conditions de vie**. Toutefois, les nombreux projets de développement mis en place dans le Sud ont régulièrement buté sur cette dimension collective. De nombreuses études ont ainsi, à la suite des travaux précurseurs d'Emmanuel Fauroux, interrogé la dimension socioculturelle et les formes micro-locales du pouvoir comme facteurs explicatifs majeurs, bien que cachés, de la réussite ou de l'échec des projets (Fauroux 2002).

Se positionnant dans cette continuité, l'étude opère **un focus sur les organisations locales et les réseaux sociaux de sécurisation des conditions de vie en mobilisant de façon novatrice une analyse croisée des réseaux, des organisations locales et de la résilience**. Elle interroge le rôle de ces systèmes sociaux locaux dans la sécurisation des conditions de vie des ménages ruraux du Grand Sud.

In fine, l'objectif de l'étude est d'identifier **quelles sont les caractéristiques des réseaux et des organisations locales qui renforcent les capacités des ménages à faire face à court et à plus long terme à l'adversité**. Elle s'appuie à cette fin sur l'étude des trajectoires des ménages en cherchant à identifier, dans les dynamiques collectives des réseaux sociaux et des organisations locales, les facteurs favorisant, ou au contraire limitant, la sécurisation des conditions de vie de ces ménages. Ainsi, **l'identification des leviers et des obstacles à cette résilience doit permettre de concevoir des stratégies de développement mieux à même d'intégrer positivement la dimension collective, et d'aller vers un développement soutenable et inclusif, tel qu'ambitionné par la Banque Mondiale et l'Etat malgache**.

2. Du Sud aux suds : Facteurs commun de mal développement et problématiques spécifiques

De nombreux rapports identifiant les facteurs de blocage du développement dans le Sud existent¹. Il ne s'agit pas ici de reprendre tous les éléments qui y sont livrés mais d'en offrir une lecture transversale, au prisme du **concept de trajectoire de mal-développement**.

Le Sud de Madagascar est depuis plusieurs décennies le siège de famines récurrentes donnant lieu à de multiples interventions des institutions de l'urgence et du développement. Les derniers épisodes de famine en date (2015-2017), comme ceux qui les ont précédés, sont toutefois des symptômes d'une trajectoire de mal développement reposant sur l'articulation négative d'éléments environnementaux

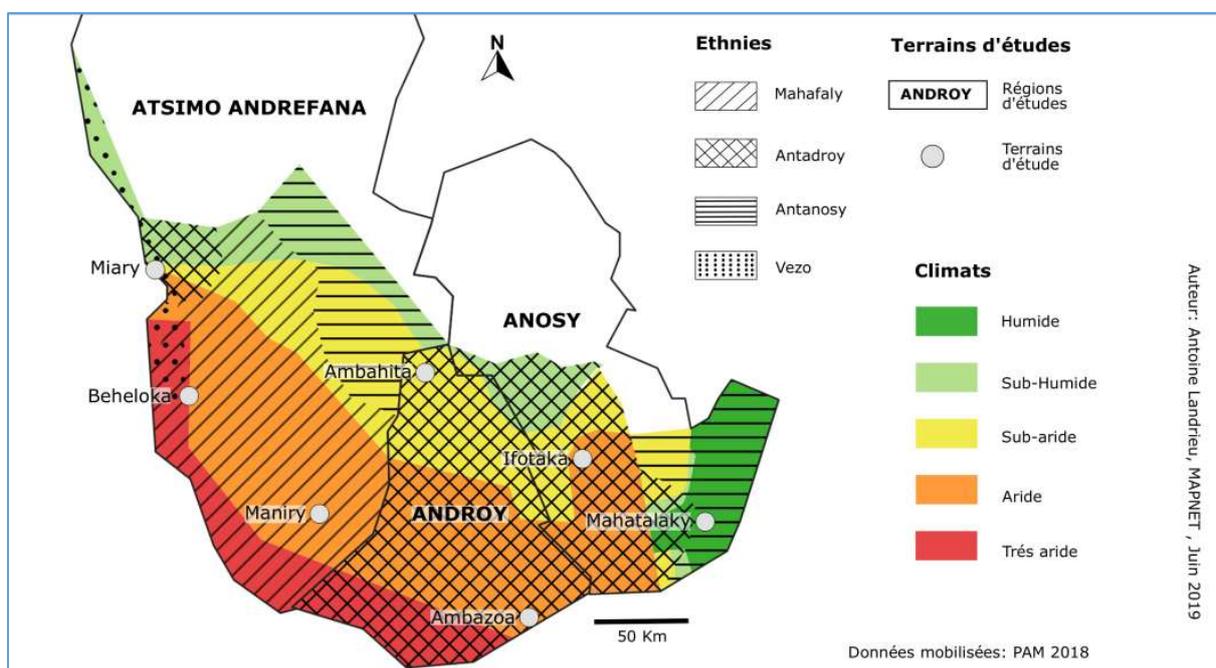
¹ Parmi les nombreux rapports qui fournissent un état des lieux sur la situation dans le Sud de Madagascar, le lecteur pourra notamment se référer à Healy (2017), qui passe en revue les différents facteurs sociaux, environnementaux, économiques, géographiques et leurs interactions dans le Sud de Madagascar ; le rapport préliminaire de l'UNICEF (2011) qui insiste tout particulièrement sur les aspects socio-culturels communs aux populations du Grand-Sud, et qui contribueraient à une difficulté d'appropriation voire un rejet des projets de développement ; le rapport du FIDA (2012), qui donne la parole aux populations rurales dans le cadre d'une approche de renforcement des moyens de développement durable.

et socio-institutionnels parmi lesquels la marginalisation systématique du Sud par les régimes politiques successifs depuis la colonisation a joué un rôle déterminant. Ainsi, la faiblesse des indicateurs de développement, relativement au pays dans son ensemble, est la résultante de facteurs agro-climatiques et socio-institutionnels.

Les nombreux cas d'échecs de l'aide ne peuvent occulter les projets aux retombées positives, qui s'appuient sur un diagnostic fin en amont, portant une attention soutenue aux aspects socioculturels et sur un accompagnement des populations pour favoriser l'appropriation des projets. Toutefois, les projets butent souvent sur la dimension collective. Ainsi, il existe un enjeu central à mieux comprendre le fonctionnement de ces derniers. Si un certain nombre de travaux anthropologiques ont contribué à bien expliquer le fonctionnement des sociétés du Sud, **la présente étude apporte un regard complémentaire en s'attachant à comprendre le rôle des réseaux sociaux et des organisations collectives dans la sécurisation des conditions de vie des populations, et en analysant les résultats au prisme des travaux socio-anthropologiques existants.**

Au-delà de ces éléments transversaux à l'ensemble méridional malgache, l'étude insiste également sur **la diversité des Suds** que ce soit en termes de contraintes agro-climatiques et environnementales, en termes de groupes socio-culturels mais aussi en termes de pouvoir. Les sociétés du Sud malgache sont caractérisées par la juxtaposition de différentes formes de pouvoir (notamment pouvoir lignager, pouvoir *fanjakana*, pouvoir économique des *mpanarivo*) dont les interactions (négociations et transactions multiples entre les différentes formes de pouvoir local) produisent de multiples équilibres locaux que Fauroux (1997, 2002) qualifie de « **formes micro-locales du pouvoir** ». Les rapports de pouvoir et les rapports de production sont générateurs **d'inégalités socio-économiques liées à l'âge, au clan ou au lignage de naissance, au rôle social ou au rôle productif, mais aussi au genre.**

Figure 1. Les 7 sites d'enquêtes, illustratifs de problématiques du grand Sud malgache



Source : Données utilisées : PAM (2018)

Dans les sociétés rurales du sud de Madagascar, comme dans d'autres régions du monde, l'organisation économique et sociale repose sur une forte différenciation des droits, des activités et des responsabilités entre femmes et hommes, qui s'articulent avec d'autres dimensions de la stratification de la société, comme l'ethnie, les lignages plus ou moins puissants, les groupes statutaires qui sont inégaux entre eux, et le niveau socioéconomique qui se manifeste notamment par la taille des

troupeaux. Pour ces raisons, il n'y a pas une catégorie homogène de femmes, mais des groupes dont les intérêts parfois s'opposent et où les rapports de domination existent tout autant (Veerschuur *et al.*, 2014).

3. Trajectoires de résilience, organisations locales et réseaux sociaux : Éléments analytiques et méthodologiques

3.1. Caractériser les trajectoires de sécurisation

Les populations soumises à des chocs comme celles du Grand Sud de Madagascar développent des pratiques variées de gestion de l'adversité, qui mobilisent différents types de ressources et prennent place à différentes échelles (individu et ménage, réseau social, organisation locale). Pour comprendre ces dynamiques de sécurisation nous mobilisons une analyse des trajectoires en prenant en compte les différents types de pratiques (notamment désépargne, décapitalisation, emprunt, aide, dons) mises en œuvre par les personnes et leur ménage pour répondre aux chocs ainsi que le niveau de réversibilité / durabilité de ces pratiques. Ce sont 4 types de trajectoires qui nous souhaitons mettre en évidence, une trajectoire de résilience, une trajectoire de relèvement, une trajectoire de déclin ou encore une trajectoire de survie.

3.2. Caractériser les organisations locales

A l'échelle des organisations locales, nous nous intéressons d'une part à leur niveau de viabilité (est-ce que celles-ci vont effectivement fonctionner et durer dans le temps ?) et d'autre part à leur capacité à nouer des liens avec d'autres acteurs. Notre analyse de la viabilité des OL repose sur 3 actions collectives fondamentales (la mise en œuvre des activités ; l'élaboration de règles ; la répartition du pouvoir) ainsi que sur la trajectoire de ces OL. Nous abordons la capacité des OL à nouer des liens avec d'autres acteurs au travers de l'analyse des réseaux complets (quels sont les liens des OL entre-elles et avec les acteurs extérieurs).

3.3. Caractériser les réseaux sociaux de sécurisation des conditions de vie

Les réseaux de sécurisation des conditions de vie sont bimodaux : les personnes mobilisent à la fois des relations personnelles et des relations organisationnelles pour faire face à l'adversité. La forme du réseau de sécurisation des conditions de vie diffère d'une personne à l'autre sur une échelle allant d'un réseau très cohésif à un réseau très ouvert. Le réseau cohésif est un réseau dense dans lequel l'ensemble des acteurs sont en interrelation les uns avec les autres et se ressemblent (homophilie). Le réseau ouvert est caractérisé par la présence d'acteurs dotés de caractéristiques différentes (bimodalité), appartenant à des cercles sociaux variés (hétérophile), et par la présence de trous structuraux (un certain nombre des membres du réseau ne se connaissent pas entre eux).

3.4. Organisations locales et réseau : quelle incidence sur la sécurisation des conditions de vie ?

Les réseaux sociaux sont contextualisés ou encastrés dans des systèmes sociaux qui les dépassent et les définissent. Le réseau a un impact ambivalent sur les conditions de vie, entre support social nécessaire, contrainte intra-groupe, phénomènes de discrimination et de marginalisation voire maintien dans une trappe de pauvreté. Cela nécessite une étude concrète des liens entre formes observées des réseaux et degré de sécurisation. L'effet sur la sécurisation des différents types de réseaux n'est pas tranché et nécessite d'explorer finement les relations entre formes des réseaux et

formes de sécurisation.

L'appartenance à une OL est généralement conditionnée soit par les ressources économiques de la personne concernée soit par son adhésion aux valeurs de l'OL. Dans les deux cas, des ressources socio-politiques semblent indispensables pour être accepté comme membre. L'appartenance à une OL est ambivalente : la mise en commun des ressources peut permettre de dépasser le manque de capacité individuelle, mais le regroupement peut aussi entraîner des tensions sociales, d'autant plus si l'OL est suscitée par l'aide.

3.5. Un système d'information original

Le système d'information mobilisé nous a permis de produire une base de données riche, originale et de qualité. L'enquête MAPNET se constitue de plusieurs outils spécifiques mobilisant des techniques à la fois qualitatives (observation directe, entretiens narratifs, entretiens semi-dirigés, focus group) et quantitatives (enquête ménages-individus). Elle a produit une base de données qui se déploie autour de 4 échelles d'observations : une enquête systémique déployée sur les 7 sites, des enquêtes au niveau des organisations locales, des enquêtes statistiques et narratives menées au niveau des ménages et des personnes. Au final, ce sont, sur les 7 sites, 37 organisations locales, 754 ménages et 1134 individus (avec un équilibre entre hommes et femmes) qui constituent le matériau de l'étude. Les sites ont été sélectionnés afin d'informer la diversité du Sud malgache. Nous avons retenu 3 sites dans la région Atsimo-Andrefana, deux sites dans la région Androy et deux sites dans la région Anosy.

3.6. Analyser et observer le rôle des organisations locales et des réseaux bimodaux en termes de sécurisation des conditions de vie

Le cadre d'analyse et méthodologique retenu articule de manière novatrice trois champs majeurs des sciences sociales contemporaines du développement : l'analyse de la résilience, celle des réseaux sociaux et celle des organisations locales. Cette articulation doit nous permettre d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : **(i) dans quelle mesure (et avec quelles différences d'un site à l'autre), les réseaux sociaux et les organisations locales contribuent-ils à la sécurisation des conditions de vie ? (ii) Quelles caractéristiques des réseaux sociaux bimodaux contribuent à cette sécurisation ?**

Le cadre d'analyse et méthodologique construit pose les bases nécessaires pour :

- observer et comprendre la « mécanique » concrète de l'accès aux ressources permettant, dans le Grand Sud de Madagascar, de construire des trajectoires de sécurisation partielle voire de résilience ;
- établir a posteriori, sur la base de l'étude des liens entre organisations locales, forme du réseau et trajectoires de sécurisation, si tel type d'organisation locales (viable ou non) ou telle structure de réseau (cohésif ou ouvert) favorisent plus ou moins la sécurisation
- interroger la spécificité de nos résultats pour le groupe particulier des femmes chefs de ménage.

4. Quels rôles et quelle efficacité des systèmes sociaux locaux dans la sécurisation des conditions de vie ?

4.1. Les pratiques individuelles et collectives peinent à sécuriser les conditions de vie dans un contexte risqué

Les chocs (de santé, climatiques, sécuritaires, démographiques et sociaux), nombreux, et répétés sont un facteur majeur de déstabilisation des conditions de vie et des moyens d'existence.

Figure 2a. Nombre de chocs subis au cours des 12 derniers mois en moyenne par site

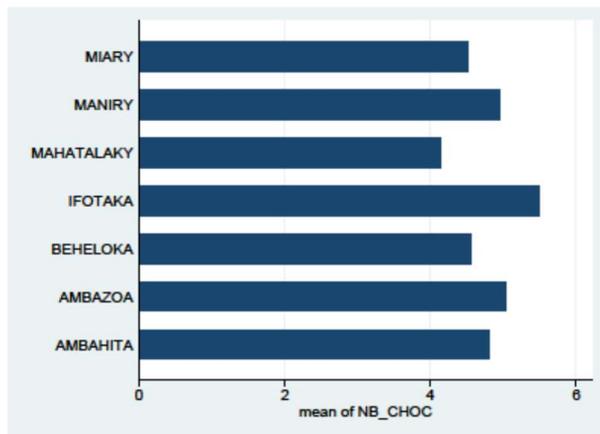
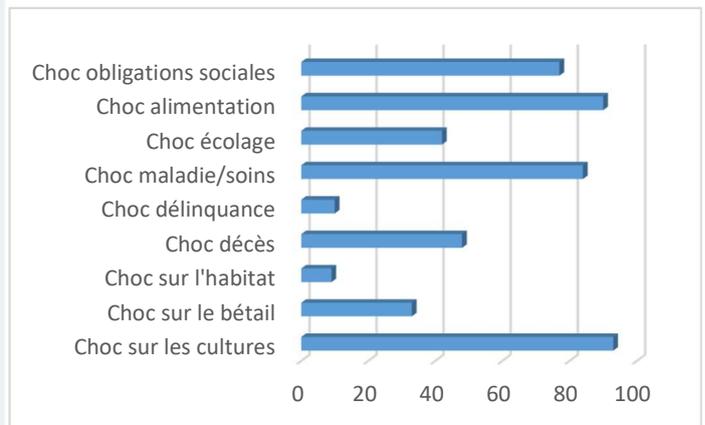


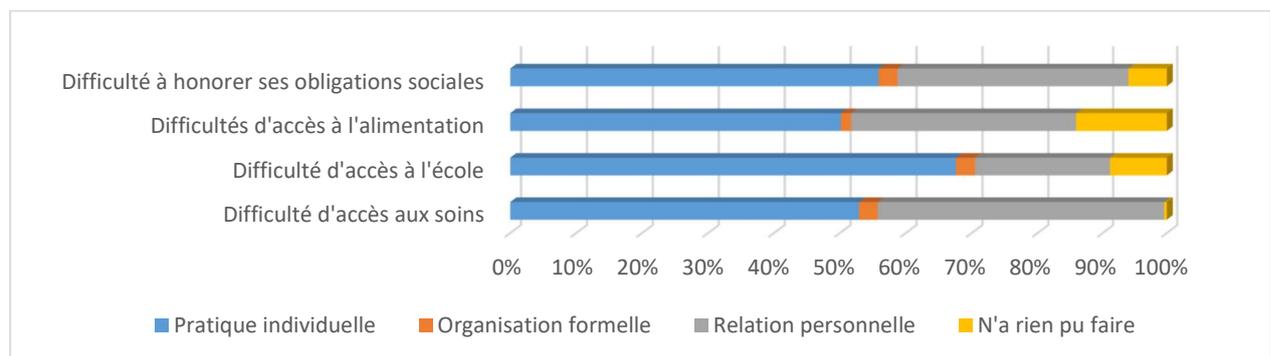
Figure 2b. Les chocs déclarés par les personnes enquêtées (%)



Source : Auteur, données MAPNET 2019

Face à ces chocs récurrents, les personnes ne sont pas dépourvues de capacité de réponse, cependant les pratiques mises en place, au sein desquelles les relations personnelles jouent un rôle non négligeable, peinent à sécuriser pleinement les conditions de vie.

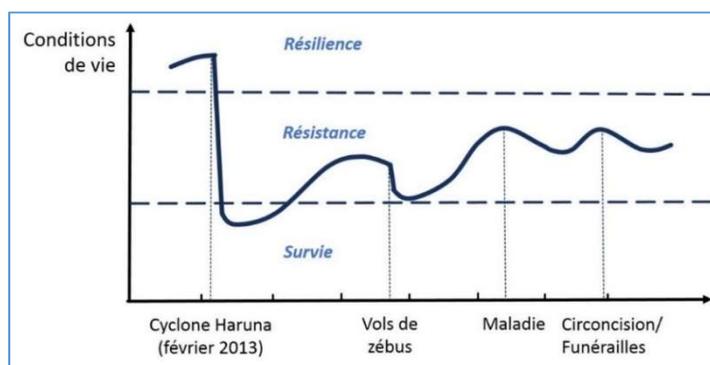
Figure 3. Les pratiques mises en place face aux chocs sur les conditions de vie



Source : Auteur, données MAPNET 2019

La plupart des personnes dont nous avons recueilli le récit semblent, très majoritairement, osciller entre survie et résistance. De plus, le recours aux relations personnelles, même s'il est important, ne semble pas permettre, généralement, de sécuriser les conditions de vie. L'étude des typologies de sécurisation confirme cette difficulté des populations à effectivement sécuriser leurs conditions de vie.

Figure 4. Un relèvement difficile et réversible



Source : Auteurs

Ainsi, les personnes considérées comme résilientes constituent une faible part de l'échantillon (environ 6% des personnes enquêtées). Enfin, concernant le rôle du recours aux relations personnelles et organisationnelles, nous établissons que seules les personnes en situation de sécurisation partielle font un usage du réseau significativement supérieur à la norme. Les personnes ayant une trajectoire s'insécurité font moins appel à leur réseau (probablement parce qu'elles ne le peuvent pas, situation d'autocensure quand on pense qu'on n'aura pas les moyens de la réciprocité), les personnes ayant des trajectoires de résilience non plus (probablement parce qu'elles n'ont pas besoin, ayant les moyens de sécuriser leurs conditions de vie par leurs propres moyens). Ainsi les relations personnelles et les organisations semblent contribuer à une sécurisation partielle des conditions de vie des habitants du grand Sud de Madagascar.

4.2. Le degré d'ouverture des réseaux bimodaux est positivement associé à la sécurisation des conditions de vie

Dans le Sud malgache deux grands types de réseaux bimodaux opposent les individus : un réseau cohésif vs un réseau ouvert. L'étude des réseaux moyens souligne la prépondérance des structures de réseaux cohésifs dans les différents sites d'enquête. Compte-tenu de la diversité des sites enquêtés, on peut se risquer à extrapoler ce résultat à l'ensemble du monde rural dans le Grand sud de Madagascar. Ce résultat reflète la prépondérance des solidarités lignagères et de voisinage dans la sécurisation des conditions de vie des populations. Autrement dit, pour répondre aux risques rencontrés par les ménages, ces derniers mobilisent surtout des personnes socialement proches. La famille et plus largement la communauté occupent une place de premier ordre. On parle alors de fort degré d'encastrement des réseaux.

Figure 5. Le réseau bimodal moyen à Miary : un exemple de réseau ouvert

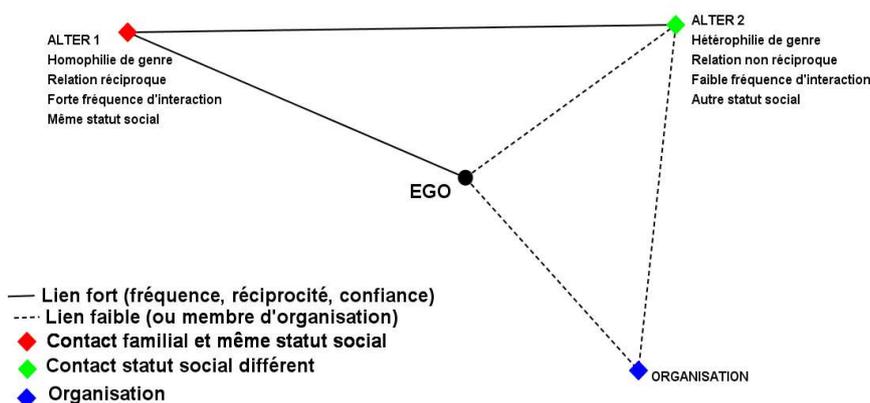
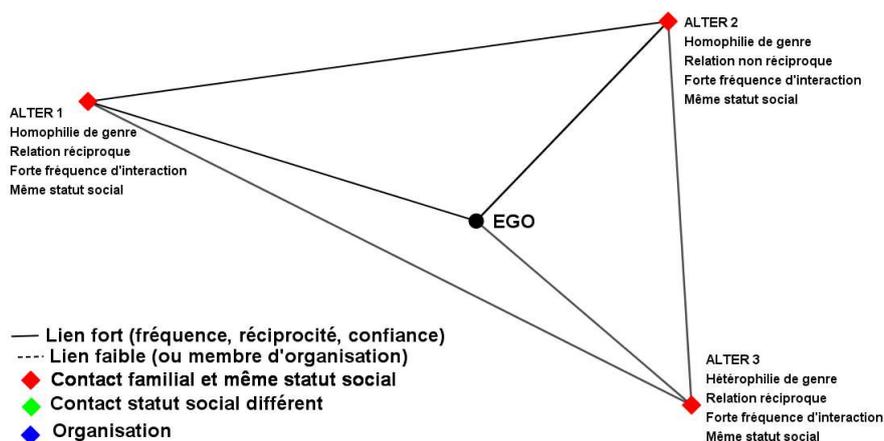


Figure 6. Le réseau moyen à Ifotaka : un exemple de réseau fermé



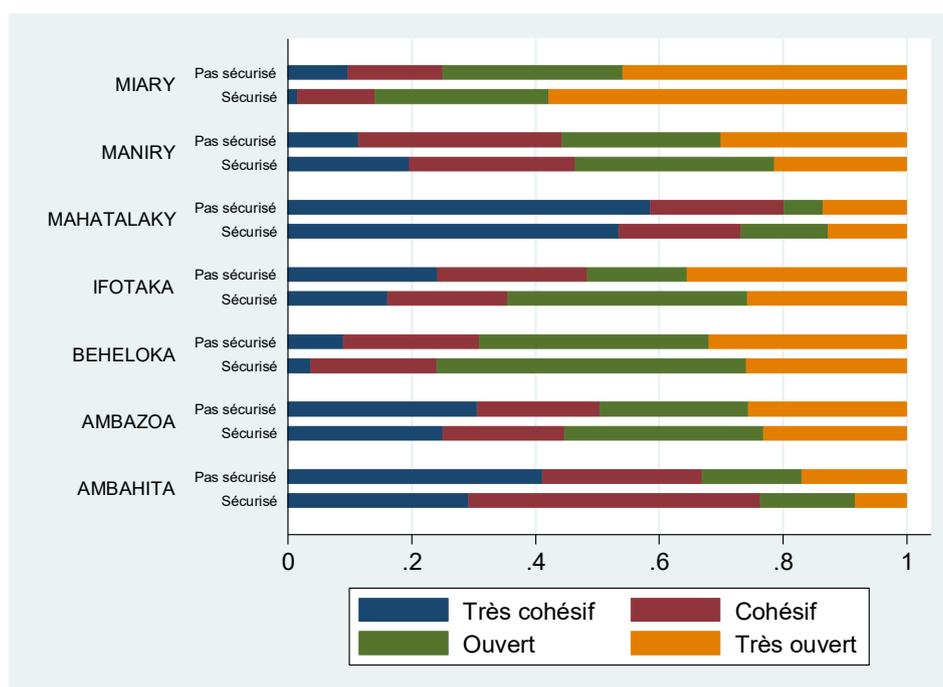
Sources : auteurs, données Mapnet 2019

Toutefois, plus les communautés sont ouvertes (proximité d'un centre, utilisation régulière du taxi, nombre d'organisations auxquelles participent « ego »), plus les acteurs en leur sein ont de chance de développer un réseau de type ouvert. Dans les communautés isolées, les réseaux cohésifs sont prédominants. L'intervention des organisations extérieures joue un rôle important afin de développer des réseaux plus ouverts et contribuer au désenclavement des réseaux de sécurisation. Notamment, le développement du capital culturel (via le niveau d'études secondaires/universitaires) pourrait permettre aux femmes de développer des réseaux plus ouverts.

4.3. L'ouverture du réseau est plus fortement associée à la sécurisation des conditions de vie. Le rôle des réseaux cohésifs ne doit cependant pas être minoré.

On observe une association positive entre ouverture du réseau et sécurisation des conditions de vie. Ce résultat va dans le sens des arguments de la littérature en faveur des liens faibles, des trous structuraux et de l'hétérogénéité des membres du réseau. L'ouverture relationnelle et organisationnelle permet de véhiculer et de stabiliser les ressources, de modifier les pratiques sociales, et enfin de diminuer le risque en diversifiant les sources possibles d'aide pour faire face aux chocs les plus probables (idiosyncrasiques). En l'absence d'ouverture, les réseaux cohésifs jouent toutefois un rôle clé en termes de sécurisation qu'il ne faut ni négliger ni saper prématurément sous peine de déstabiliser les formes de sécurisation. Un dispositif alternatif inadapté et non compris pour ne pas être approprié par la population ou générer des effets inattendus.

Figure 7. Croisement entre types de réseaux et types de sécurisation des conditions de vie par site



Note : Les variables « Sécurisés » et « Non sécurisés » sont formées à partir des 4 trajectoires de sécurisation établies dans la troisième partie. La variable « Sécurisés » englobe les trajectoires de résilience et de sécurisation partielle la plus robuste (difficultés à se soigner et à honorer leurs obligations sociales). La variable « Non sécurisée » englobe la trajectoire d'insécurité et la trajectoire de sécurisation partielle la plus fragile (difficultés à se nourrir et à se soigner).

Source : auteurs, données Mapnet 2019

Source : Auteurs, données MAPNET 2019

On peut synthétiser les éléments présentés ci-dessus de la façon suivante. Les réseaux cohésifs, s'ils sont susceptibles de favoriser la confiance et, grâce à cela, donnent accès à des ressources de sécurisation, leurs effets en termes de sécurisation effective demeurent limités. Dans un réseau cohésif, les acteurs se ressemblent, ont confiance les uns envers les autres et entretiennent des relations fréquentes et réciproques. Les membres d'un tel réseau bénéficient d'un filet de sécurité essentiel à leur survie. Toutefois, lorsqu'il ne s'agit plus de logique de survie, ces réseaux cohésifs sont également susceptibles de générer des barrières et d'enfermer les personnes dans des contraintes fortes en les soumettant à des mécanismes de solidarité forcée ou à des relations clientélistes (situation dite de « sur-encastrement »). Les réseaux ouverts, sont quant à eux moins accessibles et moins mobilisables dans la mesure où ils nécessitent de piocher dans des registres sociaux divers. S'ils sont plus susceptibles d'apporter des ressources favorisant des dynamiques plus favorables dépassant le cadre de la survie (la prévention contre le risque de futurs chocs par exemple), ils sont aussi plus susceptibles de faire défaut. En effet, les liens qui les forment étant enracinés dans des normes sociales moins réciproques et, de fait, moins contraignantes (relations organisationnelles, ou dans le cas de liens personnels les relations moins fréquentes ou impliquant moins de confiance avec des acteurs présentant des caractéristiques différentes et sans interrelations entre eux).

4.4. Les organisations locales sont relativement peu impliquées dans la sécurisation des conditions de vie mais jouent un rôle plus important en termes de sécurisation des moyens d'existence

L'étude des organisations locales sur les sites d'enquête établit qu'il existe plusieurs modalités de fonctionnement pour les OL, majoritairement suscitées par les interventions extérieures : association d'épargne et de crédit ; groupement de producteurs (avec ou sans caisse) ; comité de gestion ; groupe religieux ; institution villageoise. Les membres de ces OL sont majoritairement fixes : il y a peu de nouveaux membres ou de personnes qui quittent une OL à laquelle elles appartiennent. Les membres d'une même OL sont soit du même lignage ou du même clan (regroupement sur base socio-politique), soit du même hameau ou fokontany (regroupement sur base géographique).

Si les organisations locales semblent jouer un rôle ex-post marginal en termes de sécurisation des conditions de vie, plus de la moitié des 1137 personnes enquêtées appartiennent à au moins une organisation locale, et l'ont mobilisée au moins une fois au cours des 12 derniers mois. Plus de 2/3 des OL rencontrées auraient un rôle de sécurisation des conditions de vie de leurs membres (déclaration des membres). Les organisations locales qui ont un rôle important de sécurisation sont des OL socialement encastées (elles sont constituées de membres qui appartiennent au même lignage).

Pour 33% des personnes, les organisations locales ont été mobilisées comme solution principale face à une difficulté (principalement par les femmes), mais majoritairement pour faire face à une difficulté touchant les moyens d'existence.

La distinction entre types d'organisations est décisive. L'analyse s'appuie à cette fin sur la distinction fondamentale entre les organisations locales (OL) viables, les OL « coquille-vide » et les OL en situation de statu quo. Les OL viables sont effectivement dotées de règles assurant un fonctionnement sain et permettant la mise en œuvre des trois actions collectives fondamentales : la mise en œuvre des activités, l'élaboration de règles ; la répartition du pouvoir. Les OL « coquille-vide » n'ont en revanche qu'une activité de façade, quand les OL en situation de statu quo sont dans une situation intermédiaire qui peut évoluer favorablement vers la situation de viabilité, si les justes mesures institutionnelles sont prises, ou évoluer défavorablement vers une situation de coquille-vide si les choses sont laissées en l'état. Ainsi, l'étude établit que si les OL suscitées par l'aide sont souvent des « coquilles-vides » récupérées par les jeux de pouvoir locaux, pour favoriser la captation de l'aide par certains groupes et certaines personnes au sein de ces groupes, les OL viables ont tendance à jouer un rôle important dans la sécurisation des conditions de vie des personnes qui en sont membres. Les anciens projets laissent principalement des OL en statu quo, c'est-à-dire des OL qui n'ont pas su maintenir leur activité au moment de notre passage.

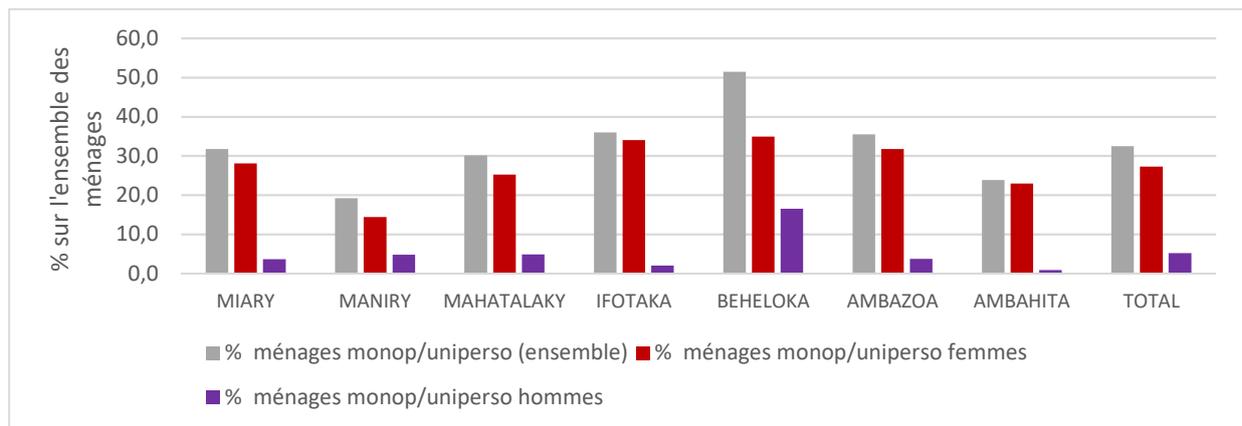
Il n'y a pas de lien statistique entre le niveau de viabilité des OL et le nombre de liens qu'elles entretiennent avec les autres organisations. Ainsi, la capacité des dynamiques collectives à nouer des liens avec d'autres organisations, d'autres acteurs, ne semble pas déterminante pour l'avenir de celles-ci. En revanche, le niveau de viabilité de l'OL semble être en lien avec son positionnement au sein du réseau complet : les OL viables ne se situent pas au cœur des réseaux.

Compte-tenu de ces éléments, la prise en compte de la structuration locale est-elle fondamentale pour la mise en œuvre d'un projet d'appui à venir. De plus, il apparaît que lorsque les acteurs ayant suscité les OL imposent des règles appropriées cela contribue à renforcer la viabilité des OL en limitant les phénomènes de captation d'aide. Il en va notamment ainsi de l'interdiction pour une même personne de prendre plusieurs postes à responsabilité dans plusieurs OL.

4.5. Les femmes chefs de ménage : une population particulièrement fragile qui nécessite une attention spécifique

Les inégalités de genre restent très élevées en raison d'un contexte socio-culturel marqué par le patriarcat et la domination masculine. Les femmes ont un accès limité et peu sécurisé aux ressources. Leur espace de choix est réduit, y compris dans l'orientation de leur vie personnelle en raison des mariages précoces et arrangés. La part des ménages monoparentaux dirigés par des femmes est très élevée et nécessite une approche spécifique dans les actions de développement. Leur réseau de sécurisation des conditions de vie est contraint par les inégalités qu'elles subissent liées à leur statut.

Figure 8. Part des ménages monoparentaux ou unipersonnels sur l'ensemble des ménages



Source : enquête MAPNET. Ce graphique montre trois catégories : la part des ménages monoparentaux ou unipersonnels sur l'ensemble des ménages, puis distingue cette part selon le genre

4.6. Structures micro-locales du pouvoir et développement

Les projets génèrent un accroissement des inégalités locales qui, si elles sont insuffisamment compensées par des mécanismes de redistribution, peuvent attiser les tensions sociales locales préexistantes. Dans les sociétés du Sud, où les inégalités de genre sont fortement marquées, les projets de développement renforcent les capacités socio-politiques de quelques femmes appartenant aux groupes sociaux dominants et avec un niveau d'éducation élevé. L'ensemble des femmes ne voit pas pour autant sa situation s'améliorer.

Les institutions locales de l'Etat jouent un rôle très marginal dans la sécurisation des conditions de vie. Elles pourraient jouer un rôle clé (satisfaction des services clés, rôle de coordination et de renforcement de la cohésion sociale) à condition de maîtriser les risques de népotisme et de confiscation de ces institutions au profit d'un groupe social particulier. En effet, les structures micro-locales du pouvoir génèrent des effets inattendus, qui peuvent limiter les effets du projet à un seul groupe social, contrecarrer les effets du projet, voire rendre impossible son déploiement. Ainsi, la connaissance des structures de pouvoir et du climat social locaux permet de mieux comprendre les enjeux de pouvoir et de ne pas laisser les projets de développement accaparés par un groupe au détriment des autres.

Sur la base de ces résultats, nous proposons, pour conclure ce rapport, quelques pistes de réflexions visant à orienter de futurs appuis et projets de développement dans le Grand Sud de Madagascar.

5. Recommandations pour de futurs appuis

1. Réduire l'exposition aux chocs et renforcer les capacités de réponse

Notre étude fait apparaître le faible niveau de sécurisation des conditions de vie dans le Grand Sud (moins de 6% des personnes interrogées sont considérées comme résilientes alors qu'un peu plus du quart sont en situation de survie).

Il semble ainsi opportun, pour favoriser la sécurisation des conditions de vie, de réduire l'exposition aux chocs et de **renforcer les capacités de réponse des ménages**. A cette fin, le renforcement de la sécurisation des moyens d'existence des habitants est une étape importante pour tenter d'améliorer leur situation. Cela permet aux ménages de dégager des revenus et ressources supplémentaires et de pouvoir ainsi réduire certains risques (par exemple réduction du risque alimentaire par accroissement des *entitlements*) et d'augmenter leurs capacités de réponses aux chocs. On remarque en outre que les Voamamy (ou tontines améliorées) font parties des organisations de sécurisation les mieux appropriées par les ménages et qu'elles jouent un rôle effectif en termes de sécurisation des conditions de vie (mobilisation de la caisse de solidarité et possibilités d'emprunt). Toutefois, ces éléments de recommandation généraux méritent d'être affinés en fonction de la typologie de sécurisation des conditions de vie, et de la prise en compte des rapports de pouvoir et des différences d'accès aux ressources entre groupes sociaux (ethnies, clans, genre).

Pour renforcer la capacité de réponse des populations, nous établissons une grille de lecture à partir de la typologie des individus en termes de niveau de sécurisation. L'objectif est ici d'identifier les besoins principaux des personnes par catégorie afin de proposer des modalités d'intervention (pistes de réflexion) qui permettraient que chaque personne atteigne un niveau de sécurisation plus satisfaisant. Par ailleurs, étant donnée la part importante de personnes en situation vraiment difficile, et compte tenu du fait que les projets pilotés par les communautés peinent généralement à répondre aux besoins des plus pauvres, des plus vulnérables, il pourrait être envisageable de **développer une approche mixte**, une partie des actions étant pilotées par la communauté, quand une autre partie des actions est pilotée par l'intervenant extérieur.

2. Maîtriser les inégalités induites par les projets de développement : Tenir compte des inégalités d'accès aux ressources

2.1. Tenir compte des différences d'accès aux ressources de la population spécifique des femmes : mener des projets de développement sensibles au genre

Les inégalités de genre restent très élevées en raison d'un contexte socioculturel marqué par le patriarcat et la domination masculine. Les femmes ont un accès limité et peu sécurisé aux ressources. Leur espace de choix est réduit, y compris dans l'orientation de leur vie personnelle en raison des mariages précoces et arrangés. La part des ménages monoparentaux dirigés par des femmes est très élevée et nécessite une approche spécifique dans les actions de développement. Leur réseau de sécurisation des conditions de vie est contraint par les inégalités qu'elles subissent, liées à leur statut.

Nous recommandons donc quatre séries d'actions pour contribuer à améliorer la situation des femmes :

- Favoriser l'accès des femmes à des rôles publics dans le cadre de projets. Cela est fait assez systématiquement depuis plusieurs années et, selon nos observations, a permis de renforcer le

rôle et la place politique de certaines femmes (même si dans nos sites d'étude aucune n'a accédé à des postes politiques officiels). Toutefois, cela ne concerne que quelques femmes, éduquées et proches du pouvoir. C'est pourquoi, des actions touchant toutes les femmes doivent simultanément être menées.

- Renforcer l'accès à l'éducation de toutes les femmes (cela est bien sûr vrai également pour les hommes en veillant à l'**accès effectif** des hommes et des femmes à l'éducation) pour qu'elles soient très nombreuses à tirer le meilleur profit des opportunités qui se présentent, pour retarder l'âge du mariage et celui de la première naissance.
- Continuer à renforcer les activités productives spécifiques des femmes (lait et produits laitiers œufs et maraîchage notamment).
- Mettre en place des programmes spécifiques de sensibilisation sur la question des mariages et des grossesses précoces notamment en informant non seulement les femmes et les filles mais aussi les parents et toute la communauté des risques encourus et des avantages économiques et sociaux induits par des âges de mariage et de grossesse plus tardifs.

2.2. Tenir compte des inégalités d'accès aux ressources selon les ethnies, clans voire lignages

Sur plusieurs des sites d'enquête, nous avons observé que les projets en cours avaient une population cible spécifique en accord avec les orientations et les objectifs du projet. Par exemple, dans le cadre des projets de professionnalisation agricole, on observe fréquemment des projets qui ciblent uniquement les propriétaires exploitant dotés d'un accès suffisant au foncier. Si cet état de fait est compréhensible dans l'optique des ONG, soumises à la « logique projet » qui préside au financement et à la mise en œuvre des projets de développement, cela a des conséquences fortes en termes de génération d'inégalités et de tensions sociales locales. En effet, l'accès au foncier étant lié à l'ethnie, au clan et au lignage, les projets en question peuvent ne s'adresser qu'à une catégorie sociale et ignorer les autres. Les projets sont ainsi susceptibles de générer un accroissement des inégalités locales qui, si elles sont insuffisamment compensées par des mécanismes de redistribution, peuvent attiser les tensions sociales locales et les luttes pour le pouvoir entre groupes sociaux.

Nous recommandons donc :

- de mener une étude fine des moyens d'existence locaux et des différents des moyens d'existence entre les groupes sociaux ;
- de développer différents volets dans le projet pour cibler les différents groupes sociaux afin de maîtriser les inégalités générés par le projet.
 - o Par exemple, à Ambahita : développer des projets autour de l'élevage extensif en plus des projets autour de la riziculture et du maraîchage.
 - o Autre exemple, à Ifotaka : développer des projets ciblant les salariés de l'exploitation sisalière en plus des projets ciblant propriétaire fonciers.

3. Agir sur les structures sous-jacentes aux réseaux sociaux pour renforcer l'accès de toutes et tous à des réseaux plus ouverts

L'analyse montre que les réseaux personnels des différents sites étudiés sont globalement très cohésifs, et donc relativement peu efficaces en termes de sécurisation des conditions de vie. Il s'avère certes difficile d'agir directement sur les structures de réseaux (si ce n'est en développant les organisations sociales viables, cf. point suivant). Mais les réseaux étant encastés dans les structures sociales locales, il convient d'en renforcer l'ouverture en multipliant les opportunités, notamment par

le développement d'infrastructures (routes, écoles, radios, etc.), et en renforçant des conditions d'accessibilité équitables. Autrement dit, les réseaux ouverts semblent représenter des vecteurs plus propices à la sécurisation des conditions de vie, mais ils sont surtout l'expression d'une structuration sociale plus profonde liée au niveau d'enclavement, aux opportunités économiques et sociales, au système hiérarchique et aux rapports de pouvoir locaux. Ainsi, **l'idée principale ne serait pas d'agir directement sur les réseaux mais sur les grandes dimensions qui, en développant l'espace économique et social, modifient les structures de réseaux.** En guise d'exemple d'intervention opérationnelle, on peut s'intéresser à la relation entre éducation et ouverture du réseau dans le cas des femmes. On remarque pour les femmes, comme pour l'ensemble de la population, qu'un réseau plus ouvert implique de meilleures capacités de sécurisation. Mais on établit aussi, cette fois-ci seulement pour les femmes, qu'un niveau plus élevé d'éducation (et notamment le niveau secondaire et supérieur) implique un réseau plus ouvert. On voit bien, avec cet exemple, que le réseau constitue l'un des principaux canaux de transmission entre le système socioéconomique local et les conditions de vie des habitants.

4. Cibler les acteurs aux réseaux cohésifs

Concernant le ciblage du projet, il s'agit concrètement de privilégier le ciblage sur les acteurs qui ont le réseau le plus cohésif, afin de ne pas produire un développement à deux vitesses, par le renforcement systématique des habitants ayant déjà le réseau le plus ouvert. On retrouve cette dynamique sur certains sites (notamment celui d'Ifotaka), où ceux qui ont les réseaux les plus ouverts sont aussi ceux qui participent le plus aux projets de développement. Ce constat est étroitement lié aux logiques de captation des ressources. Ainsi, **en ciblant les acteurs avec des réseaux cohésifs on pourrait agir dans le sens d'une redistribution de l'accès aux ressources à moindre coût.**

5. Développer les organisations locales en renforçant leur viabilité

L'analyse de la viabilité des organisations locales (toutes suscitées par l'aide) semble indiquer que les modalités d'appui n'ont pas toujours été adaptées (plus de la moitié des OL rencontrées ne sont pas viables). Le cadre d'analyse que nous avons construit et mobilisé pour distinguer les différents niveaux de viabilité des OL pourrait servir de grille de lecture pour définir les modalités de l'appui auprès des OL : d'une part pour identifier les OL sur lesquelles il est possible de s'appuyer directement dans la mise en œuvre du projet, à l'échelle de chaque fokontany ; d'autre part pour déterminer le type d'appui le plus adapté pour chacun des cas.

Il est possible d'identifier au moins une bonne pratique à partir de l'articulation entre le niveau de viabilité des OL et les types de réseaux inter-organisationnels : **la règle qui rend impossible la prise de responsabilité d'une même personne dans plusieurs OL** permettrait de mieux répartir l'aide au sein des différents lignages. Donc même dans le cadre d'un design de projet piloté par les communautés, certaines **règles fixées par les intervenants extérieurs** s'avèrent importantes pour la réussite du projet (un pilotage intégral par les communautés pourrait même s'avérer contre-productif).

Le risque de captation de l'aide par les personnes influentes au sein des fokontany est significatif. Le côté nuisible de cette captation réside dans le fait que, ce faisant, les personnes positionnées favorablement au sein des rapports de force vont se renforcer leur positionnement, l'aide contribuant alors à maintenir les autres personnes ou ménages dans des situations moins favorables qui entretiennent leur vulnérabilité (réduction du pouvoir de négociation, recours à des relations clientélistes qui fragilisent les moyens d'existence, etc.). Il est de ce fait nécessaire de déployer un **système de suivi** qui permette de renseigner et de suivre ces potentiels phénomènes de captation de

l'aide par les élites locales afin de proposer de nouvelles orientations au projet le cas échéant. Ce système de suivi pourrait être défini lors de :

- la co-construction des actions, par exemple en choisissant en concertation avec les habitants des sous-objectifs à atteindre, qui conditionneraient la mise en œuvre de la suite du projet et de la « livraison » du reste de l'appui envisagé ;
- la mise en place des organes de décision.

Il serait nécessaire ici de tenir compte des spécificités de chacune des zones qui constituent le Grand Sud Malgache. Ainsi, une analyse de ces risques de captation devrait être menée dans chaque fokontany ciblé par le projet, afin de mettre en place les mesures de mitigation nécessaires, au fur et à mesure du projet.

Nous avons identifié une tension entre le niveau de viabilité et la nécessité de désencastrier les organisations locales, pour qu'elles puissent mieux répondre aux enjeux de sécurisation des conditions de vie des membres. En effet, les OL les plus viables semblent être celles ancrées dans le cercle familial (clanique ou lignager selon les sites), où tous les membres appartiennent au même lignage ou au même clan, alors même que ce fort encastrement des OL peut conduire à différents effets négatifs, dont les biais de captation identifiés précédemment. L'idée serait alors d'aller vers un désencastrement progressif des OL : laisser d'abord les OL se former sur une base lignagère, si c'est dans un premier temps propice à leur bon fonctionnement (les normes lignagères venant réguler le fonctionnement de l'OL), puis favoriser la professionnalisation des OL en proposant des formations techniques adaptées selon une logique progressive. Au fil des formations et de l'expérience, lorsque les OL atteignent une maturité de fonctionnement, la base familiale devient alors secondaire pour la viabilité de l'OL, qui fonctionne sur des bases professionnelles (cela n'implique toutefois pas forcément que les membres aient changé).

On peut également préconiser de ne pas fixer a priori le nombre d'organisations locales qui seront créées ou fixer a priori un nombre fixé de membres, mais de s'adapter au contexte local pour que toutes les OL (et potentiellement tous les lignages si la base de formation des OL est lignagère) soient aidées dans les mêmes proportions.

6. Mettre en place des mécanismes de redistribution adaptés ou renforcer les mécanismes de redistribution existants : le rôle clé des administrations locales (commune et fokontany)

Toutes les recommandations faites conduisent à **limiter les inégalités immanquablement générées par les projets de développement et vont dans le sens d'une intervention de développement qui prennent en compte tous et toutes, dans une logique de renforcement de leur situation et de leurs propres moyens d'action, selon leurs besoins spécifiques.**

Toutefois, il est impossible d'empêcher totalement la création d'inégalités. C'est pourquoi, il est nécessaire de penser également des **mécanismes de redistribution** favorisant la réduction des inégalités ex-post. Cela peut d'ailleurs conduire à identifier un rôle important de la commune et du fokontany en tant qu'acteur-clé au service de l'amélioration du bien-être général, tout en maîtrisant la génération des inégalités. Il semble être souvent l'acteur le plus approprié pour coordonner les projets de développement, pour identifier les besoins différenciés des différentes catégories de la population, et pour s'assurer que tous bénéficient des apports du développement, pour développer une fiscalité locale et favoriser la redistribution et l'équité.

Cette vision du rôle idéal de ces administrations déconcentrées ne pourra pas, quoiqu'il arrive, se réaliser si elles sont captives d'un des groupes sociaux locaux. Cela implique donc un réel besoin de renforcer la gouvernance au niveau des fokontany et des communes (capacités et compétences humaines, dispositifs de contrôle, dispositifs de redistribution, formation budgétaire, formation éthique). Le renforcement des moyens des administrations déconcentrées nécessite donc un renforcement de moyens certes budgétaires mais aussi et surtout des moyens humains et des compétences ainsi qu'un renforcement de l'exercice de la démocratie locale.

7. Promouvoir des programmes intégrés et modulaires : le rôle de l'évaluation longitudinale des projets et d'un outil de connaissance des structures sociales locales

Comme dans tout contexte caractérisé par l'interaction négative des différents éléments d'un piège de mal-développement, **les actions intégrées, coordonnées** et s'inscrivant dans la longue durée sont à privilégier pour le Grand Sud de Madagascar. Par ailleurs, la diversité des systèmes socio-écologiques et la diversité des formes de négociations locales et des systèmes micro-locaux du pouvoir appellent à la **modularité des projets selon les zones d'intervention. La modularité des projets dans le temps** est aussi un élément à recommander pour contrer les « effets inattendus » des projets, potentiellement invalidants.

Cette modularité spatiale et temporelle nécessite un pilotage fin, appuyé par un **système d'évaluation-action**.

(i) En amont de la mise en place des projets au niveau local, un diagnostic fin du système socio-écologique semble ainsi nécessaire. En effet, lors de l'implantation d'un projet, lors de l'apport de ressources nouvelles au niveau local, les risques sont grands que les effets produits diffèrent des effets escomptés en raison des interactions avec le jeu social local. Les structures micro-locales du pouvoir (Fauroux, 2002) génèrent des effets inattendus qui peuvent limiter les effets du projet à un seul groupe social, contrecarrer les effets du projet, voire rendre impossible son déploiement. La connaissance des structures de pouvoir locales et du climat social local permet de mieux comprendre les enjeux de pouvoir et de ne pas laisser les organisations locales accaparées par un groupe au détriment des autres.

La connaissance des structures de pouvoir et du climat social locaux permet de mieux comprendre les enjeux de pouvoir et de ne pas laisser les projets de développement accaparés par un groupe au détriment des autres.

(ii) Une fois le projet en place, il s'avère nécessaire **d'identifier les « effets inattendus » et d'en analyser la portée**. Sont-ils en adéquation avec le sens du projet ? Favorisent-ils au contraire son ineffectivité voire son sabotage ? Selon les résultats de l'analyse, des mesures d'adaptation pourront être mises en œuvre pour favoriser la pérennité du projet et renforcer ses effets attendus. S'il peut s'avérer intéressant que le diagnostic comporte une dimension participative, il conviendra d'être conscient des biais possibles de l'exercice, en lien avec les stratégies de captation de l'aide au profit d'un sous-groupe (voir point spécifique ci-dessous), et de ne pas se contenter de cette forme de diagnostic. Il convient au contraire de l'intégrer dans **un système de diagnostic** plus large intégrant également une méta-analyse des structures locales de pouvoir, la production de données objectives et subjectives et la triangulation des résultats. Une méthodologie d'observatoire, telle que développée par Lallau et Archambaud (2018) en République Centrafricaine pourrait ici faire sens : assurer un suivi régulier de quelques systèmes socio-écologiques représentatifs des zones appuyées par le projet. En tous les cas, l'utilité de l'approche système nous semble vraiment devoir être soulignée, dans le cadre du monitoring de futurs projets.

Introduction

Le Grand Sud de Madagascar est caractérisé par une situation de crise chronique et polymorphe, à la fois sociale et environnementale, due à la sécheresse et au contexte agro-climatique, à l'enclavement et à l'insécurité ainsi qu'aux défaillances institutionnelles. Malgré les nombreux projets humanitaires et de développement qui se succèdent depuis 30 ans, ces composantes d'une crise structurelle ne sont pas dépassées. Pourtant, il existe une littérature abondante, issue à la fois du monde académique et des évaluations de projets, qui permet de dresser un inventaire des causes des échecs et des réussites. De cet inventaire, il ressort la nécessité de prendre en compte la dimension sociale pour produire des projets de développement soutenable tant socialement (notamment en termes de réduction des inégalités) que d'un point de vue environnemental. Cette vaste littérature établit en effet l'intérêt des structures collectives pour renforcer les capacités de réaction des ménages et sécuriser leurs conditions de vie. Toutefois, les nombreux projets de développement mis en place dans le Sud ont régulièrement buté sur cette dimension collective. De nombreuses études ont ainsi, à la suite des travaux précurseurs d'Emmanuel Fauroux, interrogé la dimension socio-culturelle et les formes micro-locales du pouvoir comme facteur explicatif majeur, bien que caché, de la réussite ou de l'échec des projets (Fauroux 2002).

Se positionnant dans cette continuité, l'étude opère un focus sur les organisations locales et les réseaux sociaux de sécurisation des conditions de vie en mobilisant de façon novatrice l'analyse croisée des réseaux, des organisations locales et de la résilience. Plus particulièrement, elle s'interroge sur les principales formes d'organisations communautaires dans le Grand Sud de Madagascar. A ce titre, elle traite d'abord des conceptions de la communauté dans les différentes aires culturelles et linguistiques du Grand Sud, puis du rôle des structures collectives dans la sécurisation des conditions de vie des ménages ruraux du Grand Sud.

La littérature permet d'identifier deux types de structures collectives pertinentes. Il s'agit premièrement des organisations locales qui sont des structures ayant un périmètre bien défini et pour lesquelles un critère objectif, connu, permet de définir le statut de membre. Une organisation locale se définit comme « une structure formelle [ou informelle] autogérée regroupant plusieurs personnes de façon volontaire, et qui a pour raison d'être une action commune autour d'intérêts perçus comme partagés » (Archambaud, 2018). Deuxièmement, les réseaux sociaux, structures collectives au périmètre non a priori fixé, méritent également notre attention. Les réseaux sociaux se définissent comme une structure durable composée de l'ensemble des relations² sociales de toute nature qui s'établissent entre acteurs (individus, ménages ou organisations sociales) (Bidart et al., 2011 ; Borgatti et al., 2013 ; Crossley et al., 2015).

Cette étude s'interroge ainsi sur l'articulation des réseaux sociaux et des organisations communautaires (organisations locales) avec les structures sociales locales, notamment en lien avec les structures de pouvoir. Elle s'attache également à mettre en évidence les évolutions de ces réseaux

² La notion de relation est à différencier de celle de l'interaction dans la mesure où la première est nécessairement vectrice de contenus et de ressources entre acteurs contrairement à la seconde. La relation est à la fois plus conscientisée par les acteurs et plus déterminante sur leurs actions puisqu'elle suppose des engagements, une réciprocité et des échanges plus ou moins contraignants entre acteurs (Bidart et al., 2011).

et organisations, en lien avec les transformations en cours dans les sociétés du grand Sud ; des transformations liées à la « crise du zébu », aux cycles répétés de sécheresse, à l'insécurité croissante, mais aussi à l'implantation depuis de nombreuses années de l'aide humanitaire et des projets de développement.

In fine, l'objectif de l'étude est d'identifier quelles sont les caractéristiques des réseaux et des organisations locales qui renforcent les capacités des ménages à faire face à court et à plus long terme à l'adversité. Elle s'appuie à cette fin sur l'étude des trajectoires des ménages en cherchant à identifier, dans les dynamiques collectives des réseaux sociaux et des organisations communautaires, les facteurs favorisant, ou au contraire limitant, la sécurisation des conditions de vie de ces ménages. Ainsi, l'identification des leviers et des obstacles à cette résilience doit permettre de concevoir des stratégies de développement mieux à même d'intégrer positivement la dimension collective, et d'aller vers un développement soutenable et inclusif, tel qu'ambitionné par la Banque Mondiale.

La première partie de ce rapport présente le contexte du grand Sud, en insistant sur les systèmes sociaux qui peuvent y être observés. La deuxième partie développe le cadre d'analyse de l'étude, articulant le système social local, constitué en particulier des réseaux et des organisations locales, et la sécurisation des conditions de vie des ménages. La troisième partie présente les principaux choix méthodologiques, et la démarche menée sur 7 sites du Grand Sud. La quatrième partie développe les principaux résultats de l'étude, en identifiant les rôles et l'efficacité des systèmes sociaux locaux dans la sécurisation des conditions de vie. Enfin la conclusion synthétise ces résultats et ébauche quelques pistes de réflexions dans le cadre de la mise en œuvre d'un futur appui auprès des populations

Première partie

Du Sud aux suds :

Facteurs commun de mal développement et problématiques spécifiques

Le Grand Sud de Madagascar englobe les trois régions administratives les plus méridionales de l'île qui sont Atsimo-Andrefana, Androy et Anosy (figure 1). Au-delà de cette apparente neutralité géographique, l'expression renvoie également, à une dynamique de mal-développement ou piège de développement, qui semble résister aux multiples interventions nationales et internationales de l'aide et du développement. Ainsi, le Grand Sud peut être analysé comme un modèle de développement particulier (première section) mais ne peut être réduit à un tout homogène dans la mesure où la région est composée de multiples caractéristiques agro-climatiques et socio-culturelles fondant sa diversité (deuxième section).

L'essentiel de la partie 1

- ✓ Le Grand Sud de Madagascar est caractérisé par une trajectoire de mal développement reposant sur l'articulation négative d'éléments environnementaux et socio-institutionnels.
- ✓ La faiblesse des indicateurs de développement y est la résultante de facteurs.
 - Environnementaux : caractéristiques agroécologiques contraignantes renforcées par le changement climatique.
 - Socio-institutionnels : logique néo-patrimonialiste impliquant la sous-administration de la zone et la place laissée aux jeux de pouvoir locaux.
- ✓ Au-delà de ce constat d'ensemble, le Grand Sud de Madagascar est caractérisé par des problématiques de développement diverses qu'il convient de prendre en compte pour favoriser un développement inclusif.
 - Diversité des systèmes de moyens d'existence au sein du Grand Sud malgache.
 - Des sociétés hiérarchisées : Structures micro-locales du pouvoir et inégalités.
 - Les inégalités de genre.

1. Le Sud malgache : les éléments fondateurs d'une trajectoire de mal-développement

De nombreux rapports identifiant les facteurs de blocage du développement dans le Sud existent³. Il ne s'agit pas ici de reprendre tous les éléments qui y sont livrés mais d'en offrir une lecture transversale, au prisme du concept de trajectoire de mal-développement.

Le Sud de Madagascar est depuis plusieurs décennies le siège de famines récurrentes donnant lieu à de multiples interventions des institutions de l'urgence et du développement. Les derniers épisodes de famine en date (2015-2017), comme ceux qui les ont précédés, sont toutefois l'un des symptômes d'une trajectoire de mal développement reposant sur l'articulation négative d'éléments environnementaux et socio-institutionnels. Ainsi, la faiblesse des indicateurs de développement relativement au pays dans son ensemble, est la résultante de facteurs environnementaux (caractéristiques agroécologiques contraignantes renforcées par le changement climatique) et socio-institutionnels (logique néo-patrimonialiste impliquant la sous-administration de la zone et la place laissée aux jeux de pouvoir locaux).

Figure 1. Le Grand Sud de Madagascar : trois régions administratives



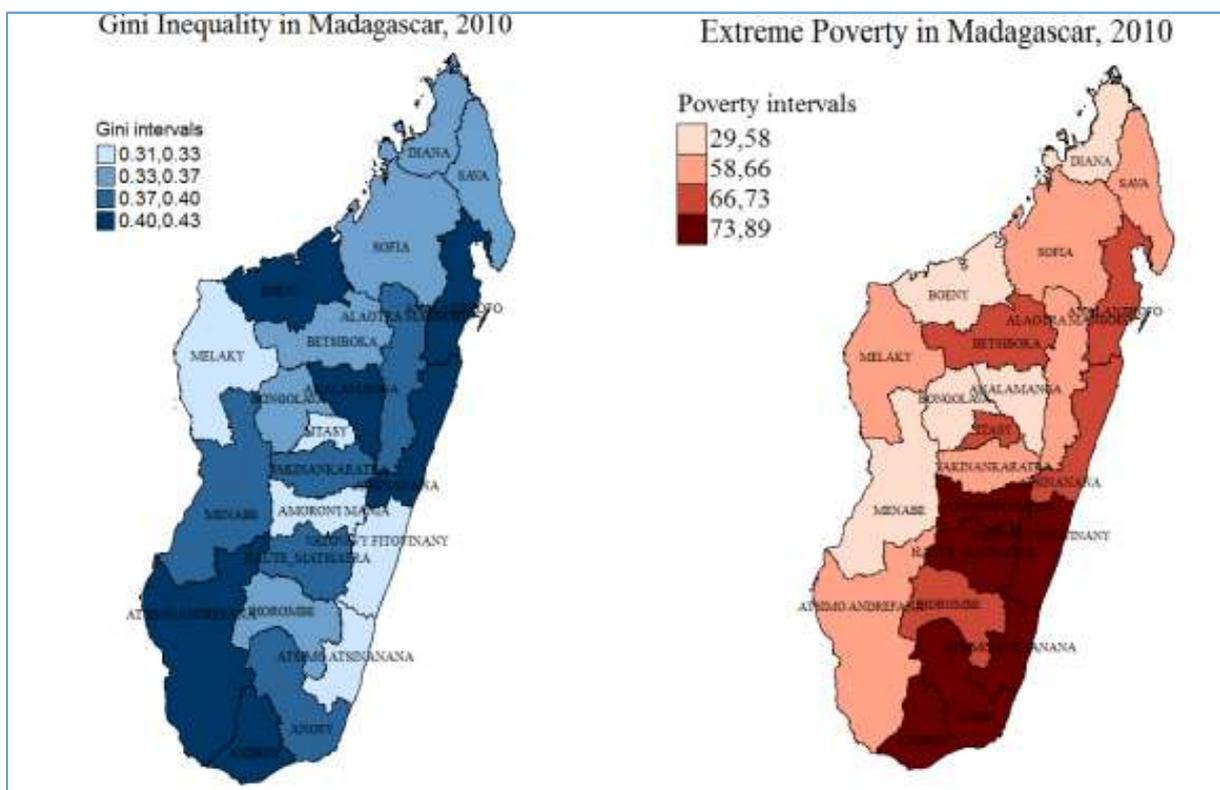
Source : d-maps, 2019

³ Parmi les nombreux rapports qui fournissent un état des lieux sur la situation dans le Sud de Madagascar, le lecteur pourra notamment se référer à : World Bank (2018), qui passe en revue les différents facteurs sociaux, environnementaux, économiques, géographiques et leurs interactions dans le Sud de Madagascar ; le rapport préliminaire de l'UNICEF (2011) qui insiste tout particulièrement sur les aspects socio-culturels communs aux populations du Grand-Sud, et qui contribueraient à une difficulté d'appropriation voire un rejet des projets de développement ; le rapport du FIDA (2012), qui donne la parole aux populations rurales dans le cadre d'une approche de renforcement des moyens de développement durable.

1.1. Un faible niveau des indicateurs de développement humain dans le Grand Sud

Si les indicateurs de pauvreté, de malnutrition et de développement sont en moyennes élevés pour Madagascar, ils masquent des disparités marquées entre les régions qui sont assez systématiquement au désavantage des régions du Sud. La figure 2 montre ainsi que les régions du sud-est, parmi lesquelles l'Anosy et l'Androy, connaissent les taux de pauvreté parmi les plus élevés de Madagascar. Le taux de pauvreté moyen plus faible de la région Atsimo-Andrefana, au Sud-Ouest masque des disparités importantes entre milieu urbain et rural (la ville de Tuléar connaît des taux de pauvreté beaucoup moins élevés) et entre sous-régions⁴ : la région Mahafaly, au Sud de l'Atsimo-Andrefana, est relativement défavorisée.

Figure 2. Des taux de pauvreté particulièrement élevés dans le Grand Sud de Madagascar.

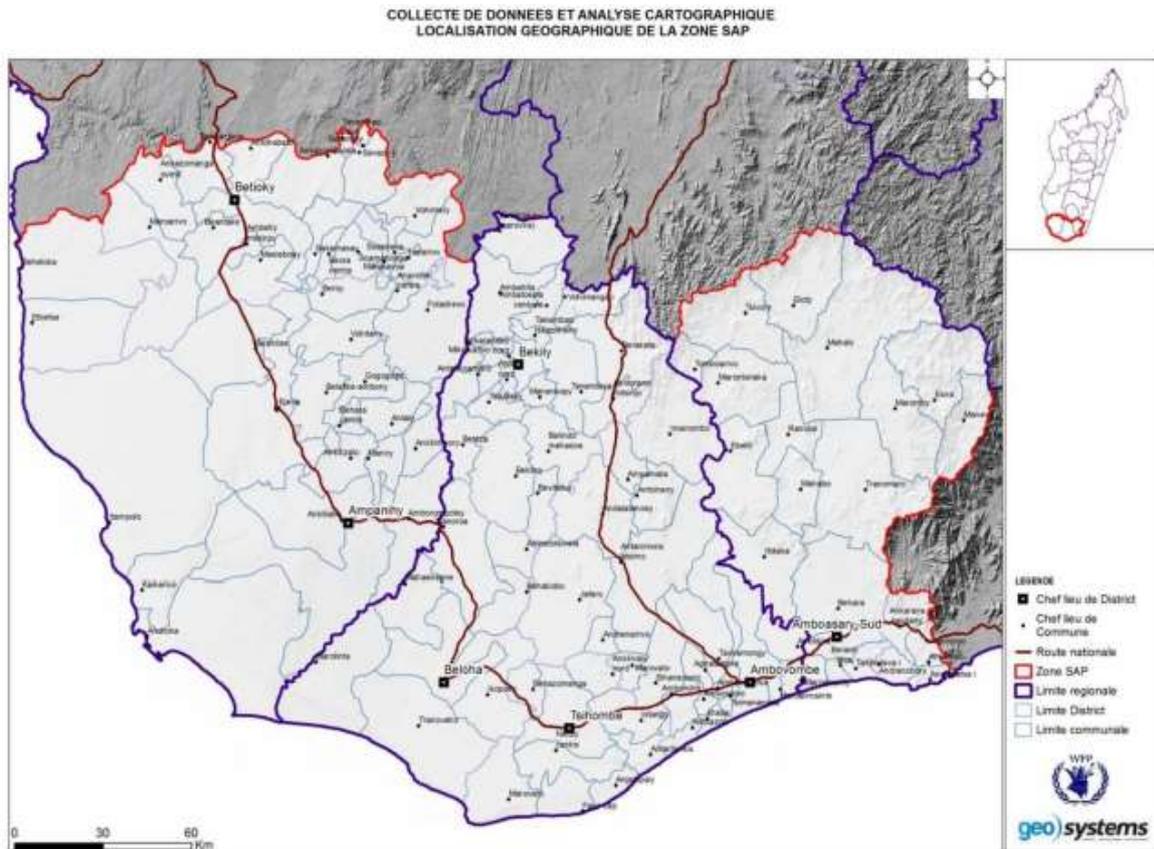


Source : World Bank (2014 : 115)

Le rapport « Deep South » de la Banque mondiale, en 2018, montre bien comment les différentes variables de santé, d'éducation, de disponibilité des services publics et d'enclavement sont particulièrement défavorables dans le Sud. Concernant la question de la faim, elle est prégnante dans le Sud de Madagascar où se combinent des taux de malnutrition chronique et aigues élevés. Compte-tenu de la fréquence des épisodes de famine, la partie la plus exposée de la zone est couverte par un système d'alerte précoce (SAP).

⁴ Comme le montre le niveau élevé du coefficient de Gini.

Figure 3. Les limites de la zone SAP (Système d'alerte précoce)



Source : PAM, (2018 :6)

1.2. Les éléments environnementaux et le changement climatique

Le Sud de Madagascar est marqué par des contraintes agroclimatiques fortes liées au climat qui, à l'exception du Sud-est humide, évolue selon les zones d'un climat aride à subaride, à la nature des sols et à la présence dans certaines zones de vents très secs qui, même lorsqu'il pleut, peuvent rapidement dessécher les cultures (PAM, 2018). Qui plus est, l'un des symptômes du changement climatique dans cette région se traduit par la croissante irrégularité des pluies. L'ensemble de ces éléments constitue une contrainte forte pour les systèmes agricoles locaux qui peinent à fournir une disponibilité alimentaire suffisante. Depuis les travaux d'Amartya Sen (1981), on sait toutefois que la disponibilité de l'offre alimentaire n'est que l'un des facteurs des famines. Les facteurs de demande, captés au travers du concept d'*entitlements* ou droits d'accès, expliquent la capacité des populations à s'approvisionner en aliments suffisamment nombreux et diversifiés. Lorsque ces droits d'accès sont faibles, ce qui est le cas dans une situation de pauvreté généralisée, l'accès à l'alimentation est limité et les famines surviennent. Par ailleurs, Sen souligne le lien entre la faim et les facteurs institutionnels tels que la démocratie.

Plus généralement, les famines régulières et la faiblesse des indicateurs de conditions de vie et de développement humain dans le sud de Madagascar peuvent être analysées comme un symptôme d'une dynamique de mal-développement plus globale, liée à la combinaison négative de facteurs se renforçant mutuellement. Si les difficultés de la région sont parfois ramenées à des dotations en ressources peu avantageuses liées à l'aridité du climat et à la qualité des sols, on ne peut toutefois négliger la richesse en ressources naturelles et les réelles opportunités économiques de certaines zones (ressources halieutiques et minières, zone sisalière, zone d'élevage). Ainsi, si ces facteurs

Cet état de fait est la conséquence de la marginalisation systématique du Sud par tous les régimes politiques qui se sont succédés depuis la colonisation jusqu'à la période contemporaine (Healy, 2017) et dont l'origine s'enracine dans facteurs socio-politiques liés au fonctionnement de l'Etat central malgache. La marginalisation du Sud entrave le potentiel de développement humain et économique et explique également la recrudescence de l'insécurité dans la zone. Certes, l'enclavement, la faible présence de l'Etat sous toutes ses formes, en particulier celle des forces de l'ordre, encouragent les mouvements des *Dahalo et des Malaso*⁵, groupes de banditisme organisé, lesquels entravent à leur tour les opportunités de développement de la région. On ne peut toutefois négliger que les interventions pourtant musclées du colonel Faneva n'ont que partiellement réussi à désamorcer les dynamiques des *Malaso*. On peut ainsi voir dans ces mouvements de Malaso, une réponse sociale locale aux dynamiques de mal-développement du Sud malgache.

La marginalisation du Sud par l'Etat central a limité les opportunités de développement du Sud et constitue une composante majeure de l'équilibre de mal-développement actuel du Sud malgache. Ainsi, l'évolution vers un équilibre soutenable, nécessite plusieurs facteurs à la fois en termes d'investissement structurants favorisant le désenclavement et l'accès à l'eau, d'investissement dans le développement humain (infrastructures et compétences humaines) mais requiert également un partenariat au moins tacite avec le gouvernement central.

L'ensemble de ces éléments concourt à expliquer la crise actuelle, structurelle et multiforme, à la fois sociale et environnementale (déboisements massifs, pression sur les ressources halieutiques et minières) que connaît le Grand Sud de Madagascar. Cet état des lieux explique une forte concentration dans le Sud de Madagascar de moyens relevant à la fois de l'urgence et du développement et l'on peut être amené à se demander si l'aide ne serait pas non seulement un des symptômes mais également un des facteurs de la crise du Sud malgache.

1.4. L'aide, une composante de la dynamique de mal-développement du Sud malgache ?

Le Sud de Madagascar est une zone d'intervention privilégiée des acteurs de l'aide et du développement, qui n'ont pour la plupart pas atteint les objectifs escomptés. On peut recenser à travers la littérature existante, plusieurs éléments explicatifs de ces échecs de développement :

- la difficulté à faire face simultanément aux différents facteurs du piège de sous-développement précédemment identifiés dans le cadre de projet à durée définie, n'excédant pas quelques années ;
- la difficulté à mener dans ce cadre des opérations cohérentes dans le temps lorsque les financements et les opérateurs se succèdent ou se juxtaposent ;
- les facteurs sociaux et culturels des sociétés du Sud rendraient le calibrage des projets difficile et leur appropriation par les populations délicate (UNICEF, 2011) ;
- les stratégies de captation d'aide, caractéristiques des Etats néo-patrimonialistes, développées à l'échelon national, sont aussi présentes au niveau local (Chartier, 2016) ;
- les structures locales du pouvoir peuvent contrecarrer les projets de développement s'ils sont susceptibles de remettre en cause leur position localement dominante (Fauroux, 2002).

⁵ Les Dahalo sont les voleurs de bœufs. Initialement lié à des traditions locales, les mouvements ont évolué vers des groupes de banditisme armé. Les Malaso sont des groupes de banditisme qui s'en prennent non seulement aux bœufs mais à toute autre forme de richesse.

Ainsi, le bilan des dernières décennies révèle les échecs nombreux de l'aide (on parle communément du Sud comme d'un « cimetière de projets »), mais il souligne également les risques générés par ces projets, tels que :

- le développement d'une culture de l'aide et la mise en dépendance à l'aide de certaines populations ;
- la concurrence entre les pratiques de l'urgence et celles du développement ;
- les difficultés de ciblage qui génèrent confusion et tensions et décrédibilisent les acteurs de l'aide en même temps qu'elles génèrent de la défiance de la part des habitants ;
- l'habitude des populations au contexte de projet et à l'absence de continuité qui génère de la méfiance non seulement par rapport aux projets mais par rapport aux institutions en général et notamment par rapport à l'Etat central malgache.

L'ensemble de ces facteurs laisse ainsi penser que l'aide et les projets de développement sont d'une façon ou d'une autre intégrés au fonctionnement des sociétés auxquelles ils s'adressent et, par les « effets inattendus » (Olivier de Sardan et Picolli, 2018) qu'ils génèrent sont une composante même de la crise de développement du Sud malgache. Cette crise est donc aussi une crise de confiance dans les institutions de l'aide. Cette analyse de la crise systémique du Grand Sud malgache ne doit toutefois pas masquer les diversités, les dynamiques sociales, et les inégalités, au sein de ce sous-ensemble régional.

Les nombreux cas d'échecs de l'aide ne peuvent occulter les projets aux retombées positives, qui s'appuient sur un diagnostic fin en amont, portant une attention soutenue aux aspects socio-culturels et sur un accompagnement des populations pour favoriser l'appropriation des projets (comme le montrent les expériences, entre autres, d'ACF, du GRET, de CARE ou de CRS). Par ailleurs, les projets favorisant la dimension individuelle semblent plus susceptibles de réussite. En revanche, les projets butent souvent sur la dimension collective (organisations paysannes, associations de gestion collective d'infrastructures). Le fait de s'appuyer sur les structures claniques et lignagères permet une meilleure réussite des projets ayant une dimension collective. Ainsi, il existe un enjeu central à mieux comprendre le fonctionnement des collectifs. Si un certain nombre de travaux anthropologiques ont contribué à expliquer le fonctionnement des sociétés du Sud, la présente étude apporte un regard complémentaire en s'attachant à comprendre le rôle des réseaux sociaux et des organisations collectives dans la sécurisation des conditions de vie des populations, et en analysant les résultats au prisme des travaux socio-anthropologiques existants.

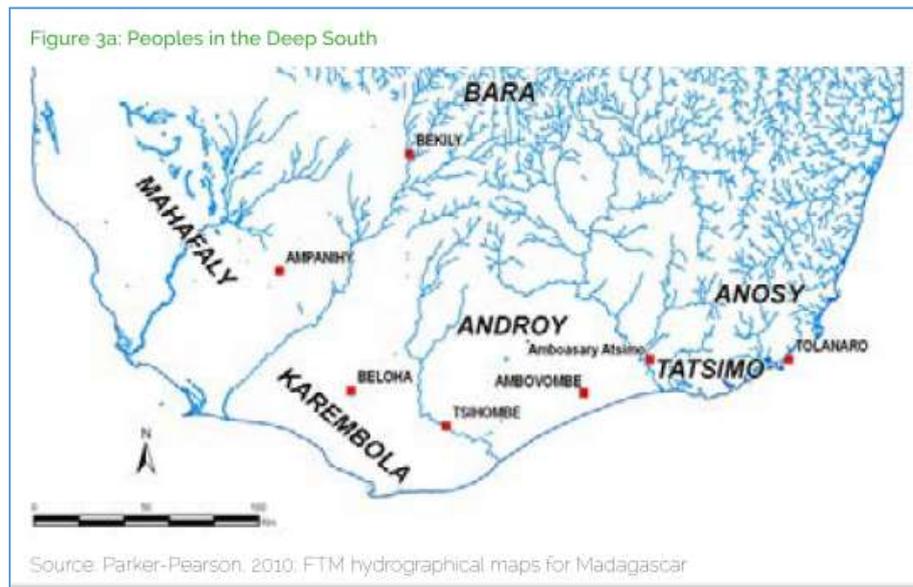
2. La diversité des problématiques du Sud malgache

Le Grand Sud de Madagascar est loin d'être homogène. Ainsi, la diversité linguistique et culturelle se combine à la diversité agro-climatique pour fonder de multiples systèmes de moyens d'existence (première section). En outre, les structures sociales et économiques contribuent à façonner les inégalités socio-économiques entre sous-groupes de la population (deuxième section).

2.1. Diversité des systèmes de moyens d'existence au sein du Grand Sud malgache

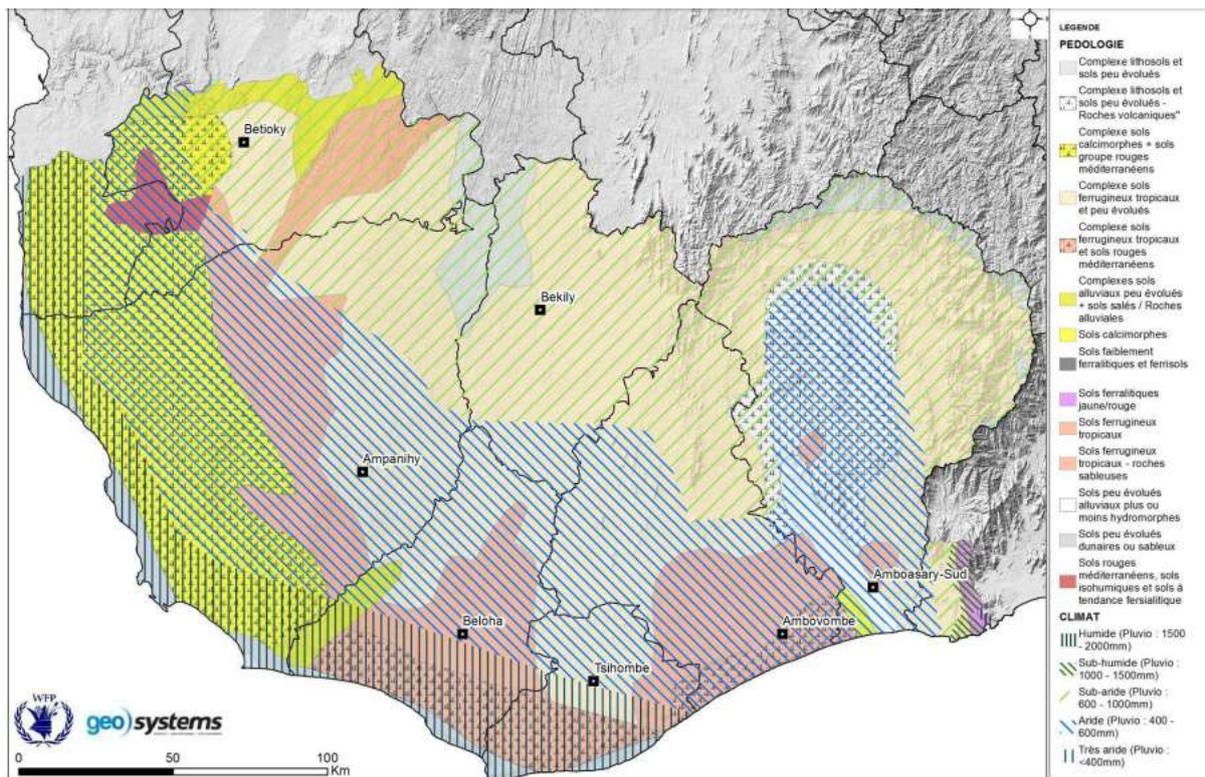
Les différentes aires socio-culturelles indiquées sur la figure 5 impliquent des variations dans les pratiques et les structures sociales qui, en interaction avec les contraintes agroécologiques variées (figure 6), structurent des moyens d'existence multiples (figures 7 et 8).

Figure 5. Les aires culturelles et linguistiques du Grand Sud



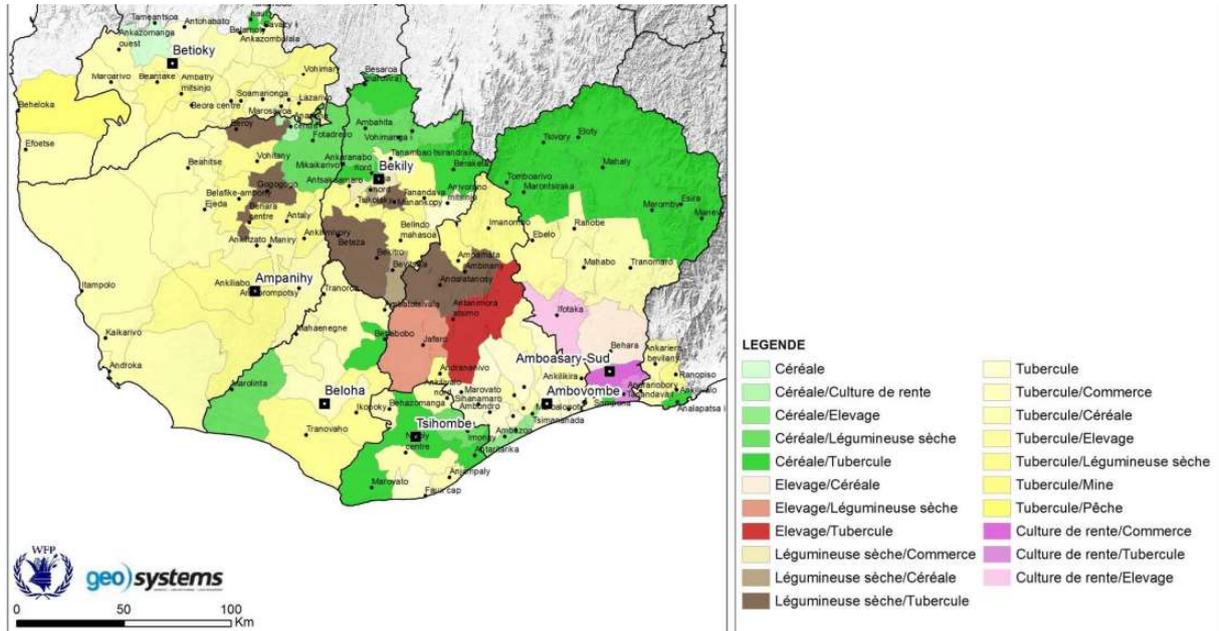
Source : World bank (2018)

Figure 6. Climat et pédologie de la zone SAP



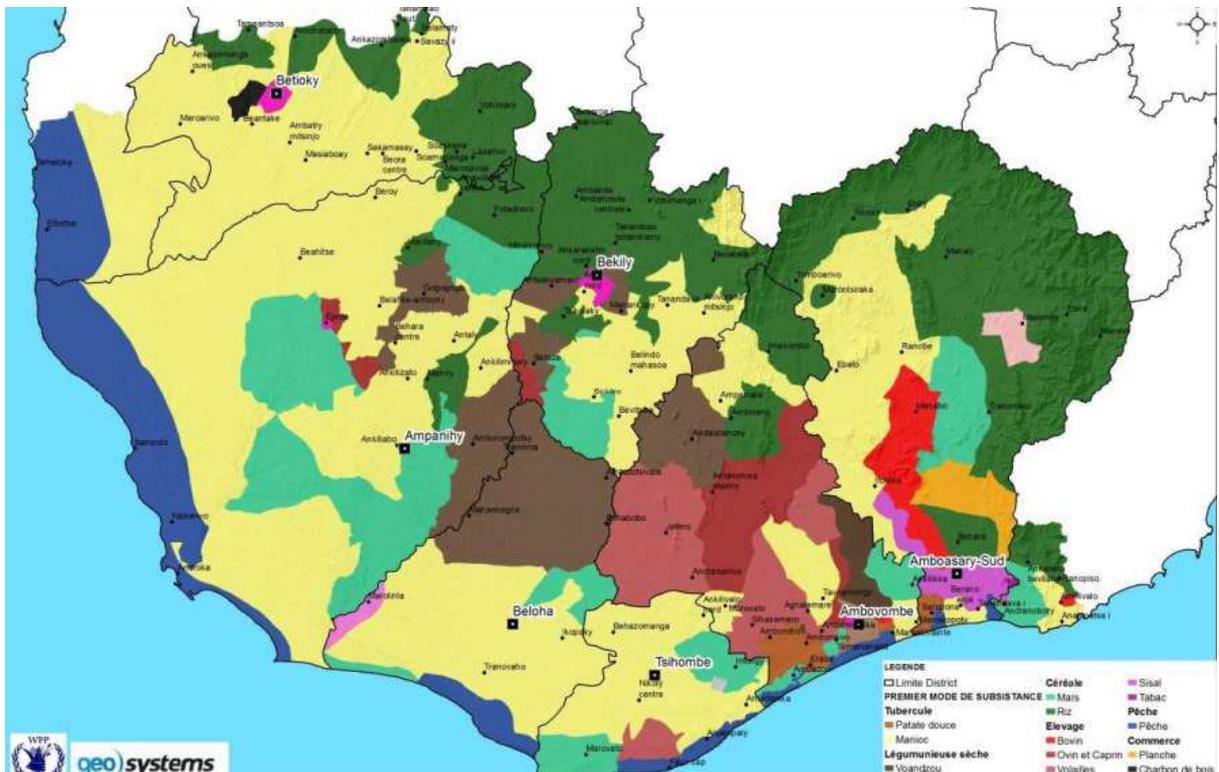
Source : PAM (2018, p.21)

Figure 7. Mode de subsistance des communes dans la zone SAP selon la classification des 5 activités principales en 2017



Source : PAM (2018 : p.14)

Figure 8. Mode de subsistance des districts dans la zone SAP selon la première activité principale (données 2013)



Source : PAM (2018, p. 18)

2.2. Le Grand Sud, une région d'inégalités

2.2.1. Des sociétés hiérarchisées : Structures micro-locales du pouvoir et inégalités

Plusieurs structures de pouvoir se superposent pour dessiner la complexité des structures de pouvoir du Sud malgache : pouvoir lignager et clanique, magique, pouvoir administratif adossé au système « *fanjakana* » (ou de l'Etat) et pouvoir économique. Les sociétés du Sud sont des sociétés agropastorales ; les modes d'accumulation (pouvoirs économique et symbolique) reposent sur les troupeaux de zébus (voir encadré 1). Ces zébus jouent un rôle essentiel dans la structuration sociale et les rapports de pouvoir entre les lignages et à l'intérieur des lignages. Cela passe par la relation aux ancêtres, articulée autour de cérémonies au cours desquelles les sacrifices de zébus continuent, malgré leur raréfaction et l'aménagement des formes cérémonielles, à jouer un rôle central. Ainsi, ces sacrifices permettent de réussir la communication avec les ancêtres, gage de prospérité future, et fondatrice des rapports (inégaux) entre vivants (Delcroix 1994, 1999).

Encadré 1. Le cycle des échanges ritualisés en pays Tandroy, à partir de Ottino (1998 : 415-447)

Les rituels : mariage et naissance

Le « zébu *sonia* » (zébu signature) : les preneurs de femmes remettent un zébu au père de la future épouse. La femme part alors dans le hameau de son mari.

La « vache *tandra* » : don du père de la fille à son gendre en conséquence de quoi le gendre aura le devoir de participer (rendre le don) lors de la circoncision de son fils et des funérailles de son beau-père. Au cours de la visite du couple dans le hameau paternel de l'épouse, celle-ci choisit la vache *tandra* que son mari (père de l'enfant à naître) gardera pour le compte de son fils dans son propre parc ou celui d'un frère aîné de son père. Si l'épouse est stérile ou si l'épouse n'a pas de fils, son mari gardera la propriété de la « vache *tandra* » mais marquera les bêtes qui en sont issues de la marque (*viloe*) de son beau-père. Si elle a un fils, ce sera le début de son troupeau et de ses obligations qu'il devra assumer à l'âge adulte.

La « vache *tora-salimba* » don du grand-père maternel à son petit-fils. Les produits de cette « vache » seront marqués du blason du père de la mère.

Les circoncisions collectives ou « *savatse* »

Elles sont organisées par chaque *karaza* ? (voir idée de chefferie rechercher mot tandroy) (chef de lignage « *mpitoka-hazomange* » chez les Sakalava) tous les 5 ou 6 ans auprès du poteau ancestral *hazomanga*, pour leurs descendants. Ce sont parfois 500 ou mille personnes et plus qui convergent des différents hameaux et se réunissent au village où est érigé le poteau ancestral. Ils s'organisent en espace de campement selon leur provenance résidentielle. Cette cérémonie peut durer plusieurs jours pendant lesquels les organisateurs doivent nourrir l'ensemble des invités. Un feu est entretenu en permanence dans la maison ancestrale du chef de lignage *mpitoka* appelé aussi *mpisoro*, celui qui invoque les ancêtres à l'occasion des rituels. La veille au crépuscule le devin en allumant le feu prévient les ancêtres qu'une fête se prépare que leurs descendants seront circoncis et qu'il aura de la viande à manger. A l'aube, les oncles maternels et les grands-pères maternels prenant sur leurs épaules leurs neveux utérins ou leurs petits-fils courent vers le poteau ancestral auprès duquel ils déposent des feuillages symbolisant la réunion des familles paternelles et maternelles. Ils pénètrent alors dans la maison ancestrale par la porte nord-ouest pour en sortir par la porte de prestige située au nord-est. L'enfant est déclaré homme. Sur l'aire cérémonielle les zébus sont sacrifiés. La cérémonie est close.

Moins importante l'opération matérielle de la circoncision peut être effectuée sur place ou au retour au village. Le frère ou le père de la mère offrent à leur neveu ou petit-fils une vache *babea* (qui signifie « porter sur le dos » qui est une allusion au rôle de l'oncle maternel ou du grand-père maternel lors de la circoncision) marquée du découpage de leur blason respectif. Ce découpage sera transmis à chaque mise à bas.

Les funérailles prestations et contre-prestations

Les funérailles marquent le passage du monde visible des vivants à celui invisible des morts et des ancêtres. Elles mobilisent le maximum de participants. La mort d'un homme ou d'une femme Antandroy constitue ses parents paternels masculins en *tompon-dolo* : « responsables ou représentants du mort ». Ils ont la charge d'organiser les funérailles et de recevoir les membres de parenté. A l'occasion du rituel les invités (alliés et proches parents non co-résidents) se déplacent depuis les hameaux environnants.

Dans le cas de funérailles de l'ancien les fils agissent en qualité de représentants de leur père pour les responsabilités qu'il leur a déléguées ; en leur capacité personnelle pour les obligations les concernant à l'égard de leurs propres parents maternels et utérins et alliés.

Les funérailles sont l'occasion de prestation et de contre-prestations rituelles entre les fils de la famille et leurs propres alliés ou parents utérins. Obligations et prestations sont en relation avec les zébus et les vaches offerts à l'occasion des mariages et des naissances. On peut considérer les obligations comme paiement d'une dette rituelle antérieure ce qui permet de garantir la poursuite du cycle de solidarité. Toute nouvelle prestation qui éteint une dette antérieure en crée une nouvelle. A paiement également différée et renforce ainsi les liens entre parents et alliés qui tour à tour, les reçoivent et les rendent

Lors des funérailles les chèvres « nourriture » *famaha* sont offertes par les *tompon-dolo* aux participants. L'ensemble de l'assemblée peut parfois atteindre un millier de personnes et la distribution des parts de nourriture consistants en viande de zébu (plus rare) et/ou de chèvre souvent accompagnée de riz qui, non (ou très peu) produit dans la région de l'Androy) doit être acheté, représente une dépense considérable. Il faut aussi payer (en chèvre) le fossoyeur, maçon, musiciens, danseurs professionnels dont on loue les services à l'occasion des funérailles. Chaque groupement de parenté et d'allié reçoit une chèvre. Les chèvres sont données vivantes aux doyens des groupes de participants qui ont le choix de les tuer ou de les ramener chez eux. Il existe un cahier où sont notés les dons reçus et offerts par qui et à qui, à l'occasion des grands rituels (*savatse* circoncision et funérailles). Il est d'usage de rendre légèrement au-dessus ou en dessous.

Les troupeaux

Dans cette région les terres sont beaucoup moins importantes que les troupeaux, ce qui explique que les patrimoines soient constitués par le cheptel que les hommes acquièrent tout au long de leur vie, en fait avant même leur naissance avec les vaches *tandra* et *tora-salimba* confiées à leur père par leur grand-père maternel. Le deuxième apport survient lors de la circoncision avec des vaches données par leur oncle maternel frère germain de leur mère ou, à défaut, par leur grand-père maternel. L'ancien (voir le mot chez les tandroy, le chef d'où chefferie, le *mpitoka-hazomanga* chez les Sakalava) se sépare d'une partie de son troupeau à chacun des mariages d'un de ses fils. Dotés de zébus, ces derniers peuvent désormais en donner et en recevoir et, par cette participation aux rituels du cycle de la vie, accéder à leur majorité sociale. Le père garde néanmoins la coordination au niveau du hameau. Lors des rituels l'ancien accepte ou refuse les bêtes qui lui sont présentées au titre obligatoire de « *oletse* » et prévoit les zébus, chèvres et moutons destinés à être consommés comme « *famaha* » ou sacrifiés. Lors des échanges cérémoniels les dons et contributions sont déterminés et établis selon un code d'obligation et de réciprocité (dons imposés par le doyen et dons libres).

Le concept de miavake

Le terme *miavake* qui signifie « distinguer », « faire une distinction ». Dès lors qu'ils sont « distingués » (par les bêtes provenant du troupeau paternel) les fils (frères et demi-frères paternel) deviennent « différenciés » ils cessent d'être une seule personne. La même logique de distinction vaut pour les bêtes transférées, qui sorties du parc paternel sont placées dans les nouveaux parcs construits pour les accueillir. Chacun devient responsable de l'entretien de son troupeau, de leurs lieux de pâturage, de transhumance. Une seule restriction s'ils peuvent disposer comme ils l'entendent des chèvres et des moutons, ils ne peuvent pas disposer des zébus. Quelle que soit l'urgence qui pourrait motiver la vente d'un ou plusieurs zébus, ils doivent obtenir l'accord préalable du père. Le *miavake* marque une étape capitale aussi bien dans la vie de celui qui le décide que dans celle des attributaires. La distribution de son vivant du troupeau de l'ancien en plusieurs troupeaux lorsqu'il a des fils qui sont mariés

permettait la diminution des risques lors de razzias de zébus dont ils étaient indifféremment les auteurs ou les victimes. Des hommes jeunes peuvent assurer une meilleure protection des troupeaux.

« Pour conclure, je voudrais répéter qu'en Androy et, plus généralement dans l'extrême-sud et le sud-ouest, voire dans les sociétés pastorales ou à dominance pastorales, le cycle des échanges rituels constitue toute la vie sociale et, dans le même temps, par l'enchaînement des prestations et contre-prestations, structure ou si l'on préfère, constitue, la temporalité. » (Ottino, 1998 : 447)

L'organisation sociale traditionnelle est loin d'être neutre, et les rapports de pouvoir structurent les relations sociales entre les clans, les lignages, les familles et les individus. Selon le rapport de l'UNICEF (2011 :13), « les sociétés du Sud sont organisées selon un axe Haut-Bas impliquant une préséance des parents sur les enfants, des aînés sur les cadets. L'aînesse signifie une autorité spirituelle et morale liée à l'âge qui veut dire sagesse et expérience. Les aînés sont plus proches des ancêtres, en particulier par les rêves qu'ils font et par leur expérience de la vie et de l'existence ». Ce même axe organise les rapports de pouvoir entre les clans : les clans descendant du fils aîné de l'ancêtre éponymes ont pouvoir sur les clans cadets, et les clans fondateurs d'un village ont plus de pouvoirs que les migrants. Le *Mpita hazomanga*, gardien du poteau de circoncision, intermédiaire entre les ancêtres et les vivants, est la plus haute autorité du village ; les autres notables sont les descendants de clans aînés également, souvent âgés, mais ils peuvent aussi s'imposer en raison de leurs qualités oratoires ou de leur force morale. Les rapports d'autorité impliquent obéissance mais également devoir de protection envers les plus faibles.

Le système « fanjakana » évolue en juxtaposition avec le système traditionnel. Malgré la méfiance envers l'Etat, les formes du pouvoir peuvent se superposer mais cela n'est pas systématique. Il existe autant de systèmes de pouvoir que de localités, d'autant plus qu'il faut également compter avec les formes cachées du pouvoir que représentent ceux que l'on appelle les *mpananrivo*⁶ (littéralement traduit par richards) dans l'Ouest Sakalava. Cela amène Fauroux (2002) à parler des « formes micro-locales du pouvoir » (Fauroux, 2002), produisant le pouvoir réel qui prévaut au niveau local, résultat de négociations et de transactions multiples entre les différentes formes de pouvoir local (Fauroux, 1997).

Les rapports de production peuvent également structurer certaines formes d'inégalités comme cela est clairement mis en évidence dans les domaines de production de sisal de la région Anosy. Les inégalités foncières élevées, héritées de l'époque coloniale, façonnent les inégalités socio-économiques entre les grands propriétaires fonciers (qui exploitent le sisal), les petits propriétaires fonciers et, tout au bas de l'échelle sociale, ceux qui n'ont pas accès à la terre et travaillent comme ouvriers agricoles sur les grandes exploitations.

2.2.2. Les Inégalités de genre

Dans les sociétés rurales du sud de Madagascar, comme dans d'autres régions du monde, l'organisation économique et sociale repose sur une forte différenciation des droits, des activités et des responsabilités entre femmes et hommes, qui s'articulent avec d'autres dimensions de la stratification de la société, comme l'ethnie, les lignages plus ou moins puissants, les groupes statutaires qui sont inégaux entre eux, et le niveau socio-économique qui se manifeste notamment par la taille des troupeaux. Pour ces raisons, il n'y a pas une catégorie homogène de femmes, mais des groupes

⁶ Les *Mpanarivo* sont de riches éleveurs « très discrets voire clandestins (les sources de leur richesse ne sont pas toujours avouables et il convient de ne pas heurter de front l'autorité lignagère) mais leur richesse en bœufs leur permet d'entretenir et d'élargir des réseaux de clientèles (Fauroux, 1997 : 223).

dont les intérêts parfois s'opposent et où les rapports de domination existent tout autant (Veerschuur *et al.*, 2014). D'autres éléments peuvent aussi être soulignés.

Toute d'abord, la division du travail selon le genre⁷, universelle, varie d'une société à l'autre et au cours du temps. Les femmes sont souvent assignées à des travaux moins valorisés socialement et économiquement (comme le travail domestique non rémunéré) (Beneria et Sen, 1981).

Ensuite, l'organisation du travail ne repose que très partiellement sur les capacités physiques des hommes et des femmes. Elle découle d'interactions complexes entre diversité des modèles familiaux, des transformations technico-économiques et des rapports de pouvoir au sein de la société. Une activité dite « féminine » intéressera par exemple les hommes à la faveur d'un changement technique ou d'une meilleure valorisation sur le marché.

La mesure des activités des femmes en milieu rural est en outre difficile en raison de leur relative invisibilité dans les statistiques et les enquêtes. Celles-ci sont souvent limitées au chef de ménage ou d'exploitation et incluent peu les activités économiques marchandes ou non marchandes des femmes. Dans le sud de Madagascar, à part quelques études réalisées dans le cadre de projets de développement (comme ASARA, ou le GRET), l'information est lacunaire. Les enquêtes budget-temps montrent que le temps de travail des femmes est souvent supérieur à celui des hommes, surtout en période de travaux agricoles, lorsqu'elles assurent les travaux des champs (comme les hommes), toute en poursuivant aussi les tâches liées à la sphère domestique, tâches destinées à la reproduction sociale. Les systèmes de suivi ou les observatoires permettent de distinguer dans le temps les facteurs de vulnérabilité, et notamment celle des femmes chefs de ménage (Bidou et Droy, 2009).

Le contexte d'aridité, qui caractérise la plupart des zones étudiées ici, renvoie aux problématiques communes aux zones rurales arides des pays les moins avancées : difficulté à trouver du bois de feu, accès à l'eau marqué par la pénibilité (longues marches), parfois coût (achat par seau dans des citernes), problèmes sanitaires. Ces charges d'approvisionnement, longues et pénibles, reposent le plus souvent sur les femmes.

Enfin, les femmes ont des droits d'accès aux ressources matérielles (foncières, financières) et immatérielles (considération, représentation dans les instances de décision, niveau de formation) minorés par rapport aux hommes. Dans l'Androy, les femmes sont, plus qu'ailleurs dans le pays, écartées des processus de décision locaux. Malgré des nuances entre les différents groupes socio-culturels des zones étudiées, elles sont des mineures sociales dans les différents groupes ethniques du Sud. L'accès aux moyens de production, comme le foncier ou l'élevage, est marqué par le genre : les différences entre hommes et femmes s'expliquent, en partie, par les modes inégalitaires de transmission des droits sur ces ressources (Hillenkamp, 2011).

L'organisation familiale de la production et de la consommation est complexe. En particulier, les sociétés du sud de Madagascar sont marquées par une relative prégnance de la polygamie, sans qu'il y ait toujours de cohabitation entre les épouses. Une analyse fine de la répartition des charges est nécessaire : quelle contribution des hommes à l'alimentation, aux soins et à l'entretien des enfants ? Quels réseaux les femmes peuvent-elles mobiliser en cas de problème de santé ou durant la soudure ?

⁷ Le genre est un concept utilisé en sciences sociales, qui désigne les rapports socialement construits entre femmes et hommes, au-delà de leurs différences biologiques. Utiliser la notion de « genre » plutôt que celle de « sexe » souligne comment les sociétés se sont appuyées sur les différences biologiques, notamment celles liées à la reproduction, pour construire des rôles sociaux distincts entre femmes et hommes, souvent marqués par des inégalités. Les valeurs liées au masculin sont systématiquement plus valorisées que celles liées au féminin, même si ces valeurs peuvent varier d'une société à l'autre. La sphère domestique consacrée à la reproduction sociale - cuisine et activités de *care* (soins aux enfants et aux personnes âgées) - est souvent dévolue aux femmes.

La forte émigration masculine, de courte ou moyenne durée (de quelques mois à plusieurs années), laisse des femmes gérer seules leur unité domestique, les rendant particulièrement vulnérables aux chocs, notamment par rapport aux enfants, dans un contexte de forte insécurité alimentaire.

Deuxième partie

Trajectoires de résilience et réseaux sociaux : Éléments analytiques et méthodologiques

La première partie montre bien l'importance d'une bonne compréhension des dynamiques sociales à l'œuvre dans le Grand Sud, avant d'y formuler et d'y mettre en œuvre de nouveaux projets d'appui. Le cadre d'analyse de l'étude se fonde sur cette nécessité. La première section en présente les grandes lignes. Tandis que dans une seconde section, nous présentons les grandes lignes de notre système de production de données. Pour ne pas alourdir la lecture, de nombreux éléments de méthodologie sont renvoyés en annexe.

L'essentiel de la partie 2

- ✓ Le cadre d'analyse retenu articule de manière novatrice quatre champs majeurs des sciences sociales contemporaines du développement : l'analyse de la résilience, celle des réseaux sociaux, celle des organisations locales et celle du genre. Cette articulation doit nous permettre d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : **(i) dans quelle mesure (et avec quelles différences d'un site à l'autre), les réseaux sociaux et les organisations locales contribuent-ils à la sécurisation des conditions de vie ? (ii) Quelles caractéristiques des réseaux sociaux et des organisations locales contribuent à cette sécurisation ?**
- ✓ Le cadre d'analyse et méthodologique construit pose les bases nécessaires pour :
 - observer et comprendre la « mécanique » concrète de l'accès aux ressources permettant, dans le Grand Sud de Madagascar, de construire des trajectoires de sécurisation partielle voire de résilience ;
 - établir a posteriori, sur la base de l'étude des liens entre organisations locales, forme du réseau et trajectoires de sécurisation, si tel type d'organisation locales (viable ou non) ou telle structure de réseau (cohésif ou ouvert) favorisent plus ou moins la sécurisation ;
 - interroger la spécificité de nos résultats pour le groupe particulier des femmes chefs de ménage

1. Le cadre d'analyse : systèmes sociaux locaux et sécurisation des conditions de vie

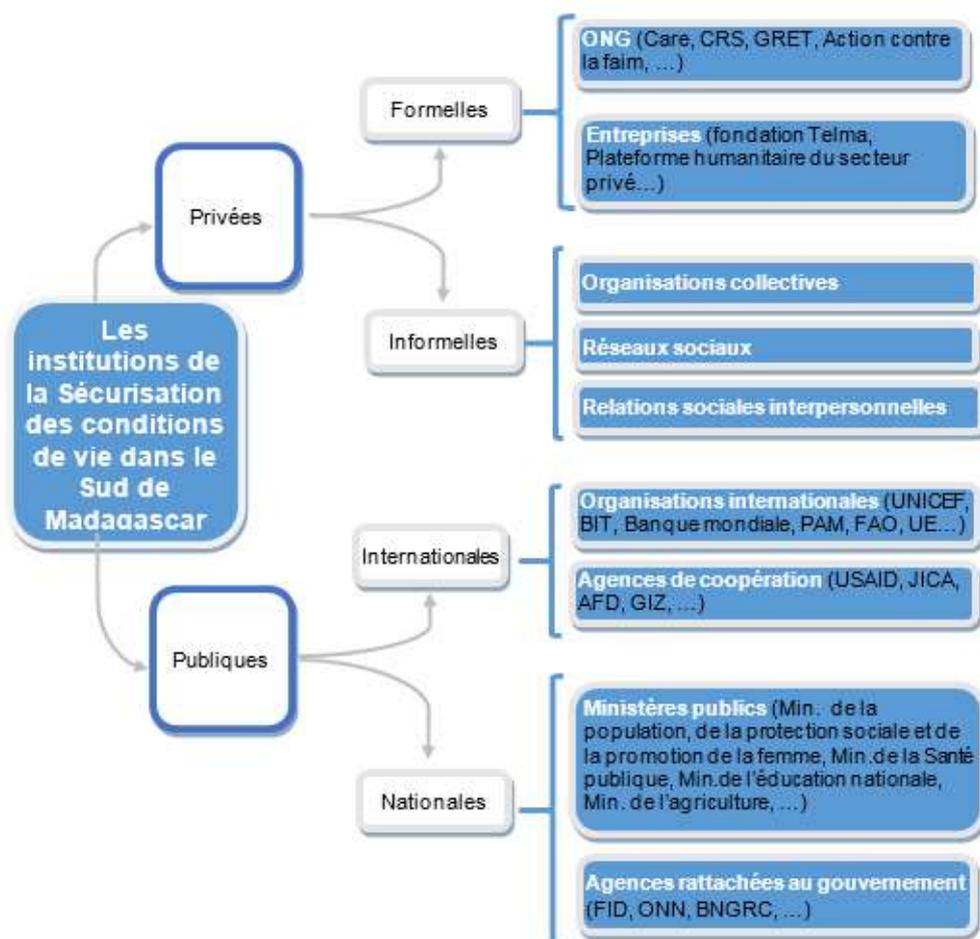
Nous présentons d'abord le contexte institutionnel de la protection sociale malgache, afin de mettre en évidence la place qu'y occupent les formes locales de sécurisation des conditions de vie. Puis nous nous penchons sur cette question de la sécurisation, en proposant une approche de la résilience. Nous proposons ensuite notre approche du réseau dit « bimodal » car combinant les relations personnelles et organisationnelles.

1.1. Les formes collectives de sécurisation des conditions de vie dans le paysage institutionnel malgache

1.1.1 Typologie des institutions de la sécurisation des conditions de vie dans le Grand Sud de Madagascar

La figure 9 établit une typologie des institutions de la sécurisation des conditions de vie dans le Sud et nous retenons à cette fin la définition de North (1990), selon lequel les institutions sont « des contraintes humainement conçues qui structurent les interactions politiques, économiques et sociales ».

Figure 9. Les acteurs de la sécurisation des conditions de vie à Madagascar



Source : Auteurs, à partir de Gondard-Delcroix et al. (2019)

Une telle définition a l'avantage d'englober non seulement les institutions formelles mais aussi les institutions informelles, c'est-à-dire ne faisant pas l'objet d'un enregistrement légal et qui contribuent fortement à la sécurisation des conditions de vie dans les pays en développement tels que Madagascar. Nous distinguons d'abord les institutions selon leur statut, public ou privé. Puis, parmi les acteurs publics, nous tenons compte de l'échelle d'intervention, nationale ou internationale, et, parmi les institutions privées, nous distinguons celles qui sont formelles de celles qui sont informelles, c'est-à-dire ne bénéficiant pas d'un statut légal⁸.

Les pratiques de sécurisation des conditions de vie mises en œuvre par les ménages renvoient à la protection sociale informelle, définie comme toute forme de transfert monétaire ou en nature visant à sécuriser les conditions de vie d'une personne ou de son ménage et émanant d'une personne ou d'une institution informelle, c'est-à-dire une unité institutionnelle non légalement enregistrée. Les récents travaux sur la question réalisés à Madagascar, dans les bas quartiers d'Antananarivo, (Desplats et Razafindrakoto, 2018 ; Gondard-Delcroix et al. 2019) identifient trois types de mécanismes de protection sociale basés sur des institutions informelles : (i) des mécanismes basés sur des relations interpersonnelles, qui s'enracinent dans un collectif social qui en définit les règles (la famille proche ou éloignée, le patron, le collectif de travail, le lignage⁹...) ; (ii) des mécanismes collectifs qui s'appuient sur des organisations informelles (tontines, caisses de solidarité) ou (iii) sur des réseaux sociaux (par exemple le système des enveloppes, voir encadré 2).

Encadré 2. Le système des enveloppes

Il s'agit d'enveloppes d'argent collectées au sein d'un collectif social pour apporter son soutien lors des événements de la vie, heureux ou malheureux. A Antananarivo, la plus courante s'appelle « Faodranomaso », littéralement « celle qui efface les larmes », apportée à l'occasion des funérailles, lors de la visite rituelle à la famille en deuil, ou « Famagiana ». Il existe aussi l'enveloppe en cas de maladie, appelée à Antananarivo « Solo ranoboakazo » (litt. « celle qui remplace le jus de fruit ») ou encore l'enveloppe donnée lors de l'accouchement, « ropatsa » (litt. « bouillon de petites crevettes », met privilégié des jeunes mères, puisque censé favoriser la montée de lait).

Ces pratiques collectives informelles sont au centre de la présente étude qui prendra également en compte les interactions entre ces institutions et les autres institutions de sécurisation des conditions de vie.

1.1.2. Réseaux sociaux et organisations collectives : une position charnière

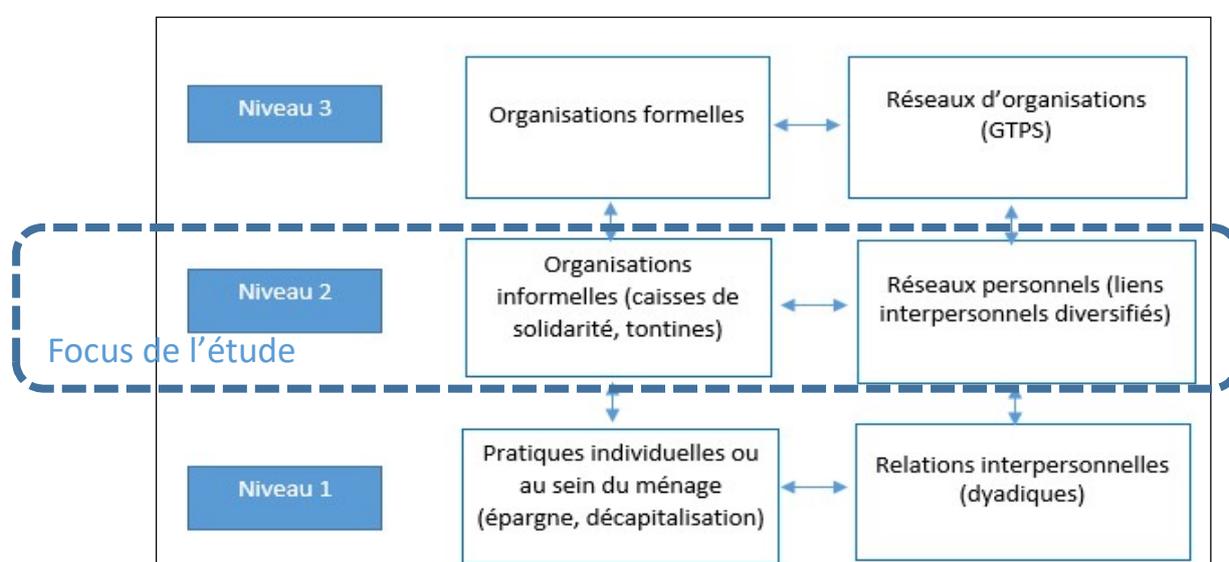
L'ensemble des institutions de sécurisation des conditions de vie agissent à différents niveaux, tel que présenté dans le figure 10. Cette figure permet d'identifier les différents mécanismes de sécurisation des conditions de vie. On peut ainsi recenser :

⁸ Cette typologie recoupe en partie celle de Wood et Gough (2006) qui retiennent 4 acteurs principaux de la protection sociale : l'Etat (ici compris comme institutions publiques nationales ou internationales), le marché (les entreprises et leurs fondations), la communauté (les « *member-based associations* » telles que les ONG, les mutuelles ou les groupes religieux) et les ménages.

⁹ Un lignage est constitué par l'ensemble des descendants d'un ancêtre connu. Un clan se compose de l'ensemble des descendants d'un ancêtre éponyme et est donc composé de plusieurs lignages. Le ménage renvoie à un groupe de commensalité, autrement dit l'ensemble des personnes qui réside sous un même toit. Dans le cas malgache, les ménages se rapprochent du ménage nucléaire mais on peut noter des variantes notables avec parfois la présence d'un ou plusieurs grands-parents et d'enfants confiés. Dans le grand sud de Madagascar, la polygamie est relativement fréquente mais les différentes épouses ne résident pas sous le même toit et habituellement pas dans la même localité.

- les pratiques individuelles telles que la désépargne ou la décapitalisation ;
- les pratiques relationnelles (prêts ou don d'argent, prêts ou dons en nature, avec ou sans intérêts) ;
- les pratiques collectives menées au sein d'organisations locales (tontines, systèmes d'entraide de travail, caisses de solidarité) ;
- les pratiques collectives « diffuses » (enveloppes) ;
- des pratiques liées à la mobilisation de dispositifs développés dans le cadre de projets/programmes d'urgence ou de développement ou à la participation à des organisations locales impulsées par des organismes d'aide (recevoir des dons en nature en cas de famine avérée, participer à une mutuelle de santé, devenir membre d'une tontine améliorée développée par une ONG, etc.).

Figure 10. L'articulation des pratiques de sécurisation des conditions de vie : une approche multi-scalaire



Toutefois, une personne donnée n'a pas forcément accès à toutes ces pratiques. Cela dépend : des actifs qu'elle est en mesure d'accumuler et donc de son niveau de richesse, des rapports de confiance qui régulent l'accès aux relations verticales ; des structures et normes sociales qui régulent les pratiques de sécurisation ; de la disponibilité locale d'offres émanant d'acteurs institutionnels formels (en dépit d'une faible présence de l'Etat au niveau local).

On observe ainsi des **systèmes micro-locaux de sécurisation des conditions de vie** (Gondard-Delcroix et al. 2019), dont la forme peut varier d'une localité à l'autre, parfois à faible distance, au gré des acteurs en présence (nationaux, internationaux, locaux), des dispositifs mis en place par les programmes d'aide (transferts conditionnels, tontines améliorées, etc.) et des structures du pouvoir (formes locales du pouvoir, rapports de domination entre clans et lignages, rapports personnels de type clientéliste, formes d'entraide et de solidarité).

La figure 10 classe les différentes pratiques de sécurisation des conditions de vie en trois niveaux. Le niveau 1 identifie les pratiques individuelles et dyadiques. Le niveau 2 rassemble les pratiques collectives mises en œuvre dans le cadre de structures organisées endogènes (c'est-à-dire non impulsées par un acteur extérieur) même si elles sont informelles. Le niveau 3 identifie les pratiques portées par les institutions formelles (ONG, administrations, et les institutions internationales ou

agences d'exécution). Le focus central de l'étude porte sur le niveau 2, intermédiaire, en soulignant le fait que les réseaux sociaux et les organisations collectives jouent un rôle charnière : (i) que ce soit dans un mouvement *top-down*, dans la mesure où un certain nombre de structures collectives sont créées par les programmes de développement comme moyen de gouvernance locale, de répartition des ressources et d'appropriation de ces projets ; (ii) ou dans un mouvement *bottom-up* lié aux dynamiques sociales locales et à leur capacité à se réapproprier et à recycler les modèles institutionnels apportés par les « développeurs ». Olivier de Sardan (2014) souligne ainsi la capacité de « recyclage » dans les systèmes locaux des pratiques et normes apportées par l'aide, localement considérées comme illégitimes parce que non intelligibles.

Ainsi, si les acteurs du développement mobilisent fréquemment les systèmes sociaux comme relais ou support de leurs programmes, ces systèmes répondent à des logiques propres qu'il est impératif d'étudier et de comprendre, car ils ont une influence majeure sur les dynamiques de conditions de vie de ménages cibles des projets.

1.2. L'analyse des conditions de vie et des moyens d'existence

Pour rendre compte de ces dynamiques, nous mobilisons la notion, désormais courante dans le champ de l'aide, de résilience. A condition d'en cerner correctement les contours, cette notion fournit un cadre d'analyse pertinent des trajectoires des ménages.

1.2.1. L'entrée de la résilience

Les programmes de lutte contre les vulnérabilités et de promotion de la résilience des populations se sont succédés dans la Grand Sud. Bien avant les années 2010 (Carimentrand, 2010), mais plus encore durant cette décennie 2010. Citons en particulier :

- les plans de résilience de la FAO (FAO, 2016), incluant en particulier l'approche des caisses de résilience ;
- l'approche des communes de convergence, désormais appelées communes de résilience, du PAM, développée dans 4 communes du Grand Sud en 2018 ;
- le Plan de Relèvement et de Résilience du Grand Sud initié en 2016, mis en œuvre dans 7 districts de la région par l'Etat malgache, le PNUD et la BAD ;
- auquel succède désormais la Stratégie de développement intégré du Grand Sud de Madagascar (2019), portée conjointement par le ministère de l'Economie et du Plan et le PNUD.

Toutes ces approches pro résilience se veulent « intégrées », c'est-à-dire, qu'elles tentent d'articuler davantage les temporalités de l'urgence et du développement (nexus), qu'elles proposent une action multisectorielle, qu'elle coordonne davantage les différents acteurs sur un même territoire et enfin qu'elles articulent des actions à différentes échelles (Ménages, communautés, etc.). La succession de ces approches montre toutefois qu'elles ne parviennent pas lutter de manière structurelle et durable contre les vulnérabilités des populations de la région. Parmi les raisons de cet échec, nous faisons l'hypothèse qu'elles s'appuient sur une approche trop limitée de la résilience. Les études proposent généralement des états à un temps *t*, rendant peu compte des dynamiques et des trajectoires (FAO, 2016). La dimension socio-culturelle est généralement éludée, s'effaçant derrière des analyses se voulant techniques et objectives. La complexité de sociétés du Grand Sud et de leurs transformations n'est donc que peu abordée. Mais peut-on susciter la résilience sans tenter de saisir, au moins partiellement cette complexité ?

Il circule ainsi de nombreuses définitions de la résilience dans le monde de l'aide, qui insistent en général sur la capacité de rebondir suite à un choc, mais aussi de s'y préparer voire de l'éviter, et de s'adapter durablement aux stress (Lallau, 2017). En 2014, le Groupe de travail technique sur la mesure de la résilience, regroupant plusieurs agences onusiennes et bailleurs multilatéraux, donne la définition suivante : « la résilience est la capacité qui garantit que des facteurs de stress et des chocs adverses n'aient pas de conséquences négatives durables sur le développement » (FSIN, 2014). Mais beaucoup de questions se posent : comment l'évaluer ? A quelle(s) échelle(s) ? Sur quelle(s) temporalité(s) ?

Un premier élément de réponse tient en l'adoption d'une perspective systémique (Mathevet & Bousquet, 2014 ; Walker et al. 2004). Cela conduit à travailler à plusieurs échelles imbriquées, à ne pas nous limiter à l'échelle usuelle du ménage (Obrist et al., 2010). L'échelle locale qui à la fois fait sens localement et permet de réaliser l'étude dans de bonnes conditions est celle du hameau. Il s'agit d'étudier, à cette échelle du hameau : la structuration sociale, les spécificités ethniques/culturelles ; les opportunités et des contraintes économiques (activités, niveau d'enclavement et d'accès aux services) ; les acteurs extérieurs sur place (ceux passés et ceux en présence) et les projets d'appui (le cas échéant) ; les chocs survenus et les risques encourus (i.e. l'adversité) et des apprentissages qui peuvent en découler. En outre, une approche historique permet d'appréhender les évolutions, les dynamiques et les transformations qui ont façonné les interactions sociales et les pratiques, qui conditionnent largement le succès ou l'échec des interventions extérieures. Et enfin, l'analyse des moyens de sécurisation et de l'accès à ces moyens passe par une question essentielle : qu'est-ce qui, localement, permet aux ménages de faire face à l'adversité, de « s'en sortir » et même d'améliorer structurellement leur situation ? Nous parlons alors d'enjeux locaux. Bien comprendre ces enjeux, moyens de la sécurisation des conditions de vie, permet d'ajuster et de différencier l'action d'appui, en faisant émerger des typologies de ménages en termes de sécurisation.

1.2.2. L'analyse des dynamiques de sécurisation à l'échelle du ménage

Suivant donc Lallau et Archambaud (2018), l'étude de la sécurisation des conditions de vie nécessite de croiser deux échelles d'observation articulées entre elles : celle du hameau et celle du ménage. A l'échelle des ménages, il s'agit d'étudier d'une part les pratiques mises en œuvre face à l'adversité, d'autre part les trajectoires suivies par ces ménages.

La gestion de l'adversité par les ménages

L'idée que les populations ne sont pas passives face à l'adversité et qu'elles développent des pratiques diverses pour se protéger des risques et se relever après un choc a souvent été soulignée dans la littérature (Fafchamps, 2001). Dans le grand Sud de Madagascar, nous observons que cette gestion de l'adversité peut prendre différentes formes : diversifier les races bovines de son cheptel pour limiter la sensibilité aux maladies ; privilégier des variétés de plantes qui permettent d'être flexibles en terme de calendrier agricole (par rapport à un retard de pluie par exemple) ; constituer de l'épargne de précaution (épargne sur pied, épargne monétaire) ; diversifier les sources de revenus ; répartir les activités au sein du ménage de façon à permettre les migrations saisonnières d'un ou plusieurs membres ; etc. La mise en œuvre de ces modalités de gestion de l'adversité dépend étroitement des capacités des populations concernées. Par exemple, un ménage disposant d'un petit capital financier pourra investir pour diversifier ses activités, tandis qu'un ménage ne pouvant compter que sur sa force de travail développera en priorité des relations favorables avec ses voisins ou les notables de son hameau ou fokontany pour obtenir de l'aide en cas de besoin.

Les pratiques de gestion de l'adversité peuvent se fonder sur différentes échelles. Premièrement, elles

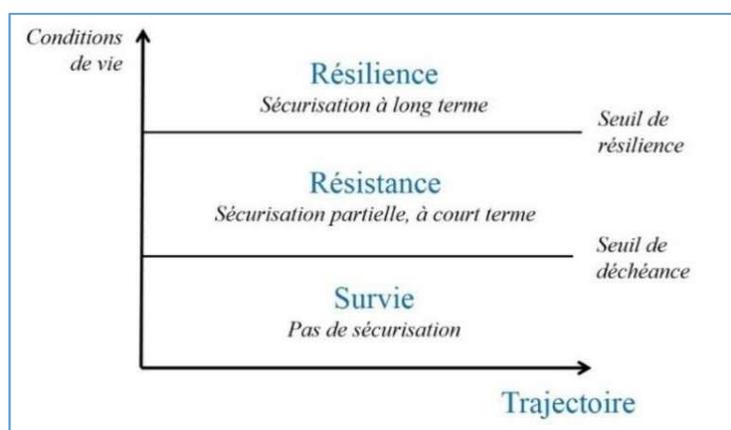
peuvent reposer sur des capacités individuelles, le ménage puisant dans ses ressources propres. C'est par exemple le cas lorsqu'une épargne est constituée, ou quand la force de travail d'un membre du ménage est engagée dans une nouvelle activité. Ensuite, la gestion de l'adversité peut se fonder sur les interactions avec d'autres ménages. Cela peut se faire d'une part au travers de relations dyadiques, et d'autre part au travers d'interactions plus formalisées, par un jeu de dettes réciproques, matérielles ou morales. Dans le premier cas, il s'agit d'un recours à une personne en particulier, permise par l'élaboration et l'entretien d'une relation spécifique avec celle-ci. L'ensemble de ces relations constitue le réseau social mobilisable en temps de crise (Berrou et Gondard-Delcroix, 2011, 2012). Cette forme d'assurance est par exemple observée lorsqu'une personne cherche la protection d'une autre détenant le pouvoir localement. Dans le second cas, le recours est rendu possible via une dynamique collective. Cette pratique suppose la coordination entre plusieurs personnes.

Il nous faut également entrer à l'intérieur de la « boîte noire » que constitue le ménage, et appréhender les spécificités des chefs de ménage et celles des épouses en termes de moyens de sécurisation de leurs moyens d'existence et des interactions sociales qu'ils/elles développent. En effet, le rôle des femmes dans la fructification des ressources productives (bétail, terres) confiées par le mari, et la pratique de la polygamie dans certains cas, vont probablement provoquer l'accès à des opportunités différentes et ainsi entraîner la mise en place de pratiques et de réseaux différenciés. Face à la méconnaissance de ces phénomènes dans le Grand Sud, nous estimons devoir aussi rencontrer au moins l'une des épouses, sauf si la distance l'empêche dans un délai raisonnable (une co-épouse ne réside pas nécessairement, en permanence, dans le même hameau que son mari).

Caractériser les trajectoires des ménages

A l'échelle des ménages, la problématique de la sécurisation se décline à deux niveaux : La sécurisation des conditions de vie comme fin, et celle des moyens d'existence (livelihoods) comme moyen d'atteindre cette fin. L'analyse porte alors d'abord sur ces moyens d'existence, leur solidité face à l'adversité, leur capacité à perdurer dans le temps, à se reconstituer, ou à s'adapter. Puis elle se consacre à l'impact de ces moyens d'existence sur les conditions de vie, dans une perspective intertemporelle : permettent-elles de les sécuriser complètement ou partiellement (voire pas du tout), à court terme ou à plus long terme ? Cette articulation des échelles temporelles est en lien avec l'analyse des réseaux, et de certaines de leurs ambivalences : sécurisation à court terme contre dépendance à plus long terme (Wood, 2003). Cela nécessite aussi de s'interroger sur le caractère réversible ou non des pratiques mises en œuvre. L'entrée par le niveau de sécurisation permet de distinguer quatre types de trajectoires (Figure 11).

Figure 11. . Les différents types de trajectoires de ménage



Source : Adapté de Droy & Lallau, 2014 et de Lallau & Archambaud, 2018

Une trajectoire de résilience : ces ménages parviennent à sécuriser leurs moyens d'existence sur le long terme (ils savent anticiper la plupart des aléas) et maintiennent ainsi des conditions de vie satisfaisantes (au regard des critères sociaux locaux).

Deux trajectoires de résistance, marquées par l'incertitude face à l'âpreté du quotidien, une réaction aux aléas pouvant induire des privations et des décapitalisations plus ou moins marquées. Nous distinguons deux cas : une trajectoire de relèvement, caractérisée par une amélioration du niveau de sécurisation des conditions de vie (il règne encore de l'incertitude mais le principal est sécurisé durablement), par des pratiques réversibles en cas d'aléa ; et une trajectoire de déclin, marquée par une dégradation des moyens de sécurisation (ou stagnant à un niveau bas), un horizon de décision qui se raccourcit, des pratiques difficilement réversibles en cas d'aléas, et donc des conditions de vie non acceptables localement.

Et enfin une trajectoire de survie : on est alors proche de la précédente, avec des ménages qui subissent les aléas car ne parviennent pas à sécuriser réellement leurs moyens d'existence, et qui vivent dégradation économique et marginalisation sociale, du fait de conditions de vie jugées indignes. Nous renvoyons ici à la notion de *destitution*, telle que conceptualisée par Devereux (2003) dans le cadre de l'approche des *sustainable livelihoods*.

Ce que nous retenons pour l'analyse des dynamiques de sécurisation :

- Les populations soumises à des chocs comme celles du Grand Sud de Madagascar développent des pratiques variées de gestion de l'adversité, qui mobilisent différents types de ressources et prennent place à différentes échelles (individu et ménage, réseau social, organisation locale).
- Pour comprendre ces dynamiques de sécurisation nous mobilisons une analyse des trajectoires en prenant en compte les différents types de pratiques pour chaque ménage et leur niveau de réversibilité / durabilité
- Ce sont 4 types de trajectoires qui nous souhaitons mettre en évidence, une trajectoire de résilience, une trajectoire de relèvement, une trajectoire de déclin ou encore une trajectoire de survie

1.3. L'analyse des organisations locales et des réseaux

Nous proposons de saisir l'incidence des systèmes sociaux locaux sur la sécurisation des conditions de vie via l'analyse des réseaux sociaux (Social Network Analysis) et l'analyse des organisations locales. Un réseau social peut se définir comme une structure durable composée de l'ensemble des relations sociales de toute nature qui s'établissent entre acteurs (individus, ménages ou organisations sociales) (Bidart et al., 2011). **Le réseau social de sécurisation des conditions de vie** englobe alors l'ensemble des relations qui permettent d'accéder à des ressources mobilisées par la personne pour faire face à des chocs et sécuriser ses conditions de vie. Centré autour de la personne ou du groupe, il est donc qualifié d'**égocentré**¹⁰ (Crossley et al., 2015). Et comme nous considérons à la fois les relations

¹⁰ Afin de comprendre cette mobilisation des ressources à travers les relations sociales, nous retenons le cadre du réseau **égocentré** consistant à centrer l'analyse sur la personne/acteur et ses relations (Crossley et al., 2015), se distinguant de l'approche dite par le réseau **complet** focalisée sur l'ensemble des relations au sein d'une organisation sociale (Borgatti et al., 2013).

interpersonnelles et celles avec des organisations, le réseau étudié ici est qualifié de **bimodal**. Deux questions cruciales se posent : celle de la caractérisation des organisations locales et des réseaux sociaux de sécurisation des conditions de vie, puis celle de leur incidence sur la sécurisation effective des conditions de vie.

1.3.1. Caractériser les organisations locales

Nous définissons l'organisation locale (OL) comme une « structure formelle [ou informelle] autogérée regroupant plusieurs personnes de façon volontaire, et qui a pour raison d'être une action commune autour d'intérêts perçus comme partagés » (Archambaud, 2018). Pour que les organisations locales jouent un rôle positif sur la sécurisation des conditions de vie de leurs membres, il est nécessaire qu'elles perdurent dans le temps. Il faut donc distinguer dans un premier temps celles qui fonctionnent de celles qui ne fonctionnent pas, et celles qui vont continuer à fonctionner de celles qui ne sont pas durables. Cette question se pose avec acuité car les projets de développement ont suscité, à Madagascar comme ailleurs, l'émergence de collectifs (de groupements), qui peuvent n'être que des « coquilles-vides ». Pour opérer la distinction entre OL qui fonctionnent et OL qui ne fonctionnent pas (ou plus), nous retenons la notion de viabilité interne. Un collectif viable présente les conditions pour se développer et durer. Il nous faut donc (i) appréhender les évolutions passées, qui font éventuellement suite à des chocs, et (ii) comprendre la situation actuelle, pour envisager l'avenir de l'organisation locale.

Premièrement, nous considérons la trajectoire de ces organisations locales. Les différentes évolutions connues par celles-ci (changement dans les activités, évolution du nombre de membres, participation à des projets, survenue de crise et modalités de résolution) nous renseignent sur les processus de décision à l'œuvre, leurs capacités à saisir des opportunités, à dépasser une difficulté. La façon dont les membres envisagent l'avenir et s'y projettent (formulation d'un projet, modalités de mise en œuvre concrète de celui-ci) apporte également de nombreux éléments pour comprendre le devenir de l'organisation locale. Deuxièmement, nous mobilisons ce que nous appelons les « actions collectives » pour décrire ce qui est réellement fait par les membres de l'organisation locale, suivant la définition de Meinen-Dick, DiGregorio et McCarthy (2004). Nous définissons trois actions collectives fondamentales : la mise en œuvre des activités ; l'élaboration de règles ; la répartition du pouvoir.

Nous nous intéressons également à la capacité des organisations locales à nouer des relations avec d'autres acteurs, capacité identifiée par Mercoiret (2006) comme un déterminant majeur du niveau d'activité des organisations locales et de leurs performances techniques et économiques. Ainsi, nous étudions le positionnement de l'organisation au sein du système social local au travers de l'analyse du réseau complet des organisations. La capacité à nouer des liens avec de potentiels partenaires est alors à l'articulation entre ce qui se passe à l'intérieur de l'organisation locale et le reste du système social local. En outre, les organisations locales, lorsqu'elles sont viables, procurent à leurs membres des ressources leur permettant de sécuriser leurs conditions de vie (telle qu'une prestation sociale en cas de décès ou de maladie dans le cas des caisses de solidarité, ou une aide en travail dans le cas de groupement de travail ou encore un prêt financier dans le cas d'une tontine améliorée). Les organisations locales, lorsqu'elles sont viables, font donc partie intégrante du réseau de sécurisation des conditions de vie de leurs membres.

Ce que nous retenons pour la caractérisation des organisations locales

- A l'échelle des organisations locales, nous nous intéressons d'une part à leur niveau de viabilité (est-ce que celles-ci vont effectivement fonctionner et durer dans le temps) et à leur capacité à nouer des liens avec d'autres acteurs.
- Notre analyse de la viabilité des OL repose sur 3 actions collectives fondamentales (la mise en œuvre des activités ; l'élaboration de règles ; la répartition du pouvoir) ainsi que sur la trajectoire de ces OL.
- Nous abordons la capacité des OL à nouer des liens avec d'autres acteurs au travers de l'analyse des réseaux complets (quels sont les liens des OL entre-elles et avec les acteurs extérieurs).

1.3.2. Caractériser les réseaux de sécurisation des conditions de vie

Afin d'analyser le réseau de sécurisation des conditions de vie, nous retenons une approche dynamique en termes de réseaux égocentrés bimodaux. Traditionnellement, l'analyse de réseaux sociaux permet de relier des "nœuds" (par exemple, des acteurs) par des "liens" que l'on peut qualifier par la fréquence et l'intensité de l'interaction et la nature de l'interaction (transfert monétaire ou en nature, conseil, information, etc.). Si les réseaux les plus étudiés prennent souvent en compte un seul type d'acteur (on prend par exemple uniquement en compte des personnes physiques, ou bien uniquement en compte des organisations), dans le cas des réseaux de sécurisation des conditions de vie, cela conduirait à omettre des relations potentiellement importantes¹¹. En effet, parmi les pratiques de sécurisation des conditions de vie, deux types de relations jouent un rôle important : d'une part les relations personnelles et d'autre part les relations organisationnelles. Dans le contexte du Sud malgache, où de nombreux projets de développement ont mis en place des organisations locales pour affecter et gérer les ressources ou encore pour favoriser la diffusion de nouvelles pratiques, il apparaît alors incontournable de prendre en compte les relations organisationnelles en plus des relations personnelles, en analysant le réseau bimodal de sécurisation des conditions de vie. Dans un tel réseau, deux types de nœuds s'articulent : les acteurs, et les organisations. Ainsi, le graphe mêlant acteurs et organisations (encadré 3) permet de visualiser à la fois les relations entre acteurs, entre organisations, et entre acteurs et organisations.

Encadré 3. Réseau égocentré et réseau bimodal, deux concepts de la social network analysis

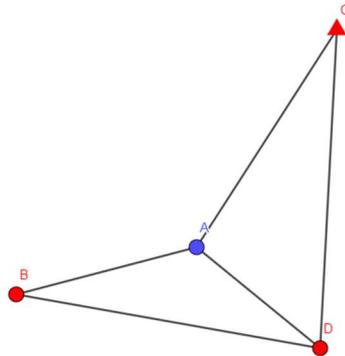
Ces deux concepts de la Social Network Analysis peuvent être synthétisés et illustrés comme suit.

Un réseau égocentré est un réseau constitué d'un acteur central (celui auprès duquel on réalise l'entretien), appelé « ego » (acteur A) et d'un ensemble de liens (relations) qui l'unissent à d'autres acteurs, appelés des « alters » (B, C et D), de son réseau personnel. La représentation graphique d'un tel réseau permet de caractériser trois éléments fondamentaux des réseaux sociaux : (i) L'existence de relations et leur « force » selon l'approche de Granovetter (1973), d'abord entre ego et ses alters (A-C, A-D, A-B) mais également des alters entre-eux (B-D, C-D) ; (ii) La structure globale du réseau d'ego, en se référant à l'approche de Burt (1995) selon laquelle ego pourrait être entouré de trous structuraux dans la mesure où deux alters de son réseau n'entretiennent aucune relations entre eux (B-C) ; (iii) La similarité des acteurs d'un même réseau appelée aussi homophilie : un réseau peut être très homogène en ce qui concerne les caractéristiques des acteurs qui le composent (B ressemble à D,

¹¹ Et, pour reprendre le terme de Granovetter (1985), à considérer un acteur « sous-encasté » socialement.

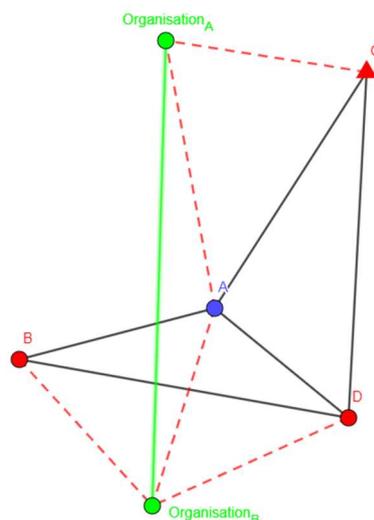
parce qu'il a le même âge, le même genre, le même groupe social d'appartenance, le même niveau d'éducation, etc.).

Réseau égocentré



Toutefois, cette forme, focalisée sur un seul type de relations d'ego, limite la perspective d'une analyse plus approfondie de la structure sociale. En délaissant les différents cercles sociaux auxquels participent à la fois ego et ses différents alters, le cadre du réseau égocentré offre une vision limitée de la vie sociale et de sa structuration. De ce point de vue, les réseaux bi-modaux (bipartite, 2-modes) permettent d'intégrer une nouvelle dimension et de nouvelles relations au réseau personnel (égocentré) : les liens qu'entretiennent les acteurs (ego comme alters) avec des cercles/organisations sociales (Borgatti et Everett, 1997 ; Roberts, 2000). Ainsi, le réseau est dit bi-modal dans la mesure où il intègre deux types de liens : personnel et organisationnel. A travers cette perspective complémentaire, plusieurs éléments appartenant à un ordre différent viennent compléter le cadre initial de l'approche egocentrée : (i) Les relations entre ego, les alters et les groupes/cercles/organisations peuvent être identifiées (Ego-Org.A, Ego-Org.B, C-Org.A, B-Org.B, D-Org.B), tout comme les relations inter-organisationnelles (Org.A-Org.B). Ainsi, si le contenu de ces relations apporte peu d'information, la structure de ce réseau de relations organisationnelles est intéressante dans la perspective des trous structuraux de Burt (1995) ; (ii) l'articulation entre le réseau personnel et le réseau organisationnel peut alors être étudiée.

Réseau bimodal

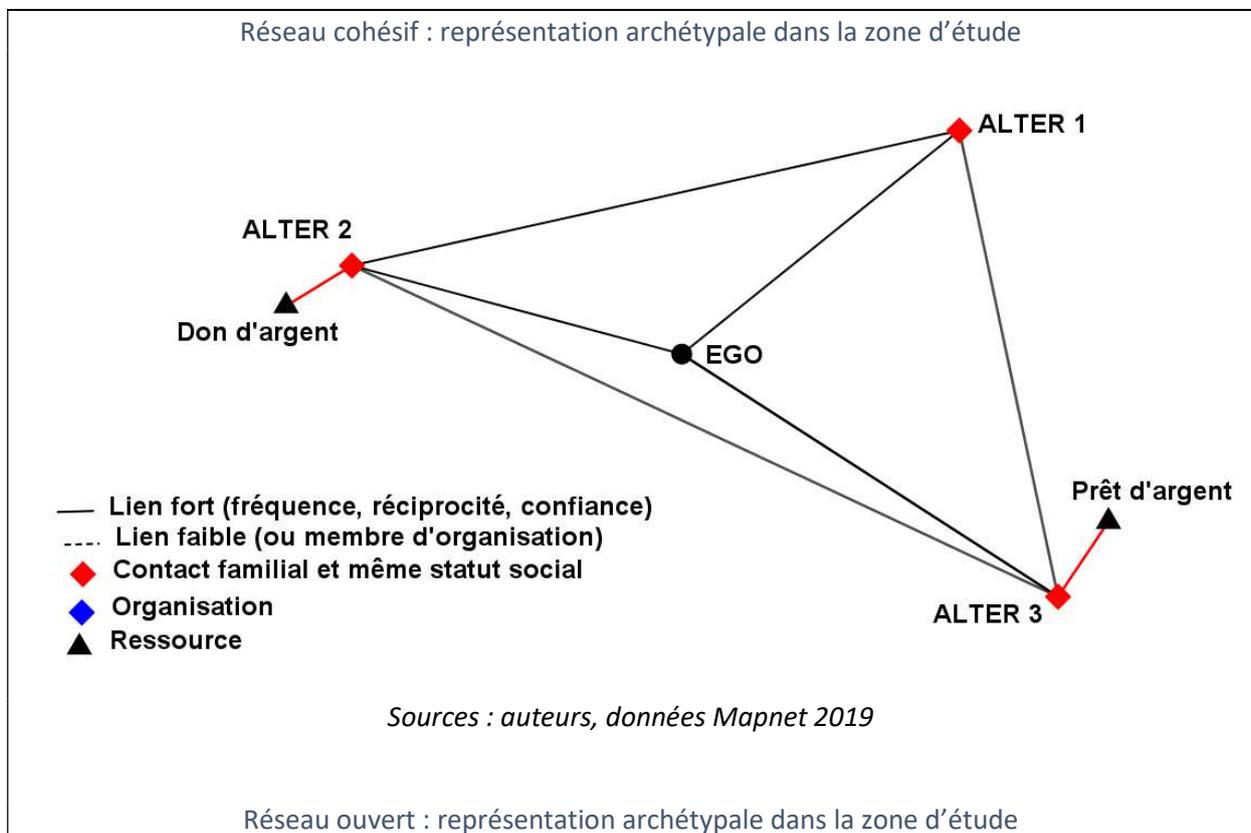


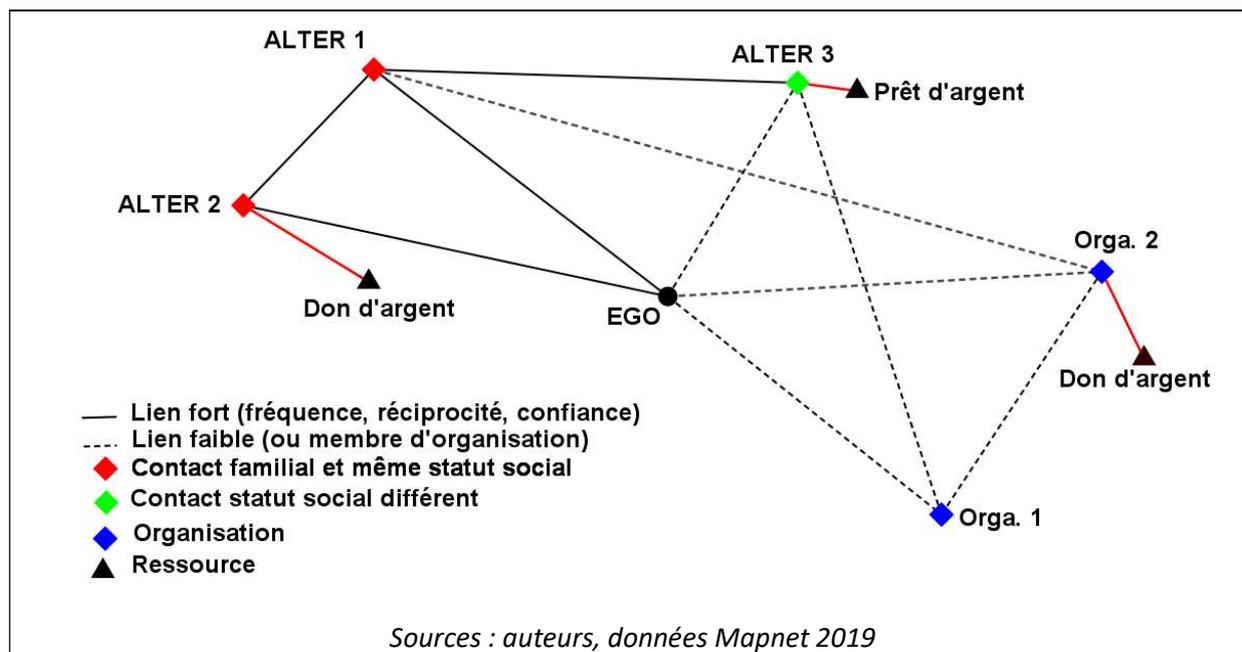
Les travaux qui étudient l'influence des différentes dimensions des réseaux sur les conditions de vie des ménages au sein de communautés plus ou moins vulnérables dans les PED constatent que les réseaux qui sont associés à une moindre vulnérabilité des ménages présentent trois caractéristiques

- Ils sont composés de liens plutôt forts (relations de proximité, de confiance, fréquents et à forte intensité émotionnelle) ;
- et de relations plutôt homophiles (similarité des caractéristiques sociodémographiques ou des décisions prises) ;
- leur structure globale est plutôt cohésive (interconnaissance des acteurs).

Selon de nombreux auteurs, (Granovetter, 1982 ; Smith, 2000, 2016), ces caractéristiques permettent d'inscrire les ménages dans un réseau de support et de soutien social nécessaire pour maintenir les ressources, et limiter leur vulnérabilité. Ceci permet d'éclairer la notion, souvent mobilisée de cohésion sociale (Burt, 2006). Cette dernière renvoie ici à un réseau dense (*network closure*), que nous nommons ici **réseau cohésif**, dans lequel l'ensemble des acteurs de la structure se ressemblent (homophilie, unimodal) et sont en relation avec tous les autres. On peut opposer le réseau cohésif au réseau **ouvert**, caractérisé par la présence d'acteurs de nature différente (bimodalité), dotés de caractéristiques différentes et appartenant à des cercles sociaux variés (hétérophile), et par la présence trous structuraux (un certain nombre d'alters ne se connaissent pas entre eux). L'encadré 4 permet de visualiser les différences entre le réseau cohésif et le réseau ouvert. La forme du réseau de sécurisation des conditions de vie diffère d'une personne à l'autre sur une échelle allant d'un réseau très cohésif à un réseau très ouvert. Comme nous le verrons dans sous-section suivante, consacrée à l'incidence des réseaux sur la sécurisation des conditions de vie, la structure des réseaux est susceptible de jouer un rôle décisif quant à la capacité du réseau desécuriser les conditions de vie.

Encadré 4. Une représentation graphique du réseau cohésif et du réseau ouvert





Enfin les réseaux sociaux de sécurisation des conditions de vie ne sont pas donnés une fois pour toute : d'évidence, « les relations émergent, évoluent, s'étiolent, se rompent, se renouent [...] » (Bidart et al., 2011, p. 12), faisant des réseaux de relations un phénomène profondément dynamique, forgé par l'histoire de la personne, et formant un construit social pétri par le temps¹². Les réseaux peuvent donc être analysés comme un processus en formation et en reconfiguration permanente, en interaction avec la trajectoire de vie de la personne (Berrou et Gondard-Delcroix, 2012, 2018). Ainsi, les réseaux ont une nature dynamique qu'il convient de capter grâce à des entretiens narratifs.

Ce que nous retenons pour la caractérisation des réseaux de sécurisation des conditions de vie

- Les réseaux de sécurisation des conditions de vie sont bimodaux, ils comprennent à la fois des relations personnelles et des relations organisationnelles
- La forme du réseau de sécurisation des conditions de vie diffère d'une personne à l'autre sur une échelle allant d'un réseau très cohésif à un réseau très ouvert.
- Le réseau cohésif est un réseau dense dans lequel l'ensemble des acteurs sont en interrelation les uns avec les autres et se ressemblent (homophilie)
- Le réseau ouvert est caractérisé par la présence d'acteurs dotés de caractéristiques différentes (bimodalité), appartenant à des cercles sociaux variés (hétérophile), et par la présence de trous structuraux (un certain nombre des membres du réseau ne se connaissent pas entre eux)
- Les réseaux ont une nature profondément dynamique qu'il convient de capter grâce à des entretiens narratifs

¹² Voir notamment Granovetter, [1974] 1995, White, [1992] 2008 et Alwin et al., 2018.

1.3.3. Comprendre les incidences des réseaux sur la sécurisation des conditions de vie

L'approche que nous retenons, en termes de réseau de sécurisation des conditions de vie, permet de dépasser une limite des approches habituelles en termes de capital social. En effet, lorsque l'on considère le capital social comme une ressource, l'accent est principalement mis sur les aspects positifs, les opportunités qui peuvent en découler. Or, comme le soulignent Bohle et al. (1993) et Portes (1998), les relations sociales sont d'une nature ambivalente. Elles peuvent donc renforcer par certains aspects le réseau de sécurisation des conditions de vie tout en le fragilisant par d'autres aspects. Les réseaux d'appartenance peuvent s'avérer contraignants voire mener à l'exclusion, la marginalisation ou la mise sous dépendance de certaines personnes ou catégories de personnes. Cela provient du fait que les réseaux demeurent fortement contextualisés (encastrés) dans des systèmes sociaux qui les dépassent et les définissent.

L'ambivalence des réseaux

Un certain nombre d'arguments met en évidence l'impact potentiellement positif du réseau sur les conditions de vie :

- le partage des risques au sein de la communauté a un effet de sécurisation (Gubert et Fafchamps, 2007; Di Falco et Bulte, 2012) ;
- les réseaux favorisent la diffusion de l'information et facilitent l'adoption de nouvelles pratiques telles que le microcrédit ou des techniques productives améliorées (Banerjee et al., 2013) ;
- les acteurs d'un même réseau se connaissent bien grâce à leurs interactions répétées et partagent de l'information ce qui facilite le partage, la mise à disposition ou le prêt de ressources (Beaman et Magruder, 2012) ;
- les relations de confiance entre acteurs d'un même réseau favorisent les conseils ou le soutien moral et affectif (Smith, 2016).

Simultanément, les réseaux matérialisent un ensemble de contraintes qui pèsent sur les personnes et la sécurisation de leurs conditions de vie :

- la cohésion au sein de la communauté augmente les contraintes qui pèsent sur les conditions de vie des ménages (conformisme, frein à l'innovation et à la prise de risque) (Ganon et Sandron, 2007) ;
- les relations au sein d'un même groupe familial génèrent une pression redistributive, qui se traduit par des formes de solidarité forcée (Meagher, 2006 ; Nguyen et Nordman, 2018) ;
- les phénomènes de discrimination et de népotisme peuvent conduire à la mise à l'écart de certaines catégories de personnes et limiter leurs opportunités d'accès à l'emploi ou à des ressources productives et de sécurisation (Wang, 2013 ; Fafchamps et Moradi, 2015 ; Beaman et al., 2018) ;
- les phénomènes d'auto-sélection peuvent conduire à ce que les personnes les plus vulnérables n'aient accès qu'à des relations avec des personnes ayant le même niveau de vulnérabilité réduisant leurs opportunités d'accès à des ressources variées et conduisant à une dégradation de leurs conditions de vie (Smith, 2000, 2016, Marques, 2012) ;
- les phénomènes de clientélisme peuvent conduire à ce que les plus vulnérables, dépendants d'une relation dominante sont obligés d'en accepter les règles défavorables générant des mécanismes de trappe à pauvreté et renforçant les inégalités (Wood et Gough, 2006).

Dans le cadre de la présente étude, il est ainsi fondamental de comprendre le fonctionnement complexe des réseaux sociaux, oscillant entre support social nécessaire et contrainte intra-groupe. Une question centrale est donc : dans quelle mesure et de quelle manière les réseaux sociaux permettent aux ménages de sécuriser leurs conditions de vie ? Autrement dit, la question-clé est de savoir si l'ouverture relationnelle et organisationnelle, associée aux réseaux ouverts, ou au contraire, la cohésion sociale intra-réseau, associée aux réseaux cohésifs, induit une meilleure capacité à sécuriser les conditions de vie ? Ainsi l'effet sur la sécurisation des différents types de réseaux n'est pas tranché et nécessite d'explorer finement les relations entre formes des réseaux et formes de sécurisation.

L'appartenance à une organisation locale : quelles incidences ?

Pour observer les incidences des OL sur les conditions de vie et leur sécurisation, il faut se placer à l'échelle des individus membres, et non plus à celle de la structure collective. Ce changement de point de vue amène à questionner d'une part les modalités d'appartenance d'une personne à une organisation locale, et d'autre part l'ambivalence de cette appartenance, entre levier de sécurisation et contraintes potentielles.

L'appartenance à une organisation locale dépend d'un certain nombre de conditions économiques et socio-politiques. Premièrement, la pauvreté entraverait la participation aux initiatives collectives en rendant incapable de contribuer. Le niveau de revenu ou d'actifs est cité comme condition nécessaire à l'appartenance à une organisation locale dans de nombreuses études (Guillermou, 2007). A l'inverse, certaines études semblent démontrer que ce n'est pas le niveau de revenu qui importe pour comprendre l'implication dans les activités associatives, mais les valeurs que celles-ci détiennent (Bebbington et al., 2004). Nous verrons ce qu'il en est dans le Grand Sud Malgache. Deuxièmement, Mercoiret (1994) insiste sur le fait que pour s'engager dans une organisation locale, il faut disposer d'un minimum de ressources socio-politiques (réseaux de connaissances, alliances, positionnement favorable dans les rapports de force) et culturelles (niveau d'éducation, éventuellement appartenance antérieure à un collectif). S'impliquer dans une organisation locale n'est ainsi pas accessible à tout le monde. Fafchamps et Gubert (2007) insistent sur l'importance des interactions et des relations antérieures pour faciliter l'intégration dans une organisation locale : appartenir à un collectif signifie notamment être accepté comme membre par celui-ci, et pouvoir revendiquer ce statut. Dans l'analyse, nous mettrons en perspective le fait d'appartenir à une OL en fonction du clan dont les personnes concernées font partie (clan dominant ou non).

La gestion de l'adversité peut se fonder sur les organisations locales (pour faire face à une dépense imprévue, pour maintenir son activité, pour limiter les risques). Par exemple, on trouve au niveau collectif le pendant de la constitution d'une épargne individuelle : l'appartenance à une tontine. Cependant, Stewart (2005) met en évidence les effets ambivalents que peuvent avoir les collectifs. Elle souligne ainsi comment l'identité collective peut amener à des conflits, et donc éroder les capacités individuelles. Sabourin et Antona (2003) rappellent qu'il existe des formes de réciprocité asymétriques (tel que le clientélisme) et des formes de réciprocité négatives (représailles). Cette même ambivalence reste valable pour les organisations locales suscitées par les appuis extérieurs, comme l'ont observé Titeca et Vervisch (2008). En tant que « développeur », susciter des structures collectives revient à créer du *linking social capital* (Titeca et Vervisch, 2008), ce qui a une influence directe sur les rapports de force entre les membres. En effet, la sélection des membres, le choix d'un intermédiaire privilégié au sein du groupe, l'attribution de tâches spécifiques, l'introduction de nouvelles ressources, ou encore la diffusion d'informations sont autant d'actions qui peuvent altérer ou renforcer la position sociale de certains individus ou ménages, potentiellement au détriment des autres. Ainsi, ancrés dans un système social donné, les réseaux sociaux et les organisations locales jouent un rôle-clé pour expliquer les trajectoires de sécurisation des conditions de vie. Par certains aspects, elles contribuent

à favoriser la sécurisation des conditions de vie des personnes mais par d'autres elles peuvent toutefois contribuer à figer les situations et participer à la formation de pièges de pauvreté. Il en va ainsi des situations que l'on peut qualifier de « sur encastrement », lorsque les seuls mécanismes de sécurisation reposent sur des relations personnelles familiales (générant de fortes pressions redistributives) ou sur des relations personnelles de type clientéliste.

Le cadre d'analyse retenu sera mis en œuvre grâce à un système de production de données adapté que nous présentons dans la section suivante.

Ce que nous retenons pour comprendre les incidences des réseaux de sécurisation des conditions de vie :

- Les réseaux sociaux sont contextualisés ou encastres dans des systèmes sociaux qui les dépassent et les définissent.
- Le réseau a un impact ambivalent sur les conditions de vie, entre support social nécessaire, contrainte intra-groupe, phénomènes de discrimination et de marginalisation voire maintien dans une trappe de pauvreté. Cela nécessite une étude concrète des liens entre formes observées des réseaux et degré de sécurisation.
- L'effet sur la sécurisation des différents types de réseaux n'est pas tranché et nécessite d'explorer finement les relations entre formes des réseaux et formes de sécurisation
- L'appartenance à une OL est généralement conditionnée soit par les ressources économiques de la personne concernée soit par son adhésion aux valeurs de l'OL. Dans les deux cas, des ressources socio-politiques semblent indispensables pour être accepté comme membre.
- L'appartenance à une OL est ambivalente : la mise en commun des ressources peut permettre de dépasser le manque de capacité individuelle, mais le regroupement peut aussi entraîner des tensions sociales, d'autant plus si l'OL est suscitée par l'aide.
- la question-clé peut se formuler ainsi : de l'ouverture relationnelle et organisationnelle, associée aux réseaux ouverts, ou de la cohésion sociale intra-réseau, associée aux réseaux cohésifs, laquelle induit une meilleure capacité à sécuriser les conditions de vie ?

2. La démarche méthodologique de l'enquête Mapnet

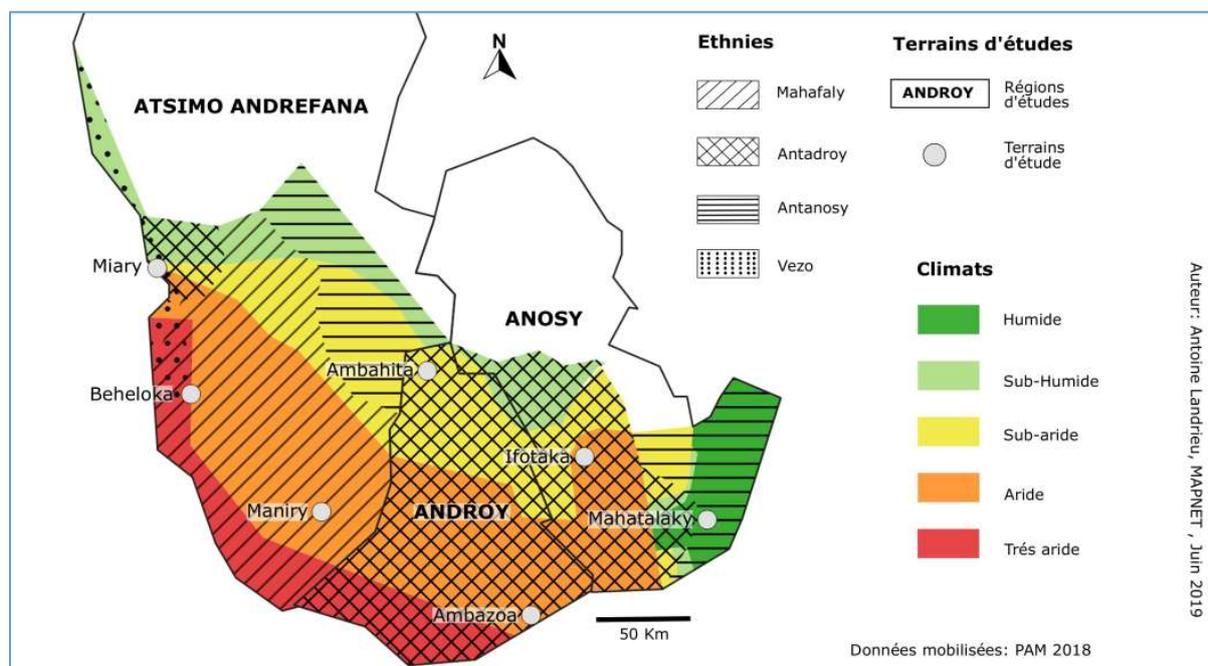
L'enquête MAPNET (Mapping social Networks), répond à un double enjeu méthodologique. Il s'agit de produire des informations qui permettent : (i) d'informer la diversité du Sud malgache et ses éléments de permanence ; (ii) d'étudier comment les réseaux bimodaux et les organisations locales influencent la sécurisation des conditions de vie et dans quelle mesure ils peuvent constituer des facteurs favorisant la résilience ou au contraire des facteurs de blocage à la résilience. Nous présentons d'abord ici le choix des sites d'enquêtes, et l'architecture globale de la production de données. En annexe , nous détaillons chacun des outils spécifiquement développés pour Mapnet.

2.1. Les sites d'enquêtes : illustrer les problématiques-clés du Sud malgache

Compte-tenu de la grande diversité des problématiques de développement dans le Sud malgache, il importe de sélectionner des sites d'enquête à même de nous informer à la fois sur les spécificités de chaque zone et sur les éléments de permanence entre les zones. A cette fin, et en accord avec le cadre d'analyse mobilisé, il apparaît important de croiser 4 critères : (i) un critère agroclimatique ; (ii) un critère culturel et linguistique ; (iii) un critère de présence de projets de développement ; (iv) un critère

d'enclavement et d'insécurité. Ces différents critères se combinent pour générer des systèmes spécifiques de moyens d'existence et chacun d'entre eux peut influencer sur les modalités de systèmes sociaux telles que les réseaux sociaux et les organisations locales. La figure 12 présente le croisement des zones climatiques et socio-linguistiques. Ces deux premiers critères ont été mobilisés pour choisir les communes sur lesquelles porterait l'étude¹³.

Figure 12. 7 sites d'enquêtes illustratifs de problématiques du grand Sud malgache



Source : Données utilisées : PAM (2018)

Initialement, 1 à 3 localités ont été sélectionnées dans chaque zone de façon à croiser le critère agroclimatique avec le critère socio-culturel. Dans la première bande climatique, nous avons sélectionné une commune côtière, caractéristique des moyens d'existence de pêcheurs. Dans chacune des deux autres bandes climatiques, nous avons présélectionné trois communes appartenant pour la première à la zone culturelle Mahafaly, pour la deuxième à la zone culturelle Antandroy, pour la troisième à la zone culturelle Antanosy. Ont également été pris en compte des critères d'enclavement et de présence de projet, à ajuster lors de la sélection des hameaux d'enquête au sein des communes.

A ces trois zones, sont ajoutées au Nord-Ouest, la zone Mahafaly de Toliara II, pour laquelle nous ne disposons pas des données climatiques et pédologiques aussi détaillées¹⁴ ; et au Sud-Est, une zone très humide qui relève tout de même de problématiques de sécurité alimentaire en raison de son fort niveau d'enclavement. Une pré-sélection de communes a été opérée sur cette base PAM puis affinée à l'occasion d'une mission de terrain exploratoire (mars 2019), d'échanges avec les acteurs de l'aide et du développement (Etat, ONG, autres institutions internationales), et avec les superviseurs de

¹³ Des données plus complètes ont pu être mobilisées pour la zone SAP qui est beaucoup plus documentée que les autres zones de l'étude (voir en annexe 1).

¹⁴ Les données collectées par le PAM l'ont été dans le cadre de la mise à jour de la carte des systèmes d'alerte précoce et ne concernent donc que cette zone. Nous ne disposons donc pas des jeux de données pour les zones qu'il nous a semblé utile d'ajouter au Nord-Ouest (zone Sub-aride, de forêt sèche, caractérisée par une déforestation importante liées aux pratiques migratoires des populations du Sud et à la plantation de coton industriel) et au Sud-Est (zone humide mais également caractérisée par des problématiques d'insécurité alimentaire notamment en raison de son fort enclavement).

l'enquête de terrain¹⁵ de façon à prendre en compte les critères de présence de projets, d'enclavement et d'insécurité. Au final, les sept communes ont été sélectionnées, comme présenté dans la figure 12. En outre, conformément aux besoins du cadre méthodologique mobilisé (articulation de l'analyse du système social local, des enquêtes sur les organisations locales et des enquêtes ménages-individus), les enquêtes ont été réalisées au niveau des fokontany. Les choix des fokontany ont été opérés de façon à : (i) ce que le fokontany (parfois plusieurs selon la dispersion de l'habitat) sélectionné soit le plus représentatif possible des caractéristiques ayant présidé au choix de la commune ; (ii) tenter d'équilibrer sur l'ensemble des zones d'enquête les critères de présence ou d'absence de projets, d'humanitaire ou de développement, d'enclavement et insécurité.

Bien qu'il soit impossible de capter toute la diversité du Sud malgache dans une étude d'une durée de quelques semaines, les sept sites sélectionnés permettent d'illustrer certaines problématiques typiques de l'ensemble méridional malgache comme le montre la présentation des différents sites.

2.2. Caractéristiques des 7 sites étudiés

Une présentation synthétique des 7 sites, sous la forme de « Cartes d'identité » de site est proposée dans les encadrés 5 à 7.

Miary (site pilote) : Site illustratif de la proximité d'un grand centre urbain, opportunités sociales et commerciales

Le site de Miary, qui a servi de pilote pour l'étude, a été choisi en raison de sa proximité immédiate (moins d'une heure de route) de la ville de Toliara. En effet, comme cela sera développé dans la section suivante, le site pilote a été enquêté préalablement aux autres, en lien avec la formation des superviseurs, et a permis d'améliorer nos outils d'enquête. Cela a ponctuellement nécessité des séances de travail à Toliara, de façon à pouvoir actualiser le questionnaire en ligne et le transférer aisément sur les tablettes utilisées pour les enquêtes.

Ce choix stratégique pour la logistique de l'enquête permet ainsi d'explorer l'influence de la proximité d'un grand centre urbain sur les moyens d'existence ruraux et les formes de sécurisation des conditions de vie. La proximité de la ville autorise des déplacements pendulaires quotidiens des femmes pour pratiquer des activités de petit commerce (essentiellement vente de lait et de yaourt au détail) alors que les hommes pratiquent principalement l'agriculture grâce à la proximité du fleuve qui procure de bonnes opportunités d'irrigation.

Sur le plan des structures de pouvoir, le fokontany sélectionné (le fokontany central de la commune) reste dominé par le clan fondateur de la localité, le clan Maronfandily, auxquels appartiennent diverses figures importantes de la localité : l'actuel président du fokontany, son père, un ancien fonctionnaire (administration pédagogique) resté influent, la présidente des femmes.

Beheloka : site illustratif d'une zone côtière associant agro-élevage et pêche artisanale dans une logique de survie

Beheloka est une commune côtière située au Sud de Toliara. Le fokontany choisi, Ankalindrano, créé en 1994, est un des douze fokontany de la commune. Sa population est essentiellement composée d'agro-éleveurs (manioc, maïs, Patates douces, pois vohem, ovins, caprins, bovins) mais une

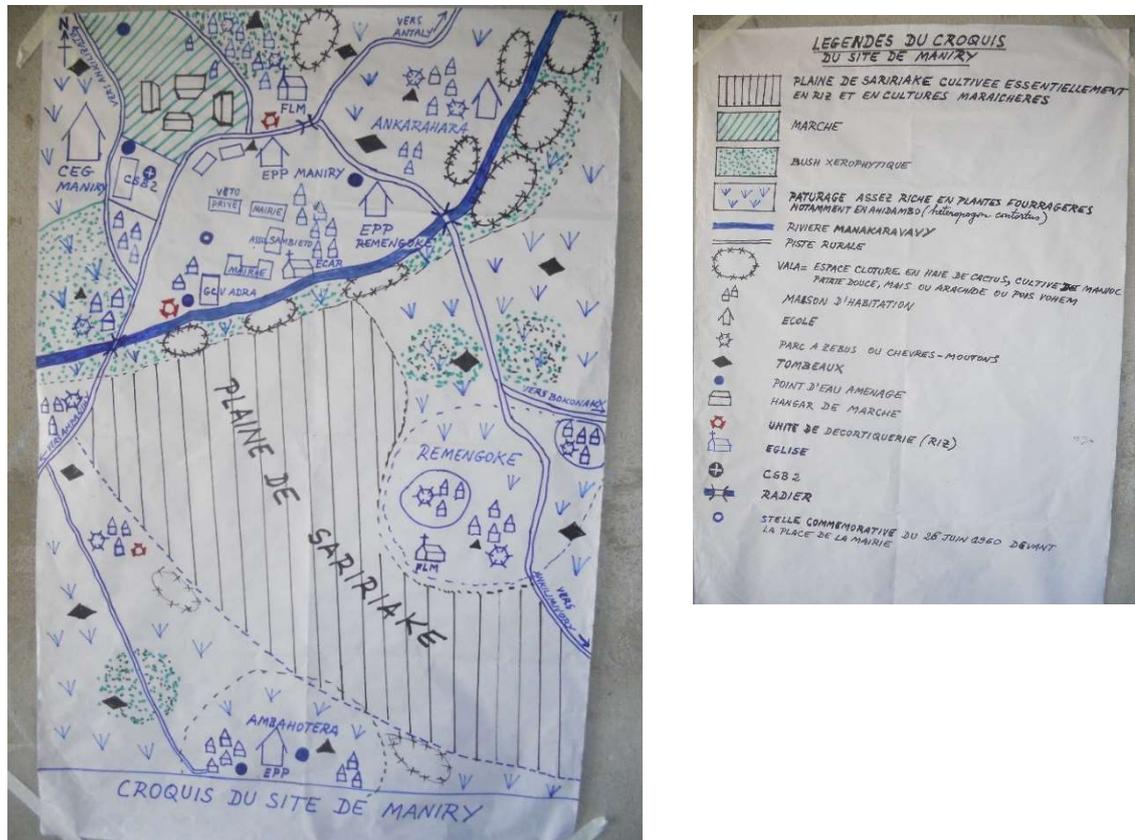
¹⁵ Chacune des trois équipes d'enquête est dotée d'un superviseur senior, initialement formé par des chercheurs de l'IRD et ayant acquis une riche expérience de terrain et une fine connaissance des zones d'enquête. Ces compétences de terrain se sont révélées inestimables pour les différentes étapes du terrain (choix des sites, maîtrise des langues locales, confiance des enquêtés, compréhension des mécanismes sociaux sous-jacents).

proportion non négligeable des habitants s'est progressivement tournée vers la pêche maritime artisanale en raison d'un accès limité au foncier (toutes les réserves foncières sont réparties entre les sous-clans) et de la dégradation des conditions de production. La zone n'est pas très favorable à l'agriculture en raison de la pauvreté des sols (sable blanc du littoral à faible proportion d'humus) et de la faible pluviométrie. L'agriculture pratiquée sert quasi-exclusivement à l'autoconsommation, une infime partie de la récolte est mise en vente sur le marché. Pour faire face, les habitants diversifient leurs moyens d'existence en se tournant vers la pêche maritime artisanale et en migrant temporairement (plusieurs années) vers le Nord, afin d'accumuler les zébus nécessaires et revenir sur leur terre. Le fokontany est une localité mono-clanique (clan des Ntemahaleotse) divisée en 4 sous-clans, au sein desquels le sous-clan dominant se distingue par une supériorité numérique et un niveau de formation plus élevé de certains de ses membres. Les hiérarchies de pouvoir paraissent stables et non remises en cause. Le fokontany ne fait l'objet que de très peu de projets de développement.

Maniry : site illustratif d'une zone Mahafaly d'opportunité agricole contrainte par l'enclavement et exposée au changement climatique

Maniry est l'une des plus anciennes des 19 communes du district d'Ampanihy Ouest dans la région Atsimo-Andrefana. En raison de ses caractéristiques favorables (grande étendue de savane arborée traversée d'un cours d'eau permanent (la rivière Manakaravavy), Maniry a d'abord été un lieu de transhumance des éleveurs mahafaly du littoral, qui s'y sont progressivement sédentarisés. L'habitat reste très dispersé c'est pourquoi l'enquête a porté sur les 4 fokontany qui forment un ensemble homogène autour de la plaine de Saririake au centre de la commune : les fokontany de Maniry centre, d'Ankarahara, de Remenobe et d'Ambahotera (figure 13).

Figure 13. Cartographie participative du dite de Maniry



Source : l'équipe d'enquête de Maniry

Avec la sédentarisation, les habitants ont développé l'activité agricole en plus de l'élevage, sur un territoire plutôt bien doté mais régulièrement soumis à des épisodes de sécheresse. La zone est dotée de caractéristiques agroécologiques favorables à une agriculture diversifiée. Les terres argileuses irriguées permettent la riziculture en saison des pluies et le maraichage en saison intermédiaire alors que les autres terres permettent de cultiver le maïs, le manioc, la patate douce et l'arachide.

Les quatre clans des fokontany étudiés (premiers arrivants) sont liés par des jeux d'alliance leur permettant de dominer les autres clans de la commune. Toutefois, ils sont en rivalité entre eux pour accéder au pouvoir communal. L'accès au foncier dépend des rapports de pouvoir entre les clans et à l'intérieur des clans. Compte-tenu de la saturation foncière et de l'inégalité d'accès au foncier de bonne qualité, la zone est devenue un point de départ pour des migrations d'accumulation dans les villes et zones agricoles du Nord-Ouest.

La zone est enfin caractérisée par l'intervention de nombreux projets de développement depuis la colonisation jusqu'à aujourd'hui. Il existe ainsi un grand nombre d'organisations locales dans la commune. Les personnes importantes de la commune se retrouvent à des postes-clé dans plusieurs organisations, symptomatique de stratégies de captation de l'aide.

Ambahita : site illustratif d'une zone d'opportunité économique proche de la saturation foncière et touchée par l'insécurité

La commune d'Ambahita se situe à 35 km au nord-ouest du district de Bekily. Elle est composée de 4 groupes ethniques : les Bara (5% de la population, selon les estimations fournies par le maire de la commune), les Tanosy (72% de la population), les Tandroy (20% de la population), les Tagnala (3% de la population). Le fokontany de Beamalo, sélectionné pour l'enquête, a été fondé par le clan Tesindro (Tanosy), venu afin d'y pratiquer la riziculture. La zone était déjà occupée par deux clans Tandroy (en provenance d'Ambazoa et de Beteza), et a connu deux nouvelles migrations Tandroy en 1940 et 1953 (venant respectivement de d'Ankilemalangy et de Sarotsehata).

Les activités principales sont l'agriculture et l'élevage, mais les zones de culture sont actuellement saturées et l'extension foncière ne peut se faire qu'en achetant ou louant des parcelles aux fokontany limitrophes. De nombreux programmes de développement et d'urgence interviennent sur la commune. Enfin, la commune est marquée par une forte insécurité du fait de sa proximité avec Betroka au nord (zone de départ de voleurs) et Beraketa à l'Est (zone d'habitation des voleurs).

Ambazoa : site illustratif d'une zone d'urgence alimentaire avec forte présence de projets d'urgence et de développement

La commune côtière d'Ambazoa est située dans la zone particulièrement aride du littoral Sud de Madagascar. Soumise à des épisodes de famines récurrents¹⁶, elle fait partie des communes d'intervention d'urgence du PAM et a fait l'objet de nombreux programmes de développement et d'urgence. Le fokontany étudiée, Ambazoa II, est un fokontany central de la commune, au sein duquel se concentrent de nombreuses interventions d'urgence et de développement.

L'accès au foncier dépend du statut social du clan et au sein du clan. Seuls les premiers arrivants (Tandroy du clan Tambahy) ont accès aux terres les plus fertiles (Tany mainty) qui permettent de

¹⁶ Les différents chocs connus par la commune sont les suivants : 1986 : famine « Santira vy » (ou ceinture de fer) ; 1991 grande famine marquant l'arrivée du PAM dans le Sud ; 1997 : invasion acridienne majeure ; 2013 : Malaso (année de recrudescence de vols dans la zone marquant l'arrêt des pratiques de transhumance par les éleveurs d'Ambazoa vers la zone cristalline d'Ambovombe ; 2016-2018 longue période de sécheresse entraînant une famine particulièrement sévère).

Les stratégies locales de pouvoir et de contrôle des ressources sont particulièrement marquées dans la commune d'Ifofotaka. On voit comment une famille dominante s'est accaparé le contrôle des ressources de l'aide et des projets. L'étude des rapports de pouvoir et des conflits permet également de souligner le rôle stratégique et incontournable de Madame Claudine qui, par des jeux d'alliance (2 mariages-clés) et par le placement de ses enfants à des postes clés (par exemple sa fille, Madame Odile, qui siège aux réunions de toutes les tontines améliorées et sait ce qui s'y passe), s'impose comme la personne qui contrôle localement toutes les ressources provenant des projets d'appui. L'hégémonie des Tanjeke est discutée et est source de tensions au niveau du village. Ces tensions se cristallisent en la personne de Madame Odile, originaire du clan Tanjeke mais épouse de l'actuel président de fokontany, du clan Tesomanga, qui lutte pour reprendre le contrôle de certaines de ces ressources.

Encadré 5: Fiche signalétique des sites de la Région Atsimo-Andrefana

Miary : Site Illustratif de la proximité d'un grand centre urbain (Toliara)

Fokontany enquêté :

Groupe socio-linguistique : Masicory

Climat : Sub-aride

Moyens d'existence : Principalement organisés autour de l'activité agricole (hommes) et le commerce de lait et yaourts (femmes)

Cultures principales : maïs, canne à sucre, coton, manioc

Durée moyenne de la soudure : 3 mois

Caractéristiques de la structure sociale : Le clan fondateur (Maronfandily) est resté dominant, bonne cohésion sociale, forte influence des relations avec la ville de Tuléar

Enclavement : Très faible

Projets de développement : Peu de projets et pas de projet actif au moment de l'enquête (la zone n'est pas considérée comme prioritaire par les acteurs de l'aide et du développement)

Beheloka : Site Illustratif d'une zone côtière associant agro-élevage et pêche artisanale dans une logique de survie

Fokontany enquêté : Ankalindrano

Groupe socio-linguistique : Mahafaly

Climat : Aride

Moyens d'existence : Agro-élevage avec diversification récente sur les activités de pêche maritime artisanale, migrations (masculine) vers Toliara, Morondava et Morombe

Cultures principales : Manioc, patate-douce, maïs

Durée moyenne de la soudure : 4 mois

Structure sociale : Monoclanique (sous-clan dominant : supériorité numérique et présence de personnes avec un bon niveau d'éducation), clan allié Vezo

Enclavement : Modéré

Projets de développement : Dans les années 1990 PAM Sécaline ONN, en 2014 ACF

Maniry : Site Illustratif d'une zone Mahafaly d'opportunité agricole contrainte par l'enclavement et exposée au changement climatique (imprévisibilité croissante des pluies)
Fokontany (4 fokontany formant un ensemble cohérent autour de la grande plaine de Saririake) : Maniry centre, Ankarahara, Remengobe, Ambahotera
Groupe socio-linguistique : Mahafaly (premiers occupants) et Tandroy (peuplement plus récent)
Climat : Aride mais de bonnes possibilités d'irrigation (rivière Siririake)
Moyens d'existence : Agro-élevage
Cultures principales : riz et maraîchage (irrigation), arachide, manioc maïs et patates douces
Durée moyenne de la soudure : 4 mois
Structure sociale : Les 4 clans dominants de Maniry centre dominent l'ensemble des clans de la commune (premiers arrivants) ; lutte de pouvoir entre ces 4 clans
Enclavement : Elevé
Projets de développement : Beaucoup de projets de développement depuis la colonisation, actuellement interventions du PAM et de l'ADRA

Encadré 6: Fiche signalétique des sites de la Région Androy

Ambahita

Site Illustratif d'une zone d'opportunité économique proche de la saturation foncière et touchée par l'insécurité

Fokontany : Beamalo I

Groupes socio-linguistiques : Tanosy (72%), Tandroy (20%), Bara (5%), Tagnala (3%)

Climat : Sub-aride

Moyens d'existence :

Cultures principales : Riz, oignon, arachide, manioc, maïs, patate douce

Durée moyenne de la soudure :

Caractéristiques de la structure sociale : Clan dominant Tanosy (Tesindro), parenté à plaisanterie entre les Tanosy et les Tandroy.

Enclavement : Assez élevé

Projets de développement : De nombreuses interventions de développement et d'urgence : PAM, FAO, PNUD, UNICEF, BIT, Fivoy, CGC, ADRA, AIM, AROPA

Divers : Golds shan effectuée de la prospection minière

Ambazoa : Site Illustratif d'une zone d'urgence alimentaire avec forte présence de projets d'urgence et de développement

Fokontany : Ambazoa II

Groupe socio-linguistique : Tandroy

Climat : humide

Moyens d'existence : Agro-élevage, pêche artisanale

Cultures principales : patate douce, ricin, pois vohem, (sols sableux), manioc et maïs (sols argileux), légumineuses (dalles calcaires)

Durée moyenne de la soudure : 5 mois

Caractéristiques de la structure sociale : un clan dominant (Tenamirie, premiers occupants) et un clan secondaire (Tefoke), dotés des meilleures terres ; un clan arrivé plus tardivement (Temandribaty) qui s'est converti à la pêche artisanale faute de terres disponibles ; captation de l'aide et absence de lisibilité de l'octroi de transferts génère des conflits

Enclavement : Plutôt faible

Projets de développement : De nombreux organismes de développement et de l'urgence sont présents (FID, ONN, PAM, Care, Aropa, Asara, FRDA, PSDR, Phileol, Miaro, etc.

Encadré 7 : Fiche signalétique des sites de la Région Anosy

Mahatalaka

Site Illustratif d'une zone humide à fort potentiel agricole mais au développement limité par l'enclavement

Fokontany enquêté : Tsanoriha

Groupe socio-linguistique : Antanosy (groupe majoritaire) et Betsileo (groupe minoritaire mais économiquement dominant)

Climat : Humide

Moyens d'existence : Activités agricoles essentiellement avec un mixte d'agriculture vivrière et d'agriculture de rente

Cultures principales : Riz, manioc, patate douce et agriculture de rente (ananas, café, orange)

Durée moyenne de la soudure : 5 mois

Caractéristiques de la structure sociale : Les quelques familles betsileo, alliées par mariage aux dignitaires Antanosy, se sont imposées comme les principaux opérateurs économiques locaux

Enclavement : Elevé

Projets de développement : Très peu de projets (la zone n'est pas considérée comme prioritaire par les acteurs de l'aide et du développement)

Ifotaka

Site Illustratif des inégalités d'accès au foncier et des stratégies locales de captation d'aide

Fokontany : Anjamahavelo

Groupe socio-linguistique : Antanosy et Antandroy

Climat : Sub-aride

Moyens d'existence : Salariat agricole, agro-élevage

Cultures principales : Sisal, manioc, maïs, légumineuses

Durée moyenne de la soudure : 4 mois

Caractéristiques de la structure sociale : Clan dominant Tanjeke (premiers occupants), clans dominés Tesomange (ouvriers agricoles sisaliers)

Enclavement : Modéré

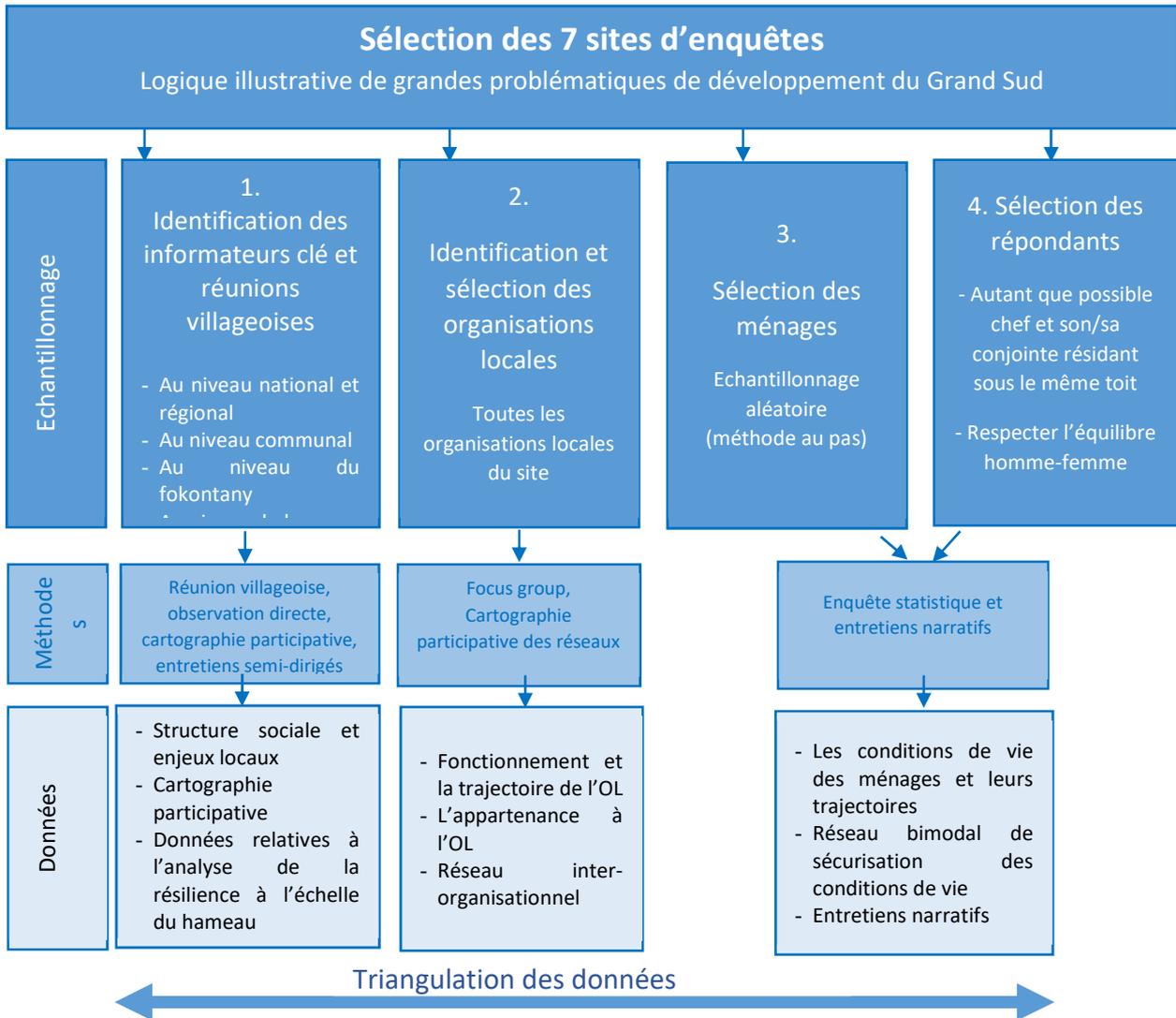
Projets de développement : Nombreux projets de développement et d'urgence (GRET/CTAS, FAO, FID, ONN, PAM, Care, ACF, Aropa, GIZ, Asara, FRDA, etc.) ; actuellement, plusieurs projets visant au développement d'un entrepreneuriat rural et qui s'adressent quasi-exclusivement au clan Tanjeke (critère de propriété foncière).

2.2. La production des données : une vue d'ensemble

2.2.1. Echantillonnage et articulation des outils d'enquête

Au sein de chaque site, est ensuite déployé un ensemble de techniques d'enquêtes articulées entre elles pour produire l'information nécessaire au traitement des questions posées par l'étude. La figure 15 présente la méthode d'échantillonnage (stratifiée et raisonnée), les différents outils mobilisés selon l'unité informationnelle retenue et l'information produite. Elle montre la mise en cohérence et en complémentarité des méthodes de production de données nécessaire à l'étude.

Figure 15. Le système d'information déployé : échantillonnage et outils d'enquête



2.2.2. Le déploiement sur le terrain

Le système d'information mobilisé nous a permis de produire une base de données riche, originale et de qualité. Conformément au cadre analytique mobilisé, cette base de données se déploie autour de 4 échelles d'observations : une enquête systémique déployée sur les 7 sites, des enquêtes au niveau des organisations locales, des enquêtes statistiques et narratives menées au niveau des ménages et

des personnes. Au final, ce sont, sur les 7 sites, 37 organisations locales, 754 ménages et 1134 individus (avec un équilibre entre hommes et femmes) qui constituent le matériau de l'étude.

Le déploiement de l'enquête de terrain s'est réalisé dans un souci constant de la qualité des données produites. Premièrement, compte-tenu du contexte de méfiance envers les différents projets et programmes déployés dans leur village, il s'agissait crucial de favoriser la confiance des habitants. Pour ce faire nous avons recruté trois équipes de terrains dans les langues locales (une en langue Antanosy, une en langue Mahafaly, une en langue Antandroy). Chaque équipe est composée de six enquêteurs et deux superviseurs : (i) un superviseur senior expérimenté doté d'une connaissance fine de l'ensemble méridional malgache et préalablement formés par des chercheurs de l'IRD aux méthodes d'enquêtes, et (ii) un superviseur junior à l'aise avec la manipulation des outils numériques. Le formalisme associé à la présentation dans les villages a été respecté (ordre de mission, visite de courtoisie des autorités locales et traditionnelles) et une réunion villageoise a systématiquement été organisée pour bien expliquer les objectifs de l'étude et limiter les biais de captation d'aide.

Deuxièmement, nous avons assuré la formation des superviseurs, des enquêteurs et des transcripteurs (les entretiens narratifs, enregistrés sur tablette sont traduits et retranscrits par une équipe de 9 transcripteurs, 3 transcripteur par langue locale, recrutés sur Antananarivo). Nous avons en outre testé les outils (grilles d'entretien et de focus groups, questionnaires, tablettes) en cours de formation par des échanges avec les superviseurs et lors du site pilote. Les outils d'enquête ont ainsi été adaptés en cours de formation et à l'issue du site pilote (modalité des réponses et traduction dans les langues locales, ordre et enchaînement des questions). Troisièmement, les données, une fois centralisées ont été nettoyées pour obtenir une base de données « propre », pour l'analyse statistique et l'analyse qualitative.

Ce que nous retenons du cadre analytique et méthodologique :

Le cadre d'analyse retenu articule de manière novatrice quatre champs majeurs des sciences sociales contemporaines du développement : l'analyse de la résilience, celle des réseaux sociaux, celle des organisations locales et celle du genre. Cette articulation doit nous permettre d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : **(i) dans quelle mesure (et avec quelles différences d'un site à l'autre), les réseaux sociaux et les organisations locales contribuent-ils à la sécurisation des conditions de vie ? (ii) Quelles caractéristiques des réseaux sociaux bimodaux contribuent à cette sécurisation ?** Le cadre d'analyse et méthodologique construit pose les bases nécessaires pour :

- observer et comprendre la « mécanique » concrète de l'accès aux ressources permettant, dans le Grand Sud de Madagascar, de construire des trajectoires de sécurisation partielle voire de résilience ;
- établir a posteriori, sur la base de l'étude des liens entre organisations locales, forme du réseau et trajectoires de sécurisation, si tel type d'organisation locales (viable ou non) ou telle structure de réseau (cohésif ou ouvert) favorisent plus ou moins la sécurisation ;
- interroger la spécificité de nos résultats pour le groupe particulier des femmes chefs de ménage.

Troisième partie.

Les individus face à l'adversité :

Quels résultats des pratiques de sécurisation ?

Les habitants du Grand Sud de Madagascar sont exposés à des chocs nombreux et répétés (chocs agricoles, chocs de santé, chocs sécuritaires ou encore chocs climatiques) qui contribuent à contraindre leurs trajectoires de sécurisation. Cette partie analyse les risques et les trajectoires de sécurisation accessibles aux habitants du Sud.

En effet, face au risque et aux chocs, les individus ne restent pas sans réagir et mettent en place des pratiques pour essayer de sécuriser leurs conditions de vie. Toutefois, toutes les stratégies ne s'avèrent pas aussi efficaces. Nous nous interrogeons ici sur la place des réseaux sociaux et des organisations locales dans les pratiques mises en place et sur la capacité des habitants du Sud de Madagascar à réellement sécuriser leurs conditions de vie.

Partant d'une présentation des différents types de chocs rencontrés sur les sites d'enquête, nous interrogeons ensuite la place des réseaux sociaux et des organisations locales parmi les réponses apportées pour faire face aux chocs, pour finalement présenter les différentes trajectoires de sécurisation des conditions de vie accessibles dans le Grand Sud et interroger leur degré de résilience.

Des éléments de synthèse sont régulièrement proposés. Certaines des données chiffrées mobilisées, ainsi que certaines modalités techniques de traitement de ces données sont envoyées en annexe (annexes 9 et 10)

L'essentiel de la partie 3

- ✓ L'essentiel concernant les chocs :
 - Les habitants du Grand Sud sont fortement exposés à des chocs multiples (98% des personnes enquêtées qui ont connu au moins un choc au cours des 12 derniers mois).
 - Les chocs les plus fréquemment cités sont, par ordre d'importance décroissante, les chocs sur les cultures, les chocs sur l'alimentation, les chocs sur la santé et les chocs liés à la satisfaction des obligations sociales.
 - Les pratiques individuelles et le recours à une relation sociale constituent les recours les plus fréquents face aux difficultés, soulignant le rôle des réseaux sociaux dans la sécurisation des conditions de vie des populations.
- ✓ Les niveaux de pauvreté multidimensionnelle sont élevés. Ce sont l'enclavement des fokontany et les conditions climatiques défavorables (en moyenne, sur plusieurs années) qui semblent jouer le plus sensiblement sur l'indice de la pauvreté multidimensionnelle.
- ✓ Les trajectoires de sécurisation des conditions de vie
 - Les trajectoires de déclin les plus symptomatiques que nous avons identifiées sont au nombre de trois : un relèvement difficile après un choc majeur ; une érosion progressive des moyens d'existence ; l'enfermement dans un salariat misérable.
 - L'accumulation des chocs empêche bon nombre d'individus d'améliorer leur situation : après un choc significatif sur les moyens d'existence (cyclone, vol de zébus, perte de la totalité de la récolte), les personnes que nous avons rencontrées deviennent de moins en moins capables d'affronter les aléas de plus petite ampleur mais plus fréquents qui font suite (dépenses imprévues pour les soins ou les cérémonies par exemple).
- ✓ Nous pouvons distinguer quatre catégories d'individus : ceux en situation de résilience, ceux partiellement sécurisés mais qui considèrent acceptable leur accès à l'alimentation, ceux partiellement sécurisés qui rencontrent des difficultés pour accéder à la nourriture épisodiquement, ceux en situation de survie.
 - Ce sont les catégories partiellement sécurisées qui font le plus recours à leur réseau (elles représentent un équilibre entre des besoins urgents qui leur fait accepter des conditions de prêts désavantageuses et un certain niveau de solvabilité).
 - Les personnes ayant une trajectoire d'insécurité font moins appel à leur réseau, probablement parce qu'elles ne le peuvent en raison d'effets d'exclusion et d'auto-exclusion (quand on pense qu'on n'aura pas les moyens de la réciprocité).
 - Les personnes ayant des trajectoires de résilience font relativement peu appel à leur réseau pour sécuriser leurs conditions de vie, probablement parce qu'elles n'en ont pas besoin, ayant les moyens de sécuriser leurs conditions de vie par leurs propres moyens (meilleur accès aux ressources, meilleur revenu).

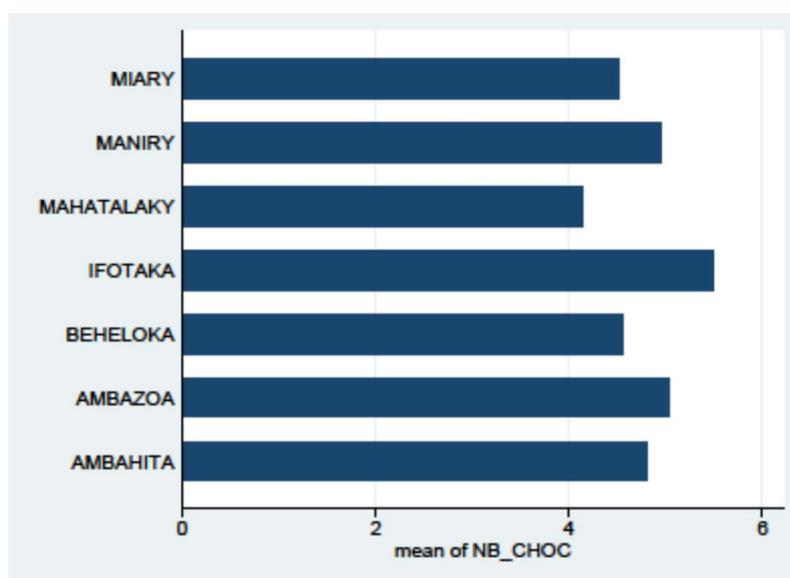
1. Les pratiques des ménages face aux chocs

Quelle est l'exposition aux chocs des personnes enquêtées ? Quelle place occupent les relations personnelles et les organisations sociales pour faire face aux chocs et pour quelle efficacité ? Une première section établit à la fois la forte exposition au risque et l'importance des relations personnelles comme moyen de recours. Toutefois les trajectoires de sécurisation de survie et de résistance priment. La seconde section s'interroge donc sur le lien entre le recours aux organisations et relations personnelles et les différentes trajectoires de sécurisation.

1.1. La prégnance des chocs sur les conditions de vie

Dans les sept sites d'enquête, malgré des différences locales, on observe une forte exposition des habitants au risque. Ainsi, sur l'ensemble des sites se sont 98% des personnes enquêtées qui ont connu au moins un choc au cours des 12 derniers mois, et parmi celles-ci la grande majorité, soit 64% de l'échantillon total, ont subi plusieurs chocs.

Figure 16. Nombre de chocs subis au cours des 12 derniers mois



Notes : le graphique représente le nombre moyen de chocs subis par site. Le maximum de chocs subis par individu étant de 9 et le minimum de 0. Source : Auteurs, données MAPNET 2019

Le tableau 1 ainsi que les figures 17 et 18, basées sur les difficultés déclarées par les personnes enquêtées, décrivent les différents types de chocs. Au cours de l'enquête, il leur a été demandé si elles avaient subi, au cours des 12 derniers mois, des chocs sur les quatre types de conditions de vie essentielles que sont l'accès à la santé, la scolarisation des enfants, l'accès à l'alimentation et la satisfaction des obligations sociales. Cette dernière modalité, qui est en général non considérée comme un besoin essentiel, a été ajoutées en raison de l'importance des pratiques ritualisées et des échanges dans l'organisation sociale. Il a également été demandé aux personnes enquêtées de déclarer si elles avaient subi des chocs sur certains de leurs moyens d'existence (cultures, bétail, habitat), si le ménage avait subi un décès et enfin si leur ménage avait fait l'objet de vols.

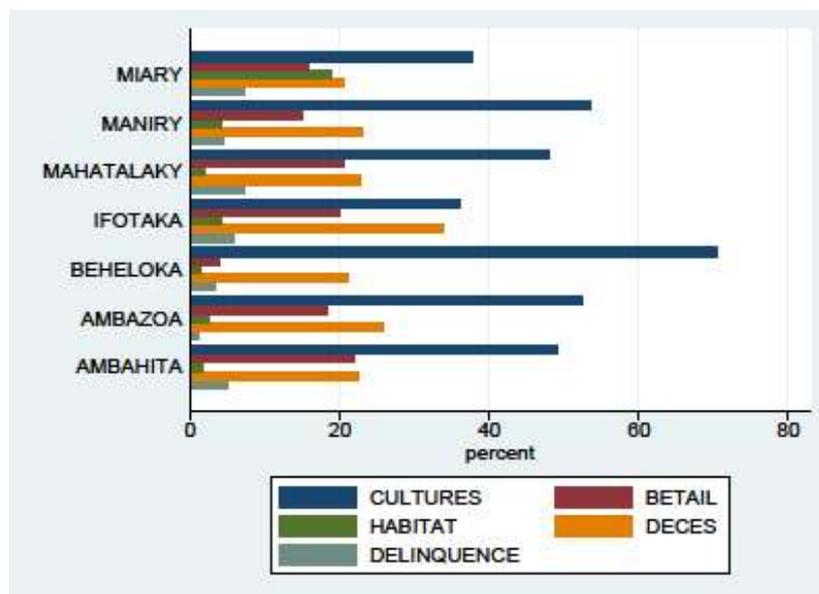
Tableau 1. Les chocs subis au cours de l'année passée (en % de la population considérée)

	Total	Atsimo-Andrefana	Anosy	Androy	Homme	Femmes
Choc sur les cultures	93	93	90	98	96	91
Choc sur le bétail	33	22	44	39	37	30
Choc sur l'habitat	9	15	7	4	10	9
Choc décès	48	39	62	46	47	49
Choc délinquance	10	9	14	6	9	10
Choc maladie/soins	84	87	83	82	84	84
Choc écolage	42	40	42	46	41	43
Choc alimentation	90	89	86	94	90	89
Choc obligations sociales	77	83	62	83	77	77

Source : Auteurs, données MAPNET, 2019

Le choc sur les cultures est le plus récurrent. En effet, plus de 93% des personnes interrogées se disent concernées. Viennent ensuite les difficultés d'accès à l'alimentation (90%), aux soins (84%) et les difficultés à honorer ses obligations sociales (77%).

Figure 17. Les chocs subis au cours de l'année passée

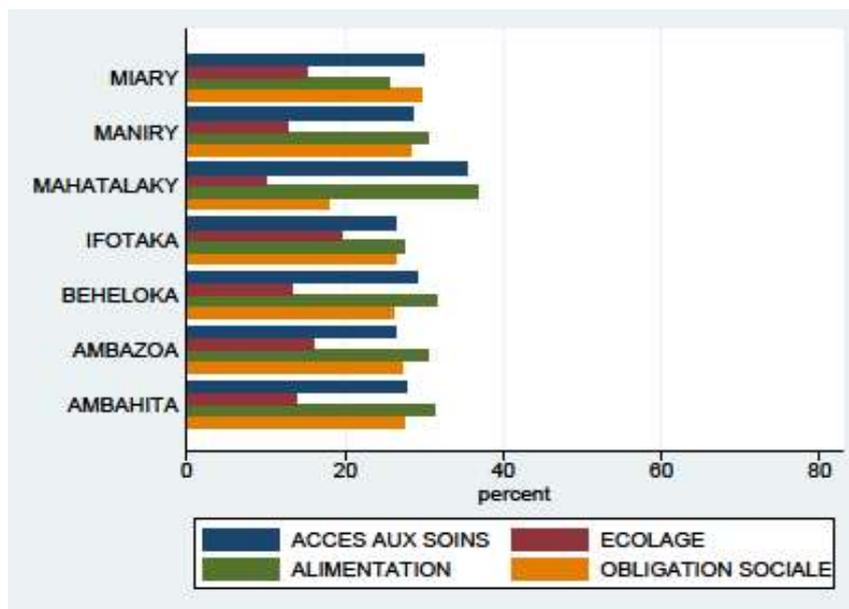


Notes : le graphique illustre les récurrences des différents chocs étudiés par site. Ainsi, à Miary près de 40 % des individus disent avoir subi un choc sur les cultures. Source : Auteurs, données MAPNET 2019

Les figures 19 et 20 permettent d'identifier d'importantes disparités entre les sites, c'est le cas des difficultés agricoles qui sont relativement plus importantes dans les zones arides comme Beheloka, Maniry et Ambazoa. De telles difficultés ont d'importantes répercussions sur les problématiques

alimentaires. Ainsi, les sites marqués par des chocs sur les cultures connaissent également des difficultés relatives à l'alimentation. Cependant, les difficultés alimentaires ne sont pas la spécificité des zones arides. Pour preuve, Mahatalaky est une zone caractérisée par une forte pluviométrie, mais également par des difficultés alimentaires. C'est même la zone pour laquelle les personnes interrogées expriment le plus de difficultés alimentaires (38 %). Les conditions de production ne sont pas en effet les seules contraintes d'accès à l'alimentation, l'enclavement, caractéristique de Mahatalaka, joue sur les difficultés d'approvisionnement (peu d'opérateurs voire situation de monopsonie) et impacte les prix avec un double effet négatif (faiblesse des prix aux producteurs et cherté des prix à la consommation).

Figure 18. Les chocs subis au cours de l'année passée



Source : Auteurs, données MAPNET 2019

1.2. Le recours aux relations personnelles et aux organisations

L'enquête nous permet d'identifier les pratiques mises en place par les personnes pour faire face aux différents chocs grevant quatre domaines de conditions de vie identifiés plus haut. Ces pratiques sont individuelles (décapitalisation, désépargne), ont fondées sur le recours à des relations personnelles et/ou à des organisations. Les résultats synthétiques sur l'ensemble des sites sont fournis dans le tableau 2.

On constate avant tout le poids des pratiques individuelles qui représentent 40,2% des réponses aux difficultés (tout type de difficultés confondu). La décapitalisation et la désépargne constituent donc les premières réponses mobilisées par ordre d'importance. En deuxième lieu, le tableau permet de mettre en évidence le poids des relations personnelles qui permettent de faire face à plus d'un tiers des difficultés rencontrées. En revanche, le recours à une organisation formelle joue quant à elle un rôle marginal puisqu'elle n'est mobilisée que dans 2,44% des chocs sur les 4 conditions de vie considérées. Cela tient à ce que la plupart des organisations formelles présentes dans les villages ont été créées pour remplir d'autres fonctions. Enfin, on note que dans 7,2% des cas la personne n'a rien pu faire, ce qui représente un pourcentage de cas non négligeable.

Les pratiques individuelles représentent 40,2% des réponses aux difficultés, la mobilisation d'une relation personnelle 35,2%, le recours à une organisation personnelle 2,4% et le fait de ne rien pouvoir faire représente 7,2% des réponses.

Tableau 2 : Pratiques individuelles et collectives pour faire face aux chocs, résultats synthétiques sur les sept sites d'enquête, 2019

		Pas de difficulté	Pratique individuelle	Organisation formelle	Relation personnelle	N'a rien pu faire	Total
Difficulté d'accès aux soins	N	181	506	27	419	4	1137
	%	15,9	44,5	2,4	36,9	0,4	100
Difficulté d'accès à l'école	N	652	328	14	100	43	1137
	%	57,3	28,8	1,2	8,8	3,8	100
Difficultés d'accès à l'alimentation	N	120	510	16	347	144	1137
	%	10,6	44,9	1,4	30,5	12,7	100
Difficulté à honorer ses obligations sociales	N	269	485	25	306	52	1137
	%	23,7	42,7	2,2	26,9	4,6	100
Total	N	1222	1829	82	1172	243	4548
	%	26,9	40,2	1,8	25,8	5,3	100

Notes : Les pratiques individuelles représentent donc 54% des pratiques de recours pour les personnes qui ont subi un choc, les relations personnelles 35% et le recours à une organisation formelle moins 2,5% et 7% des personnes n'ont rien pu faire. Les cases orangées reflètent une occurrence supérieure à la moyenne, les cases vertes une occurrence inférieure à la moyenne.

Source : Auteurs, données MAPNET 2019

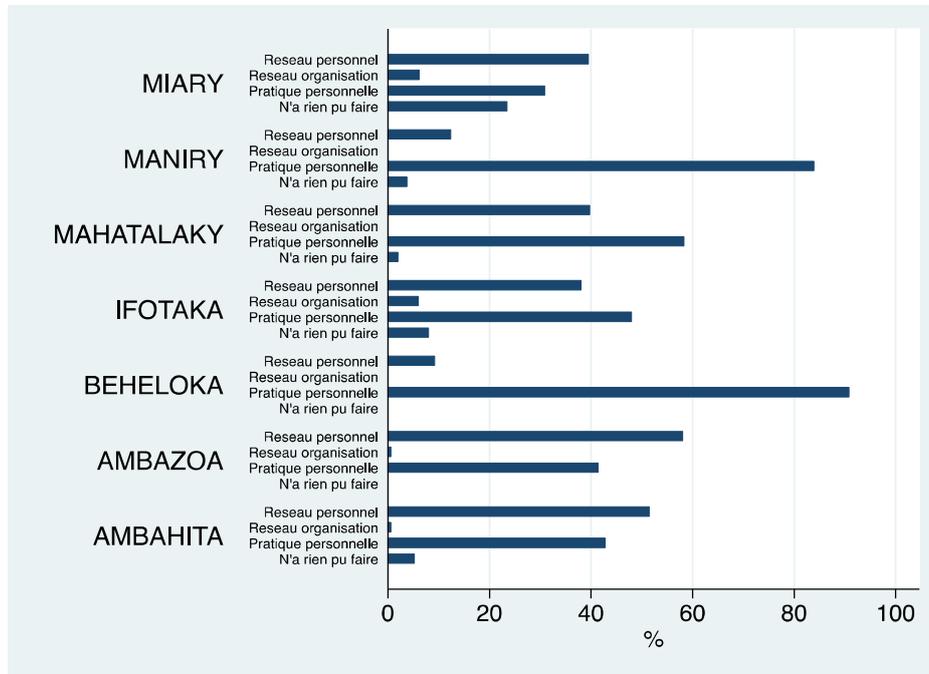
L'analyse des pratiques développées par les ménages permet d'identifier d'importantes singularités entre les différentes zones étudiées. On peut, en partie, expliquer ces différences par la diversité des contextes ; dès lors, les composantes contextuelles comme l'enclavement du site, les conditions agroclimatiques ou la présence de projets seront des variables déterminantes dans l'analyse des pratiques des ménages.

Pour illustrer cela, nous prendrons l'exemple de Miary, zone proche de Tuléar profitant des échanges avec un pôle urbain, et celui de Mahatalaky, terrain isolé avec une quasi absence de projet. Si on s'attarde sur les pratiques développées par les ménages dans ces deux sites, on peut observer d'importantes disparités. Dans les figures 19 à 22, nous identifions une différence significative au niveau des relations organisation et individu (« Réseau organisation »). Sur le site de Miary, selon le choc subi par le ménage, 10 à 20 % des individus font appel à une organisation afin de surmonter ce choc. A contrario à Mahatalaky, aucun individu n'a été aidé par une organisation. Les individus ne peuvent donc compter que sur un cercle social restreint. L'enclavement des sites, associé à la faible présence de projets, a une influence significative sur les pratiques des ménages. Ainsi, les moyens mis en œuvre par les ménages sont très largement dépendant du contexte de la zone.

Les pratiques relatives aux difficultés alimentaires se concentrent autour du réseau personnel et des stratégies individuelles. Maniry et Beheloka illustrent bien la prévalence des pratiques personnelles dans les réponses aux chocs alimentaires. L'une des stratégies individuelles fréquemment mobilisé par les ménages est la consommation d'aliments de disette. Dans d'autres sites, comme Ambazoa ou Amabahita, la stratégie la plus mobilisée par les ménages afin de surmonter une difficulté alimentaire est le recours au réseau personnel. Cette différence entre les sites reflète des structurations sociales différentes.

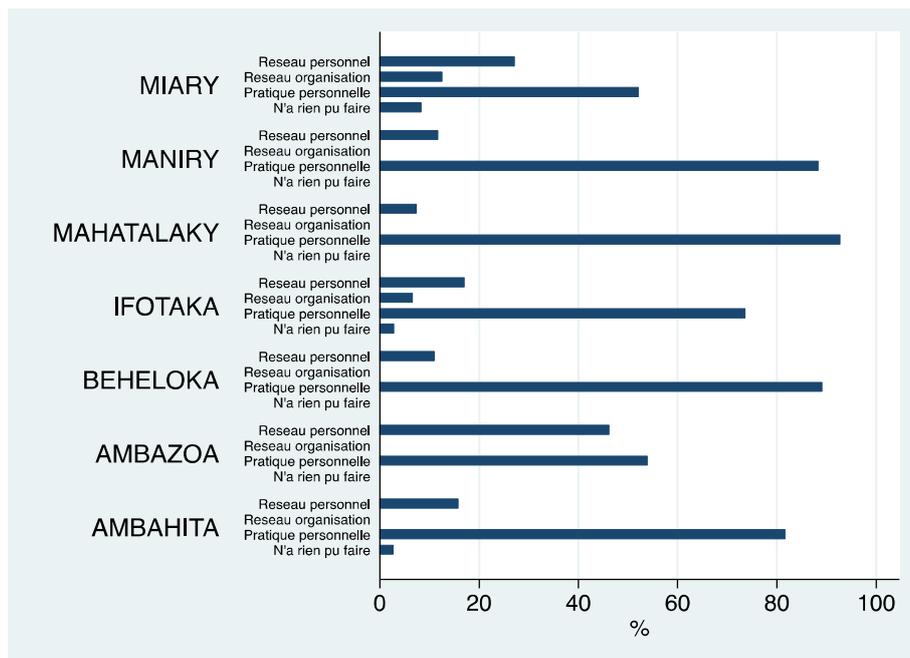
Ensuite, si l'on observe les pratiques liées au paiement des écolages, on remarque des réponses différentes entre les sites (figure 19). La prévalence des pratiques personnelles est encore accentuée si on la compare avec le cas des difficultés alimentaires. Cette prévalence est d'autant plus visible dans les sites de Maniry, Mahatalaky, Ifotaka, Beheloka et Amabahita.

Figure 19. Pratiques des ménages pour faire face à des difficultés alimentaires



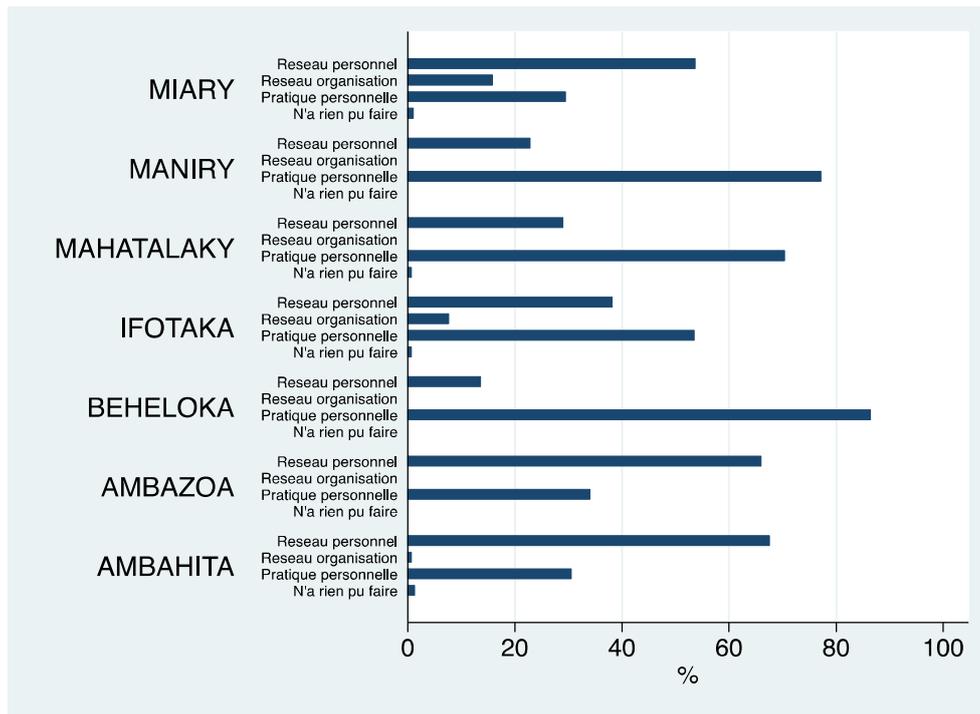
Notes : le graphique représente les stratégies développées par les ménages afin de répondre à un choc. Ainsi, « réseau personnel » signifie faire appel à quelqu'un, « réseau organisation » faire appel à une organisation, et pratique personnelle concerne les stratégies individuelles comme les décapitalisations de biens productif. Par exemple à Ambahita plus de 50 % des individus font appel à leur réseau personnel pour surmonter un choc. Source : Auteurs, données MAPNET 2019

Figure 20. Stratégies des ménages pour surmonter des difficultés liées aux écolages



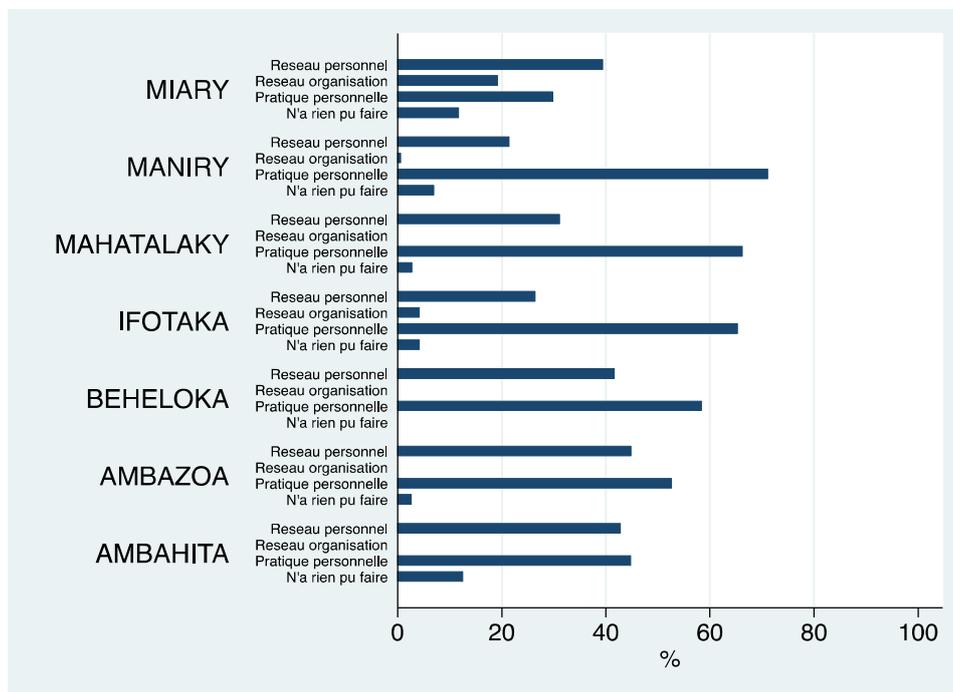
Source : Auteurs, données MAPNET 2019

Figure 21. Stratégies des ménages face à des problèmes d'accès aux soins



Source : Auteurs, données MAPNET 2019

Figure 22. Stratégies des ménages confrontés aux obligations sociales



Source : Auteurs, données MAPNET 2019

Les réponses aux chocs liés aux obligations sociales et à l'accès aux soins laissent là encore une place importante au réseau personnel. Ainsi, le réseau personnel apparaît important dans l'accès des ménages aux soins (figure 21). Ces pratiques peuvent renvoyées à des prêts d'argent pour l'achat de médicaments, à l'aide d'un médecin ou encore au transport d'un malade dans un centre de santé de base.

Concernant, les obligations sociales, il apparaît assez intuitivement que le réseau joue un rôle de premier ordre. En effet, les événements sociaux, qu'ils soient heureux ou non, forment de fait un groupe d'interaction sociale. Ainsi, les difficultés liées à ces événements sont également résolues en réseau. Les obligations sociales peuvent régulièrement constituer des bouleversements importants pour les ménages. En effet, sous peine de se voir exclure de la sphère sociale proche, les individus sont obligés de se plier aux exigences des obligations sociales. Ainsi, les dons liés aux événements sociaux sont contraints par la peur de l'exclusion. L'extrait d'un récit de vie recueilli à Ifotaka (encadré 8) montre bien l'importance de ces obligations pour les ménages.

Encadré 8. Le poids des obligations sociales

Avant l'année 2015, j'avais des zébus, la charrette, des jeunes zébus, la charrue. Ces richesses n'existaient plus après le mort de ma mère en 2015, puis celle de mon père en 2019. Finis les zébus, finie la charrette, finie les jeunes zébus, finie la charrue. J'ai fait durer pendant 2 mois les funérailles de ma mère. 2 mois parce j'avais des zébus à vendre. Le corps de ma mère était resté dans le village. Quand les 2 mois sont écoulés, il n'y avait plus de zébus, et on a procédé à l'enterrement. Mais le havoria qui est le grand rassemblement des proches, des voisins, et des connaissances n'a pas été tenu. Son village natal est à Beheloha, à 450kms. Quand nous nous sommes aperçus que l'argent qui nous reste était mince, on a décidé d'utiliser la somme restante pour payer le frais de location de voiture pour le rapatriement du corps. Le frais de location était de 1.500.000ariary. Ce n'est qu'il y a quelques mois que son havoria a été tenu, j'ai travaillé et j'ai souffert au main des patrons étrangers pour pouvoir trouver l'argent nécessaire pour me libérer de cette honte que j'ai portée pendant 3 ans. J'ai enfin trouvé suffisamment d'argent, et le havoria a été fait. 2 ou 3 mois après la tenue du havoria, mon père est décédé à son tour, cette année. J'ai déjà fait du porte à porte pour demander aux gens leurs contributions, mais le fond ainsi levé n'était pas suffisant. Après la tenue du havoria de ma mère, il me restait 2 zébus de charrette, des zébus que des gens m'avaient donnés pour payer leur obligation envers moi. A la mort de mon père, je les ai vendus mais ce n'était pas suffisant. J'ai été obligé alors d'emprunter d'autres zébus. Maintenant je suis débiteur d'un zébu, mais je n'ai rien pour le payer. Jusqu'à maintenant je n'ai pas pu faire les funérailles de mon père. Son corps a été enterré, mais les traditions n'ont pas été honorées. Nous n'avons aucune date en vue pour le havoria.

Nous avons vendu toutes nos terres, suite aux décès. Maintenant on n'a plus de terre, on cultive avec la terre de quelqu'un d'autre. Mais cela fait depuis 2017 que l'on a plus de récolte, à cause du manque de pluie. J'ai beaucoup travaillé, mais maintenant c'est difficile. Je reste sans travail. Parfois je vends de bois de chauffe. De temps en temps j'emprunte de l'argent. Et, pour le rembourser je suis amené, parfois, à vendre de l'eau. D'abord, j'ai emprunté de l'argent à Longomainty, mon beau-père, habitant Sama. Ce n'était pas assez. Ensuite, j'ai emprunté de l'argent à Manjoloky, mon oncle maternel. On rembourse quand on peut. Même pour manger, on est obligés de demander de l'argent à Samisay, mon aîné. Le jour où c'est moins sévère, comme hier où il y avait de propagande, on a eu 5000 ariary, et on a acheté des gobelets de riz pour le dîner. Mais on est obligés de se démener pour le repas du jour suivant. On dépend de ce que dieu nous réserve demain pour allumer notre foyer. En cas de maladie, on s'entend avec le docteur en disant qu'il doit traiter l'enfant d'abord, et on le remboursera plus tard. Si cela ne marche pas, on demande de l'argent à nos familles proches pour amener l'enfant à l'hôpital. Concernant leur vie scolaire, on fait un arrangement avec le directeur, en disant : prend mes enfants dans votre école, et on payera l'écolage plus tard. Nous avons 5 enfants. Tous mes enfants vont à l'école mais personne ne nous aide. Ceux qui vont à l'école ne mangent qu'avec la nourriture de PAM qui est préparée à l'école. Mais nous n'avons pas reçu d'aide venant de Fiavota.

On observe donc le poids important des pratiques individuelles et des relations personnelles pour faire face aux différents chocs sur les conditions de vie. Ces pratiques permettent-elles de sécuriser les conditions de vie ? Une analyse fine des trajectoires des ménages peut donner des éléments de réponse à cette question.

Ce que nous retenons des pratiques des ménages face aux chocs :

- Ce sont 98% des personnes enquêtées qui ont connu au moins un choc au cours des 12 derniers mois.
- Face à ceux-ci, les pratiques individuelles représentent 40,2% des réponses, la mobilisation d'une relation personnelle 35,2%, le recours à une organisation personnelle 2,4% et le fait de ne rien pouvoir faire représente 7,2% des réponses.
- Quel que soit le choc et quel que soit le site d'étude, les pratiques individuelles constituent les recours les plus fréquents face aux difficultés, à l'exception de Miary et Ambahita où les réseaux personnels jouent parfois un plus grand rôle.

2. Des trajectoires dominées par la résistance et la survie

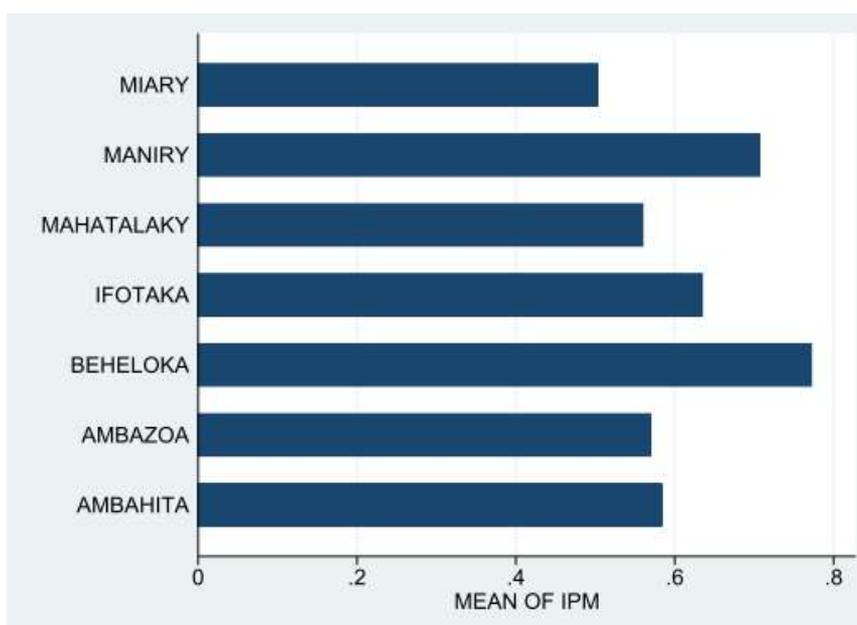
2.1. Un indice de pauvreté multidimensionnelle élevée

Les personnes ayant été enquêtées ont en moyenne un indice de pauvreté multidimensionnelle élevé soulignant la précarité des conditions de vie sur l'ensemble méridional malgache. La figure 23 montre ainsi qu'en moyenne dans aucun des sites l'IPM n'est inférieur à 0,5 (ce qui signifie que le ménage auquel appartient la personne endure des privations dans 50% des variables prises en compte dans l'indice) alors que le seuil de pauvreté multidimensionnelle habituellement retenu est de 0,3. Toutefois des différences notables sont observables entre les sites.

Ainsi, les sites de Miary et de Mahatalaky sont les moins touchés par la pauvreté multidimensionnelle alors que les sites de Maniry et de Beheloka sont les plus touchés. Les épisodes successifs de mauvaise récolte (7 années successives à Beheloka par exemple) contribuent à expliquer cet état de fait. Alors qu'à Miary les habitants profitent vraisemblablement des opportunités économiques offertes par la ville de Tuléar et qu'à Mahatalaka, le climat humide et la diversité des cultures praticables favorisent une pauvreté moindre.

La figure 23 indique quant à elle que les femmes sont les plus touchées par la pauvreté multidimensionnelle sans toutefois que l'écart soit très important.

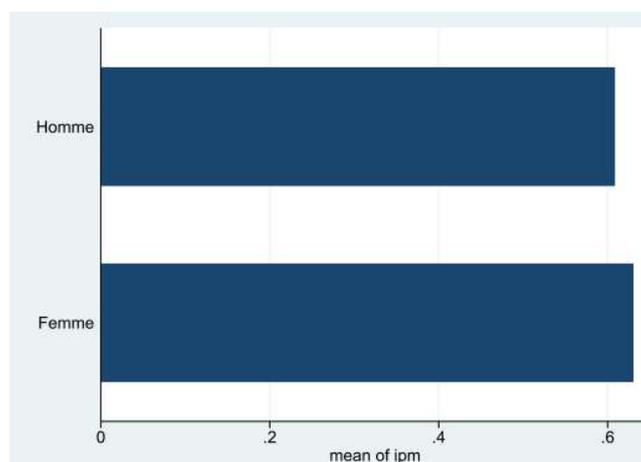
Figure 23. L'indice de pauvreté multidimensionnelle par site



Note : l'Indice de pauvreté multidimensionnelle mesure les privations dans trois dimensions (la santé, l'éducation et les conditions de vie entendues au sens de qualité de l'habitat et niveau d'équipement). L'indice utilisé ici est une adaptation de l'indice proposé par Alkire et al. (2016). L'IPM varie entre 0 (aucune privation) à 1 (privation dans toutes les variables retenues, niveau maximum de pauvreté multidimensionnelle au vu des variables retenues). Cf. Annexe 11.

Source : Auteurs, données MAPNET, 2019.

Figure 24. L'indice de pauvreté multidimensionnelle selon le genre



Source : Auteurs, données MAPNET 2019

Ce que nous apprenons au travers de l'indice de pauvreté multidimensionnelle :

Ce sont l'enclavement des fokontany et les conditions climatiques défavorables (en moyenne, sur plusieurs années) qui semblent jouer le plus sensiblement sur l'indice de la pauvreté multidimensionnelle.

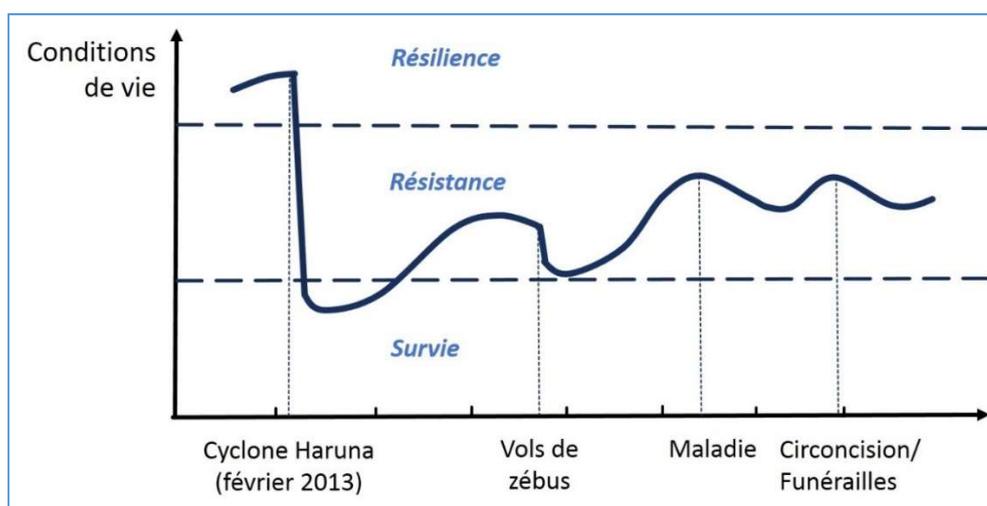
2.2. Trois trajectoires archétypales

Une analyse transversale des entretiens narratifs recueillis au cours de l'enquête nous permet de dégager trois formes de trajectoires représentatives de nombreuses situations vécues par les enquêtés.

Un relèvement difficile après un choc majeur

Une première forme de trajectoire traduit la difficulté à se relever après un choc sévère. Cette trajectoire, initialement rencontrée sur le site de Miary où les habitants ont fortement subi le cyclone Haruna, est régulièrement rencontrée sur l'ensemble des sites. Elle est représentée dans la figure 25.

Figure 25. Un relèvement difficile et réversible



Le fort choc initial a plongé un grand nombre de personnes en situation de survie et malgré les efforts déployés pour reconstituer leurs moyens d'existence et leurs conditions de vie, les personnes peinent à faire face. Les processus d'accumulation sont régulièrement enrayerés par des chocs de différentes natures : vols de zébus, maladie, obligations cérémonielles. Le récit d'une femme rencontrée à Miary illustre cette difficulté du relèvement (encadré 9).

Encadré 9. Un cas de relèvement difficile en suite au cyclone Haruna

En 2013, après le passage du cyclone HARUNA on a subi des dégâts sérieux sur notre habitat, nos volailles ont été emportées par l'inondation. On a été contraint de s'abriter chez mon beau-père pendant 2 mois et en même temps on a reconstruit la nôtre à l'aide du prêt qu'on a effectué au prêt de Voamamy d'une somme de 120.000 Ar). La reconstruction a pris fin quelque mois après le passage du cyclone.

En 2016 j'ai commencé à faire du commerce et c'était mon mari qui s'occupait de la récolte. Les revenus des 2 activités nous ont permis d'avoir 2 zébus, 3 chèvres et aussi des volailles. Mais, toujours en 2016, les zébus nous ont été dérobés par des bandits. Personne ne nous a aidés après le vol de ces zébus. La famille nous a juste soutenus moralement mais pas financièrement.

Après ces vols, notre niveau de vie s'est vraiment dégradé, jusqu'à aujourd'hui. Les chèvres qui nous restaient ont été vendues car on a subi une perte d'un membre de notre famille, le grand-père, et il ne nous reste rien à présent. En 2018 on a été un peu serrés financièrement à cause du Savatsy et on a été obligé de d'emprunter de l'argent à mon oncle (50.000 ar). Pour le rembourser mon mari s'est

efforcé de faire de petites activités, en plus du travail au champ. La vie est vraiment difficile pour nous maintenant, nos revenus et l'aide de ma mère et de mon oncle ne suffisant pas pour subvenir aux besoins de la famille. Mais la pluie a été abondante, alors on espère une bonne récolte.

L'érosion progressive des moyens d'existence

Un deuxième type de trajectoire se traduit par la seule accumulation de chocs répétés qui, sans être forcément de grosse ampleur, absorbent régulièrement le fragile surplus dégagé par les activités. Le recours à des emprunts à taux usurier grève également les processus d'accumulation. Cela s'observe en particulier dans la zone de Maniry et dans celle de Beheloka. Dans la première, les ménages viennent de vivre 5 années de mauvaises récoltes, du fait de la sécheresse, puis plus récemment d'attaques de ravageurs sur les cultures. On y constate donc une décapitalisation généralisée, une érosion des moyens d'existence, et une difficulté de plus en plus prononcée à faire face aux obligations sociales ou à affronter les problèmes de santé au sein de la famille. Alors qu'il ne semble y avoir que peu de projets d'appui, on relève une attente très forte d'aide extérieure. La captation de cette aide (ou de celle apportée par les Mpanarivo) semble constituer un enjeu majeur dans la zone. Faute de cette aide, le régime alimentaire est très dégradé. Dans la zone de Beheloka, il est fait état de 8 années de sécheresse consécutives, qui ont conduit à d'importantes décapitalisations, à des trajectoires de déclin marqué, rendant les ménages particulièrement vulnérables à tout aléa. Quelques extraits d'entretiens permettent d'illustrer ces trajectoires (encadré 10).

Encadré 10. Faire face à plusieurs années de mauvaises récoltes

A Maniry : Cette mauvaise période dure depuis déjà 5 ans (depuis 2014-2019). Si auparavant nous pouvions obtenir 10 sacs de récoltes, maintenant nous ne récoltons rien. Cette année, ce sont les insectes qui avaient détruit nos cultures (maïs), alors qu'il a plu. Quand nous avions encore du bétail dans nos « Vala », on les vendait pour nos besoins. Mais nous n'en avons plus, alors on reste comme ça, à s'asseoir au bord du tamarinier. Si j'avais de l'argent j'aimerais payer des gens pour labourer mes rizières mais étant donné que je n'ai rien « je reste comme ça ». On attend l'aide du destin, ou celle des étrangers.

A Maniry : Avant, j'avais une belle vie et j'avais toujours quelque chose à manger. De même, on élevait des zébus donc aucune chose ne me manquait. Par contre actuellement, je souffre beaucoup et je ne trouve même pas de nourriture pour mes enfants, je n'ai pas non plus les moyens de les envoyer à l'école donc ils ne font que souffrir avec moi maintenant. Ça fait déjà 5 ans que les mauvaises récoltes durent. Nous ne pouvons que manger des cactus verts, ou bien on broie des feuilles de bois mangeable que l'on broie et que l'on cuit. Parfois on mange des tamarins ainsi que les feuilles de cactus (broyées et cuites).

A Beheloka : Avant, notre vie était formidable parce que lorsque nous cultivions nous avons obtenu beaucoup de récoltes. Par contre, actuellement, nous cultivons mais ça ne produit pas de récolte parce que les insectes nuisibles abîment nos cultures. En fait il ne s'agissait pas d'une espèce d'insectes parce que ça existait déjà avant, mais à cause de la pluie ils sont devenus très nombreux. Par conséquent, nous souffrons de la faim actuellement. Et pourtant, avant, en une année j'obtenais environ 5 à 6 charrettes (manioc, maïs, patate en une année) mais aujourd'hui, notre récolte ne fait qu'une charrette. Lorsque nous n'avons plus à manger j'amène mes enfants au « valan'agnobe » [endroit où l'on met le bétail] pour creuser à la recherche de *moky* [racine sauvage]. Heureusement que le *moky* existe pendant toute l'année. On les cuit de la même manière qu'une patate, elles ne sont pas digestes, mais nous les mangeons quand même parce que nous ne trouvons rien d'autre. Nous fabriquons aussi des charbons que nous empilons dans un sac et que l'on vend. Mais un sac ne coûte que 1000 ariary

et parfois même lorsque le marché est mauvais ça ne coûte que 800 ariary. Et pourtant comme la forêt diminue, son exploitation est devenue défendue. Et donc il ne nous reste plus que le *moky* pour nourrir nos enfants.

L'enfermement dans un salariat misérable

Un troisième type de trajectoire concerne plus particulièrement les ouvriers agricoles sans terre des zones sisalières. La trajectoire la plus rencontrée peut alors se résumer ainsi : un manœuvre dans les plantations de sisal d'un « colon », disposant (dans le meilleur des cas) d'une petite parcelle vivrière concédée par le colon. Le salaire et les quelques vivriers autoproduits sont très insuffisants pour initier une dynamique de capitalisation, ou pour faire face aux chocs comme aux obligations sociales. Il est donc impératif de disposer de recours : une organisation, l'aide d'un projet, l'appui d'un riche. Mais l'aide du riche induit des obligations (travailler sur ses parcelles), et enferme dans la dette. Et le plus pauvre n'a pas accès aux organisations, faute de capacité à contribuer, ni à certains projets (comme le *cash transfer* conditionnel du *fiavota*). Cela peut être illustré par ce récit de vie de cet homme, rencontré à Ifotaka, fokontany d'Anjamahavelo (encadré 11).

Encadré 11. Un exemple d'enfermement dans un salariat misérable

On s'est connu en 1999. Avant, notre vie n'était pas bien, elle stagnait. Depuis toujours on a travaillé chez les VAZAHA (sisal), mais ça ne suffisait pas parce que le salaire était très bas, donc on a décidé que je partirais à LAKAKA, au chantier, car le saphir fait beaucoup d'argent. En 2006, je suis revenu ici, à ANDOHIMAHAVELO, sans rien et j'ai retravaillé chez le VAZAHA, c'était notre vie. Donc je fais surtout le HATSAKE (coupe de sisal). Je suis aussi Charpentier et maçon, mais je ne trouve pas cette activité tous les jours, donc je dois continuer à travailler pour le Vahaza, et ma femme aussi. Ça ne nous suffit pas parce que le salaire n'est pas bon, c'est pour ça que notre vie n'est pas bonne. Mais on ne peut rien faire parce que c'est dieu qui a décidé. On sait cultiver, mais on n'a pas de terrain. Ici les terrains sont très chers alors qu'on n'a pas d'argent pour en acheter. J'aimerais faire mon mariage traditionnel, j'aimerais aussi acheter des zébus. Mais ce n'est pas possible pour l'instant. On a 7 enfants, mais 2 sont mort et 5 vivants. On n'a pas le moyen de payer le frais de l'école, les habiller et les autres responsabilités. Les enseignants d'aujourd'hui cherchent fréquemment de l'argent même si on n'a pas alors ils renvoient nos enfants.

Nous sommes peu aidés. Les gens dans le quartier ne nous demandent pas si on veut être membre des associations ou profiter des projets, on n'est au courant de rien, ou alors c'est trop tard. Par exemple, notre enfant devrait être inscrit chez Fiavota, mais il y avait plus de la place pour lui. Avec nos problèmes, il y a juste une seule personne à qui on peut demander de l'aide, c'est la madame Jinobo. Elle nous aide en argent ou en nourriture, cela nous permet de survivre. On n'emprunte que des petites sommes, qu'on pourra rembourser, c'est juste pour nous permettre de manger le jour même. Souvent c'est le soir qu'on mange des aliments chauds, le midi on s'abstient.

La plupart des personnes dont nous avons recueilli le récit semblent donc, très majoritairement, osciller entre survie et résistance. Et le recours aux relations personnelles, même s'il est important, ne semble pas permettre, généralement, de sécuriser les conditions de vie. Toutefois, il importe d'approfondir cette question en analysant les différents profils de ménages face à la sécurisation des conditions de vie.

Ce que nous apprenons au travers de l'analyse des trajectoires des individus :

Les trajectoires de déclin les plus symptomatiques que nous avons identifiées sont au nombre de trois : un relèvement difficile après un choc majeur ; une érosion progressive des moyens d'existence ; l'enfermement dans un salariat misérable.

C'est l'accumulation des chocs qui empêche bon nombre d'individus d'améliorer leur situation : après un choc significatif sur les moyens d'existence (cyclone, vol de zébus, perte de la totalité de la récolte), les personnes que nous avons rencontrées deviennent de moins en moins capables d'affronter les aléas de plus petite ampleur mais plus fréquent qui font suite (dépenses imprévues pour les soins ou les cérémonies par exemple).

2.3. La construction d'une typologie en termes de sécurisation des conditions de vie

Quelles sont les différents profils de sécurisation des conditions de vie et y a-t-il des différences de recours au réseau personnel et organisationnel selon le type de sécurisation mis en œuvre ? En d'autres termes, est-ce que la forme du réseau influence le type et le niveau de sécurisation ? Nous présentons d'abord la méthode de classification retenue puis nous explicitons le recours au réseau pour chaque type de sécurisation.

Une méthode de classification en deux étapes

Les variables introduites dans la classification sont les scores de sécurisation des conditions de vie obtenus pour chacun des 4 domaines de conditions de vie considérés (accès aux soins, accès à l'alimentation, accès à l'école, satisfaction des obligations sociales), tels que présentés dans la partie méthodologique. Toutefois, nous isolons au préalable les individus qui sont sécurisés dans tous les domaines dans une classe construite *a priori* et rassemblant 77 personnes. Nous verrons que nous pouvons considérer cette classe comme celle des personnes résilientes. Avec les autres observations, c'est à dire les individus qui présentent des niveaux de sécurisation moyens ou faibles dans l'un et/ou l'autre des domaines, nous réalisons une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH). Celle-ci permet de comprendre les différentes combinaisons les plus fréquentes de nos 4 variables et donc d'identifier les formes que peut prendre « l'insécurité » des conditions de vie. Nous optons pour une classification en 3 classes. Les 3 classes obtenues sont respectivement composées de 327, 315 et 415 individus. C'est à partir de ces 4 classes, celles des individus sécurisés dans tous les domaines et celles construites via la CAH que nous analysons le niveau de sécurisation des conditions de vie.

Caractérisation des individus selon leur niveau de sécurisation de conditions de vie

Les classes obtenues sont décrites dans le tableau 3. L'indice de sécurisation normalisé permet d'ordonner les classes selon le niveau de sécurisation total, c'est à dire d'établir une hiérarchie entre les différentes combinaisons de sécurisation dans les 4 domaines. Nous les décrivons en commençant de la classe regroupant les personnes avec le niveau de sécurisation le plus élevé et en finissant par celle constituée des individus les moins sécurisés.

Tableau 3. Description des classes de sécurisation des conditions de vie, moyenne des variables quantitatives, tous sites

	Individus en situation de survie	Individus partiellement sécurisés		Individus en situation de résilience	Total
		Difficultés alimentaires et soins	Difficultés soins et obligations sociales		
Durée de soudure	6,4	4,1	4,6	3,1	4,9
Score normalisé de sécurisation	0,4	0,6	0,6	0,8	0,5
Variance du score de sécurisation	2,0	4,4	2,6	5,3	3,3
Nombre de chocs subis	3,0	3,0	3,9	2,9	3,3
Effectif	315	415	327	77	1134
Note: Une case grisée indique une différence statistiquement significative avec la moyenne					

Sources : Auteurs, données MAPNET 2019

- Des **individus résilients**, qui parviennent à sécuriser leurs conditions de vie dans les 4 domaines que nous avons considérés pour l'étude. Ce sont principalement des individus mariés polygames, propriétaires fonciers. Leurs revenus leur permettent d'assurer leur subsistance de façon satisfaisante, ils connaissent des périodes de soudure moins longues que la moyenne. Parmi eux, certains n'ont pas rencontré de choc - et les autres un seul - sur leurs moyens d'existence au cours des 12 derniers mois. Ainsi, leur situation de résilience peut aussi être en partie attribuée à la chance (ils ont eu une « bonne » année, sans rencontrer d'aléa important sur leurs activités).
- Des **individus partiellement sécurisés qui éprouvent des difficultés à se soigner et à honorer leurs obligations sociales**. Ces personnes ne sont pas parvenues à sécuriser l'ensemble des domaines, et en particulier, elles peuvent rencontrer des problèmes pour l'accès aux soins, mais aussi pour remplir leurs obligations sociales. Cela indique des situations intermédiaires mais plutôt bonnes, puisque ces personnes sont sollicitées pour ces obligations sociales, signe qu'ils constituent les piliers de leur famille. Ces individus sont mariés monogames, ont entre 35 et 55 ans, c'est à dire qu'ils sont dans la maturité. Ils ont subi plusieurs chocs sur leurs moyens d'existence au cours des 12 derniers mois, et ont eu recours à la fois à leur réseau (plusieurs fois) mais aussi à une ou plusieurs organisations locales.
- Des **individus partiellement sécurisés qui éprouvent des difficultés à se nourrir et à se soigner**. Ces personnes ne sont pas parvenues à sécuriser l'ensemble des domaines, et en particulier, elles peuvent rencontrer des problèmes pour l'accès à l'alimentation (avec également une période de soudure plus longue que la moyenne) et aux soins. Il s'agit de jeunes personnes, en installation (moins de 35 ans), ce qui pourrait expliquer qu'ils ne possèdent pas de terre, en général. Cette situation pourrait n'être que temporaire de ce fait. S'ils ne font pas recours aux organisations locales pour faire face à une difficulté, en revanche ils ont sollicité leur réseau au moins une fois.
- Des **individus en situation de survie**, sans recours (classe 2), qui ne sont sécurisés dans aucun des 4 domaines. Leurs revenus ne permettent absolument pas d'assurer leur subsistance. Ce sont majoritairement des personnes âgées, vivant seules (célibataires ou abandonnées). Elles sont pourtant propriétaires fonciers, mais cela ne les met pas à l'abri de difficultés structurelles (probablement liées à leur âge). Elles ne font recours ni aux organisations locales ni à leur réseau.

Figure 26. Synthèse du recours au réseau et aux organisations locales par classe

	Recours au réseau social	Recours aux organisations locales
<i>Individus résilients</i>	Pas de recours au réseau	Pas de recours aux OL (mais appartenance aux OL)
<i>Individus partiellement sécurisés qui éprouvent des difficultés à se soigner et à honorer leurs obligations sociales</i>	Recours important au réseau (plusieurs fois)	Recours aux OL (avec appartenance aux OL)
<i>Individus partiellement sécurisés qui éprouvent des difficultés à se nourrir et à se soigner</i>	Recours au réseau (une ou plusieurs fois)	Pas de recours aux OL
<i>Des individus en situation de survie, sans recours</i>	Pas de recours au réseau	Pas de recours aux OL

Sources : Auteurs, données MAPNET 2019

La figure 26 montre que les personnes en meilleure situation (résilients), n'ont pas recours à leur réseau ni aux organisations locales pour faire face aux difficultés qui touchent leurs conditions de vie. Il en est de même pour les personnes en situation difficile (survie). Cependant, pour les premières, le réseau est probablement mobilisé pour répondre à d'autres enjeux, dans d'autres circonstances, tandis que pour les secondes, cela révèle une absence de recours, souvent car les membres du réseau rencontrent des difficultés similaires et ne peuvent pas leur venir en aide. Les individus partiellement sécurisés en revanche mobilisent leurs réseaux de façon plus importante, pour répondre aux difficultés qui grèvent leurs conditions de vie. On observe même un effet de gradation : les individus partiellement sécurisés qui éprouvent des difficultés à se soigner et à honorer leurs obligations sociales - qui sont en meilleure situation que les individus partiellement sécurisés qui éprouvent des difficultés à se nourrir et à se soigner - mobilisent aussi plus leur réseau. Cela peut s'expliquer par le fait que les commerçants et les personnes ayant des moyens d'aider considèrent ceux-ci comme plus solvables.

Toutefois, le recours à une aide de la part personnes les plus riches ou *mpanarivo* (que l'on traduit littéralement par « riche »), même si elle semble permettre une sécurisation immédiate des conditions de vie, peut s'avérer clairement problématique sur le plus long terme. Il s'agit en règle générale d'une aide fort cher payée, dans le cadre de relations clientéliste. Nous en avons trouvé plusieurs exemples sur les différentes zones d'études et le récit de vie d'un homme rencontré dans la fokontany d'Anjamahavelo (Ifotaka) en Mai 2019 en donne une bonne illustration (encadré 12). L'aide est en fait transféré sous la forme de prêt qui peut être remboursé en nature, en espèces ou en travail sur la base d'un taux d'intérêt usurier. Si les personnes y ont recours c'est qu'elles n'ont pas d'autre choix (du point de vue du prêteur le prêt n'est pas consenti à n'importe qui et il est réalisé dans le cadre d'une relation privilégiée ; du point de vue de l'emprunteur, il n'a pas dans ses relations plusieurs personnes qui sont en situation de lui consentir un tel prêt) et cela leur permet de sécuriser leur situation à court terme. Toutefois, cela se traduit à long terme par une dégradation des chances d'échapper à la pauvreté à raison des conditions de remboursement très contraignantes et coûteuses. Le récit met en évidence les difficultés induites par les emprunts contractés, et la difficulté, pour les plus pauvres au sein de la communauté, d'avoir d'autre recours que celui de l'endettement auprès des riches localement.

Encadré 12. L'ambivalence du recours au réseau personnel

J'ai une activité principale ; la coupe de sisal. Je n'ai pas de terre à cultiver. Je fais aussi des petits boulots chez les gens qui ont de l'argent, pour qu'on puisse manger. Deux personnes me viennent en aide, Sana Claudine et Tafiantsoa.

Par exemple, lors du décès de l'enfant de ma sœur, j'ai pris des chèvres, du riz avec Sana Claudine et j'ai travaillé chez elle pour la rembourser. Par exemple, la saison de culture de haricot va arriver, quand j'ai un problème je prends quelque chose avec elle et elle décide ce qu'elle veut que je fasse. D'habitude je travaille le champ ou arrose sa culture quand son moteur marche.

Tafiantsoa est le chef de la coupe. Si je suis malade personne ne va accepter de me prêter son argent, mais lui accepte. Je paye des intérêts importants, je sais bien qu'il m'arnaque, mais je ne peux rien faire. Je n'ai pas le choix, je suis obligé parce que je dois affronter la vie ; même si on prend 1.000Ar et qu'il me demande de rembourser 10.000 Ar on accepte quand même parce qu'on veut vivre.

Le fait que ce soit les personnes partiellement sécurisées qui éprouvent des difficultés à se soigner et à honorer leurs obligations sociales qui ont le plus recours aux organisations locales est probablement en partie dû à un effet de ciblage. Les personnes ciblées par les projets, par exemple pour les groupements de producteurs, doivent être propriétaires fonciers, et c'est ce qui explique que ces interventions touchent des personnes en situation intermédiaire haute (relativement aux autres).

Ce que nous apprenons au travers de la construction d'une typologie des individus en fonction de leur niveau de sécurisation :

Nous pouvons distinguer quatre catégories d'individus : ceux en situation de résilience, ceux partiellement sécurisés mais qui considèrent acceptable leur accès à l'alimentation, ceux partiellement sécurisés qui rencontrent des difficultés pour accéder à la nourriture épisodiquement, ceux en situation de survie.

Ce sont les catégories partiellement sécurisées qui font le plus recours à leur réseau (elles représentent un équilibre entre des besoins urgents qui leur fait accepter des conditions de prêts désavantageuses et un certain niveau de solvabilité).

Les personnes ayant une trajectoire s'insécurité font moins appel à leur réseau (probablement parce qu'elles ne le peuvent pas, situation d'autocensure quand on pense qu'on n'aura pas les moyens de la réciprocité), les personnes ayant des trajectoires de résilience non plus (probablement parce qu'elles n'ont pas besoin, ayant les moyens de sécuriser leurs conditions de vie par leurs propres moyens).

Quatrième partie.

Des réseaux personnels pour faire face aux chocs et sécuriser les conditions de vie ?

Afin de faire face aux chocs, les acteurs adoptent différents moyens de sécurisation (pratiques individuelles telles que la diversification des activités, la décapitalisation, la désépargne, ou pratiques relationnelles) mais, malgré la diversité des dispositifs, les réseaux personnels occupent une place fondamentale dans les stratégies des ménages.

Les réseaux personnels de sécurisation des conditions de vie ont été définis dans la partie 2 comme l'ensemble des relations qui permettent à une personne d'accéder à des ressources qui lui permettront de sécuriser ses conditions de vie. Ces relations de sécurisation sont des relations personnelles (famille, ami, relation professionnelle, ...) ou des relations organisationnelles (tontine améliorée, caisse de solidarité, administration publique,...), ces dernières étant importantes à prendre en considération au vu de l'importance donnée aux organisations locales parmi les dispositifs des projets de développement. Nous parlons alors d'un réseau égocentré (le réseau d'une personne donnée) et bimodal (qui prend en compte à la fois les relations personnelles et organisationnelles).

Si toute personne dispose de son propre réseau personnel, les formes de ce réseau peuvent considérablement varier d'une personne à l'autre que ce soit en termes de taille du réseau (nombre de liens) en termes de nature de ces liens (part des liens personnels et des liens organisationnels, les liens sont-ils noués avec des personnes semblables ou dissemblables par le genre, l'âge, le lieu de résidence, l'appartenance clanique ou lignagère ?). Dans la deuxième partie, nous avons montré que l'on pouvait classer les formes de réseaux égocentrés sur une échelle allant de réseaux dits cohésifs (les membres du réseau se connaissent entre eux, les liens sont réciproques, les membres du réseau se ressemblent) à de réseaux dits ouverts (combinant des liens personnels et organisationnels, les membres du réseau ne se connaissent pas systématiquement, ils ont des caractéristiques variées). Nous avons également indiqué qu'il est difficile de trancher a priori sur le fait que le réseau était favorable ou défavorable à la sécurisation des conditions de vie puisqu'il était de ce point de vue profondément ambivalent. Plus que le réseau social en lui-même, c'est bien la nature du réseau qui pourrait donner plus de poids aux aspects limitant ou aux aspects favorisant ou non la sécurisation.

La principale question que traite cette partie est donc de savoir si certaines formes de réseaux sont mieux à même de sécuriser les conditions de vie des habitants et de déterminer lesquelles de façon à ce que les projets de développement puissent renforcer les caractéristiques des réseaux aidant tout en contrôlant les effets négatifs.

Pour ce faire, nous présenterons d'abord les formes des réseaux observés en moyenne dans les différents sites puis nous construirons une typologie des réseaux égocentrés bimodaux observés dans le Grand sud de Madagascar et enfin, nous établirons les relations entre les différentes structures de réseaux et les quatre trajectoires de sécurisation des conditions de vie établies dans la partie précédente (trajectoire d'insécurité, deux trajectoires de sécurisation partielle, trajectoire de résilience).

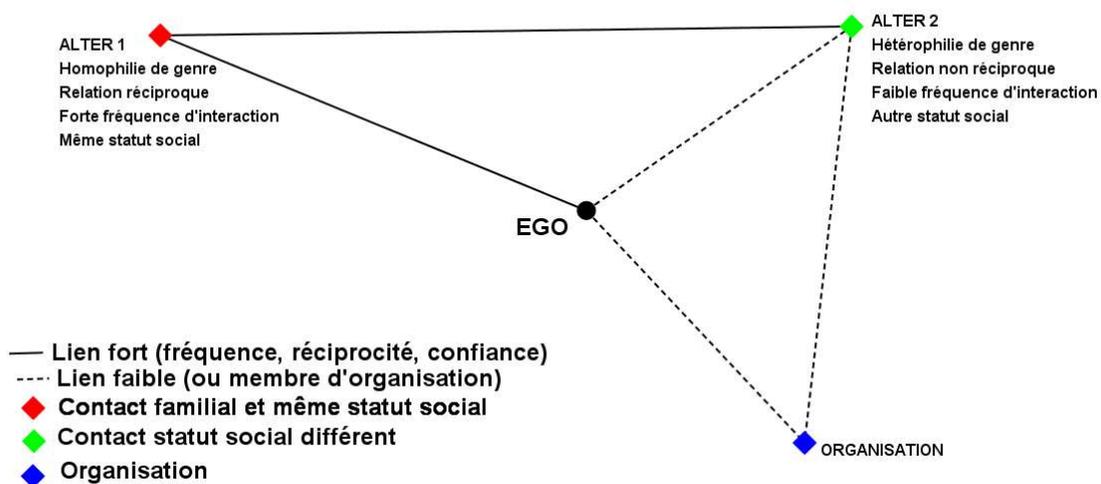
L'essentiel de la partie 4

- ✓ Dans le Sud malgache deux grands types de réseaux bimodaux opposent les individus : un réseau cohésif vs un réseau ouvert.
 - On observe la prépondérance des structures de réseaux cohésifs. Ce résultat reflète la prépondérance des solidarités lignagères dans la sécurisation des conditions de vie des populations. On parle alors de fort degré d'encastrement des réseaux.
 - Toutefois, plus les communautés sont ouvertes (proximité d'un centre, utilisation régulière du taxi, nombre d'organisations auxquelles participent « ego »), plus les acteurs en leur sein ont de chance de développer un réseau de type ouvert. Dans les communautés isolées, les réseaux cohésifs sont prédominants.
 - L'intervention des organisations extérieures joue un rôle important afin de développer des réseaux plus ouverts et contribuer au désencastrement des réseaux de sécurisation.
 - Notamment, le développement du capital culturel (via le niveau d'études secondaires et universitaires) pourrait permettre aux femmes de développer des réseaux plus ouverts.
- ✓ On observe une association positive entre ouverture du réseau et sécurisation des conditions de vie. Ce résultat va dans le sens des arguments de la littérature en faveur des liens faibles, des trous structuraux et de l'hétérogénéité des membres du réseau
 - L'ouverture relationnelle et organisationnelle permet de véhiculer et de stabiliser les ressources, de modifier les pratiques sociales, et enfin de diminuer le risque en diversifiant les sources possibles d'aide pour faire face aux chocs les plus probables (idiosyncrasiques).
 - En l'absence d'ouverture, les réseaux cohésifs jouent toutefois un rôle clé en termes de sécurisation qu'il ne faut ni négliger ni saper prématurément sous peine de déstabiliser les formes de sécurisation. Un dispositif alternatif inadapté et non compris pour ne pas être approprié par la population ou générer des effets inattendus.

1. Variété des réseaux bimodaux : L'influence du système social local

Pour faire face à la maladie, aux problèmes d'écologie, aux difficultés alimentaires ou aux obligations sociales, les communautés enquêtées se distinguent par la composition du réseau bimodal moyen que les acteurs présentent (figures 27 à 33). Le degré d'encavement semble être une clé de lecture pertinente pour expliquer les différences de structures de réseaux moyens entre les sites. On voit ainsi que le site de Miary, caractérisé par sa proximité directe de la ville du Tuléar, capitale de la région Atsimo Andrefano, est le seul site pour lequel on observe une structure de réseau associant l'ensemble des caractéristiques d'un réseau ouvert¹⁷. En effet, le réseau moyen de Miary comprend plus de 3 alters, il est composé à la fois d'individus et d'organisations, et parcouru de trous structuraux (absence d'interrelation entre alters). Il repose également sur des liens plutôt faibles (faible réciprocité, faible fréquence d'interaction) et hétérophiles en termes de statut social bien qu'homophiles en matière de genre et d'âge.

Figure 27. Le réseau bimodal moyen à Miary

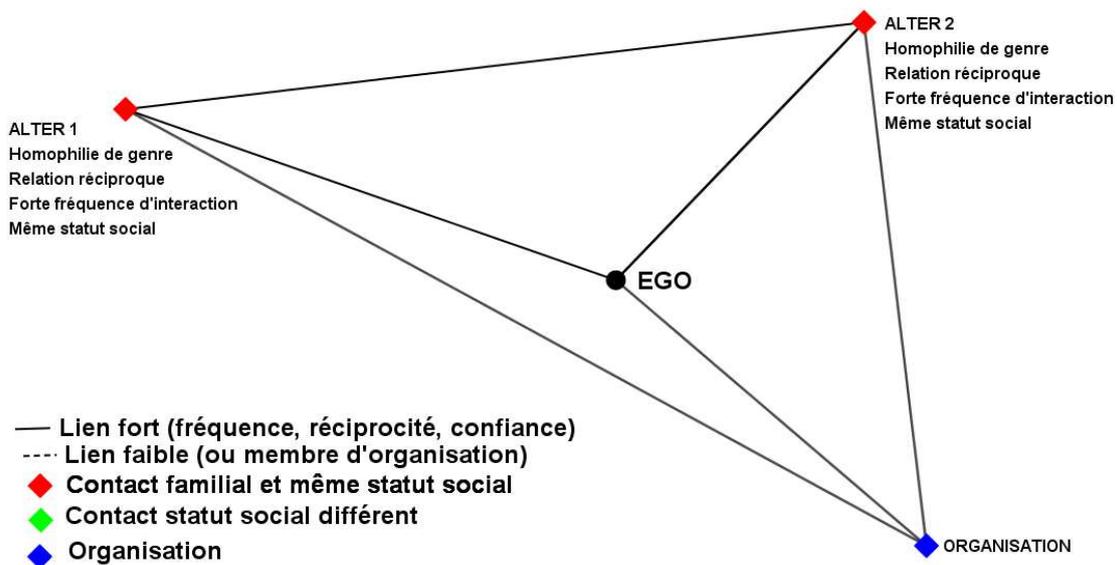


Sources : auteurs, données Mapnet 2019

Les réseaux moyens des autres sites, partagent les caractéristiques des réseaux cohésifs dans des proportions toutefois variables d'un site à l'autre.

¹⁷ Se référer à l'encadré 4 dans la partie 2 pour une visualisation schématique des structures de réseaux ouverts et de réseaux cohésifs.

Figure 28. Le réseau bimodal moyen à Beheloka

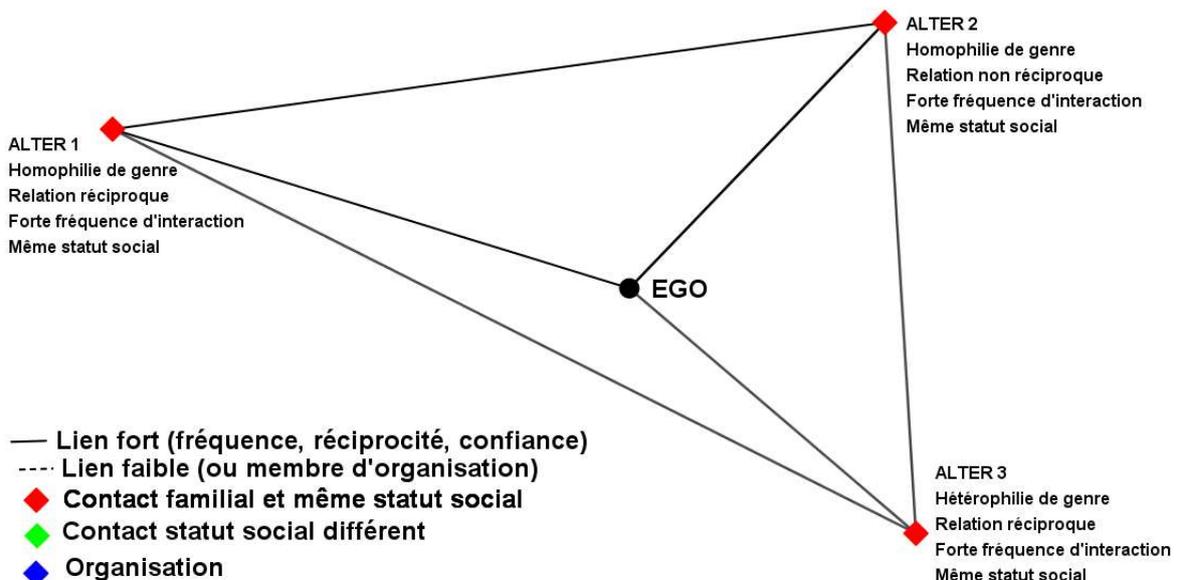


Sources : auteurs, données Mapnet 2019

A Beheloka, le réseau moyen est cohésif bien que bimodal (Figure 28) : il comprend plus de 3 alters mais ne comporte pas de trous structuraux : les liens personnels sont forts (forte réciprocité, forte fréquence d'interaction) et homophiles en termes de statut social, de genre et d'âge.

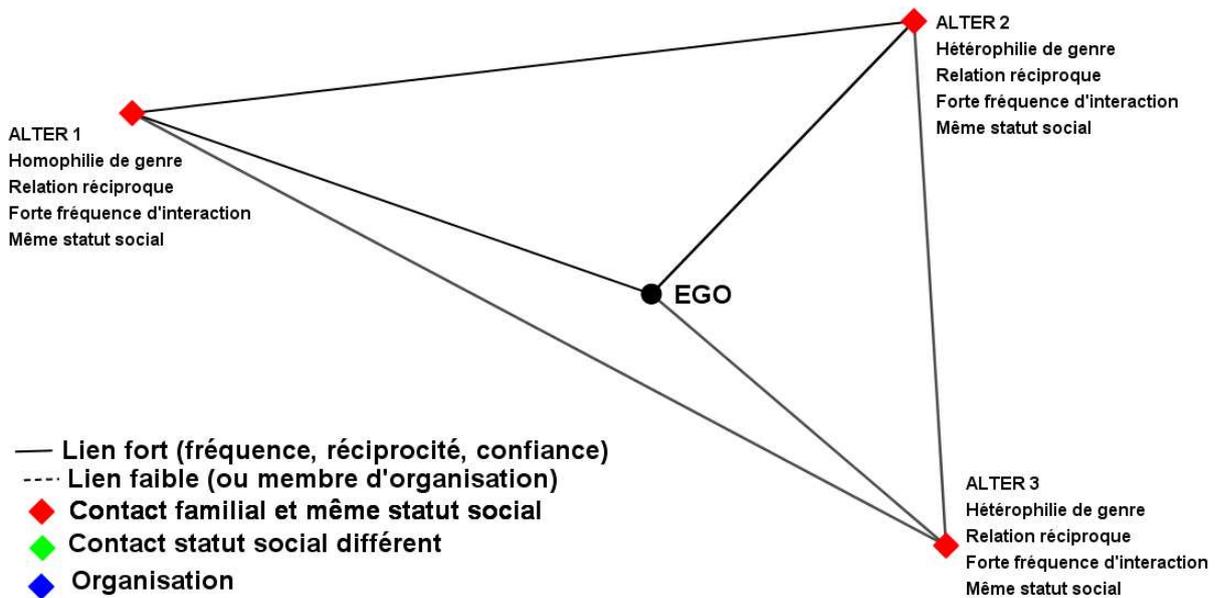
Que ce soit à Ifotaka, Mahatalaky, Ambazoa ou encore à Ambahita, le réseau moyen prend une forme unimodale et cohésive (Figures 29 à 32). Au sein de ces quatre sites, le réseau moyen est composé de 3 individus, tous en interrelation les uns avec les autres, les liens sont plutôt forts (relations réciproques et fréquentes) et homophiles en matière de statut social (réunissant uniquement des villageois sans statuts particuliers).

Figure 29. Le réseau bimodal moyen à Ifotaka



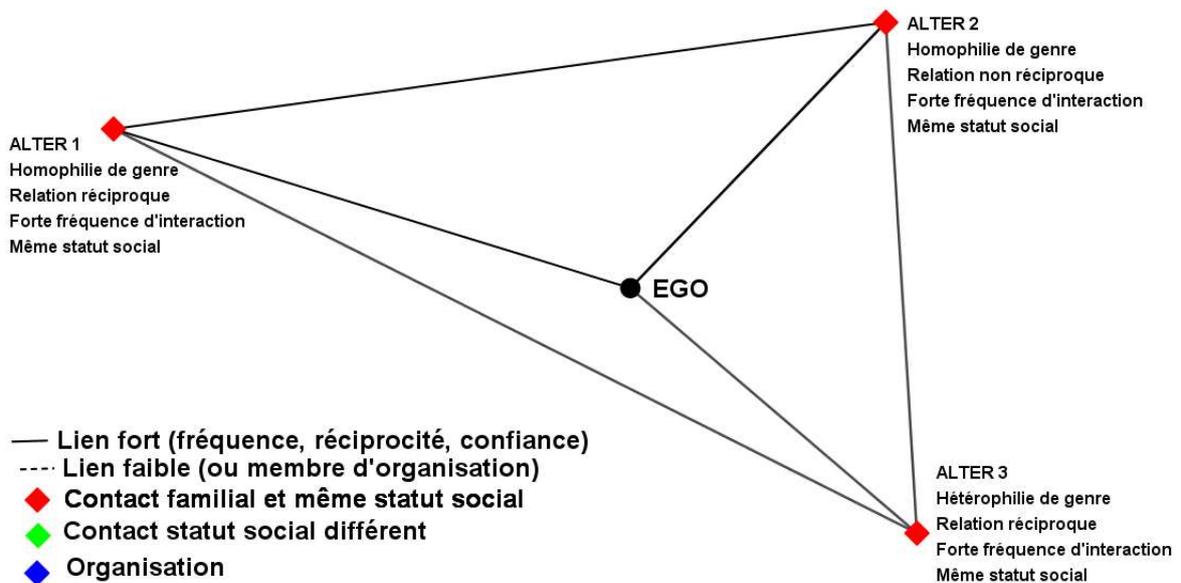
Sources : auteurs, données Mapnet 2019

Figure 30. Le réseau bimodal moyen à Mahatalaky



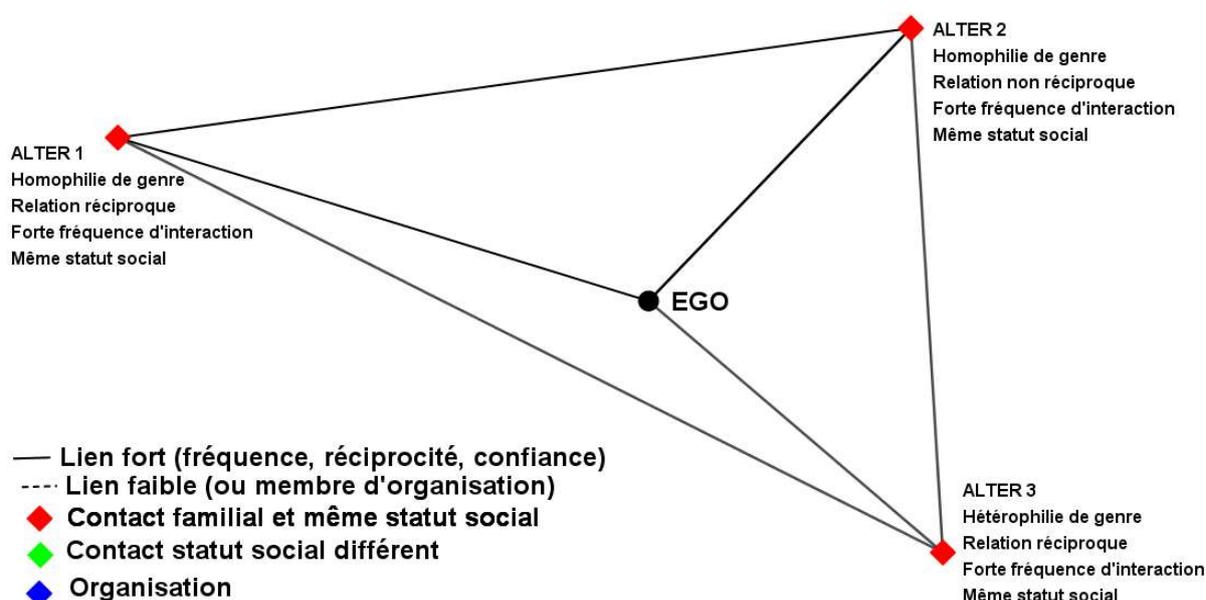
Sources : auteurs, données Mapnet 2019

Figure 31. Le réseau bimodal moyen à Ambazoa



Sources : auteurs, données Mapnet 2019

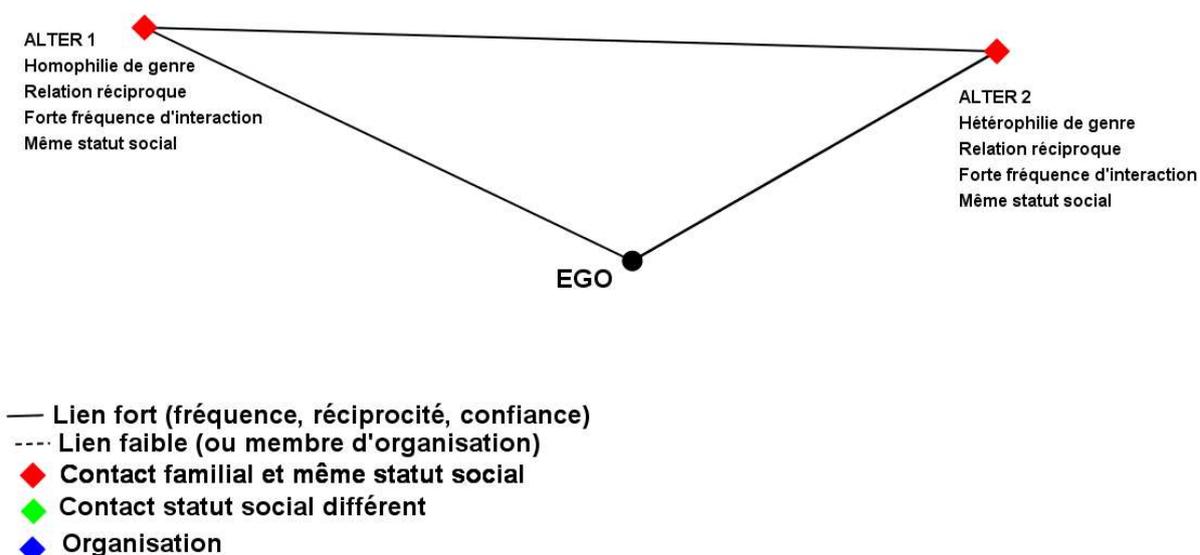
Figure 32. Le réseau bimodal moyen à Ambahita



Sources : auteurs, données Mapnet 2019

Enfin, le réseau moyen à Maniry ressemble à celui des sites précédents sans pour autant comporter autant de contacts (Figure 33). Ce réseau moyen apparaît en cohérence avec la structuration d'un site relativement enclavé et au sein duquel les relations sont essentiellement hiérarchiques. En effet, le faible nombre de relations illustre assez bien la fragmentation de la communauté sur ce site entre les différents clans pouvant, dans l'absolu, être déconnectés les uns des autres.

Figure 33. Le réseau bimodal moyen à Maniry



Sources : auteurs, données Mapnet 2019

Au-delà de ces différences entre sites, qui sont réelles, il apparaît toutefois, que de façon transversale à l'ensemble des sites, les réseaux de sécurisation restent relativement fermés : fréquemment, les alters ont le même statut social qu'ego, les relations sont réciproques, les alters se connaissent entre

eux et les organisations locales sont peu présentes. Le site de Miary est celui qui se distingue le plus de ce profil avec un réseau moyen plus ouvert.

Cette prépondérance des structures de réseaux cohésifs dans les sites d'enquête reflète la place encore largement prépondérante de l'ordre domestique (familial, clanique et lignager) dans la sécurisation des conditions de vie des populations. Compte-tenu de la diversité des sites enquêtés, on peut se risquer à extrapoler ce résultat à l'ensemble du monde rural dans le Grand sud de Madagascar. Ainsi, malgré la succession des projets de développement mis en œuvre dans la région depuis trente ans, les formes de sécurisation des conditions de vie s'appuient encore largement sur les solidarités lignagères. Le site quasiment périurbain de Miary montre que la proximité d'un centre urbain, par les possibilités d'ouverture et de contacts sociaux différenciés qu'elle offre, contribue à une structuration différente des réseaux de sécurisation (réseau dit ouvert par opposition au réseau cohésif). Ces éléments nous rappellent que les réseaux sociaux de sécurisation sont par nature **encastrés** dans les structures sociales qui les sous-tendent et qui les façonnent. Ainsi, pour modifier les structures des réseaux, il faut agir sur l'environnement social qui les structure. Par ailleurs, nous précisons ici que les réseaux cohésifs sont considérés comme plus encastrés que les réseaux ouverts dans la mesure où ils dépendent fortement d'une forme unique de structuration sociale : la structuration sociale lignagère ou clanique.

L'étude des réseaux moyens par site nous a permis de montrer que les réseaux sont encastrés dans une structuration sociale particulière. Cela implique de fait que selon la place d'une personne dans la structure sociale de son site d'appartenance, elle n'aura pas accès au même type de réseau qu'une autre personne. Nous allons donc maintenant étudier les différents types de réseaux que l'on rencontre dans nos zones d'enquête pour en étudier la variabilité.

2. Une typologie de l'encastrement relationnel et organisationnel

Comme nous l'avons précédemment indiqué, les réseaux peuvent être caractérisés par un grand nombre d'éléments tels que la nature des relations, leur fréquence, le fait que les membres du réseau se connaissent ou pas, le fait que les membres du réseau se ressemblent ou pas. La caractérisation des réseaux sociaux implique d'être traitée de façon multidimensionnelle pour avoir du sens. Afin d'analyser l'ensemble des variables permettant de caractériser les réseaux bimodaux, nous utilisons une méthode de statistique exploratoire multidimensionnelle appelée l'Analyse en Correspondances Multiples ou ACM (Deguilhem, 2018). A partir de cette analyse, nous proposons de construire un indice composite d'encastrement relationnel et organisationnel (cf. annexe 10 pour les modalités de construction de cette ACM et de cet indicateur).

Grâce à cette méthode, nous identifions plus finement les formes de réseaux que l'on observe dans le Grand sud et qui nous amène à préciser les caractéristiques des réseaux cohésifs et ouverts tels qu'on les rencontre sur nos différents sites d'étude.

2.1. Réseau cohésif vs réseau ouvert

L'analyse statistique multidimensionnelle (ACM) nous donne un résumé de l'encastrement relationnel et organisationnel des individus dans le Sud de Madagascar. Elle fait apparaître une opposition entre deux blocs : « réseaux cohésifs » vs. « réseaux ouverts »¹⁸. Si nous avons donné une représentation

¹⁸ Nous avons opté pour une première dichotomisation de part et d'autre de la médiane de la distribution de l'indice multidimensionnel : (i.) les réseaux des individus qui présentent une valeur de l'indice d'encastrement

archétypale de ces deux types de réseaux dans la deuxième partie (encadré 4), l'analyse statistique multidimensionnelle menée sur les données d'enquêtes permet de caractériser finement ces deux types de réseaux dans le contexte spécifique du Sud de Madagascar. Le réseau « cohésif » y est caractérisé par : (i) un réseau uniquement personnel avec une absence quasi-totale d'organisations, un nombre limité d'alters (entre 1 et 3) et une forte densité (forte interconnaissance) ; (ii) une similarité des statuts sociaux combinée avec une diversité de genre et d'âge entre les membres du réseau ; (iii) une forte réciprocité et une fréquence élevée d'interaction. Le « réseau ouvert » est caractérisé par : (i) un réseau bimodal mêlant alters personnels et organisations, un nombre important d'alters (entre 4 et 6) et une faible densité (faible interconnaissance) ; (ii) une diversité des statuts sociaux combinée avec une plus grande similarité de genre et d'âge entre les membres du réseau ; (iii) une plus faible réciprocité et une moindre fréquence d'interaction.

A l'inverse, dans le cas d'un réseau « ouvert », l'acteur est alors entouré de plus de trois alters et de trous structuraux entre eux (absence de relation entre deux alters – déconnectés). Les différents alters qui composent le réseau se différencient peu selon leur genre ou leur âge mais demeurent assez hétérogènes quant au statut social qu'ils présentent. Enfin, les liens qui structurent l'ensemble du réseau sont plus faibles dans la mesure où ils reposent sur une fréquence d'interaction moins prononcée et une plus faible réciprocité. Ce type réseau défini comme « ouvert » ne signifie pas que les relations soient nécessairement « orientées » vers le haut de la hiérarchie sociale et, en d'autres termes, « ouvertes » vers verticalement vers les groupes dominants (élites). Marqué par une forte homogénéité des statuts sociaux (moins de 10% de l'ensemble des relations lient des villageois à des fonctions plus spécifiques dans la hiérarchie), les réseaux « ouverts » dans le grand Sud malgache reposent bien plus sur des relations dissemblables horizontalement et des liens organisationnels. En d'autres termes, un réseau tend à s'ouvrir lorsqu'il permet de mettre en relation divers acteurs de même niveau social mais différents sur d'autres caractéristiques (genre, âge) et la présence d'organisations sociales. Force est de constater que le statut social ne représente qu'une variable parmi d'autres dans cette définition retenue de l'ouverture. Cette observation importante dans le contexte du grand Sud met ainsi en évidence la marginalité des connections avec les groupes dominants pour les réseaux de sécurisation des conditions de vie.

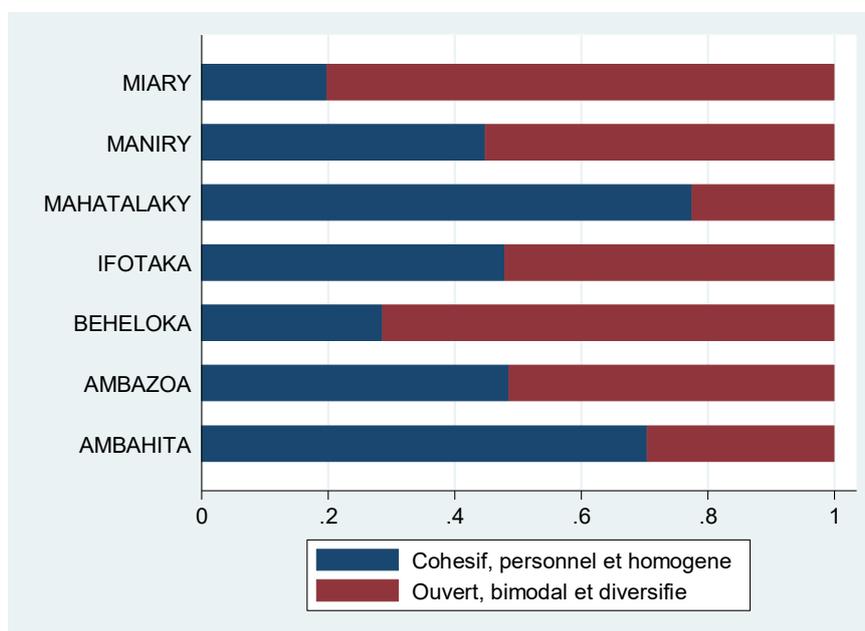
Lorsque sont mises en relation les deux formes d'encastrement (réseaux ouverts et fermés) sur l'intégralité de l'échantillon (et les sous-échantillons correspondant aux différents sites enquêtés), nous observons une différenciation marquée pouvant être associée au système social et à l'environnement des ménages (figure 34), renforçant le résultat obtenu grâce à l'étude des réseaux moyens dans la section précédente. A Miary le réseau ouvert constitue la forme dominante pour les acteurs, ce qui peut s'expliquer par la plus grande proximité de Tuléar et ainsi la plus forte probabilité de développer des liens et des relations externes et sans interconnaissances entr'elles. Cela pourrait être particulièrement le cas pour les femmes qui ont plus tendance à se déplacer (à s'éloigner des structures villageoises) afin de travailler à la capitale régionale comme commerçantes (vente de produits laitiers).

Au sein des sites de Maniry, Ifotaka et Ambazoa, aucune des deux formes ne semble dominer (environ 50% des individus présentent un réseau de type cohésif et 50% présentent un réseau de type ouvert). Ce résultat peut s'expliquer par la cohabitation de sous-groupes aux caractéristiques différentes cohabitant au sein des mêmes fokontany. Pour Ifotaka par exemple, les projets de développement en cours ciblent les acteurs et les ménages les mieux dotés en capital foncier ; or, un des moyens d'action

en dessous de la valeur de la médiane ([Min, Médiane]) sont considérés comme « cohésifs » ; (ii) enfin les réseaux des individus qui présentent une valeur de l'indice d'encastrement supérieure à celle de la médiane ([Médiane, Max]) sont considérés comme « ouverts ».

des projets passe par la mise en place d'organisations locales (voir la cinquième partie) qui ne bénéficient donc qu'à une partie de la population mais qui leur permet de développer une forme de réseau plus ouverte.

Figure 34. Types de réseaux selon le site d'enquête



Sources : auteurs, données Mapnet 2019

Enfin, dans les sites de Mahatalaky et Ambahita, les sites les plus enclavés, la forme dominante est le réseau cohésif. En outre, pour Mahatalaky, ce résultat s'explique également par le fait qu'il n'existe que peu d'organisations locales sur le site et qu'une seule association (d'apiculteurs) semble vraiment active (voir cinquième partie sur l'analyse des organisations locales).

Si chaque site dégage une tendance en termes de forme du réseau, différents types de réseaux typiques du Grand sud existent au sein de chaque site. C'est pourquoi, il importe maintenant de construire une typologie des réseaux qui existent dans le Grand sud.

2.2. Typologie des réseaux dans le Sud malgache

Pour aller plus loin que la seule distinction entre réseau cohésif et réseau ouvert, nous proposons un partitionnement en quatre groupes allant du plus cohésif au plus ouvert¹⁹. Nous appuyant sur les quartiles de l'indice d'encastrement, nous distinguons alors 4 types de réseaux, les réseaux très cohésifs, les réseaux cohésifs, les réseaux ouverts, et les réseaux très ouverts²⁰. Le croisement des deux

¹⁹ Ce découpage semble apparaître comme pertinent –également du point de vue de la variance intergroupe–, dans la mesure où il demeure une forte hétérogénéité résiduelle au sein des deux groupes.

²⁰ Afin de réaliser une telle discrétisation, nous avons choisi de retenir les différents quartiles de la distribution de l'indice d'encastrement relationnel et organisationnel : (i.) les réseaux des individus qui présentent une valeur de l'indice d'encastrement en dessous de la valeur du premier quartile ([Min, Q1]) sont considérés comme « très cohésifs » ; (ii) les réseaux des individus qui présentent une valeur de l'indice d'encastrement entre la valeur du premier et du second quartiles ([Q1, Médiane]) sont considérés comme « cohésifs » ; (iii) les réseaux des individus qui présentent une valeur de l'indice d'encastrement entre la valeur du second et du troisième quartiles ([Médiane, Q3]) sont considérés comme « ouverts » ; (iv) enfin les réseaux des individus qui présentent une valeur de l'indice d'encastrement supérieure à celle du troisième quartile ([Q3, Max]) sont considérés comme « très ouverts ».

types de partitionnements (médiane et quartile) retenus est présenté dans le tableau 4 qui montre que cette nouvelle partition est cohérente avec la distinction précédente en deux groupes : la partition en quatre groupe est bien un approfondissement de la partition précédente en deux groupes.

Tableau 4. Distributions des deux typologies réalisées (Total échantillon)

		Deux groupes (Selon la médiane)		TOTAL
		Cohésif <i>Réseau personnel, homogène et liens forts</i>	Ouvert <i>Réseau bimodal, diversifié et liens faibles</i>	
Quatre groupes (Selon les quartiles de l'indice d'encastrement)	Très cohésif	301	0	301
	Cohésif	306	0	306
	Ouvert	0	304	304
	Très ouvert	0	303	303
	TOTAL	607	607	1,214

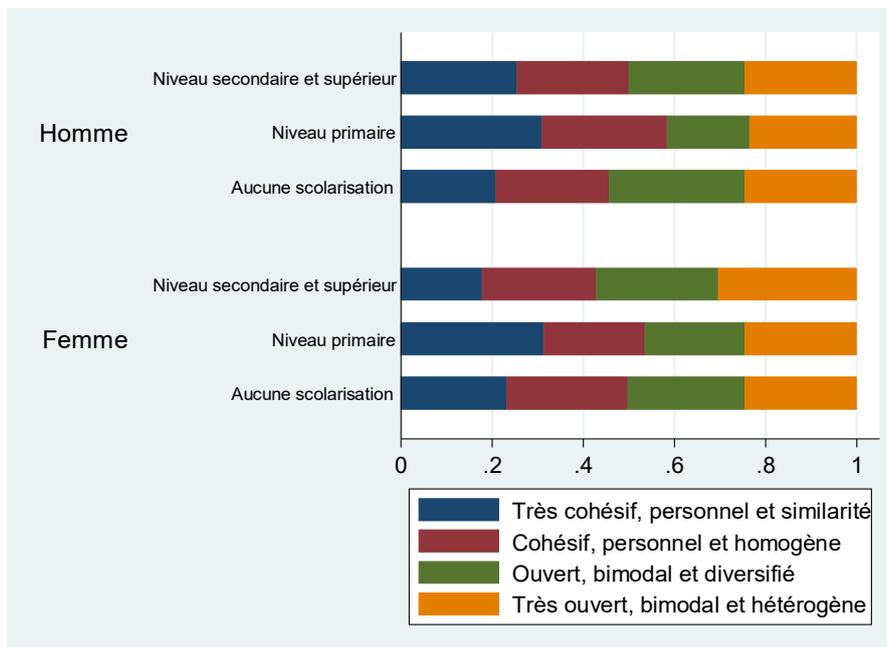
Note : typologies réalisées à partir de l'indice multidimensionnel issu du premier axe de l'ACM.

Source : auteurs, données Mapnet 2019.

L'analyse de la partition en quatre types de réseaux, de très cohésif à très ouvert, met en évidence deux types de phénomènes importants dans le grand sud. Tout d'abord, contrairement à ce que tend à établir une large part de la littérature sur les différenciations de genre dans le processus de construction relationnel dans de nombreux autres contextes (D'Exelle et Holvoet, 2011), les femmes et les hommes présentent des répartitions voisines selon les quatre types de réseaux. Ce résultat est intéressant dans la mesure où les femmes apparaissent en moyenne moins intégrées que les hommes dans les organisations sur l'ensemble des sites à l'exception de Maniry. Cependant, combiné avec le niveau d'étude (approximant le niveau de capital culturel), nous pouvons constater que le niveau secondaire/universitaire pour les femmes est associé à un plus fort degré d'ouverture du réseau, ce qui n'est pas le cas des hommes (Figure 35). Ce sont d'ailleurs les femmes avec un fort niveau d'éducation qui forment la catégorie de personnes qui a le plus accès à des réseaux ouverts. Ce résultat est également à mettre en relation avec les organisations locales mise en place par les projets de développement qui encouragent la participation de femmes mais ce sont les femmes instruites (et proches du pouvoir) qui accèdent le plus facilement à des postes à responsabilité dans les OL.

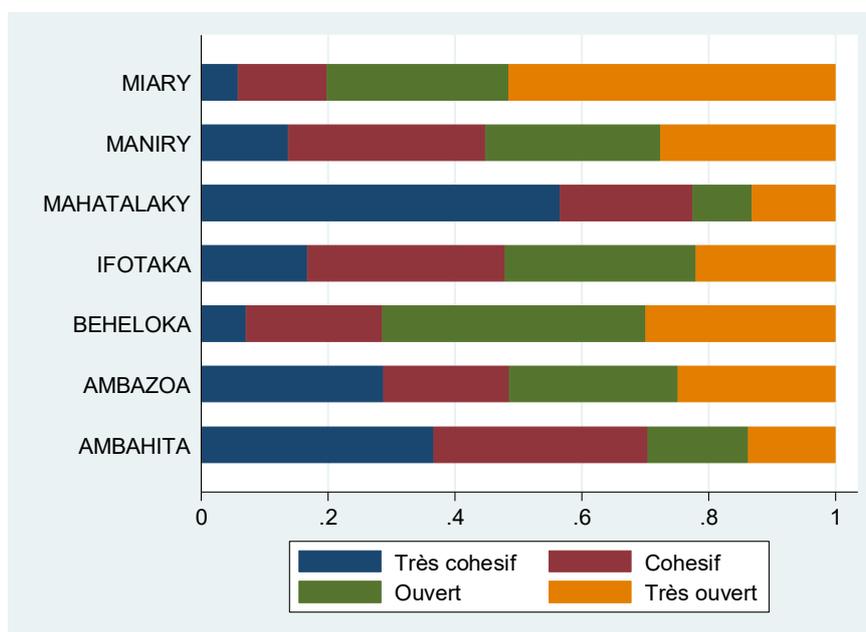
Ensuite, l'analyse de la distribution catégorielle des quatre types de réseaux permet d'affiner et de préciser les résultats relatifs aux comparaisons entre les sites (section précédente). Le site de Mahatalaka, où très peu d'organisations locales sont installées, apparaît clairement comme le site au sein duquel les réseaux sont les plus cohésifs alors que le profil d'Ambahita se rapproche de celui d'Ambazoa. A Mahatalaka, près de 50% des acteurs possèdent un réseau de type très cohésif alors qu'ils sont 35% au sein du site d'Ambahita et 30% à Ambazoa.

Figure 35. Types de réseaux selon le niveau d'éducation par genre



Source : auteurs, données Mpanet 2019

Figure 36. Distributions des quatre types de réseaux par site



Source : auteurs, données Mapnet 2019

Ce que nous apprenons grâce à l'analyse de la typologie des réseaux égocentrés bimodaux :

Dans le Sud malgache deux grands types de réseaux bimodaux opposent les individus : un réseau cohésif vs un réseau ouvert.

L'étude des réseaux moyens souligne la prépondérance des structures de réseaux cohésifs (fortement influencés par les solidarités lignagères et familiales) dans les différents sites d'enquête. Compte-tenu de la diversité des sites enquêtés, on peut se risquer à extrapoler ce résultat à l'ensemble du monde rural dans le Grand sud de Madagascar. Ce résultat reflète la prépondérance des solidarités lignagères et de voisinage dans la sécurisation des conditions de vie des populations. On parle alors de fort degré d'encastrement des réseaux.

Toutefois, plus les communautés sont ouvertes (proximité d'un centre, utilisation régulière du taxi, nombre d'organisations auxquelles participent « ego »), plus les acteurs en leur sein ont de chance de développer un réseau de type ouvert. Dans les communautés isolées, les réseaux cohésifs sont prédominants.

L'intervention des organisations extérieures joue un rôle important afin de développer des réseaux plus ouverts et contribuer au désencastrement des réseaux de sécurisation.

Notamment, le développement du capital culturel (via le niveau d'études secondaires et universitaires) pourrait permettre aux femmes de développer des réseaux plus ouverts.

Les différentes structures de réseaux, correspondant à des formes d'encastrement variées, pourraient avoir un impact différencié sur la sécurisation des conditions de vie. La section suivante a pour objet d'éclairer ce point.

3. Quels liens entre les formes d'encastrement et la sécurisation des conditions de vie ?

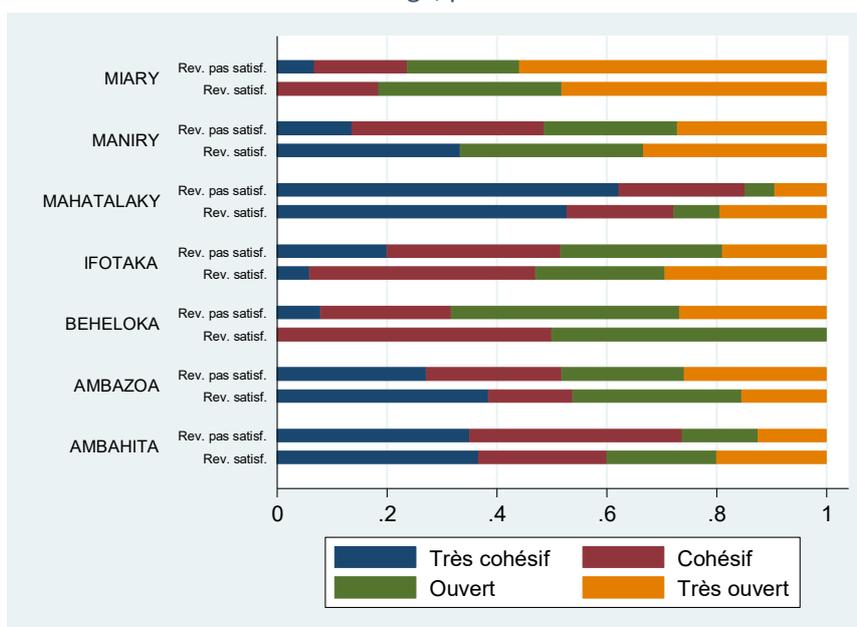
Nous traiterons ici la question suivante : de l'ouverture relationnelle et organisationnelle, associée aux réseaux ouverts, ou, de la cohésion sociale intra-réseau, associée aux réseaux cohésifs, laquelle induit une meilleure capacité à sécuriser les conditions de vie ? Au regard des arguments développés dans la deuxième partie, les réseaux sont en effet profondément ambigus quant à l'impact qu'ils peuvent avoir en termes de sécurisation. Il est alors nécessaire de s'intéresser à l'association entre ces formes d'encastrement (ou formes de réseaux, de très cohésif à très ouvert) et la sécurisation des conditions de vie pour ensuite discuter des mécanismes explicatifs sous-jacents dans le Sud malgache.

3.1. Quelques résultats issus de l'étude

Nous croisons la typologie de réseau (réseaux très cohésifs, cohésifs, ouverts et très ouverts) avec des indicateurs statiques (revenu et indice de pauvreté multidimensionnelle ou IPM) puis avec l'indicateur de sécurisation des conditions de vie pour mieux comprendre quel est le rôle effectif du réseau sur les conditions de vie.

Dans un premier temps, nous avons mis en correspondance la typologie de réseaux de sécurisation avec le revenu. Plus précisément, nous avons considéré le fait que la personne estime son revenu satisfaisant ou non pour subvenir à ses besoins²¹. La Figure 37 permet alors de faire le constat suivant : le degré d'ouverture apparaît associé à une meilleure évaluation subjective du revenu. Ce constat se vérifie sur l'ensemble des sites à l'exception de Beheloka et, dans une moindre mesure d'Ambazoa, où on observe une absence de différence de ce point de vue.

Figure 37. Croisement entre les types de réseaux et la capacité du revenu à subvenir aux besoins du ménage, par site

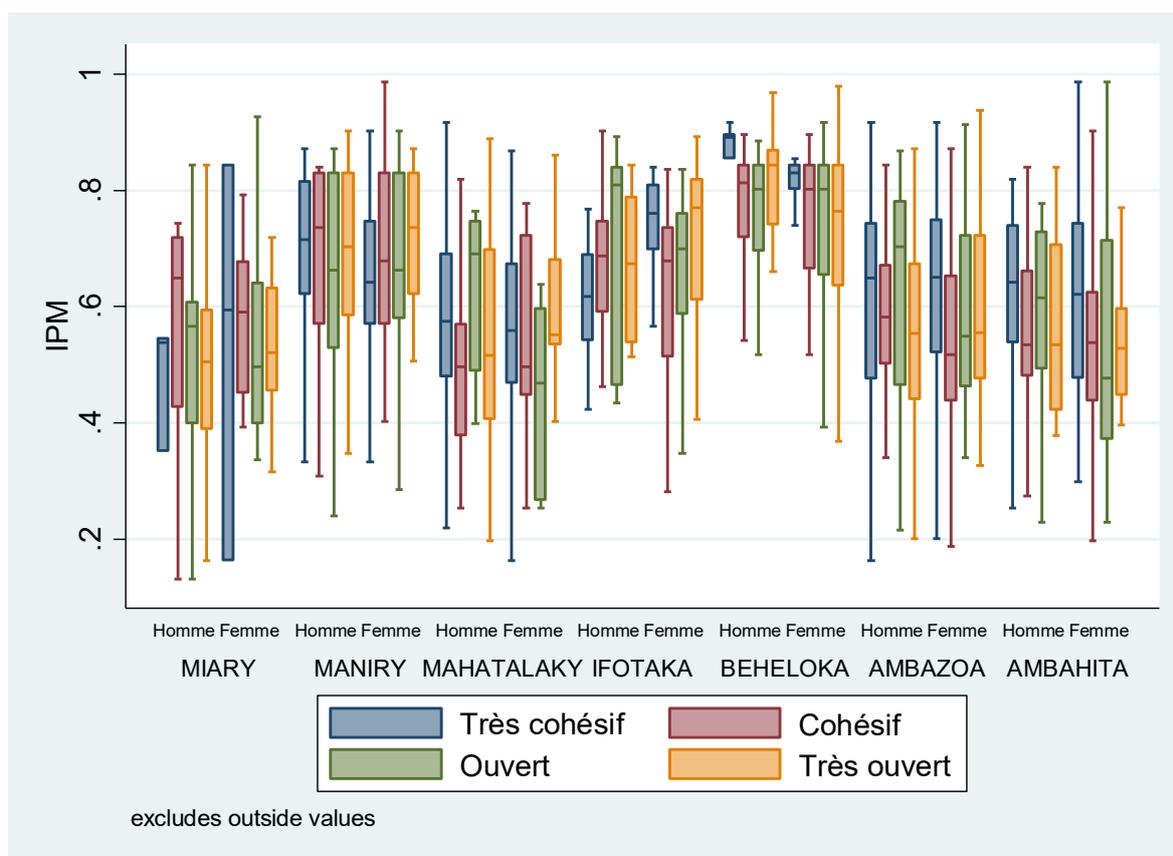


Source : Auteurs, données MAPNET 2019

Si la variable de revenu semble aller dans le sens de l'hypothèse de l'ouverture relationnelle/organisationnelle, aucune relation nette ne se dégage du croisement entre les types de réseaux et la pauvreté multidimensionnelle (IPM) au sein des différents sites d'enquête ce qui est cohérent avec ce que mesure l'IPM (figure 38) : la pauvreté multidimensionnelle apparaît beaucoup plus clairement associée à des facteurs structurels permettant de distinguer les sites entre eux. Ainsi, les sites qui présentent les IPM les plus faibles, et donc sur lesquels la pauvreté multidimensionnelle est la plus faible, sont Miary (enclavement faible, opportunités commerciales) et Mahatalaky (enclavement élevé mais opportunités agricoles multiples).

²¹ Nous avons fait le choix de ne pas produire un indicateur de revenu objectif dans le cadre de l'enquête. En effet, pour produire un indicateur de revenu de qualité, il est nécessaire de rentrer dans le détail de l'ensemble des revenus pour toutes les activités menées dans le ménage. Si cet exercice n'est pas particulièrement complexe, il nécessite en revanche un temps d'enquête particulièrement long pour arriver à une approximation valable, tout particulièrement en milieu rural. Nous avons ainsi préféré mobiliser une évaluation subjective du fait que le revenu serve ou non à couvrir les besoins du ménage en nous appuyant sur deux arguments : (i) plusieurs études mettent en évidence une forte corrélation entre évolution objective et évaluation subjective du revenu, ce dernier peut alors être utilisé comme proxy du premier ; (ii) l'évaluation subjective peut être obtenue dans un temps d'enquête très court et nous a donc permis de garder un temps d'enquête plus important pour traiter des questions relatives au réseau et à la sécurisation des conditions de vie. Pour conserver une bonne qualité de réponse, nous avons structuré le questionnaire de façon à ce que le temps d'entretien moyen s'établisse à 1h30 et n'excède en aucun cas 2h.

Figure 38. Croisement entre les types de réseaux, l'IPM et le genre (par site)



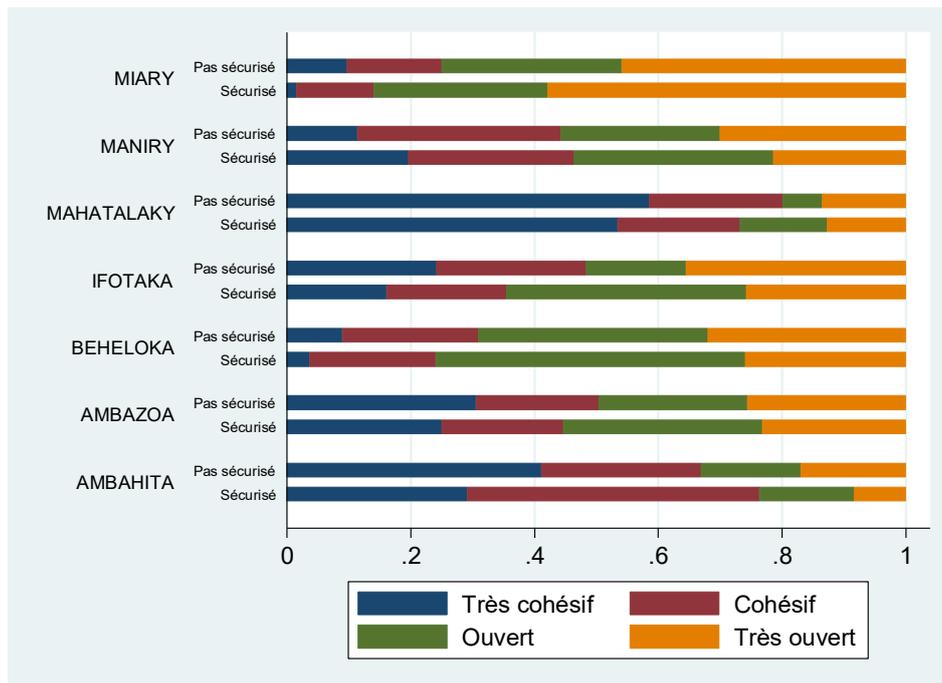
Note : l'Indice de pauvreté multidimensionnelle mesure les privations dans trois dimensions (la santé, l'éducation et les conditions de vie entendues au sens de qualité de l'habitat et niveau d'équipement). L'indice utilisé ici est une adaptation de l'indice proposé par Alkire et al. (2016) ; voir la troisième partie du rapport pour plus de détails. L'IPM varie entre 0 (aucune privation) à 1 (privation dans toutes les variables retenues, niveau maximum de pauvreté multidimensionnelle au vu des variables retenues).

Source : Auteurs, données MAPNET, 2019

Dans un second temps, le croisement entre les types de réseaux et les formes de sécurisation des conditions de vie permet de renforcer l'idée d'une association entre ouverture relationnelle/organisationnelle et stabilisation des conditions de vie. La figure 39 met ainsi en évidence le fait qu'un réseau plus ouvert – plus large, moins dense, composé également d'organisations et reposant sur des liens faibles – permet de connaître une meilleure sécurisation dans l'ensemble des sites, à l'exception de Maniry. Autrement dit, les réseaux les plus cohésifs sont associés à une moindre sécurisation des conditions de vie alors que les réseaux plus ouverts sont associés à une plus forte sécurisation des conditions de vie.

Cela ne veut toutefois pas dire que les réseaux cohésifs n'ont aucun impact positif sur la sécurisation des conditions de vie comme le montre le récit rapporté dans l'encadré 13.

Figure 39. Croisement entre types de réseaux et types de sécurisation des conditions de vie par site



Note : Les variables « Sécurisés » et « Non sécurisés » sont formées à partir des 4 trajectoires de sécurisation établies dans la troisième partie. La variable « Sécurisés » englobe les trajectoires de résilience et de sécurisation partielle la plus robuste (difficultés à se soigner et à honorer leurs obligations sociales). La variable « Non sécurisée » englobe la trajectoire d'insécurité et la trajectoire de sécurisation partielle la plus fragile (difficultés à se nourrir et à se soigner).

Source : auteurs, données Mapnet 2019

Encadré 13. Une trajectoire d'accumulation s'appuyant sur l'entraide familiale

On s'est marié en 2006, notre vie était bien au début de notre mariage. On a eu une rizière, des bœufs et des récoltes. Mes parents m'ont aidé en me donnant de l'argent et du riz au moment du mariage. Après 2 années de mariage on a eu notre premier enfant, qui est décédé, puis on a eu notre deuxième enfant deux ans plus tard. Lors de l'accouchement, j'ai dû vendre un bœuf pour payer les frais de l'hôpital. Avec notre deuxième enfant, il n'y a pas eu de problème. Notre récolte était abondante, notre vie était tranquille. J'ai organisé la circoncision de mon fils ; personne ne m'a aidé parce que j'avais suffisamment d'argent. On a allumé une radio, on a mangé et bu de l'alcool et des boissons. Oui, on a dépensé beaucoup d'argent. Ça fait 4 ans que cet évènement a eu lieu. Il y a eu une famine il y a 7 ans. On a dû chercher de la nourriture au sud de l'ANOSY. C'est très loin ; une durée de 4 heure de marche, avec les sacs sur les épaules. On a vendu de l'alcool pour acheter de la nourriture ce jour-là. D'ailleurs l'alcool, c'est l'activité des gens ici.

Lors du décès de mon enfant, on était en difficulté parce qu'on a beaucoup dépensé. Mais on nous a beaucoup aidés. C'est mon père qui m'a le plus aidé durant cette période, il a fait son devoir parce que c'est le Hazomanga (chef de famille). Mais toute la famille a aidé, certains ont donné de l'argent, d'autres du riz, des bœufs. Grâce à cela, ça a été, on avait beaucoup d'alcool et du riz. Chez nous on a besoin de beaucoup d'alcool dans un moment pareil. Ça fait 1 an aujourd'hui qu'on a fêté la fin de la construction de notre maison. On a écouté de la musique et on a tué un bœuf avec un sac de riz ce jour-là. On a fait la fête durant 2 jours. On a dépensé beaucoup mais les familles ont aussi donné.

Il y a un mois l'eau est passée en ravageant les cultures. Toute notre culture de riz a été détruite. La pluie est tombée durant une semaine et les cultures sont restées sous l'eau. On n'a rien pu récupérer, or c'était le moment de la récolte. La vie se dégrade parce qu'on n'a pas eu de bonne récolte.

L'extrait de l'encadré 13 montre que les relations de type cohésif peuvent favoriser la sécurisation des conditions de vie de façon décisive. Toutefois, cette forme de sécurisation se heurte à la limite des ressources que peut mobiliser un réseau familial (clanique ou lignager) ou de voisinage²², constitué de personnes aux caractéristiques très semblables à celles d'ego. S'il s'agit d'une personne issue d'un lignage dominant ou d'un groupe socioéconomique disposant de ressources élevées, elle aura accès à plus de ressources via un réseau cohésif qu'une personne avec un statut social et un niveau de richesses faibles. Ainsi, les réseaux cohésifs favorisent la reproduction des inégalités socioéconomiques. A l'inverse, l'accès à un réseau relationnel plus ouvert peut permettre l'accès à des ressources renouvelées tant en quantité qu'en nature et potentiellement, contribuer à rompre les cercles vicieux de pauvreté.

Pour illustrer les effets positifs que peut avoir un réseau bimodal plus ouvert (et donc pourquoi il est associé à une plus grande sécurisation des conditions de vie), nous pouvons évoquer les projets de « *cash transfer* », souvent évoqués dans les récits de vie, via le Fiavota. Ce Fiavota peut apporter quelques liquidités et donc limiter les besoins d'endettement des ménages. Ce qu'explique cette femme de 32 ans, vivant seule, sur le site d'Ambozoa 2 (encadré 14).

Encadré 14. Le « cash transfer » comme moyen pour limiter l'endettement ?

Je suis installée dans cette maison depuis 2009. Entre 2009 et 2011, je travaillais à la Croix Rouge. J'ai gagné de l'argent, ce qui m'a permis d'acheter huit chèvres et huit moutons. Après l'année 2011, les difficultés se sont accumulées : la famine, les décès, la maladie. Tout ça m'a obligée à utiliser mes « fortunes ». En 2016, ma vie a changé parce que j'ai fait la marchandise (suis devenu commerçante). Je vendais du riz et des graines. En 2017, c'était difficile : le commerce ne marchait pas bien, car l'agriculture n'allait pas bien. Et l'eau devient très chère (2000 ar le bidon). J'ai dû vendre mes assiettes pour payer les écolages des enfants.

Je n'ai pas d'argent en ce moment mais on attend l'aide de Fiavota. Elle me permettra de payer mes dettes. Ça fait deux ans que j'ai reçu l'aide de Fiavota. L'aide de Fiavota ne change pas ma vie, je vis toujours dans la difficulté, mais au moins cela m'aide à payer mes dettes. Et je vais aussi utiliser l'argent pour faire du commerce. Et ensuite tout ira mieux pour moi, j'espère.

Ainsi les résultats mettent en évidence une association positive entre le degré d'ouverture relationnelle et organisationnelle des individus et leurs propres capacités à sécuriser leurs conditions de vie²³. De tels résultats s'inscrivent dans une longue tradition des études d'analyse des réseaux. Nous mobilisons ces travaux pour analyser les mécanismes sous-jacents dans nos zones d'étude.

²² Les deux catégories (famille et voisinage) se recoupent en partie : l'habitat est organisé par lignages donc les voisins directs appartiennent au même lignage.

²³ Nous devons préciser que les croisements statistiques effectués, s'ils permettent d'établir des corrélations, ne permettent pas à eux seuls d'établir de sens de causalité. Toutefois, au vu des éléments de théorie et de l'analyse des entretiens qualitatifs, nous pensons qu'il existe une double causalité entre type de réseau et type de sécurisation. En effet, si la forme du réseau, parce qu'elle permet d'accéder à différents types de ressources, a un effet sur la sécurisation, l'inverse est également vrai même si le lien semble moins direct.

3.2. Comprendre le lien entre l'ouverture relationnelle et la sécurisation

En nous appuyant sur la littérature sur les réseaux, nous pouvons avancer plusieurs mécanismes qui pourraient venir expliquer ces résultats constatés dans le Sud malgache. Lors de la présentation de chaque mécanisme, nous discutons de sa pertinence pour le Grand Sud de Madagascar au vu des éléments apportés par l'étude.

L'accès à des ressources nouvelles, non-redondantes et pertinentes pour faire face aux chocs

En liant ces sous-ensembles déconnectés mais au sein desquels des ressources circulent (d'origine relationnelle ou organisationnelle), les réseaux ouverts rendent plus probable la réception de ressources pertinentes en augmentant notamment la fréquence et la diversité des ressources accessibles permettant aux acteurs d'engager des actions instrumentales afin de se sécuriser (Granovetter, 1982) comme : adopter de nouvelles pratiques (Banerjee et al., 2013), ou adopter de nouvelles technologies (Jackson et al., 2017). Cet accès à une plus grande quantité de ressources permis par les réseaux ouverts s'explique notamment selon l'argument de Burt (1995) par la mise en contact de chaque sous-ensemble de contacts déconnectés autrement constituant alors une source indépendante de ressources.

La participation à des organisations locales, même si l'objectif central de ces dernières n'est pas la sécurisation des conditions de vie, peut favoriser les échanges de conseils, d'informations, l'accès à des formations à des techniques innovantes qui contribuent à la sécurisation des conditions de vie, sans toutefois constituer un recours direct en cas de problème. Dans notre contexte d'étude, cela permet en outre d'expliquer à la fois le faible recours à des organisations locales en cas de difficulté et le lien positif entre sécurisation et réseaux ouverts, qui comportent notamment des liens organisationnels en plus des liens personnels.

La redondance des ressources dans un réseau composé de liens homophiles

Dans le cas où ego est lié à des alters qui présentent des caractéristiques similaires, il est plus probable que ces derniers aient des ressources redondantes, affaiblissant de fait l'accès à des opportunités nouvelles (Smith, 2000, 2016). Ce mécanisme rejoint alors les mécanismes déjà mis en évidence par l'approche de Granovetter comme celle de Burt.

Dans les réseaux cohésifs identifiés dans notre analyse, nous observons en effet une forte réciprocité des liens : l'aide reçue à un moment donné est ainsi retournée à un autre moment et la nature de l'aide est souvent la même (dons ou prêts d'aliments ou d'argent).

Le moindre coût pour ego

Le coût du maintien d'un réseau ouvert lié à la réciprocité attendue et nécessaire apparaît plus faible que celui attaché aux réseaux cohésifs (Smith, 2005, 2012 ; Smith et Young, 2017). Ainsi, un ménage supportera un coût moins élevé – en termes d'obligations sociales représentant un choc important pour les acteurs – en étant en relation avec des intermédiaires organisationnels (par définition faible) ou des contacts plus éloignés avec lesquels il entretient des liens faibles plutôt que des liens forts (Hansen, 1999).

Dans le contexte du Sud malgache, la structuration sociale repose sur des échanges réciproques qui à la fois sécurise les individus et leur permet de faire face aux chocs (voir encadré X) à la fois les maintient dans des contraintes sociales fortes. La satisfaction des obligations sociales génère ainsi des difficultés pour de nombreux ménages (76% des ménages environ sont concernés comme nous l'avons vu dans la section 2 de la partie sur les résultats). Cet argument peut ainsi sembler pertinent dans le cas du

Grand Sud. Toutefois, les coûts de l'ouverture du réseau ne sont pas à négliger et notamment le coût d'opportunité. La forme de sécurisation obtenue dans le cadre des réseaux cohésifs est certes contraignante mais elle s'appuie sur une institution connue et en laquelle les personnes ont confiance.

L'avantage stratégique

En mettant en contact différents sous-ensembles non-redondants, les acteurs disposant d'un réseau ouvert se situent au centre de la structure réticulaire et organisationnelle (la micro-organisation sociale) et sont donc assurés d'être les premiers à recevoir les nouvelles ressources véhiculées et peuvent alors mettre en correspondance les besoins d'un des sous-groupes avec les ressources disponibles au sein d'un autre (Burt, 1995, p. 603).

Dans le contexte du Grand Sud, cela peut correspondre aux personnes qui sont en position de s'imposer auprès des acteurs du développement comme des personnes-ressources (voir les courtiers du développement : Birschenk et al, 2000) et qui, se retrouvant bien placées dans les différentes organisations locales créées, sont en mesure de les influencer pour capter plus d'informations voire mettre en place différents mécanismes de captation de l'aide (voir section suivante sur les organisations locales).

La persistance de pratiques inefficaces dans un réseau composé de liens homophiles

Dans la mesure où les acteurs d'un réseau plus homophile ont peu d'occasions d'interagir avec des individus dissemblables, la diffusion de réputation et d'opinions largement partagées est facilitée. Or, le partage de ces « valeurs » communes encourage les individus à appliquer des sanctions vis-à-vis des pratiques qui s'éloignent de ces normes définies et acceptées au sein du groupe social (Portes, 1998). Par conséquent, cette forme de conformisme peut conduire à la persistance de comportements inefficaces, coupant le groupe homophile de nouvelles pratiques plus performantes au sein d'autres groupes (Jackson et al., 2017).

Dans une optique proche, Sandron (2008) met en évidence le rôle du Fihavanana (lien social) comme frein à l'innovation dans les zones rurales malgaches (contexte des Hautes Terres de Madagascar). En effet, dans un contexte où les personnes sont liées entre elles par des relations d'assurance mutuelle, innover c'est faire prendre des risques à l'ensemble du groupe qui décourage alors de telles pratiques. On peut alors penser que la présence répétée d'acteurs extérieurs permet de favoriser l'adoption de nouvelles pratiques. Toutefois ce point mérite d'être discuté. En effet, les nombreux échecs des projets de développement entretiennent la méfiance des habitants, la réticence à adopter de nouvelles pratiques et le repli sur les pratiques habituelles.

On peut synthétiser les éléments présentés ci-dessus de la façon suivante. Les réseaux cohésifs, s'ils sont susceptibles de favoriser la confiance et, grâce à cela, donnent accès à des ressources de sécurisation, leurs effets en termes de sécurisation effective demeurent limités. Dans un réseau cohésif, les acteurs se ressemblent, ont confiance les uns envers les autres et entretiennent des relations fréquentes et réciproques. Les membres d'un tel réseau bénéficient d'un filet de sécurité essentiel à leur survie. Toutefois, lorsqu'il ne s'agit plus de logique de survie, ces réseaux cohésifs sont également susceptibles de générer des barrières et d'enfermer les personnes dans des contraintes fortes en les soumettant à des mécanismes de solidarité forcée ou à des relations clientélistes (situation dite de « sur-encastrement »). Les réseaux ouverts, sont quant à eux moins accessibles et moins mobilisables dans la mesure où ils nécessitent de piocher dans des registres sociaux divers. S'ils sont plus susceptibles d'apporter des ressources favorisant des dynamiques plus favorables dépassant le cadre de la survie (la prévention contre le risque de futurs chocs par exemple), ils sont aussi plus susceptibles de faire défaut. En effet, les liens qui les forment étant enracinés dans des normes sociales moins

récioproques et, de fait, moins contraignantes (relations organisationnelles, ou dans le cas de liens personnels les relations moins fréquentes ou impliquant moins de confiance avec des acteurs présentant des caractéristiques différentes et sans interrelations entre eux).

Ce que nous apprenons grâce à l'analyse croisée de la typologie des réseaux et des trajectoires de sécurisation des conditions de vie

On observe une association positive entre ouverture du réseau et sécurisation des conditions de vie. Ce résultat va dans le sens des arguments de la littérature en faveur des liens faibles, des trous structuraux et de l'hétérogénéité des membres du réseau

L'ouverture relationnelle et organisationnelle permet de véhiculer et de stabiliser les ressources, de modifier les pratiques sociales, et enfin de diminuer le risque en diversifiant les sources possibles d'aide pour faire face aux chocs les plus probables (idiosyncrasiques).

En l'absence d'ouverture, les réseaux cohésifs jouent toutefois un rôle clé en termes de sécurisation qu'il ne faut ni négliger ni saper prématurément sous peine de déstabiliser les formes de sécurisation. Un dispositif alternatif inadapté et non compris pour ne pas être approprié par la population ou générer des effets inattendus.

Cinquième partie.

Des organisations locales peu impliquées dans la sécurisation des conditions de vie

Il s'agit, pour compléter l'analyse des réseaux bimodaux, de présenter quelques résultats spécifiques aux organisations locales rencontrées durant l'étude, leur rôle dans la sécurisation des conditions de vie des membres. Un rôle qui demeure assez limité, ce qui peut être mis en lien avec la relativement faible viabilité de ces organisations.

L'essentiel de la partie 5

- ✓ Il existe plusieurs modalités de fonctionnement pour les OL, majoritairement suscitées par les interventions extérieures : association d'épargne et de crédit ; groupement de producteurs (avec ou sans caisse) ; comité de gestion ; groupe religieux ; institution villageoise.
- ✓ Les organisations locales jouent un rôle plus particulièrement orienté sur la sécurisation des moyens d'existence que sur la sécurisation des conditions de vie.
- ✓ Le rôle de sécurisation ne peut être effectif que si l'OL est viable (c'est-à-dire qu'elle a une action effective et est dotée de bonnes capacités de gouvernance et de contrôle), ce qui est plus souvent le cas lorsque les membres appartiennent au même lignage (les normes lignagères compensent la défaillance de normes propres à l'OL).
- ✓ Les OL viables sont relativement peu nombreuses sur les sites étudiés. Les anciens projets laissent principalement des OL en statu quo, c'est-à-dire des OL qui n'ont pas su maintenir leur activité au-delà de la durée de vie du projet.
- ✓ Le niveau de viabilité de l'OL semble être en lien avec son positionnement au sein du réseau complet : les OL viables ne se situent pas au cœur des réseaux ce qui, peut-être, les protège des jeux d'influence et de captation du pouvoir et des ressources.

1. Quelques éléments sur les organisations locales identifiées dans le Grand Sud

Nous avons rencontré 37 organisations locales, réparties sur les 7 sites de l'étude. Parmi celles-ci, seules 3 d'entre elles n'ont jamais reçu d'appui extérieur. La plupart de ces collectifs présentent des modalités de fonctionnement qui correspondent aux modalités d'appui : association d'épargne et de crédit (*Voamamy*), groupements de producteurs (avec ou sans caisse d'entraide informelle²⁴, avec ou sans association d'épargne et de crédit intégrée), comité de gestion. Les effectifs par modalités de fonctionnement sont présentés dans le tableau 5.

Tableau 5. Effectif des organisations locales par modalités de fonctionnement.

	Effectif
Association d'épargne et de crédit (<i>voamamy</i>)	8
Groupement de producteurs (avec ou sans caisse d'entraide informelle)	8
Comité de gestion	6
Institution villageoise	6
Groupe religieux	1
Groupement de producteurs + association d'épargne et de crédit	8

Source : auteurs ; données Mapnet 2019

La plupart des organisations locales sont mixtes (27 d'entre elles), c'est à dire qu'elles comprennent à la fois des hommes et des femmes. Nous pensons qu'il s'agit de l'un des effets des appuis (ciblage des membres dans le cadre des projets ou critère imposé aux organisations locales lors de leur constitution). Ces organisations locales peuvent présenter des membres qui sont tous du même lignage, c'est à dire avoir une base familiale (c'est le cas pour 4 d'entre elles). Elles peuvent aussi avoir des membres qui appartiennent tous au même clan, c'est à dire être adossées à la structuration socio-politique locale (cela concerne 5 d'entre elles). Elles peuvent enfin avoir des membres qui habitent tous le même hameau ou le même fokontany, selon une délimitation géographique (cela représente 28 des organisations locales rencontrées).

Nous avons interrogé ces collectifs sur leur vision pour l'avenir, sur les projets collectifs qu'elles envisageaient et voudraient mettre en place. Parmi elles, 5 n'ont formulé aucun projet, 19 expriment des aspirations dépendantes des interventions extérieures, et dans 13 seulement les membres ont expliqué les actions autonomes qu'ils comptaient mettre en place pour améliorer l'avenir du collectif et de ses membres.

Très peu de personnes (14 au total) ont quitté une organisation locale au cours des 2 dernières années, mais cela concerne plus de femmes que d'hommes. Cela fait parfois suite au décès du mari, évènement qui empêche la femme de s'impliquer dans des dynamiques collectives du fait du surcroît de travail

²⁴ Les caisses d'entraide informelles mentionnées ici fonctionnent sur la base de cotisations de faible montant mais régulières, distribuées aux membres en cas de besoin au travers du système d'enveloppes (barème fixe en fonction des évènements).

pour parvenir à assurer sa subsistance et celle de ses enfants, ou parce qu'elle n'a plus les moyens de cotiser (s'il s'agit d'une association d'épargne et de crédit).

Notre approche à l'échelle des organisations locales a rencontré une limite importante : malgré la co-construction de la méthodologie avec les superviseurs de l'enquête, ces derniers ont assimilé les dynamiques collectives qui nous intéressaient aux seuls « groupements ». Ainsi nous n'avons pas pu identifier les arrangements locaux que nous pensions voir apparaître ici : les systèmes d'entraide agricole, les caisses familiales ou lignagères (qui servent généralement à la participation aux obligations sociales, dans les cas du rapatriement du corps d'un défunt par exemple), et les systèmes d'enveloppe *ad hoc* qui permettent d'aider en cas d'évènements. De ce fait, nous ne pouvons pas exclure que certains arrangements locaux n'aient pas été identifiés lors de notre étude. Nous nous focalisons dans ce qui suit les organisations locales suscitées, et notamment sur l'analyse de leur viabilité, question importante pour identifier les points forts et points faibles des projets précédemment mis en place par les acteurs de l'aide.

Ce que nous apprenons des OL identifiées dans le Grand Sud :

- Il existe plusieurs modalités de fonctionnement pour les OL, majoritairement suscitées par les interventions extérieures : association d'épargne et de crédit ; groupement de producteurs (avec ou sans caisse) ; comité de gestion ; groupe religieux ; institution villageoise.
- Les membres de ces OL sont majoritairement fixes : il y a peu de nouveaux membres ou de personnes qui quittent une OL à laquelle elles appartiennent.
- Les membres d'une même OL sont soit du même lignage ou du même clan (regroupement sur base socio-politique), soit du même hameau ou fokontany (regroupement sur base géographique)

2. Rôle des organisations locales pour sécuriser des conditions de vie de leurs membres ?

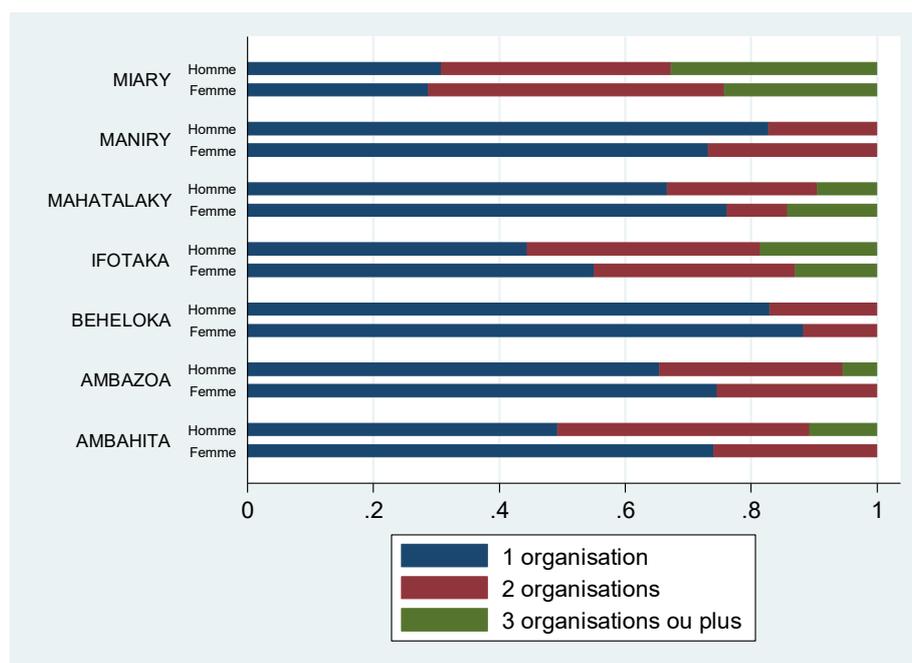
Plus de la moitié des 1137 personnes enquêtées appartiennent à au moins une organisation locale (tableau 6 et figure 40), et presque tous les membres la mobilisent (en mobilisent au moins une) pour faire face à une difficulté (au moins une fois dans les 12 derniers mois).

Tableau 6: L'appartenance à au moins une organisation locale

	Effectif	%
Total	643	56
dont Hommes	304	47
dont Femmes	339	53

Source : auteurs ; données Mapnet 2019

Figure 40. Nombre d'organisations auxquelles participent les acteurs par genre et par site



Source : auteurs ; données Mapnet 2019

En considérant dans le détail les modalités de fonctionnement des collectifs et la façon dont les membres ont déclaré mobiliser ceux-ci, nous estimons que 21 d'entre eux (soit plus de la moitié) jouent un rôle dans la sécurisation des conditions de vie de leurs membres. L'encadré 15 donne un exemple du rôle que peuvent jouer les AVEC, appelées ici *Voamamy*, dans les trajectoires des ménages (récit recueilli à Miary, fokontany d'Ankoronga).

Encadré 15. Le rôle des Voamamy

Je vis dans cette maison depuis l'an 2000. En cette année 2000 j'avais des bœufs et une charrette. Mais en 2009 les malaso [voleurs] ont pris mes bœufs. Ils ont tout pris, il y en avait 25 en tout. Je n'ai reçu aucune aide ce moment-là. Ma famille ne m'a pas aidé car ils étaient tous pauvres. Puis ma fille a subi une opération. On a dépensé 1 400 000 ariary pour cela au clinique. Tout cet argent a été emprunté à ma fille qui possède une boutique. Et après j'ai vendu tout ce que je possédais. Après, il y a eu plusieurs décès, cette année même. Il y avait mon enfant, l'enfant de mon cadet, et mon cadet, ils sont tous décédés. Trois morts. On a dû acheter un bœuf, mes petits frères se sont cotisés avec moi. Après le cyclone Gafilo (en 2002), il y a eu le cyclone Haruna, en 2013. Il n'y avait plus de maison ni de plantation ce moment-là. Même pas de manioc, on a subi la famine. Des étrangers africains nous ont aidé ce moment-là, les Croix Rouge. Et l'Etat aussi, qui nous a aidé pour la reconstruction de la maison.

Chez nous il y a l'association du *Voamamy kely* et *Voamamy be*, et nous on est associés dans le *Voamamy be*. L'association nous aide en cas de problème comme le décès, ou de maladie de nos enfants, elle nous fait un prêt. On leur explique tout simplement que notre enfant est malade et il nous faut de l'argent. Et il y a une assemblée. On rembourse l'argent après une semaine si l'enfant va mieux. Des fois j'emprunte 20 000 ariary ou 15 000 ariary, ça dépend de ce que le docteur demande. On emprunte d'abord au docteur, et on le rembourse ensuite par l'argent obtenu par le *Voamamy*.

Pour comprendre ce qui différencie les dynamiques collectives qui ont un rôle dans la sécurisation des conditions de vie des autres, nous avons construit la variable « rôle de sécurisation des conditions de vie » (modalités : - pas de rôle ; - un rôle minime ; - un rôle important).

L'absence de rôle d'une organisation locale dans la sécurisation des conditions de vie de ses membres est positivement associée à l'enclavement de la zone, à des membres qui appartiennent tous au hameau (ancrage géographique) et à des modalités de fonctionnement proches de celles des institutions villageoises. Dans les zones enclavées, les projets sont moins nombreux, les institutions villageoises sont alors les formes collectives les plus courantes, et elles ne participent pas directement à la sécurisation de leurs membres.

A l'inverse, les organisations locales qui ont un rôle important de sécurisation ont des membres qui appartiennent au même lignage (il s'agit de groupements familiaux). Ces organisations locales très encadrées sont donc utiles pour les membres, voire indispensables, pour stabiliser leur situation et dépasser les difficultés. Les membres, très proches du point de vue de la parenté, parviennent à adapter le fonctionnement du collectif en fonction de leurs besoins, notamment par la création d'une caisse familiale informelle. Ces dynamiques collectives sont négativement associées à un fonctionnement de type « groupements de producteurs avec une association d'épargne et de crédit intégrée » (modalité de fonctionnement typique des projets d'aide).

Dans 33% des cas, les organisations locales ont été mobilisées comme solution principale face à une difficulté (parmi ceux-ci, les hommes représentent 37% et les femmes 63%). Elles ne sont cependant que peu mobilisées pour répondre à un problème d'accès aux soins, pour payer les frais d'écolage, pour accéder à l'alimentation ou pour mieux répondre aux obligations sociales. Finalement, le réseau est plus mobilisé que les organisations locales pour faire face à une difficulté qui touche les conditions de vie. Globalement, les femmes mobilisent plus ces organisations que les hommes, mais elles mobilisent aussi plus leur réseau que les hommes pour résoudre une difficulté liée à l'accès aux soins, au paiement de l'écolage ou à l'accès à l'alimentation.

Toutefois, au cours des 12 derniers mois, ce sont quand même 550 personnes (soit 48 % de l'échantillon total) qui ont mobilisé au moins une fois une organisation locale pour faire face à une difficulté (mais pas toujours en tant que solution principale). Parmi celles-ci, 44% étaient des hommes et 56% étaient des femmes. Parmi les 550 personnes qui ont mobilisé au moins une fois une organisation locale pour faire face à une difficulté, 49% l'ont fait pour sécuriser leurs conditions de vie, dont une majorité de femmes.

L'implication dans une organisation locale étant le fruit d'un arbitrage dans l'utilisation des ressources (temps, argent), certaines personnes ne les mobilisent que très peu, comme vu précédemment : les personnes en situation de résilience, et celles en situation de survie. Les organisations locales leurs paraissent parfois inutiles, car trop chronophages, « Non je ne suis pas dans une organisation parce que je ne veux pas et c'est une perte de temps, au lieu de faire une autre chose on perd beaucoup de temps pour la réunion » (extrait du récit de vie d'une femme, recueilli à Mahatalaky).

3. L'analyse de la viabilité des organisations locales

Pour savoir si le recours aux organisations locales peut être pérenne pour ces personnes, nous nous intéressons maintenant à la viabilité de ces dynamiques collectives. En suivant l'arbre à décision construit précédemment, nous catégorisons les 37 organisations locales rencontrées selon leur niveau de viabilité. Nous obtenons 10 collectifs coquille-vide, 4 fragiles, 8 en statu quo et 15 viables.

Il semble que le niveau d'enclavement de la zone est sans effet sur le niveau de viabilité des organisations locales. Les coquilles vides sont positivement associées à un fonctionnement de types « groupement de producteurs » et « association d'épargne et de crédit », c'est à dire les organisations

typiquement suscitées par l'appui. C'est notamment le cas des projets de la FAO et l'approche par les caisses de résilience, qui promeut des champs école pour la formation aux techniques agricoles, et des VSLA (*Village Savings and Loan Associations*) pour stimuler l'épargne et donner la possibilité d'accéder au crédit). Cela peut s'expliquer par le fait que ces organisations se forment pour pouvoir capter l'aide, et éventuellement parce que les modalités de fonctionnement nécessitent que les membres investissent à la fois en force de travail et en argent, ce qui peut être difficile. Ces organisations ne sont pas du tout appropriées. Les coquilles-vides sont également positivement associées à une sphère d'appartenance de clan, c'est à dire que les membres de ces organisations appartiennent tous au même clan. Cela traduit encore une fois un enjeu de captation de l'aide humanitaire (le clan est l'unité qui cristallise les rapports de pouvoir existant au sein du fokontany) : les bénéficiaires de l'aide sont répartis au sein du même clan, presque toujours le clan dominant. Cela démontre l'intérêt de porter une grande attention à la structuration sociale des fokontany avant d'initier un projet humanitaire/de développement.

Les organisations locales fragiles sont positivement associées à la modalité « pas de rôle en termes de sécurisation ». Cette fragilité pourrait donc être analysée comme la conséquence d'un manque de rôle dans la sécurisation : les membres ne tentent pas de dynamiser et de faire fonctionner l'organisation puisque celle-ci n'intervient pas dans la reproduction de leurs activités et ne leur permet pas non plus de sécuriser leurs conditions de vie. Elle n'est de ce fait pas nécessaire, et si les membres rencontrent une difficulté, ils ne tentent pas de trouver une solution (encadré 16).

Encadré 16. Illustration de la situation d'une OL fragile

VEHIVAVY MIJORO HATRANY est une OL localisée en Anosy, à Ifotaka. C'est une organisation de femmes, dont les membres cotisent pour alimenter une caisse, qui sert à aider celles qui en ont besoin (cas de maladie, dépenses imprévues, etc.) et à réaliser une cérémonie pour la Journée de la Femme, le 8 Mars. Lors du dernier Kéré, ces femmes se sont retrouvées en difficulté pour cotiser, ce qui a provoqué une diminution drastique de l'argent disponible dans la caisse commune. Il a fallu faire un choix entre les personnes pouvant bénéficier d'une aide et les autres. Cette année-là, la célébration du 8 Mars n'a pas pu avoir lieu, faute de moyens. L'ensemble de ces éléments a provoqué de la méfiance entre les membres, ce qui a entraîné une baisse des cotisations, alors même que ces membres avaient retrouvé une situation leur permettant d'avoir les liquidités suffisantes. Ils indiquent avoir besoin du financement d'une ONG, pour relancer les célébrations du 8 Mars. Pour les dépenses imprévues, il semblerait que chacune fasse recours à son réseau personnel.

Nous sommes bien dans le cas d'une OL fragile. L'activité ne peut plus se dérouler normalement du fait d'une perte de confiance entre les membres, l'OL n'est plus en mesure de faire face aux difficultés car ce cercle vicieux a érodé sa capacité de réponse. La confiance ne peut que difficilement être restaurée au travers d'un appui extérieur.

Les organisations en statu quo sont positivement associées à la présence d'un appui antérieur, qui s'est terminé (elles ne sont plus appuyées actuellement). Le délai entre le moment du départ de l'ONG et notre passage semble être un facteur explicatif de l'arrêt des activités (encadré 17).

Encadré 17. Illustration de la situation d'une OL en situation de statu quo

TE-HIAVOTSE est une OL localisée en Androy, à Ambazoa. Les 21 membres (13 hommes et 8 femmes) se sont regroupés autour de la pratique de la pêche. Le résultat d'une pêche était mis en commun, vendu, l'argent était mis dans la caisse du groupement et cet argent servait à l'octroi de crédit. La baisse des ressources halieutiques a entraîné une diminution de l'activité de pêche, et le décalage des pluies plusieurs années consécutives a perturbé le calendrier de pêche. Cette activité ne permettait alors et ne permet toujours plus de répondre aux besoins des membres ; à savoir des revenus qui venaient au bon moment par rapport aux autres activités et notamment aux activités agricoles, c'est à dire en période de soudure). Ces derniers envisagent, pour leur OL, de rechercher une source de financement extérieur (ONG) durable afin de continuer à octroyer des crédits, même si l'activité de pêche ne permet plus de réellement alimenter la caisse collective.

Cette OL est en situation de statu quo. L'activité est bloquée, les membres n'utilisent pas la structure collective pour répondre à leurs besoins (cette activité étant également pratiquée à titre individuel), alors que cette structure pourrait éventuellement permettre de penser et de tester collectivement une activité alternative. Co-identifier une activité structurante pourrait éventuellement permettre de dépasser cette situation et de rendre à cette OL son rôle de sécurisation des conditions de vie des membres.

Enfin, les organisations viables sont positivement associées à des membres qui appartiennent tous au même lignage (ancrage familial), un lignage qui intervient beaucoup dans la sécurisation des conditions de vie des membres. Ces groupements familiaux semblent donc mieux appropriés que les autres : ils ne rentrent pas en contradiction avec la structuration sociale, et même s'ils sont créés pour capter l'aide humanitaire (au moins certains d'entre eux), celle-ci leur est utile pour reproduire leurs activités et sécuriser leurs conditions de vie (ils parviennent à adapter le fonctionnement en fonction de leurs besoins, notamment par la création d'une caisse familiale informelle). Les organisations viables sont négativement associées à un appui extérieur qui aurait cessé. Ainsi, leur apparente viabilité au moment de notre passage est à considérer avec précaution : elles ne le resteront peut-être pas toutes si l'appui vient à cesser (pour celles qui reçoivent un appui actuellement).

Ainsi, l'ensemble des informations ci-dessus semble indiquer que les modalités d'appui des projets antérieurs ne permettent pas d'aboutir à des OL viables.

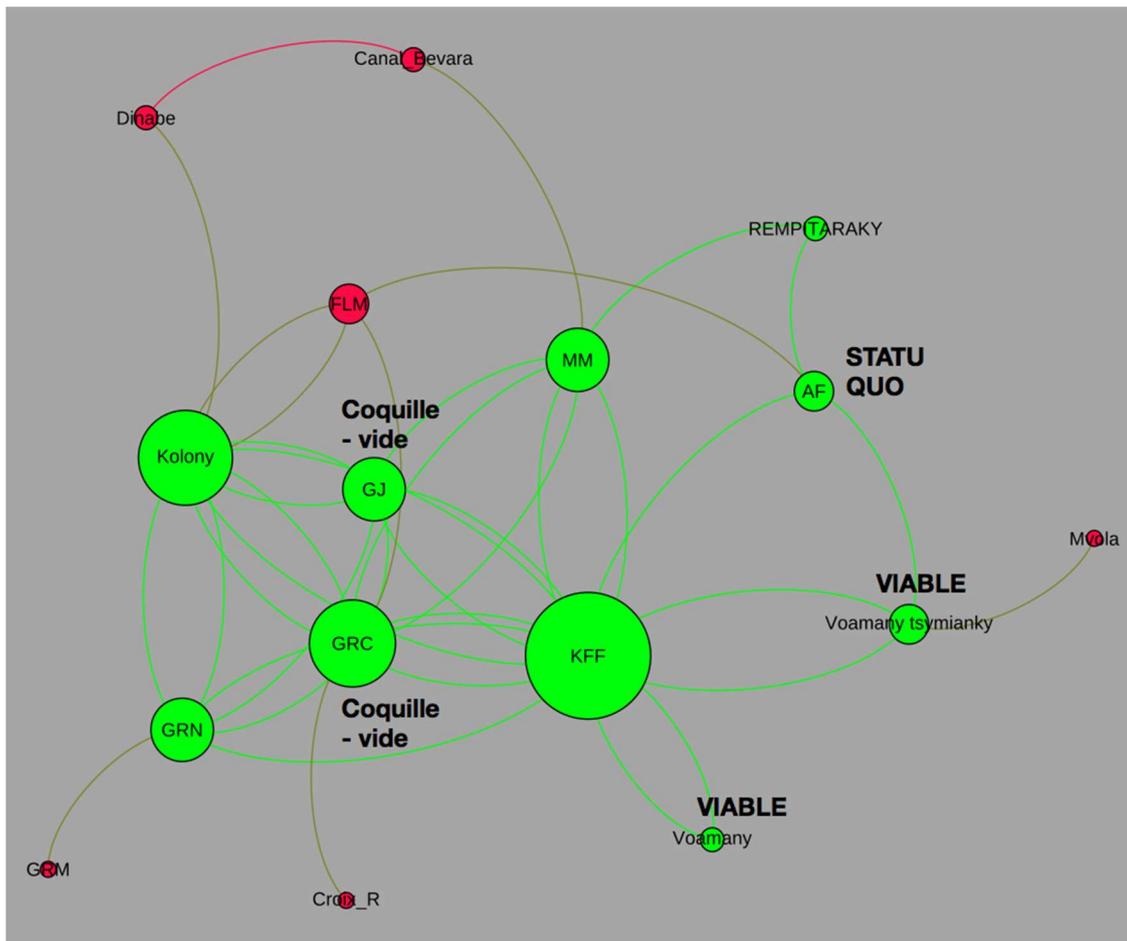
4. Des réseaux inter-organisationnels symptomatiques des enjeux de captation de l'aide

Il n'y a pas de lien statistique entre le niveau de viabilité des OL et le nombre de liens qu'elles entretiennent avec les autres organisations. Ainsi, la capacité des dynamiques collectives à nouer des liens avec d'autres organisations, d'autres acteurs, ne semble pas déterminante pour l'avenir de celles-ci. Il semble cependant que la forme du réseau inter-organisationnel et la position des organisations locales au sein de celui-ci puissent être mise en lien avec le niveau de viabilité. En mobilisant la typologie de réseau développée par Rudnick et al (2019), on est capable d'identifier 3 types de réseau inter-organisationnel au sein des 7 sites.

Premièrement, il y a les *shared networks*, dans lesquels les organisations locales sont très interconnectées les unes aux autres. C'est notamment le cas à Miary, dont nous présentons le réseau inter-organisationnel ci-dessous (figure 41). Les organisations présentes lors de la cartographie

participative du réseau ont été représentées en vert, tandis que les autres (celles qui n'étaient pas présentes à la réunion ou qui sont établies à l'extérieur du fokontany, telles que les ONG) sont en rouge. La taille de la bulle reflète le nombre de liens cumulés par l'organisation locale.

Figure 41. Réseau inter-organisationnel complet à Miary

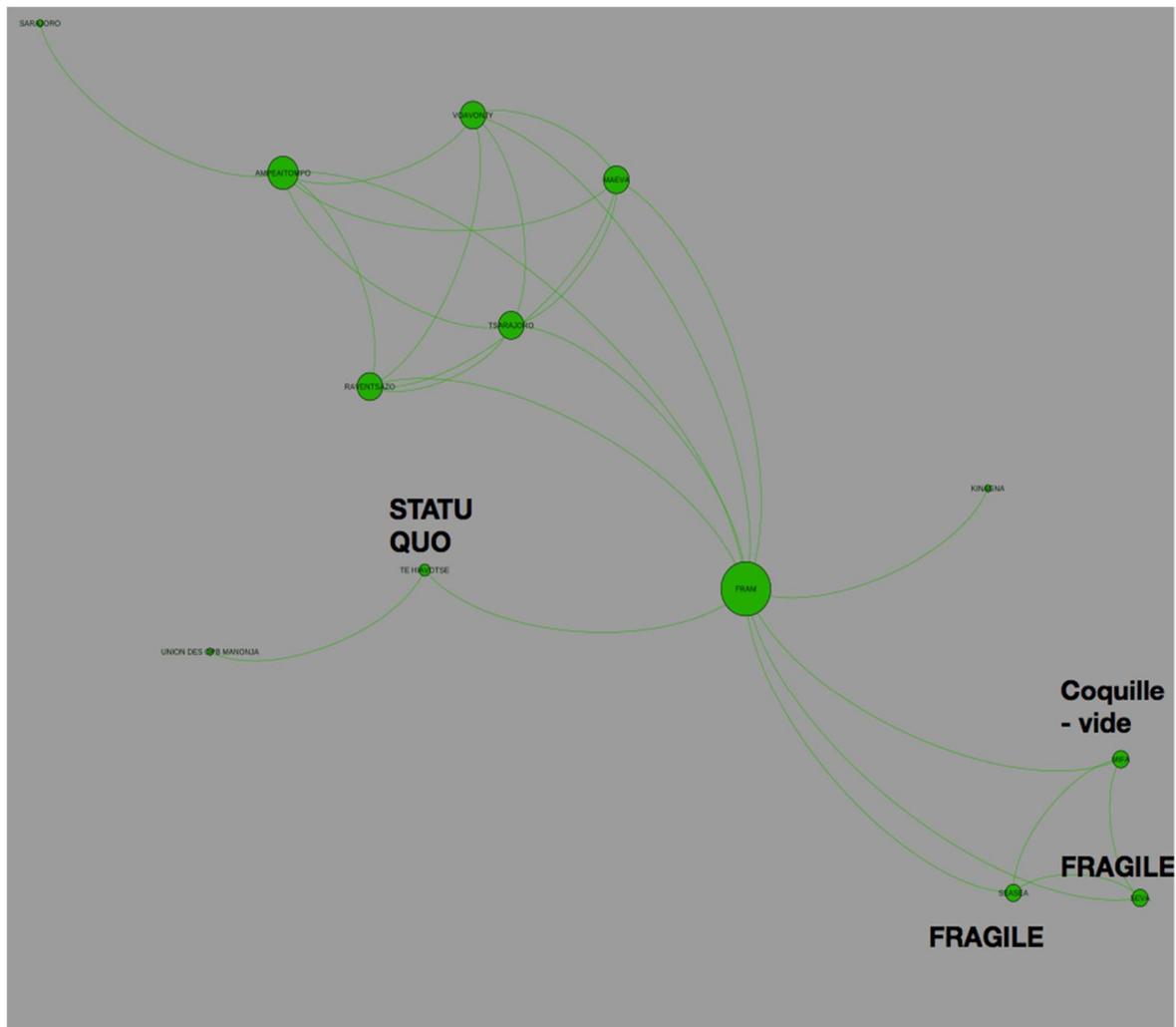


Source : auteurs ; données Mapnet 2019

Le fait d'être au cœur des réseaux et très interconnectée avec les autres ne semble pas favorable à la viabilité de l'organisation concernée. Ce sont les appuis extérieurs qui semblent avoir créé des liens entre les organisations locales et donc construit en partie le réseau inter-organisations ci-dessus. Les organisations un peu à l'écart, plus marginales, semblent présenter un plus haut niveau de viabilité. Sur ce site, les ONG n'ont pas empêché les personnes d'être membres (avec responsabilités) de plusieurs OL, donc certaines personnes ayant de l'influence à Miary ont des doubles voire triples « casquettes ». Il y a répartition des pouvoirs, des postes-clés et donc des bénéficiaires de l'aide au sein du hameau, du fokontany (mais probablement au sein d'un même clan), il y a des influences croisées entre organisations.

Deuxièmement, on relève les *brokered networks*, dans lesquels une organisation possède une position centrale (le broker), et sert de pivot entre les autres parties du réseau. Ce cas est illustré à Ambazoa (figure 42), où l'organisation FRAM est le seul lien commun aux autres organisations du fokontany. Les organisations isolées ne semblent cependant pas présenter un meilleur niveau de viabilité.

Figure 42. Réseau inter-organisationnel complet à Ambazoa

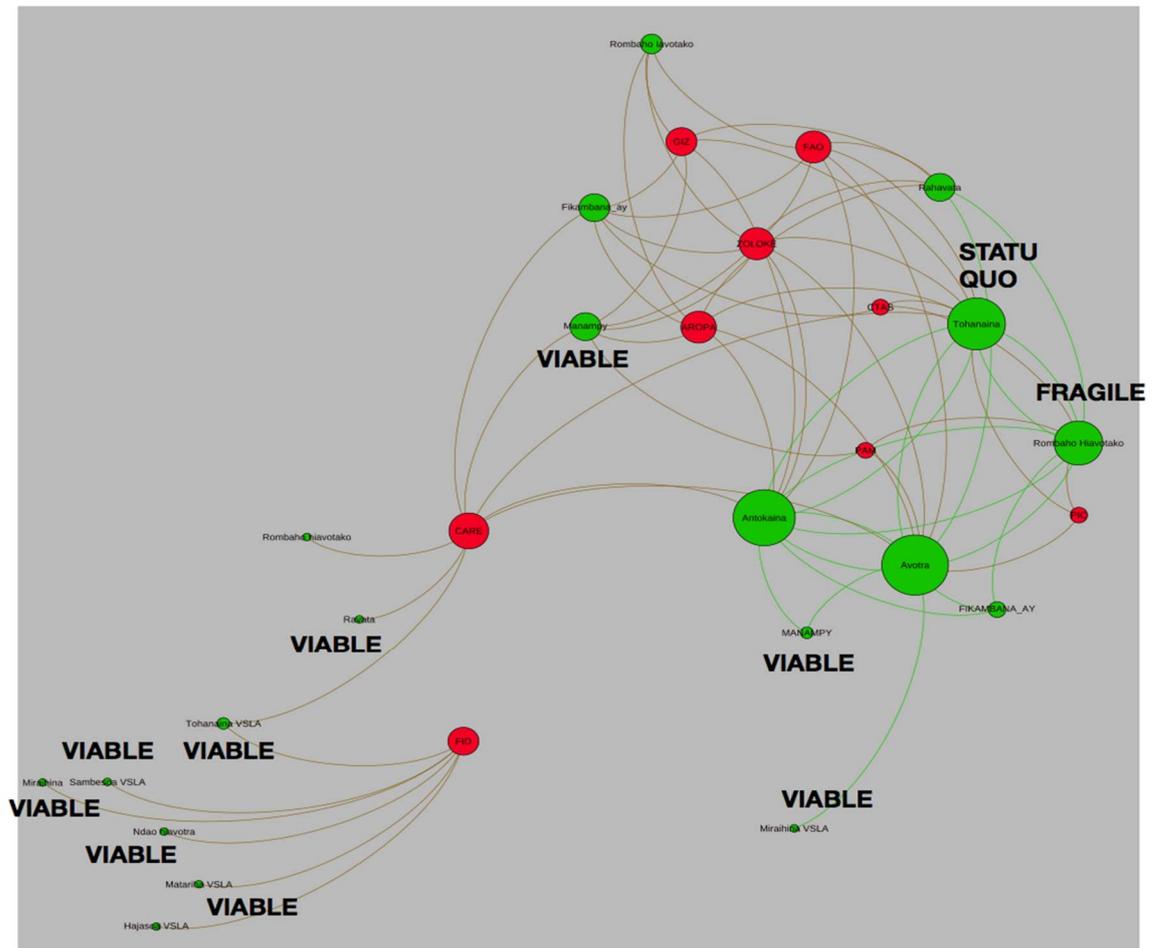


Source : auteurs ; données Mapnet 2019

Troisièmement, on a les « mixed network », hybrides des deux types précédents. Ce cas est le plus fréquent parmi les réseaux inter-organisationnels que nous avons reconstitués au cours de l'étude. A titre d'illustration, nous présentons ci-dessous le cas d'Ilotaka (figure 43). Comme précédemment, les organisations à l'écart semblent plus viables que les autres (les autres étant celles qui sont interconnectées entre elles). Le rôle de « broker » des acteurs de d'aide (CARE, FID) semble ici favorable à la viabilité des organisations locales. Cette structure de réseau laisse penser que les organisations ont pu être mieux appropriées par leurs membres lorsqu'il n'y avait pas besoin de se coordonner à plusieurs organisations pour prendre des décisions, lorsqu'elles étaient autonomes.

Ici, les ONG ont empêché qu'une personne ayant déjà des responsabilités dans une organisation soit membre d'autres organisations (contrairement à Miary, où nous avons identifié des personnes possédant des doubles voire triples casquettes). Cette règle participe potentiellement à une moindre interconnexion entre les organisations, ce qui semble plus favorable à leur viabilité.

Figure 43. Réseau inter-organisationnel complet à Ifotaka



Source : auteurs ; données Mapnet 2019

Ce que nous apprenons sur le rôle de sécurisation des conditions de vie que peuvent avoir les OL

- Plus de la moitié des 1137 personnes enquêtées appartiennent à au moins une organisation locale, et l'ont mobilisée au moins une fois au cours des 12 derniers mois.
- Plus de 2/3 des OL rencontrées auraient un rôle de sécurisation des conditions de vie et des moyens d'existence de leurs membres (déclaration des membres)
- Les organisations locales qui ont un rôle important de sécurisation sont des OL constituées de membres qui appartiennent au même lignage
- Dans 33% des cas, les organisations locales ont été mobilisées comme solution principale face à une difficulté (principalement par les femmes), mais majoritairement pour faire face à une difficulté touchant les moyens d'existence
- Le rôle de sécurisation ne peut être effectif que si l'OL est viable, ce qui est plus souvent le cas lorsque les membres appartiennent au même lignage
- Les anciens projets laissent principalement des OL en statu quo, c'est-à-dire des OL qui n'ont pas su maintenir leur activité au moment de notre passage
- Il n'y a pas de lien statistique entre le niveau de viabilité des OL et le nombre de liens qu'elles entretiennent avec les autres organisations. Ainsi, la capacité des dynamiques collectives à nouer des liens avec d'autres organisations, d'autres acteurs, ne semble pas déterminante pour l'avenir de celles-ci.
- En revanche, le niveau de viabilité de l'OL semble être en lien avec son positionnement au sein du réseau complet : les OL viables ne se situent pas au cœur des réseaux.

Sixième partie.

Les femmes chefs de ménage :

Une population particulièrement vulnérable

Un des éléments fondamentaux de l'organisation économique et sociale des sociétés rurales repose sur une différenciation des droits, des activités, et des responsabilités entre femmes et hommes, en se combinant et s'articulant aux autres stratifications sociales, comme les hiérarchies entre lignages ou l'appartenance à un groupe socio-économique dominant (voir le cadrage contextuel de l'étude, paragraphe 2.2.2). Ayant des droits d'accès minorés par rapport aux hommes, les femmes ont un éventail plus étroit de possibilités pour faire face aux chocs. Etant relativement marginalisées ou invisibles dans la vie publique et les organisations, elles ont un réseau de sécurisation des conditions de vie probablement plus réduit que celui des hommes.

Dans cette étude, nous avons cherché à capter les différences de mobilisation des réseaux selon le genre en interrogeant autant les femmes que les hommes. Nous nous sommes ici particulièrement intéressés à la catégorie des femmes seules ou à la tête de ménages monoparentaux, qui représente d'après l'INSTAT (2014), 1 ménage sur 5 en milieu rural sur l'ensemble du pays, avec de fortes disparités régionales, liées aussi bien aux modèles familiaux qu'à l'évolution des systèmes d'activité.

L'essentiel de la partie 6

- ✓ Les inégalités entre hommes et femmes sont très marquées en raison d'une inégalité de droit d'accès aux ressources en défaveur des femmes.
- ✓ Les mariages précoces et la forte mortalité maternelle sont des illustrations des violences basées sur le genre très présentes dans la zone.
- ✓ Les ménages monoparentaux dirigés par des femmes représentent une proportion élevée des ménages de la zone. Ces ménages sont particulièrement vulnérables.

1. Des inégalités entre femmes et hommes très marquées

1.1 Les inégalités entre les femmes et les hommes restent élevées malgré des engagements politiques significatifs

Madagascar a ratifié la plupart des instruments internationaux et régionaux relatifs à la protection des droits humains et ceux promouvant spécifiquement l'égalité entre les femmes et les hommes. En adhérant aux agendas mondiaux, continentaux et régionaux post-2015 sur le développement, le pays a aussi réaffirmé la place qu'il accorde à la réduction des inégalités de genre et à l'amélioration de l'autonomisation des femmes dans les politiques nationales qu'il met en œuvre pour la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD). Malgré ces avancées, des contradictions persistent au sein même de l'appareil législatif, avec certaines lois sur l'héritage ou sur le code de la famille par exemple qui maintiennent une inégalité au détriment des femmes, en discordance avec d'autres lois actant l'égalité de droit selon le genre. De même, les droits des femmes en matière de santé sexuelle et reproductive sont encore peu reconnus au regard des préconisations d'organisations internationales comme le FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population).

1.2 Des droits d'accès réduits aux ressources et aux moyens de production

Il existe aussi un important décalage entre le droit positif et le droit coutumier tel qu'il est encore largement appliqué dans les zones rurales, en particulier dans le Sud où les inégalités de statut des femmes par rapport aux hommes sont encore très marquées, avec des variations selon les groupes socio-culturels.

Les droits d'accès des femmes au foncier, au bétail et aux moyens de production sont réduits et dans la tradition de la plupart des groupes du Sud (Antandroy, Mahafaly, Antanosy), les femmes ne peuvent hériter de la terre, malgré quelques modestes évolutions locales récentes, qui montrent que les coutumes peuvent changer. Il en est de même pour le bétail, les femmes peuvent posséder des petits ruminants, mais n'ont au mieux que quelques zébus provenant de dons de leur père au moment de leur naissance ou du mariage, dont elles n'ont pourtant pas le contrôle, le troupeau étant géré par l'homme. Alors que les femmes participent à la production agricole familiale par leur travail dans les champs du ménage, elles se trouvent démunies en cas de ruptures d'union, n'ayant pas de droits sur les terres, le bétail ou le matériel agricole. Elles reçoivent par contre ce qui est dans la maison : marmites, vaisselle, bijoux.

Pour mener elles-mêmes des activités agricoles, les femmes dépendent d'une mise à disposition de terres par leur mari, leur frère ou un homme du lignage maternel (l'oncle le plus souvent). Ce ne sont pourtant pas les terres les plus intéressantes sur le plan agronomique qui leur sont ainsi déléguées de façon provisoire.

Mais, depuis une quinzaine d'années, avec la création de forages, plusieurs projets de développement ont initié de nouvelles cultures et formé des femmes sur des activités agricoles. Ainsi, à Ambahita, les femmes ont démarré le maraîchage (*petsay* ou chou chinois, carottes, oignons) dont la production est en partie autoconsommée et en partie vendue, ce qui permet de répondre à un double objectif nutritionnel et de revenus monétaires. Des filières comme l'oignon se sont avérées attractives au point d'aiguiser l'intérêt des hommes, qui parfois tentent d'évincer les femmes en profitant de la précarité de leurs droits sur la terre.

Il existe cependant des situations particulières, où des femmes issues de familles influentes achètent des terres et du bétail et assoient des relations de pouvoir comme à Ifotaka, où une femme et sa famille sont très influentes et sont des intermédiaires « obligés » des opérateurs de l'aide.

1.3. Le temps de travail des femmes : mal connu et souvent sous-estimé

Bien souvent, la mesure des activités des femmes est difficile en raison de leur relative invisibilité dans les statistiques et dans les enquêtes en milieu rural. Malgré la diversité des situations, il reste cependant des tendances qui dominent largement et les tâches liées à la reproduction sociale sont largement sous la responsabilité des femmes : collecte de l'eau et du bois (nommées activités économiques hors marché), préparation des repas, entretien courant de la maison, activités de soins auprès des enfants et des personnes âgées (nommées activités domestiques). L'absence de reconnaissance de ces activités non-rémunérées aboutit à une information incomplète et partielle sur le travail des femmes, la diversité de leurs activités, leurs contraintes en terme de temps disponible pour participer à des organisations locales ou se consacrer à de nouvelles activités permettant de mieux sécuriser leurs moyens d'existence (comme de nouvelles cultures proposées dans le cadre de projets).

Il existe cependant des dispositifs comme les enquêtes budget-temps qui rendent visible la contribution respective des membres d'une famille, aussi bien en termes de temps passé que de type d'activité, mettant en évidence aussi le chevauchement d'activités (par exemple garder un enfant tout en faisant une activité artisanale). A Madagascar, cette enquête a été réalisée en 2003 et a le mérite de montrer que, sans amélioration de la productivité de certaines tâches, les marges de manœuvre sont étroites pour introduire de nouvelles activités ou augmenter les temps de travaux, les femmes rurales ayant déjà en moyenne une journée de travail de 9h40 (PNUD, 2003). Cependant, cette moyenne générale pour le milieu rural masque de fortes hétérogénéités entre régions et systèmes d'activités et les variations saisonnières sont significatives.

Encadré 18 : Répartition du travail productif et reproductif selon le genre

« Les hommes et les femmes ont un volume horaire quasiment identique pour les travaux agricoles en saison des pluies. Ils y travaillent côte à côte pour des activités communes comme la préparation du sol et le semis pour la culture de maïs ou le sarclage pour la culture de manioc et la riziculture ; ils peuvent aussi mener des activités spécifiques mais l'une à la suite de l'autre, telles que la préparation des rizières pour l'homme, et le repiquage des plants de riz pour la femme ; ou encore la récolte du manioc par l'homme et la préparation pour la conservation par la femme. La journée de travail est très longue pour les deux, allant jusqu'à 11 heures par jour. La disparité de genre apparaît quand l'homme et la femme rentrent à la maison, après avoir travaillé dans les champs. Pour les quatre ethnies, les activités reproductives, appelées communément travaux ménagers sont assurées exclusivement par la femme avec l'aide de ses filles (...). Ces activités reproductives qui leur prennent en moyenne 4 heures à 6 heures par jour, ajoutées aux 11 heures de travaux agricoles, ont pour conséquence d'alourdir fortement la charge de travail journalier des femmes.

En période de basse saison pour l'agriculture, les travaux agricoles sont moins intenses. Néanmoins, la charge de travail des femmes ne diminue pas, car il leur reste les autres activités qu'elles doivent en fait assurer tout au long de l'année. Il s'agit des cultures maraîchères, de l'élevage de volailles, des travaux de vannerie, de couture ou de broderie. Ces activités dites d'appoint sont spécifiquement féminines, car elles sont réservées à la femme et lui apportent des revenus propres ». (Andrianaonitsoa, 2015, p.14-15)

Mobilisant l'outil « horloge » utilisé dans les analyse de genre, un exercice plus fin a été réalisé en 2015 dans le cadre du projet ASARA (qui couvre une partie des sites de MAPNET) et concerne quatre groupes socio-culturels : Antandroy, Antanosy, Antesaka et Bara (Andrianaonitsoa, 2015). A partir de focus groupes réunissant hommes et femmes, les journées types ont été réalisées en distinguant saison des pluies et saison sèche.

Les contraintes fortes qui pèsent sur l'allocation du temps, aussi bien sur le volume total horaire que sur la périodicité des obligations (comme les activités de soin aux personnes) peuvent restreindre l'éventail des opportunités des femmes, leur mobilité et leur participation aux projets ou aux organisations. La charge des activités non rémunérées, reposant presque exclusivement sur les femmes et les filles, limite aussi les possibilités pour les femmes de développer leurs activités productives, souvent indispensables pour assurer des dépenses liées à leur entretien et à celui des enfants.

1.4 Mariages précoces et mortalité maternelle : une illustration des violences basées sur le genre (VBG²⁵)

La pression sociale et familiale contraint les jeunes filles et les femmes à accepter des coutumes, comme des mariages arrangés lorsqu'elles sont encore enfants. Selon le FNUAP, c'est dans la région de Tuléar qu'on trouve le taux le plus élevé de mariages précoces : 69% des filles de 20 à 25 ans ont été mariées avant l'âge de 18 ans²⁶. Dans l'Androy, ce sont souvent des adolescentes de moins de 15 ans qui sont ainsi mariées. Les grossesses précoces qui s'ensuivent ont de graves conséquences sur la santé des femmes (complications invalidantes ou risque de décès élevé). « C'est dans la région d'Androy qu'on observe une fécondité des adolescentes la plus haute, doublée d'un ISF (indice synthétique de fécondité) assez élevé, tous associés à une prévalence contraceptive la plus faible » (INSTAT ENSOMD 2012-2013, p.54). Dans l'étude MAPNET, cette situation est observée sur tous les sites, avec un taux particulièrement préoccupant à Mahatalaka, zone humide de l'Anosy, où les mariages sont arrangés durant l'enfance avec paiement d'une dot en zébus et argent aux parents. Les petites filles sont même parfois élevées chez leur future belle-famille jusqu'à la puberté où elles sont alors mariées. Cependant, nombre de ces unions sont instables, les jeunes femmes délaissées par leur mari sont alors seules avec leurs enfants pour des périodes plus ou moins longues, puisque les remariages sont aussi assez fréquents. Mis à part l'engagement très actif d'une sage-femme du centre de santé de base de Mahatalaka, peu est fait par les autorités pour enrayer ce phénomène des mariages précoces (information des parents, accès à la contraception etc.)

Cela a pour conséquence de limiter les opportunités d'autonomisation des filles par la formation en raison d'un arrêt prématuré de l'école, dont elles sont retirées ou exclues lorsqu'elles sont enceintes. Ces conditions pèsent lourdement sur les capacités et opportunités de participation des femmes à des activités de développement ou à des organisations collectives.

Par ailleurs, le taux de mortalité maternelle chez les femmes de 15 à 49 ans reste élevé au niveau national et n'a que peu diminué ces dernières décennies. Malgré les difficultés de mesure, on estime qu'il y a 478 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes pour la période 2006-2013, loin des objectifs visés pour 2015 à 127 décès pour 100 000 naissances (INSTAT ENSOMD 2012-2013, p.25). Ce

²⁵ Mariage précoce ou arrangé et mortalité maternelle élevée sont classés VBG par le FNUAP. L'Assemblée générale de l'ONU a défini en 1993 les VBG à l'égard des femmes comme « tout acte de violence basé sur le genre qui résulte en, ou qui est de nature à causer du mal ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques aux femmes y compris des menaces à travers de tels actes, la coercition ou la privation arbitraire de la liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée ».

²⁶ <https://www.unfpa.org/fr/data/world-population/MG>

taux présente de fortes disparités selon le milieu (rural/urbain), selon la disponibilité des services de santé et selon l'âge moyen à la première naissance. Par ailleurs, une des principales causes de décès maternel est liée aux avortements clandestins, le pays ayant maintenu l'interdiction de l'avortement dans toutes les situations (y compris en cas de risque vital pour la mère).

Ces quelques thématiques illustrent les inégalités entre femmes et hommes dans un milieu qui reste très marqué par le patriarcat et des pratiques liées à un contexte socio-culturel spécifique, éloignées des engagements réalisés par le pays en faveur d'une réduction des inégalités de genre. Cependant, on constate que dans les zones où interviennent des projets de développement attentifs à ces questions, des évolutions sont sensibles. La présence et la prise de parole des femmes aux réunions, ainsi que leur prise de responsabilité augmentent, reflétant une amélioration de leur *empowerment*.

2. Les réponses aux chocs : focus sur les ménages monoparentaux dirigés par des femmes

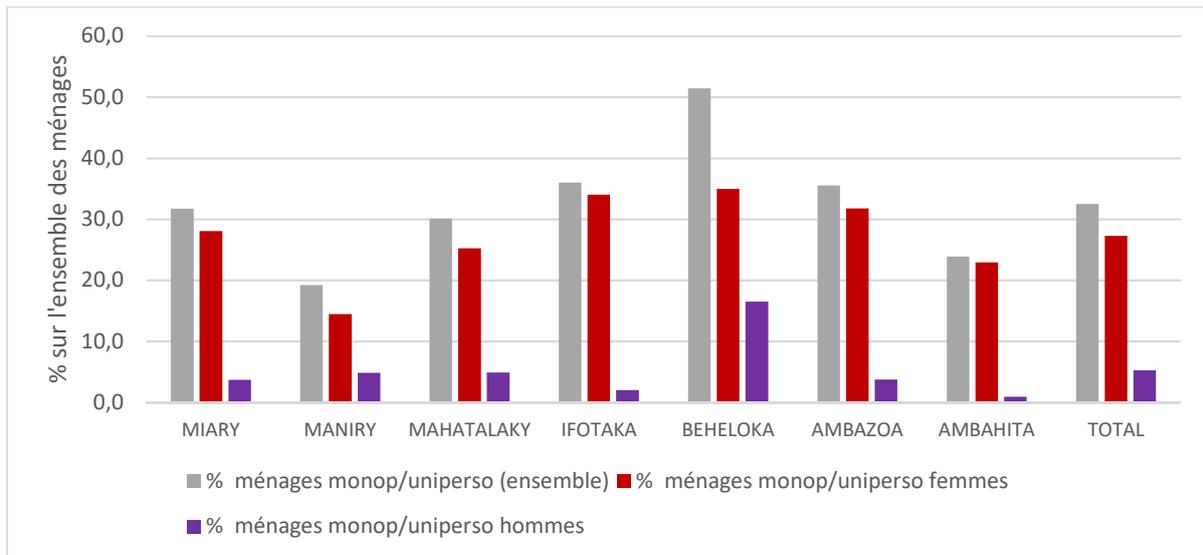
Les résultats présentés ici sont issus d'une exploitation partielle de l'enquête auprès des ménages (1174 individus), en distinguant le genre, le statut matrimonial et les sites d'enquêtes. Nous avons distingué 4 groupes : au sein d'un même ménage, s'il y avait un couple, homme et femme ont été interrogés (qualifié de façon simple « homme marié » ou « femme mariée », qu'ils soient mariés traditionnellement, civilement, religieusement ou en couple non marié) ; les autres ménages sont unipersonnels ou monoparentaux, dirigés soit par un homme, soit par une femme. L'objectif est d'apporter des éléments sur l'importance des ménages monoparentaux ou unipersonnels dirigés par des femmes, puisqu'on peut supposer qu'en raison des inégalités de genre, ces ménages présentent une vulnérabilité particulière : ayant des droits d'accès réduits aux ressources, étant mal représentées, les femmes vivant dans cette situation sont plus exposées au risque de voir leur situation se dégrader en cas de choc.

2.1. Une part importante de ménages monoparentaux ou unipersonnels essentiellement dirigés par des femmes

Les ménages monoparentaux ou unipersonnels sont des ménages composés d'un seul adulte sans conjoint. Cet adulte peut être célibataire, veuf, séparé, divorcé ou « abandonné » (terme utilisé par de nombreuses femmes et introduit dans les modalités de réponse du questionnaire). On parle de ménage monoparental quand il y a des enfants ou d'autres personnes à charge dans ce ménage et de ménage unipersonnel pour personnes vivant seules.

Les résultats l'enquête montrent l'importance de ces situations : près du tiers des ménages enquêtés sont des ménages monoparentaux ou unipersonnels (32,5%), avec de fortes variations entre les sites. Ces ménages sont surtout dirigés par des femmes (27,3%), la part des ménages unipersonnels ou monoparentaux dirigés par des hommes est beaucoup plus faible (5,2%).

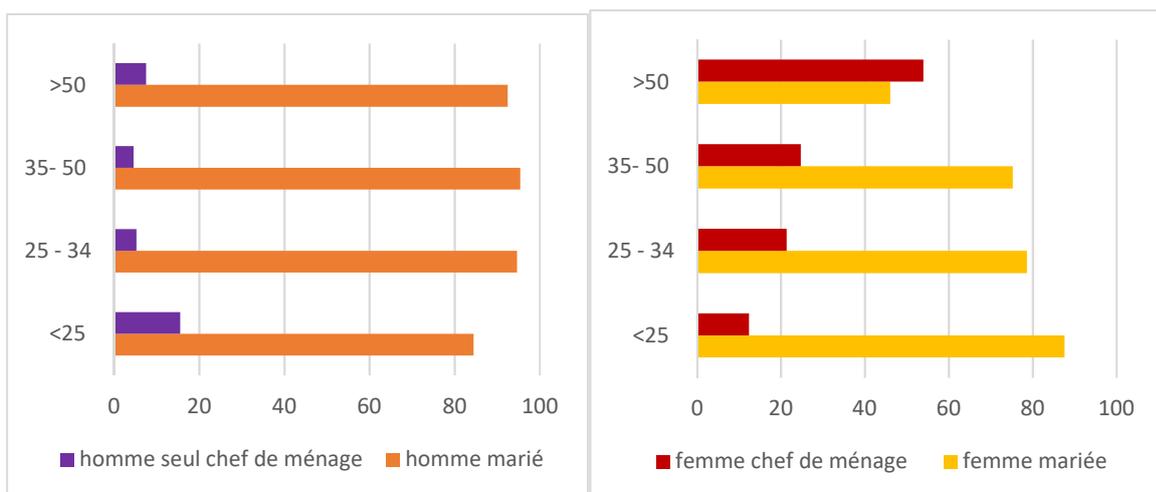
Figure 44. Part des ménages monoparentaux ou unipersonnels sur l'ensemble des ménages



Source : enquête MAPNET. Ce graphique montre trois catégories : la part des ménages monoparentaux ou unipersonnels sur l'ensemble des ménages, puis distingue cette part selon le genre

Les différences entre les sites sont significatives : ainsi, à Beheloka, 51 % des ménages sont unipersonnels ou monoparentaux, donc 35% sont dirigés par des femmes. Ce site est le seul où la part des ménages monoparentaux dirigés par des hommes atteint 16% (pour les autres sites, cela se situe entre 1 et 5%). Le contexte de Beheloka est difficile : forte pression foncière, sols pauvres, pluviométrie irrégulière ; les migrations pour la pêche artisanale pourraient expliquer cette situation. A Ifotaka, zone de production de sisal sujette à une forte pression foncière, 34% des ménages sont dirigés par des femmes, alors que seulement 2% des ménages le sont par des hommes. L'émigration de travail masculine, importante dans ces zones, est une des raisons de cette situation. C'est par contre à Maniry, en pays Mahafaly, dans une zone enclavée aux conditions agro-écologiques assez favorables qu'on trouve la plus faible part de ménage dirigés par des femmes (14%).

Figure 45. Classe d'âge selon le genre et le statut matrimonial



Source : enquête MAPNET.

La répartition par âge selon le statut matrimonial montre aussi que les femmes chefs de ménage se trouvent plutôt chez les femmes les plus âgées, leur proportion croissant nettement parmi les classes d'âge de 50 ans et plus, où elles sont plus nombreuses que les femmes mariées/en couple de la même classe d'âge. Du côté des hommes, la proportion d'hommes seuls est plus importante chez les moins de 25 ans, ce qui correspond assez logiquement à la période où la proportion de célibataires est plus importante.

2.2 Type de choc et mobilisation du réseau selon le genre

Parmi les ménages composés d'un couple, on constate que les hommes déclarent un peu plus de chocs subis que les femmes, sans doute en raison de la nature des activités menées. L'analyse du nombre d'organisations et d'alter sollicités permet de capter une composante structurelle, qui est la taille du réseau. Cette taille est une composante importante, elle permet à la personne qui a subi un choc d'augmenter ses chances d'accéder à des ressources. L'accès à l'information d'un individu est ainsi fonction de la taille de son réseau. Ainsi, plus le réseau de l'individu est développé plus ses privations seront limitées. On note que le réseau des hommes est plus développé que celui des femmes. Cependant, la différence est marginale et ne permet pas de tirer des conclusions.

Tableau 7. Nombre moyen de chocs cités, d'organisations et d'alter sollicités selon le genre

	Nombre moyen de chocs cités*	Nombre moyen d'organisations citées*	Nombre moyen d'alter cités*
Homme	4,8	3,2	2,5
Femme	4,5	3,1	2,4

Source : enquête MAPNET * intervalle de confiance à 95%

Les réseaux étudiés sont caractérisés par une forte densité et par l'importance des relations familiales. Autrement dit, pour répondre aux risques rencontrés par les ménages, ces derniers mobilisent surtout des personnes socialement proches. La famille et plus largement la communauté occupent une place de premier ordre. Cependant, au sein de ces cercles sociaux, certaines relations jouent un rôle encore plus marquées. A ce titre, la position du frère apparaît déterminante dans les stratégies de réponse aux chocs.

Si on la compare à celle du mari/femme, le frère est plus régulièrement cité. Il faut prendre des précautions quant aux conclusions d'un tel résultat. En effet, cela ne signifie pas que le mari/femme est moins important que le frère. Mais simplement que dans un nombre important de situation faire appel à son frère est une stratégie privilégiée par les ménages. Cette observation permet de souligner le rôle fondamental joué par le frère dans les régions du sud de Madagascar.

Les femmes chefs de ménages subissent-elles les mêmes types de chocs que les ménages en couple dirigés par des hommes ? On constate que les réponses diffèrent en fonction de l'accès des femmes aux ressources : elles signalent moins de chocs sur le bétail, moins sur l'insécurité (liée au vol de bétail) puisqu'elle n'en possède pas ou peu. Par contre, sur les cultures, les réponses sont proches de celles des hommes puisque beaucoup de ces femmes ont aussi des activités agricoles. Par contre, pour les chocs idiosyncratiques, comme la maladie, les femmes chefs de ménage déclarent y être plus exposées (89%) que les femmes mariées (83%) ou les hommes mariés (84%). Il est possible qu'il y ait un effet âge qui s'ajoute à la difficulté de faire face seule à ces chocs.

Ce que nous retenons d'une approche en termes de genre

- Les inégalités de genre restent très élevées en raison d'un contexte socio-culturel marqué par le patriarcat et la domination masculine.
- Les femmes ont un accès limité et peu sécurisé aux ressources. Leur espace de choix est réduit, y compris dans l'orientation de leur vie personnelle en raison des mariages précoces et arrangés.
- La part des ménages monoparentaux dirigés par des femmes est très élevée et nécessite une approche spécifique dans les actions de développement. Leur réseau de sécurisation des conditions de vie est contraint par les inégalités qu'elles subissent, liées à leur statut.

Septième partie.

Structures micro-locales du pouvoir et développement : un jeu à double influence

Les projets de développement s'inscrivent dans les dynamiques sociales locales à double titre. D'une part les projets peuvent influencer ces dernières en réduisant ou en accroissant les inégalités socioéconomiques et, par suite, en contribuant à renforcer ou saper la cohésion sociale locale. D'autre part, les projets sont soumis aux jeux d'influence locaux. Dans ce jeu social local, les institutions étatiques locales, bien qu'ayant à l'heure actuelle une influence minoritaire sur la sécurisation des conditions de vie, pourraient à l'avenir jouer un rôle clé, à la condition que soient contrôlés les risques de népotisme et d'instrumentalisation au service d'un groupe dominant.

L'essentiel de la partie 7

- ✓ Les projets de développement sont susceptibles de renforcer les inégalités locales et de mettre à mal la cohésion sociale.
- ✓ Les projets de développements peuvent renforcer la position sociale de certaines femmes appartenant à une élite, proche du pouvoir et instruite sans changer la situation de l'ensemble des femmes (analyse en termes d'intersectionnalité).
- ✓ Dans les sites étudiés, l'Etat joue un rôle marginal dans la sécurisation des conditions de vie.
- ✓ Le renforcement du rôle de l'Etat au niveau local semble toutefois nécessaire à condition toutefois de contrôler les risques de corruption et de népotisme.

1. Projets de développement, inégalités et cohésion sociale

Dans les différentes localités d'étude, nous avons observé que certains des projets de développement mis en œuvre, parce qu'ils renforcent seulement l'un des moyens d'existence locaux, peuvent contribuer à accroître les inégalités socioéconomiques locales, générant le risque d'aggraver les tensions sociales.

Il est fréquent que les différents lignages, clans ou ethnies aient des moyens d'existence différenciés. Par exemple, à Ambahita, les Tanosy, qui ont un accès foncier important, peuvent pratiquer de l'élevage en combinaison avec la riziculture et le maraîchage, alors que les Tandroy pratiquent l'élevage extensif essentiellement et une petite activité agricole vivrière. Les projets actuels sont centrés sur le renforcement de l'agriculture rizicole et maraîchère et les Tanosy en sont donc les bénéficiaires alors que les Tandroy ne sont que marginalement associés à ces projets. Autre exemple, sur le site d'Ifotaka, le projet de développement actuellement mené s'adresse aux propriétaires exploitants exclusivement, avec un objectif de professionnalisation agricole. Toutefois sur le site, cohabitent essentiellement deux clans, les Tesomangy et les Tanjeke, mais seuls les Tanjeke sont propriétaires fonciers, les Tesomangy étant salariés de l'exploitation sisalière voisine. Ainsi le projet actuel renforce les capacités productives et économiques des Tanjeke mais pas celle des Tesomangy, écarté de facto de l'appui en cours.

On voit donc poindre le risque que le projet de développement n'accroisse les inégalités économiques locales et ne contribue ainsi à accroître les tensions sociales locales. C'est d'ailleurs ce qui s'observe sur le site d'Ifotaka où les tensions entre Tesomany et Tanjeke sont fortes. En revanche, sur le site d'Amabhita, le lien particulier entre Tanosy et Tandroy (parenté à plaisanterie) implique des alliances, protection et redistributions préservant alors la cohésion sociale.

Les projets sont ainsi susceptibles de générer un accroissement des inégalités locales qui, si elles sont insuffisamment compensées par des mécanismes de redistribution, peuvent attiser les tensions sociales locales et les luttes pour le pouvoir entre groupes sociaux.

2. Projets de développement et genre

Sur l'ensemble des sites dans lesquels des projets de développement interviennent, il semblerait que la focale systématique mise sur *l'empowerment* des femmes ait un effet positif sur le rôle des femmes dans la vie publique et collective. Ainsi, dans la plupart des sites étudiés, des femmes jouent des rôles-clés, en interaction avec les projets de développement. Sur le site d'Ifotaka, on peut citer Madame Claudine, nièce du sage du village puis épouse du chef de fokontany (aujourd'hui décédé), et appartenant au clan dominant. Madame Claudine est la femme forte du village. Ses enfants (elle en a neuf) contrôlent les différentes organisations locales du village. Sa fille, Madame Odile, cumule les fonctions d'agent communautaire, de mère leader, de membre du Comité de Protection Sociale (CPS), de trésorière de la tontine Tohanaina, de présidente de l'association des agriculteurs Antokaina et de contrôleuse de toutes les tontines du village. Sur le site d'Ambazoa, la sœur du chef de fokontany est agent communautaire et membre du comité de protection sociale. Sur le site de Maniry, l'agent communautaire est une sœur du chef de fokontany.

On peut toutefois souligner les limites d'un renforcement de la position sociale des femmes. Les femmes ayant des positions-clés en lien avec les projets de développement, sont systématiquement des femmes ayant une position sociale haute, un niveau d'éducation élevé. Elles disposent de capacités d'organisation, d'un charisme et d'une propension à être localement écoutées et suivies, supérieurs à

la moyenne. Bien sûr, il s'agit là de qualités nécessaires à la bonne conduite des projets mais cela concourt simultanément à renforcer le pouvoir de leur groupe social d'appartenance. Elles ont un lien proche avec le groupe social dominant voire un lien direct avec le chef de fokontany ou le chef traditionnel (épouse, sœur). Très souvent en effet, lorsque les projets de développement souhaitent promouvoir des femmes, le jeu social local pousse à ces postes, permettant potentiellement de contrôler l'accès à certaines ressources, des femmes proches du pouvoir local en place. Par ailleurs, cette position sociale et ce niveau d'éducation élevés favorisent le fait que le discours porté par ces femmes soit écouté et suivi d'actions de la part des membres de la collectivité.

Si parfois les femmes restent sous influence de leur conjoint ou frère, elles n'en acquièrent pas moins un rôle public nouveau, contribuant à l'accroissement de leurs capacités d'action et à une modification progressive des représentations relatives au rôle public et politique des femmes. Ainsi les femmes promues dans le cadre des projets de développement sont des femmes appartenant au groupe dominant, soulignant avec force l'intérêt des analyses en termes d'intersectionnalité : les femmes appartenant aux groupes dominés ne bénéficient pas directement de l'empowerment des femmes promues dans le cadre des projets de développement.

Notons enfin que, dans les différents sites étudiés, les femmes restent absentes des structures politiques (Etat ou autorités traditionnelles) montrant une nouvelle fois les limites de cette position dominante de certaines femmes sur la scène publique et politique.

3. Le rôle local de l'Etat dans la sécurisation des conditions de vie : entre nécessité, insuffisance des moyens et risque de népotisme

3.1 Etat et sécurisation des conditions de vie : un rôle marginal mais nécessaire

Le Tableau 8 montre que les administrations déconcentrées ne représentent que 3,4% des institutions pourvoyeuses d'aide après un choc. Dans les entretiens réalisés, les institutions de l'Etat ne sont quasiment jamais citées parmi les organisations qui viennent en aide ex-post en cas de choc. Les rares fois où c'est le cas, les personnes évoquent l'aide apportée par le fokontany, émanation locale de l'Etat, en suite à un cyclone (aide à la reconstruction des maisons notamment).

Si l'Etat et les institutions étatiques sont très peu cités comme institutions pourvoyeuses d'aide en cas de choc, cela pourrait tenir au fait que les structures étatiques passent par des structures intermédiaires (du type organisations locales) pour le faire. Toutefois, l'analyse des réseaux inter-organisations ne fait apparaître les institutions étatiques que de façon très marginale comme le montrent les diagrammes des réseaux inter-organisationnels dans la section sur les OL. Cet état de fait s'explique en partie par le manque de moyens à disposition des administrations déconcentrées et l'absence de dispositifs consacrés à la sécurisation des conditions de vie au sein de ces institutions.

Ainsi, le fait que les institutions de l'Etat apparaissent avoir un rôle effectif marginal dans la sécurisation des conditions de vie des populations ne doit pas conduire à les invalider. En effet, nous avons souligné dans la partie contextuelle que la marginalisation du Sud par l'Etat central est l'une des composantes de la crise de mal développement de la région. Ainsi, le renforcement des moyens alloués au Sud par le renforcement des échelons étatiques locaux (rôle de coordination des projets intervenant sur leur territoire, rôle dans la redistribution locale des richesses, le contrôle des inégalités et le renforcement de la cohésion sociale) ainsi que des services publics locaux (éducation, santé, adduction d'eau,

infrastructures routières) contribuerait à la rupture de cet équilibre de mal développement, si toutefois, les risques de népotisme sont identifiés et contrôlés.

Tableau 8. Les institutions pourvoyeuses d'aide après un choc :
La place marginale des administrations déconcentrées

	Première organisation		Deuxième organisation		Troisième organisation		Toutes organisations	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Tontines améliorée (VSL, VSLA, Voamamy)	158	26,8	30	20,3	7	24,1	195	25,4
Systèmes d'entraide	1	0,2					1	0,1
ONG de développement	49	8,3	12	8,1			61	8,0
ONG d'urgence	4	0,7					4	0,5
IMF	11	1,9	9	6,1	1	3,4	21	2,7
Groupement de producteur	66	11,2	15	10,1	3	10,3	84	11,0
Eglise et organisation confessionnelle	6	1,0	6	4,1	3	10,3	15	2,0
Comité d'application de la dina - autorités traditionnelles	48	8,1	10	6,8	1	3,4	59	7,7
Association villageoise	175	29,7	48	32,4	11	37,9	234	30,5
Administration déconcentrée/décentralisée	16	2,7	8	5,4	2	6,9	26	3,4
Nations-Unies	56	9,5	10	6,8	1	3,4	67	8,7
Total	590	100	148	100	29	100	767	100

Source : données MAPNET, calcul des auteurs

3.2. Renforcer les moyens des institutions locales de l'Etat : les risques de corruption et de népotisme

Les fokontany (administrations déconcentrées de l'Etat), sont dépourvus de moyens d'action concrets faute de ressources propres suffisantes (la décentralisation financière reste à construire). Toutefois tant les fokontany comme les communes ont vu leur rôle politique se renforcer progressivement depuis les années 1990 (processus de démocratisation des années 1990, puis lois successives de décentralisation). Ces institutions locales acquièrent en outre un rôle central dans les projets de développement qui veulent œuvrer sur leur territoire. Les organismes de développement respectent le rôle politique de ces structures institutionnelles et s'appuient sur elles pour faciliter la mise en œuvre des projets : trouver les interlocuteurs pertinents dans le village, cibler les personnes qui pourront être paysans leader, mère leader, agent communautaire, faciliter les rencontres et les premiers rendez-vous, etc. Faisant cela, les projets légitiment les communes et les fokontany tout en leur donnant un rôle stratégique renouvelé. La faiblesse des ressources dont ces institutions disposent en propre est compensée par le pouvoir que leur confère leur participation (plus ou moins forte, plus ou moins contrôlée selon les projets) à la répartition des ressources et des rôles en lien avec les projets.

Encadré 19. Les personnes influentes au sein de la commune d'Ifofotaka, une histoire de familles

Comme le montre l'arbre généalogique reproduit ci-dessous, toutes les personnes influentes au niveau du fokontany sont membres d'une même famille.

Les personnes influentes chez les Tanjeke :

Retsivala, environ 75 ans, est le sage du village. Il règle les conflits et conseille le Président du Fokontany. Il connaît parfaitement l'histoire du village. Il est le Président de l'association des Parents d'élève (FRAM). Il siège au CPS (Comité de Protection sociale) pour les cash transfert –FIAVOTA.

Fenovala, âgé environ de 60 ans, est aussi une personne importante. En fait, il siège au sein du Fokontany en tant que comité de vigilance du quartier d'Anjahavelo Mandroso. A chaque réunion de sage, il y est présent et assiste Retsivala. Mais tant que Retsivala est là, il reste en retrait. Puis, Fenovala est le neveu de Retsivala.

Masignavy (à peu près 40 ans) est le fils de Retsivala. Il est le Président de l'association des agriculteurs « FIKAMBANA_AY ».

Claudine (environ 60 ans) est la nièce de Retsivala. C'est la femme forte du village. Elle a eu beaucoup de terre acquise non pas par héritage, puisqu'elle n'a pas le droit, mais par achat ou par prise des terres gagées. A chaque crise alimentaire, elle en profite puisqu'elle a assez de stocks et assez d'argents. Elle est commerçante et compte parmi les rares usurières du Fokontany. Elle a eu 5 enfants avec son premier mari. Ces cinq premiers enfants ont tous fréquentés l'école. D'ailleurs, sa dernière fille suit ses études supérieures (Master II) dans une école privée à Fort Dauphin. Elle a renforcé son pouvoir en se mariant avec Feroce. Ce dernier est Tesevohitse. Il était riche et très connu à Ambovombe. Il était Président de Fokontany avant qu'il ne décède. Il a pu, avec un certain habilité, attiré les projets au village. Claudine a eu 4 enfants avec Feroce dont la dernière (claudia) étudie à l'Université d'Ambovombe. Claudine est aussi présidente de la tontine Tohanaina. Elle a une grande influence au village, mais très controversée chez les Tesomangy.

Odile (âgée d'environ 40 ans) est la fille de Claudine. Elle est la deuxième femme forte du village. Elle contrôle tout. Elle monopolise la parole en public, même devant les hommes. Elle a de multiples fonctions : agent communautaire, mère leader, membre du CPS, trésorière de la tontine Tohanaina, présidente de l'association des agriculteurs Antokaina, contrôleuse de toutes les tontines du village. Elle a comme niveau d'éducation la classe de 3^{ème}.

Patricia (âgée d'environ 38 ans) est la fille de Claudine et sœur d'Odile. Elle est responsable du projet SECALINE, présidente de l'association des agriculteurs Tohanaina, institutrice à l'EPP, présidente de l'association paysanne du Conseil des Services Agricoles (CSA), responsable de la boutique de semences mis en place par GRET/CTAS. Elle a un BEPC et a abandonné l'école en classe de première.

Fulgence (âgé de 36 ans) est fils de Claudine. Il est le directeur de l'EPP.

Aristide (âgé de 28 ans) est le fils de Claudine et Feroce. Il est Président de l'association des Agriculteurs appelée « Rombaho hiavotako ». Il est membre du CPS. Il exerce d'autres activités en dehors du village : éducateur du centre d'Accueil Préscolaire (CAP) à Tsileha, chauffeur du motoculteur de l'Union des groupements paysans dits « SOATATAO ».

Autres personnes influentes chez les Tanjeke

Mamohavelo (âgé de 80 ans) le plus âgé du village, membre des sages, est chargé de la bénédiction. Il est le souffleur d'eau, lors des passages des candidats à la députation (Kaleta, puis Solange) lors de la propagande.

ZoZo préside l'association des agriculteurs dite « Manampy ».

Luc est le Président de l'association des agriculteurs « Rahavata ». Il est comité de vigilance du quartier Analavelo, président et logisticien de l'union Soatatao.

Personnes influentes chez les Tesomangy

Rosine (âgée de 55 ans) est la sœur du feu Feroce. Elle s'est mariée avec un Tesomangy, frère de Retsitandy. Elle est le pont entre les Tanjeke et les Tesomangy. Malheureusement, elle n'a pas pu jouer ce rôle. Claudine est fâchée contre elle du fait de ce mariage avec le Tesomangy. Rosine accuse Claudine d'être « méchante ». Rosine s'est rangée complètement du côté du Tesomangy. Elle essaie de faire le contre poids des projets engrangés par les Tanjeke, en créant une association des femmes dénommée « Tsara fiavotse », sachant qu'une association des

femmes existe déjà, mais gérée par Christine au sein du clan Tanjeke. Les Tanjeke ignorent l'existence de cette association. En revanche, Odile reconnaît Rosine comme « Mafana fo », c'est-à-dire très enthousiaste.

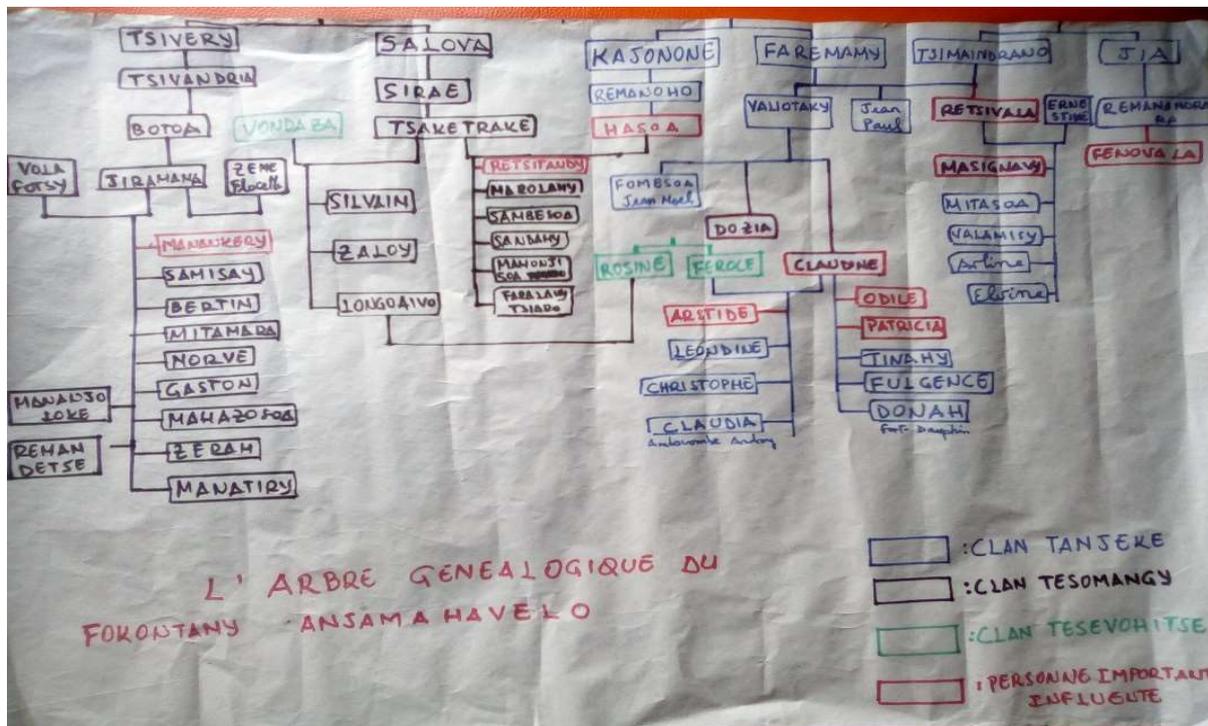
Hasoa (âgée de 55 ans) est d'origine Tanjeke. Elle est cousine de Claudine. Mais, elle s'est rangée également du côté de Tesomangy, puisqu'elle s'est mariée avec un Tesomangy qui n'est autre que le Père du Restsitandy, président de Fokontany actuel.

Retsitandy (âgé de 33 ans) est désigné Président de Fokontany suite au décès de Féroce, après avoir occupé le titre de vice-président. Il a hérité la fonction de son père en tant que chef au sein de la plantation et exploitation de sisal chez la société deholm.

Manankery (âgé de 32 ans) est le neveu de Retsitandy. Il est le comité de vigilance de Tanambao, très écouté et conseiller du Président.

Tsivery Paul est le comité de vigilance du hameau de Morafeno.

Ces personnes influentes chez les tesomangy se plaignent du comportement de Claudine, trop conservatrice, pro-clan Tanjeke, partisane et égoïste. En revanche, Retsivala et Fenovala sont reconnus pour leurs comportements modérateurs et neutres. Ce clan Tesomangy réclame des attentions particulières vis-à-vis des projets/programmes, car pour le moment, ils sont complètement isolés et déconnectés.



Source : l'équipe d'enquête de la région Anosy

Cela renforce l'attractivité du poste politique de président de fokontany avec un risque important de mobiliser le levier politique pour favoriser le placement à des postes-clé de personnes proches, souvent de la même famille (enfant, frère, sœur, époux, épouse) pour renforcer son pouvoir local. Ainsi, le levier politique est mis au service du levier économique et réciproquement. Il n'est pas évident de repérer les liens de parenté entre les personnes influentes dans la mesure où les noms de familles n'existent pas toujours ou bien ils peuvent différer au sein d'une même fratrie. Cette information n'est d'ailleurs pas donnée spontanément. Grâce à l'élaboration de l'arbre généalogique qui identifie les liens entre les différentes personnes influentes au niveau du hameau (encadré 17), ce mécanisme a été particulièrement bien mis en évidence sur le site d'Ifotaka. Madame Claudine, véritable femme

forte du village a placé ses nombreux enfants aux postes clés des différentes organisations locales et sa fille, Madame Odile, cumule les postes clés des différentes actions de développement menées sur place. On retrouve des liens similaires sur d'autres sites, comme évoqué plus haut.

Les ressources apportées et générées par les projets de développement constituent localement des ressources économiques importantes. Et l'aide peut être analysée comme une rente supplémentaire, qui devient un enjeu de compétition entre les groupes sociaux locaux (Chartier, 2016). On retrouve ainsi au niveau local le fonctionnement népotique décrit dans la partie contextuelle, comme caractérisant le fonctionnement de l'Etat central.

Toutefois, des mécanismes de régulations existent aussi au niveau local. Il en va ainsi des mécanismes de redistribution entre Antanosy et Antandroy déjà évoqués. On peut également noter les mécanismes de redistribution des transferts monétaires individuels que nous n'avons pas pu observer directement sur les sites d'enquête mais qui existent dans d'autres localités du Sud de Madagascar et ailleurs (ces mécanismes sont bien décrits par Olivier de Sardan et Piccoli, 2018). Une fois les transferts distribués selon les règles d'éligibilité qui restent souvent incompréhensibles au niveau local, tout ou partie de ces transferts est mis en commun et redistribué selon les normes locales en vigueur, par exemple avec une répartition égalitaire entre les clans.

Ce que nous apprenons sur l'interaction entre les structures locales du pouvoir et les projets de développement

- Les projets génèrent un accroissement des inégalités locales qui, si elles sont insuffisamment compensées par des mécanismes de redistribution, peuvent attiser les tensions sociales locales préexistantes.
- Dans les sociétés du Sud, où les inégalités de genre sont fortement marquées, les projets de développement renforcent les capacités socio-politiques de quelques femmes appartenant aux groupes sociaux dominants et avec un niveau d'éducation élevé. L'ensemble des femmes ne voit pas pour autant sa situation s'améliorer.
- Les institutions locales de l'Etat jouent un rôle très marginal dans la sécurisation des conditions de vie.
- Les institutions locales de l'Etat pourraient jouer un rôle clé (satisfaction des services clés, rôle de coordination et de renforcement de la cohésion sociale) à condition de maîtriser les risques de népotisme et de confiscation de ces institutions au profit d'un groupe social particulier.
- Les structures micro-locales du pouvoir génèrent des effets inattendus, qui peuvent limiter les effets du projet à un seul groupe social, contrecarrer les effets du projet, voire rendre impossible son déploiement.

Conclusion :

Retour sur les principaux résultats et pistes pour l'avenir

L'essentiel de la partie 8. Résultats et recommandations : l'essentiel pour les décideurs

1. Les habitants du sud sont exposés à des chocs multiples et ont des trajectoires très peu sécurisées.

Il convient donc de favoriser la sécurisation des conditions de vie à deux niveaux:

(i) Sécuriser les moyens d'existence c'est-à-dire les activités que les gens mènent et leur permettent de gagner un revenu ou des droits d'accès à la nourriture. Cela correspond à de la sécurisation primaire: il s'agit alors de réduire l'occurrence du risque et favoriser les moyens de réponses propres (des pistes d'action sont proposées par type de trajectoire de sécurisation);

(ii) Sécuriser les conditions de vie : être bien soignés, bien éduqués, bien nourris. Cela correspond à de la sécurisation secondaire: il s'agit de désenclaver et mettre en place des services public de qualité, favoriser les formes de transferts que ce soit dans le temps (notamment épargne, voamamy) ou au sein de la communauté (caisse de solidarité, faire évoluer à termes le système de fiscalité locale et le système de prestations sociales locales)

2. Les réseaux sociaux sont un moyen important de sécurisation des conditions de vie mais on ne peut en aucun cas s'en tenir à compter sur les solidarités communautaires qui rencontrent plusieurs limites:

(i) Le réseau semble être mobilisé faute de mieux (les résilients ne s'appuient pas sur le réseau pour sécuriser leurs conditions de vie parce qu'ils n'en ont pas besoin, ayant déjà un bon niveau de sécurité grâce à leurs moyens d'existence propres);

(ii) On observe des phénomènes d'exclusion (les plus fragiles n'ont pas accès à un réseau favorisant la sécurisation de leurs conditions de vie par des effets d'exclusion et d'auto-exclusion);

(iii) Les réseaux cohésifs (reposant sur des liens avec des personnes qui se ressemblent, souvent inscrites dans le seul registre social de la famille ou du lignage) permettent une sécurisation minimum, absolument nécessaire en l'absence d'autre forme de sécurisation, mais ne permettent pas de développer des trajectoires de résiliences (les ressources que peuvent apporter un tel réseau sont relativement faibles et peu diversifiées et tous les membres du réseau sont susceptibles de subir le même choc en même temps);

(iv) Les réseaux les plus efficaces en termes de sécurisation des conditions de vie sont les réseaux qui sont ouverts c'est-à-dire composés de liens reposant sur des registres sociaux différents (famille-lignage mais aussi amis, relations professionnelles, organisations locales, etc.).

En termes de recommandations, en lien avec l'analyse des réseaux, il est nécessaire :

(i) D'injecter des ressources extérieures dans les réseaux locaux (la question du comment sera traitée dans les points 3. et 4. ci-dessous) ;

(ii) De favoriser l'ouverture et le désenclavement à travers des investissements physiques (routes, téléphonie, radio, etc) et des investissements humains (école, formation) pour favoriser l'ouverture des réseaux et l'accès propre des personnes à des ressources diversifiées ;

(iii) Il est important de maintenir une bonne cohésion sociale. Notamment, il ne faut pas couper les solidarités familiales et lignagères: elles sont pour certains le seul filet de sécurité, qui, s'il est insuffisant pour favoriser la résilience, offre une sécurisation partielle absolument nécessaire.

3. Les organisations locales, créées par les projets pour injecter des ressources dans les communautés sont assez peu efficaces:

(i) Les organisations locales deviennent assez rapidement des coquilles vides, elles ne sont pas viables et, pour la plupart, ne participent pas beaucoup à terme à la sécurisation des conditions de vie. Elles ont en revanche un rôle certain en termes de sécurisation des moyens d'existence. Elles sont toutefois assez sujettes aux logiques de captation d'aide.

(ii) Les organisations locales qui sont efficaces sont celles qui sont viables. Si ce mode de projet est retenu, il est nécessaire de prendre des précautions dans la mise en œuvre (s'appuyer sur les normes de régulations locales dans un premier temps - normes lignagères - tout en professionnalisant le fonctionnement - formation à la gestion, à la démocratie, etc.)

4. les projets de développement sont susceptibles d'accroître les inégalités locales et mettent la cohésion sociale à l'épreuve.

Plusieurs recommandations émergent alors:

(i) Il est important de prendre en compte la structuration sociale et les formes micro-locales du pouvoir pour éviter les biais de captation d'aide ;

(ii) Les projets de développement doivent prendre en compte l'ensemble des profils de personnes présentes sur la zone et l'ensemble des moyens d'existence : les projets qui ne s'adressent qu'à une partie de la communauté accroissent les inégalités et mettent en danger la cohésion sociale;

(iii) Les populations les plus vulnérables telles que les personnes âgées ou les femmes chef de ménages méritent une attention particulière parce qu'elles ont des capacités et des droits d'accès aux ressources plus limités

(iv) Des formes de redistribution entre les groupes sociaux doivent être développées;

(v) Les administrations locales pourraient être des institutions adaptées pour identifier les besoins de l'ensemble de la communauté et assurer la redistribution locale si les risques de népotisme, élevés, sont contrôlés;

(vi) Contrôler les risques de corruption et de népotisme nécessite le renforcement des capacités de gouvernance locale notamment par la formation des élus (aménagement, gestion, management, résolution de conflits, etc.) et de la communauté dans son ensemble (éducation, formation à la démocratie).

5. Les projets de développement ont toujours des « effets inattendus » liés à la façon dont les projets sont compris et appropriés par la communauté et le jeu social qui s'y construit.

(i) Pour identifier ces biais et les prendre en compte dans la conduite des programmes de développement, il s'agit alors de promouvoir des programmes intégrés et modulaires informés par un outil de connaissance des structures sociales locales qui s'inscrit dans le temps de façon à permettre l'évaluation longitudinale.

(ii) Une méthodologie d'observatoire pourrait ici faire sens afin d'assurer un suivi régulier de quelques systèmes socio-écologiques représentatifs des zones appuyées par le projet, grâce à un dispositif assez léger de production de données. En tous les cas, l'utilité de l'approche « système » nous semble vraiment devoir être soulignée, dans le cadre du monitoring de futurs projets.

Retour sur les principaux résultats de l'étude

1. Les pratiques individuelles et collectives peinent à sécuriser les conditions de vie dans un contexte risqué

Les chocs (de santé, climatiques, sécuritaires, démographiques et sociaux), nombreux, et répétés sont un facteur majeur de déstabilisation des conditions de vie et des moyens d'existence. Face à ces chocs récurrents, les personnes ne sont pas dépourvues de capacité de réponse, cependant les pratiques mises en place, au sein desquelles les relations personnelles jouent un rôle non négligeable, peinent à sécuriser pleinement les conditions de vie. La plupart des personnes dont nous avons recueilli le récit semblent, très majoritairement, osciller entre survie et résistance. De plus, le recours aux relations personnelles, même s'il est important, ne semble pas permettre, généralement, de sécuriser les conditions de vie. L'étude des typologies de sécurisation confirme cette difficulté des populations à effectivement sécuriser leurs conditions de vie. Ainsi, les personnes considérées comme résilientes constituent une faible part de l'échantillon (environ 6% des personnes enquêtées). Enfin, concernant le rôle du recours aux relations personnelles et organisationnelles, nous établissons que seules les personnes en situation de sécurisation partielle font un usage du réseau significativement supérieur à la norme. Les personnes ayant une trajectoire s'insécurité font moins appel à leur réseau (probablement parce qu'elles ne le peuvent pas, situation d'autocensure quand on pense qu'on n'aura pas les moyens de la réciprocité), les personnes ayant des trajectoires de résilience non plus (probablement parce qu'elles n'ont pas besoin, ayant les moyens de sécuriser leurs conditions de vie par leurs propres moyens). Ainsi les relations personnelles et les organisations semblent contribuer à une sécurisation partielle des conditions de vie des habitants du grand Sud de Madagascar.

2. Le degré d'ouverture des réseaux bimodaux est positivement associé à la sécurisation des conditions de vie

Dans le Sud malgache deux grands types de réseaux bimodaux opposent les individus : un réseau cohésif vs un réseau ouvert. L'étude des réseaux moyens souligne la prépondérance des structures de réseaux cohésifs dans les différents sites d'enquête. Compte-tenu de la diversité des sites enquêtés, on peut se risquer à extrapoler ce résultat à l'ensemble du monde rural dans le Grand sud de Madagascar. Ce résultat reflète la prépondérance des solidarités lignagères et de voisinage dans la sécurisation des conditions de vie des populations. Autrement dit, pour répondre aux risques rencontrés par les ménages, ces derniers mobilisent surtout des personnes socialement proches. La famille et plus largement la communauté occupent une place de premier ordre. On parle alors de fort degré d'encastrement des réseaux.

Toutefois, plus les communautés sont ouvertes (proximité d'un centre, utilisation régulière du taxi, nombre d'organisations auxquelles participent « ego »), plus les acteurs en leur sein ont de chance de développer un réseau de type ouvert. Dans les communautés isolées, les réseaux cohésifs sont prédominants. L'intervention des organisations extérieures joue un rôle important afin de développer des réseaux plus ouverts et contribuer au désencastrement des réseaux de sécurisation. Notamment, le développement du capital culturel (via le niveau d'études secondaires/universitaires) pourrait permettre aux femmes de développer des réseaux plus ouverts.

3. L'ouverture du réseau est plus fortement associée à la sécurisation des conditions de vie. Le rôle des réseaux cohésifs ne doit cependant pas être minoré.

On observe une association positive entre ouverture du réseau et sécurisation des conditions de vie. Ce résultat va dans le sens des arguments de la littérature en faveur des liens faibles, des trous structuraux et de l'hétérogénéité des membres du réseau. L'ouverture relationnelle et organisationnelle permet de véhiculer et de stabiliser les ressources, de modifier les pratiques sociales, et enfin de diminuer le risque en diversifiant les sources possibles d'aide pour faire face aux chocs les plus probables (idiosyncrasiques). En l'absence d'ouverture, les réseaux cohésifs jouent toutefois un rôle clé en termes de sécurisation qu'il ne faut ni négliger ni saper prématurément sous peine de déstabiliser les formes de sécurisation. Un dispositif alternatif inadapté et non compris pour ne pas être approprié par la population ou générer des effets inattendus.

On peut synthétiser les éléments présentés ci-dessus de la façon suivante. Les réseaux cohésifs, s'ils sont susceptibles de favoriser la confiance et, grâce à cela, donnent accès à des ressources de sécurisation, leurs effets en termes de sécurisation effective demeurent limités. Dans un réseau cohésif, les acteurs se ressemblent, ont confiance les uns envers les autres et entretiennent des relations fréquentes et réciproques. Les membres d'un tel réseau bénéficient d'un filet de sécurité essentiel à leur survie. Toutefois, lorsqu'il ne s'agit plus de logique de survie, ces réseaux cohésifs sont également susceptibles de générer des barrières et d'enfermer les personnes dans des contraintes fortes en les soumettant à des mécanismes de solidarité forcée ou à des relations clientélistes (situation dite de « sur-encastrement »). Les réseaux ouverts, sont quant à eux moins accessibles et moins mobilisables dans la mesure où ils nécessitent de piocher dans des registres sociaux divers. S'ils sont plus susceptibles d'apporter des ressources favorisant des dynamiques plus favorables dépassant le cadre de la survie (la prévention contre le risque de futurs chocs par exemple), ils sont aussi plus susceptibles de faire défaut. En effet, les liens qui les forment étant enracinés dans des normes sociales moins réciproques et, de fait, moins contraignantes (relations organisationnelles, ou dans le cas de liens personnels les relations moins fréquentes ou impliquant moins de confiance avec des acteurs présentant des caractéristiques différentes et sans interrelations entre eux).

4. Les organisations locales sont relativement peu impliquées dans la sécurisation des conditions de vie mais jouent un rôle plus important en termes de sécurisation des moyens d'existence

L'étude des organisations locales sur les sites d'enquête établit qu'il existe plusieurs modalités de fonctionnement pour les OL, majoritairement suscitées par les interventions extérieures : association d'épargne et de crédit ; groupement de producteurs (avec ou sans caisse) ; comité de gestion ; groupe religieux ; institution villageoise. Les membres de ces OL sont majoritairement fixes : il y a peu de nouveaux membres ou de personnes qui quittent une OL à laquelle elles appartiennent. Les membres d'une même OL sont soit du même lignage ou du même clan (regroupement sur base socio-politique), soit du même hameau ou fokontany (regroupement sur base géographique).

Si les organisations locales semblent jouer un rôle ex-post marginal en termes de sécurisation des conditions de vie, plus de la moitié des 1137 personnes enquêtées appartiennent à au moins une organisation locale, et l'ont mobilisée au moins une fois au cours des 12 derniers mois. Plus de 2/3 des OL rencontrées auraient un rôle de sécurisation des conditions de vie de leurs membres (déclaration des membres). Les organisations locales qui ont un rôle important de sécurisation sont des OL socialement encadrées (elles sont constituées de membres qui appartiennent au même lignage). Pour

33% des personnes, les organisations locales ont été mobilisées comme solution principale face à une difficulté (principalement par les femmes), mais majoritairement pour faire face à une difficulté touchant les moyens d'existence.

La distinction entre types d'organisations est décisive. L'analyse s'appuie à cette fin sur la distinction fondamentale entre les organisations locales (OL) viables, les OL « coquille-vide » et les OL en situation de statu quo. Les OL viables sont effectivement dotées de règles assurant un fonctionnement sain et permettant la mise en œuvre des trois actions collectives fondamentales : la mise en œuvre des activités, l'élaboration de règles ; la répartition du pouvoir. Les OL « coquille-vide » n'ont en revanche qu'une activité de façade, quand les OL en situation de statu quo sont dans une situation intermédiaire qui peut évoluer favorablement vers la situation de viabilité, si les justes mesures institutionnelles sont prises, ou évoluer défavorablement vers une situation de coquille-vide si les choses sont laissées en l'état. Ainsi, l'étude établit que si les OL suscitées par l'aide sont souvent des « coquilles-vides » récupérées par les jeux de pouvoir locaux, pour favoriser la captation de l'aide par certains groupes et certaines personnes au sein de ces groupes, les OL viables ont tendance à jouer un rôle important dans la sécurisation des conditions de vie des personnes qui en sont membres. Les anciens projets laissent principalement des OL en statu quo, c'est-à-dire des OL qui n'ont pas su maintenir leur activité au moment de notre passage.

Il n'y a pas de lien statistique entre le niveau de viabilité des OL et le nombre de liens qu'elles entretiennent avec les autres organisations. Ainsi, la capacité des dynamiques collectives à nouer des liens avec d'autres organisations, d'autres acteurs, ne semble pas déterminante pour l'avenir de celles-ci. En revanche, le niveau de viabilité de l'OL semble être en lien avec son positionnement au sein du réseau complet : les OL viables ne se situent pas au cœur des réseaux.

Compte-tenu de ces éléments, la prise en compte de la structuration locale est-elle fondamentale pour la mise en œuvre d'un projet d'appui à venir. De plus, il apparaît que lorsque les acteurs ayant suscité les OL imposent des règles appropriées cela contribue à renforcer la viabilité des OL en limitant les phénomènes de captation d'aide. Il en va notamment ainsi de l'interdiction pour une même personne de prendre plusieurs postes à responsabilité dans plusieurs OL.

5. Les femmes chefs de ménage : une population particulièrement fragile qui nécessite une attention spécifique

Les inégalités de genre restent très élevées en raison d'un contexte socio-culturel marqué par le patriarcat et la domination masculine. Les femmes ont un accès limité et peu sécurisé aux ressources. Leur espace de choix est réduit, y compris dans l'orientation de leur vie personnelle en raison des mariages précoces et arrangés. La part des ménages monoparentaux dirigés par des femmes est très élevée et nécessite une approche spécifique dans les actions de développement. Leur réseau de sécurisation des conditions de vie est contraint par les inégalités qu'elles subissent, des inégalités à leur statut.

6. Structures micro-locales du pouvoir et développement

Les projets génèrent un accroissement des inégalités locales qui, si elles sont insuffisamment compensées par des mécanismes de redistribution, peuvent attiser les tensions sociales locales préexistantes. Dans les sociétés du Sud, où les inégalités de genre sont fortement marquées, les projets de développement renforcent les capacités socio-politiques de quelques femmes appartenant aux groupes sociaux dominants et avec un niveau d'éducation élevé. Toutes les femmes ne voient pas pour autant leur situation s'améliorer.

Les institutions locales de l'Etat jouent un rôle très marginal dans la sécurisation des conditions de vie. Elles pourraient jouer un rôle clé (satisfaction des services clés, rôle de coordination et de renforcement de la cohésion sociale) à condition de maîtriser les risques de népotisme et de confiscation de ces institutions au profit d'un groupe social particulier. En effet, les structures micro-locales du pouvoir génèrent des effets inattendus, qui peuvent limiter les effets du projet à un seul groupe social, contrecarrer les effets du projet, voire rendre impossible son déploiement. Ainsi, la connaissance des structures de pouvoir et du climat social locaux permet de mieux comprendre les enjeux de pouvoir et de ne pas laisser les projets de développement accaparés par un groupe au détriment des autres.

Sur la base de ces résultats, nous proposons, pour conclure ce rapport, quelques recommandations visant à orienter de futurs appuis et projets de développement dans le Grand Sud de Madagascar.

Recommandations pour de futurs appuis

1. Renforcer les capacités des populations en tenant compte des trajectoires de sécurisation

Notre étude fait apparaître le faible niveau de sécurisation des conditions de vie dans le Grand Sud (moins de 6% des personnes interrogées sont considérées comme résilientes alors qu'un peu plus du quart sont en situation de survie).

Cette situation est notamment due à la succession des aléas qui entraînent une dégradation de la situation de nombreux ménages, notamment parce qu'elle se traduit par une érosion des ressources accumulées (désépargne, ventes des actifs). Il semble ainsi opportun, pour favoriser la sécurisation des conditions de vie, de réduire l'exposition aux chocs et de **renforcer les capacités de réponse des ménages**. A cette fin, le renforcement de la sécurisation des moyens d'existence des habitants est une étape importante pour tenter d'améliorer leur situation. Cela permet aux ménages de dégager des revenus et ressources supplémentaires et pouvoir ainsi réduire la survenance de certains risques (par exemple réduction du risque alimentaire par accroissement des *entitlements*) et augmenter les capacités de réponses propres en cas de choc. On remarque en outre que les Voamamy (ou tontines améliorées) font parties des organisations de sécurisation les mieux appropriées par les ménages et elles jouent un rôle effectif en termes de sécurisation des conditions de vie (mobilisation de la caisse de solidarité et possibilités d'emprunt). Toutefois, ces éléments de recommandation généraux méritent d'être affinés en fonction de la typologie de sécurisation des conditions de vie, de la prise en compte des rapports de pouvoir et des différences d'accès aux ressources entre groupes sociaux (ethnies, clans, genre).

Pour renforcer ces capacités de réponse, nous établissons une grille de lecture à partir de la typologie des individus en termes de niveau de sécurisation. Nous avons pu identifier 4 catégories d'individus :

- Les individus résilients, qui parviennent à maintenir leurs conditions de vie (accès à l'alimentation, aux soins, à l'éducation, et participation aux obligations sociales) et à faire face aux chocs pouvant affecter ces domaines.
- Les individus partiellement sécurisés (type 1), qui rencontrent des difficultés à se soigner et à honorer leurs obligations sociales.
- Les individus partiellement sécurisés (type 2), qui rencontrent des difficultés pour s'alimenter comme ils le souhaiteraient et pour accéder aux soins.

- Les individus en situation de survie, qui ne sont sécurisés dans aucun des 4 domaines des conditions de vie que nous avons considérés pour cette étude.

L'objectif est ici d'identifier les besoins principaux des personnes par catégorie afin de proposer des modalités d'intervention (pistes de réflexion) qui permettraient que chaque personne atteigne un niveau de sécurisation plus satisfaisant.

Tableau 9. Synthèse des pratiques individuelles, par types

Catégories	Au niveau des pratiques individuelles	Au niveau du réseau social et des OL	Opportunités et Risques
Personnes en situation de résilience (sécurisées)	Pratiques individuelles qui permettent déjà de faire face aux aléas courants	N'ont pas recours au réseau pour faire face aux difficultés mais sont sollicitées par les personnes en situation plus difficile. Participent aux OL (voire les contrôlent) mais n'y ont pas recours comme moyen de sécurisation. => Pour limiter les relations patron client, favoriser le fonctionnement des OL de type AVEC, avec l'implications des personnes en situation de résilience et en situation intermédiaire. => Pour les OL visant à anticiper et limiter les chocs majeurs (type cyclone), ces personnes peuvent avoir un rôle important (elles ont plus de marge de manœuvre et ne sont pas sécurisées par rapport à ces aléas de grande ampleur)	Ont plus de marge de manœuvre. Positionnement favorable au sein des rapports de force, donc attention au pouvoir de nuisance (développement de relations clientélistes)
Personnes partiellement sécurisées (type 1)	Besoin de pouvoir mieux faire face aux dépenses imprévues	Ont beaucoup recours au réseau ; ont recours aux OL => Pour limiter les relations patron client, favoriser le fonctionnement des OL de type AVEC, avec l'implications des personnes en situation de résilience et en situation intermédiaire	Positionnement plutôt favorable au sein de la famille ou du lignage. Les obligations sociales leur incombent, induisant une fragilisation chronique des moyens d'existence
Personnes partiellement sécurisées (type 2)	Besoin de pouvoir lisser leur trésorerie sur l'année, de faciliter le passage de la période de soudure ; Besoin de stabiliser leurs moyens d'existence	Ont recours au réseau ; n'ont pas recours aux OL => Faciliter leur recours au sein des OL ou d'autres dispositifs collectifs en cas de besoin (par exemple en période de soudure, mais sans que cela hypothèque ou oblige à brader la récolte à venir)	Marge de manœuvre peu importante.

Personnes en situation de survie (non sécurisées)	Besoin d'avoir des moyens d'existence moins précaires, mais prendre en compte que souvent ce sont des personnes âgées avec peu de force de travail	N'ont pas recours au réseau ; n'ont pas recours aux OL => L'assistance directe est nécessaire avant de pouvoir espérer les insérer dans un dispositif collectif	Marge de manœuvre inexistante.
---	--	--	--------------------------------

Par ailleurs, étant donnée la part importante de personnes en situation vraiment difficile, et compte-tenu du fait que les projets pilotés par les communautés peinent généralement à répondre aux besoins des plus pauvres, des plus vulnérables, il pourrait être envisageable de **développer une approche mixte**, une partie des actions étant pilotées par la communauté, quand une autre partie des actions est pilotée par l'intervenant extérieur.

2. Maîtriser les inégalités induites par les projets de développement : Tenir compte des inégalités d'accès aux ressources

2.1. Tenir compte des différences d'accès aux ressources de la population spécifique des femmes : mener des projets de développement sensibles au genre

Les inégalités de genre restent très élevées en raison d'un contexte socioculturel marqué par le patriarcat et la domination masculine. Les femmes ont un accès limité et peu sécurisé aux ressources. Leur espace de choix est réduit, y compris dans l'orientation de leur vie personnelle en raison des mariages précoces et arrangés. La part des ménages monoparentaux dirigés par des femmes est très élevée et nécessite une approche spécifique dans les actions de développement. Leur réseau de sécurisation des conditions de vie est contraint par les inégalités qu'elles subissent liées à leur statut.

Nous recommandons donc quatre séries d'actions pour contribuer à améliorer la situation des femmes :

- Favoriser l'accès des femmes à des rôles publics dans le cadre de projets. Cela est fait assez systématiquement depuis plusieurs années et, selon nos observations, a permis de renforcer considérablement le rôle et la place politique de certaines femmes (même si dans nos sites d'étude aucune n'a accédé à des postes politiques officiels). Toutefois, cela ne concerne que quelques femmes, éduquées et proches du pouvoir. C'est pourquoi, des actions touchant toutes les femmes doivent simultanément être menées.
- Renforcer l'accès à l'éducation de toutes les femmes (cela est bien sûr vrai également pour les hommes en veillant à l'accès effectif des hommes et des femmes à l'éducation) pour qu'elles soient nombreuses à tirer le meilleur profit des opportunités qui se présentent, pour retarder l'âge du mariage et celui de la première naissance.
- Continuer à renforcer les activités productives spécifiques des femmes (lait et produits laitiers œufs et maraîchage notamment).
- Mettre en place des programmes spécifiques de sensibilisation sur la question des mariages et des grossesses précoces notamment en informant non seulement les femmes et les filles, mais aussi

les parents et toute la communauté des risques encourus et des avantages économiques et sociaux induits par des âges de mariage et de grossesse plus tardifs.

2.2. Tenir compte des inégalités d'accès aux ressources selon les ethnies, clans voire lignages

Sur plusieurs des sites d'enquête, nous avons observé que les projets en cours avaient une population cible spécifique en accord avec les orientations et les objectifs du projet. Par exemple, dans le cadre des projets de professionnalisation agricole, on observe fréquemment des projets qui ciblent uniquement les propriétaires exploitant dotés d'un accès suffisant au foncier. Si cet état de fait est compréhensible dans l'optique des ONG, soumises à la « logique projet » qui préside au financement et à la mise en œuvre des projets de développement, cela a des conséquences fortes en termes de génération d'inégalités et de tensions sociales locales. En effet, l'accès au foncier étant lié à l'ethnie, au clan et au lignage, les projets en question peuvent ne s'adresser qu'à une catégorie sociale et ignorer les autres. Les projets sont ainsi susceptibles de générer un accroissement des inégalités locales qui, si elles sont insuffisamment compensées par des mécanismes de redistribution, peuvent attiser les tensions sociales locales et les luttes pour le pouvoir entre groupes sociaux.

Nous recommandons donc :

- de mener une étude fine des moyens d'existence locaux et des différents des moyens d'existence entre les groupes sociaux ;
- de développer différents volets dans le projet pour cibler les différents groupes sociaux afin de maîtriser les inégalités générées par le projet.
 - o Par exemple à Ambahita : développer des projets autour de l'élevage extensif en plus des projets autour de la riziculture et du maraîchage ;
 - o Autre exemple, à Ifotaka : développer des projets ciblant les salariés de l'exploitation sisalière en plus des projets ciblant propriétaire fonciers.

3. Agir sur les structures sous-jacentes aux réseaux sociaux pour renforcer l'accès de toutes et tous à des réseaux plus ouverts

L'analyse montre que les réseaux personnels des différents sites étudiés sont globalement très cohésifs, et donc relativement peu efficaces en termes de sécurisation des conditions de vie. Il s'avère certes difficile d'agir directement sur les structures de réseaux (si ce n'est en développant les organisations sociales viables, voir section suivante). Mais les réseaux étant encastrés dans les structures sociales locales, il convient d'en renforcer l'ouverture en multipliant les opportunités, notamment par le développement d'infrastructures (routes, écoles, radios, etc.), et en renforçant des conditions d'accessibilité équitables. Autrement dit, les réseaux ouverts semblent représenter des vecteurs plus propices à la sécurisation des conditions de vie, mais ils sont surtout l'expression d'une structuration sociale plus profonde liée au niveau d'enclavement, aux opportunités économiques et sociales, au système hiérarchique et aux rapports de pouvoir locaux.

Ainsi, l'idée principale ne serait pas d'agir directement sur les réseaux mais sur les grandes dimensions qui, en développant l'espace économique et social, modifient les structures de réseaux. En guise d'exemple d'intervention opérationnelle, on peut s'intéresser à la relation entre éducation et ouverture du réseau dans le cas des femmes. On remarque pour les femmes, comme pour l'ensemble de la population, qu'un réseau plus ouvert implique de meilleures capacités de sécurisation. Mais on établit aussi, cette fois-ci seulement pour les femmes, qu'un niveau plus élevé d'éducation (et notamment le niveau secondaire et supérieur) implique un réseau plus ouvert. On voit bien, avec cet

exemple, que le réseau constitue l'un des principaux canaux de transmission entre le système socio-économique local et les conditions microéconomiques des habitants.

4. Cibler les acteurs aux réseaux cohésifs

Concernant le ciblage du projet, il s'agit concrètement de privilégier le ciblage sur les acteurs qui ont le réseau le plus cohésif, afin de ne pas produire un développement à deux vitesses, par le renforcement systématique des habitants ayant déjà le réseau le plus ouvert. On retrouve cette dynamique sur certains sites (notamment celui d'Ifofotaka) où ceux qui ont les réseaux les plus ouverts sont aussi ceux qui participent le plus aux projets de développement. Ce constat est étroitement lié aux logiques de captation des ressources. Ainsi, **en ciblant les acteurs avec des réseaux cohésifs on pourrait agir dans le sens d'une redistribution de l'accès aux ressources à moindre coût.**

5. Développer les organisations locales en renforçant leur viabilité

L'analyse de la viabilité des organisations locales (toutes suscitées par l'aide) semble indiquer que les modalités d'appui n'ont pas toujours été adaptées (plus de la moitié des OL rencontrées ne sont pas viables). Le cadre d'analyse que nous avons construit et mobilisé pour distinguer les différents niveaux de viabilité des OL pourrait servir de grille de lecture pour définir les modalités de l'appui auprès des OL : d'une part pour identifier les OL sur lesquelles il est possible de s'appuyer directement dans la mise en œuvre du projet, à l'échelle de chaque fokontany ; d'autre part pour déterminer le type d'appui le plus adapté pour chacun des cas.

Nous rappelons ci-dessous les caractéristiques de chaque type d'OL identifié.

- Les OL dites « coquille-vide » sont caractérisées par le fait que les règles de fonctionnement ne sont pas clairement définies ni respectées, et/ou que les responsabilités ne sont pas clairement attribuées.
- Les OL fragiles sont des OL qui réalisent ou non une activité collective au moment de notre passage mais dont la situation semble se détériorer davantage.
- Les OL en statut quo sont des OL qui ne réalisent pas d'activité collective au moment de notre passage mais dont la situation semble se maintenir ou s'améliorer sensiblement.
- Les OL viables sont des OL qui réalisent une activité collective au moment de notre passage et dont la situation semble se maintenir ou s'améliorer sensiblement.

Tableau 10. Synthèse des besoins d'appui par types d'OL

Type d'OL	Rôle potentiel dans la mise en place du projet	Besoins en termes d'appui	Opportunités / Risques
OL coquille- vide	Ces OL ne fonctionnent pas réellement, seule subsiste la structure (les membres sont identifiés, le mandat de l'OL initialement est connu par les membres)		Il est important d'identifier ces OL car a priori, une OL qui ne fonctionne pas du tout après un précédent appui ne fonctionnera pas plus dans l'avenir

OL fragile	Il serait nécessaire d'identifier la cause de la fragilisation (conflit interne, inadéquation des modalités de fonctionnement proposés dans le cadre de l'appui par rapport aux besoins et aux attentes des membres, etc.) afin d'orienter un nouvel appui pour ces OL et/ou de prendre en compte ces causes pour concevoir un appui plus pertinent pour d'autres OL	Si la cause de dysfonctionnement relève d'une inadéquation entre attentes/ besoins et l'appui précédent qui avait fait émerger cette OL, alors un nouvel appui pourrait permettre de dépasser cette difficulté ; en revanche, si le dysfonctionnement réside dans un conflit interne, il est peu probable que l'appui permette de dépasser le problème	
OL en statu quo	Ces OL peuvent être des relais pour la diffusion de modalités de fonctionnement collectives participant à l'amélioration de la	Il serait nécessaire de comprendre pourquoi l'activité a été arrêtée ou n'a pas démarré, afin de co-identifier une activité structurante fédératrice le cas échéant	En ce qui concerne les OL en statu quo, si l'activité a été stoppée du fait de l'inertie relative à la structuration interne, alors il est peu probable que l'appui permette de dépasser le problème
OL viable	Les OL viables participent souvent à la sécurisation des conditions de vie de leurs membres. Comprendre à quels besoins elles répondent pourrait permettre d'identifier les modalités de fonctionnement à diffuser, permettant ainsi d'améliorer le niveau de sécurisation des personnes appuyées	Dans certains cas très spécifiques, une personne appuyée qui obtient via l'appui la capacité d'intégrer une de ces OL peut le rejoindre sous réserve qu'elle soit acceptée par les autres membres	Les appuis doivent se faire avec précaution, car les dynamiques collectives, même viables, peuvent être fragilisées par les interventions extérieures.

Il est possible d'identifier au moins une bonne pratique à partir de l'articulation entre le niveau de viabilité des OL et les types de réseaux inter-organisationnels : **la règle qui rend impossible la prise de responsabilité d'une même personne dans plusieurs OL** permettrait de mieux répartir l'aide au sein des différents lignages. Donc même dans le cadre d'un design de projet piloté par les communautés, certaines **règles fixées par les intervenants extérieurs** s'avèrent importantes pour la réussite du projet (un pilotage intégral par les communautés pourrait même s'avérer contre-productif).

Le risque de captation de l'aide par les personnes influentes au sein des fokontany est significatif. Le côté nuisible de cette captation réside dans le fait que ce faisant, les personnes positionnées favorablement au sein des rapports de force voit se renforcer leur positionnement, l'aide contribuant alors à maintenir les autres personnes / ménages dans des situations moins favorables qui entretiennent leur vulnérabilité (réduction du pouvoir de négociation, recours à des relations clientélistes qui fragilisent les moyens d'existence, etc.). Il est de ce fait nécessaire de déployer un **système de suivi** qui permette de renseigner et de suivre ces potentiels phénomènes de captation de l'aide par les élites locales afin de proposer de nouvelles orientations au projet le cas échéant. Ce système de suivi pourrait être défini lors de :

- la co-construction des actions, par exemple en choisissant en concertation avec les habitants des sous-objectifs à atteindre, qui conditionneraient la mise en œuvre de la suite du projet et de la « livraison » du reste de l'appui envisagé ;
- la mise en place des organes de décision.

Il serait nécessaire ici de tenir compte des spécificités de chacune des zones qui constituent le Grand Sud Malgache. Ainsi, une analyse de ces risques de captation devrait être menée dans chaque fokontany ciblé par le projet, afin de mettre en place les mesures de mitigation nécessaires, au fur et à mesure du projet.

Nous avons identifié une tension entre le niveau de viabilité et la nécessité de désencastrier les organisations locales, pour qu'elles puissent mieux répondre aux enjeux de sécurisation des conditions de vie des membres. En effet, les OL les plus viables semblent être les OL ancrées dans le cercle familial (clanique ou lignager selon les sites), où tous les membres appartiennent au même lignage ou au même clan, alors même que ce fort encastrement des OL peut conduire à différents effets négatifs, dont les biais de captation identifiés précédemment. L'idée serait alors d'aller vers un désencastrement progressif des OL : laisser d'abord les OL se former sur une base lignagère, si c'est dans un premier temps plus propice à leur bon fonctionnement (les normes lignagères venant réguler le fonctionnement de l'OL) ; puis favoriser la professionnalisation des OL en proposant des formations techniques adaptées selon une logique progressive. Au fil des formations et de l'expérience, lorsque les OL atteignent une maturité de fonctionnement, la base familiale devient alors secondaire pour la viabilité de l'OL, qui fonctionne sur des bases professionnelles (cela n'implique toutefois pas forcément que les membres aient changé).

On peut également préconiser de ne pas fixer a priori le nombre d'organisations locales qui seront créées ou fixer a priori un nombre fixé de membres, mais s'adapter au contexte local pour que toutes les OL (et potentiellement tous les lignages si la base de formation des OL est lignagère) soient aidées dans les mêmes proportions.

6. Mettre en place des mécanismes de redistribution adaptés ou renforcer les mécanismes de redistribution existants : le rôle clé des administrations locales (commune et fokontany)

Toutes les recommandations faites conduisent à **limiter les inégalités immanquablement générées par les projets de développement et ont dans le sens d'une intervention de développement qui prennent en compte tous et toutes dans une logique de renforcement de leur situation et de leurs propres moyens d'action selon leurs besoins spécifiques.**

Toutefois, il est impossible d'empêcher totalement la création d'inégalités. C'est pourquoi, il est nécessaire de penser également des **mécanismes de redistribution** favorisant la réduction des

inégalités ex-post. Cela peut d'ailleurs conduire à identifier un rôle important de la commune et du fokontany en tant qu'acteur-clé au service de l'amélioration du bien-être général, tout en maîtrisant la génération des inégalités. Il semble être souvent l'acteur le plus approprié pour coordonner les projets de développement, pour identifier les besoins différenciés des différentes catégories de la population, et pour s'assurer que tous bénéficient des apports du développement, pour développer une fiscalité locale et favoriser la redistribution et l'équité.

Cette vision du rôle idéal de ces administrations déconcentrées ne pourra pas, quoiqu'il arrive, se réaliser si elles sont captives d'un des groupes sociaux locaux. Cela implique donc un réel besoin de renforcer la gouvernance au niveau des fokontany et des communes (capacités et compétences humaines, dispositifs de contrôle, dispositifs de redistribution, formation budgétaire, formation éthique). Le renforcement des moyens des administrations déconcentrées nécessite donc un renforcement de moyens certes budgétaires mais aussi et surtout des moyens humains et des compétences ainsi qu'un renforcement de l'exercice de la démocratie locale.

7. Promouvoir des programmes intégrés et modulaires : le rôle de l'évaluation longitudinale des projets et d'un outil de connaissance des structures sociales locales

Comme dans tout contexte caractérisé par l'interaction négative des différents éléments d'un piège de mal-développement, **les actions intégrées, coordonnées** et s'inscrivant dans la longue durée sont à privilégier pour le Grand Sud de Madagascar. Par ailleurs, la diversité des systèmes socio-écologiques et la diversité des formes de négociations locales et des systèmes micro-locaux du pouvoir appellent à la **modularité des projets selon les zones d'intervention**. La **modularité des projets dans le temps** est aussi un élément à recommander pour contrer les « effets inattendus » des projets, potentiellement invalidants.

Cette modularité spatiale et temporelle nécessite un pilotage fin, appuyé par un **système d'évaluation-action**.

(i) En amont de la mise en place des projets au niveau local, un diagnostic fin du système socio-écologique semble ainsi nécessaire. En effet, lors de l'implantation d'un projet, lors de l'apport de ressources nouvelles au niveau local, les risques sont grands que les effets produits diffèrent des effets escomptés en raison des interactions avec le jeu social local. Les structures micro-locales du pouvoir (Fauroux, 2002) génèrent des effets inattendus qui peuvent limiter les effets du projet à un seul groupe social, contrecarrer les effets du projet, voire rendre impossible son déploiement. La connaissance des structures de pouvoir locales et du climat social local permet de mieux comprendre les enjeux de pouvoir et de ne pas laisser les organisations locales accaparées par un groupe au détriment des autres.

La connaissance des structures de pouvoir et du climat social locaux permet de mieux comprendre les enjeux de pouvoir et de ne pas laisser les projets de développement accaparés par un groupe au détriment des autres.

(ii) Une fois le projet en place, il s'avère nécessaire **d'identifier les « effets inattendus » et d'en analyser la portée**. Sont-ils en adéquation avec le sens du projet ? Favorisent-ils au contraire son ineffectivité voire son sabotage ? Selon les résultats de l'analyse, des mesures d'adaptation pourront être mises en œuvre pour favoriser la pérennité du projet et renforcer ses effets attendus. S'il peut s'avérer intéressant que le diagnostic comporte une dimension participative, il conviendra d'être conscient des biais possibles de l'exercice, en lien avec les stratégies de captation de l'aide au profit d'un sous-groupe (voir point spécifique ci-dessous), et de ne pas se contenter de cette forme de

diagnostic. Il convient au contraire de l'intégrer dans **un système de diagnostic** plus large intégrant également une méta-analyse des structures locales de pouvoir, la production de données objectives et subjectives et la triangulation des résultats. Une méthodologie d'observatoire, telle que développée par Lallau et Archambaud (2018) en République Centrafricaine, pourrait ici faire sens : assurer un suivi régulier de quelques systèmes socio-écologiques représentatifs des zones appuyées par le projet, grâce à un dispositif assez léger de production de données. En tous les cas, l'utilité de l'approche « système » nous semble vraiment devoir être soulignée, dans le cadre du monitoring de futurs projets.

Bibliographie

- Alkire S., Jindra, C., Robles G. et Vaz A. (2016). *Pauvreté multidimensionnelle en Afrique*, OPHI Briefing 43, University of Oxford.
- Alwin, D.F., Felmlee, D. H., Kreager, D. A. (Eds.) (2018) *Social Networks and the Life Course. Integrating the Development of Human Lives and Social Relational Networks*, Springer International Publishing.
- Andrianaonitsoa V. (2015) *Appui pour l'intégration de la dimension Genre. Rapport des analyses de Genre réalisées dans les communautés d'intervention et au sein des opérateurs du projet ASARA*.
- Archambaud L. (2018). *Les dynamiques collectives en contexte post-conflit. Réflexions sur une résilience socialement soutenable*, Thèse de doctorat, Université de Lille, Décembre.
- Banerjee, A. V., Chandrasekhar, A. G., Duflo, E. et Jackson, M. O. (2013). The diffusion of microfinance. *Science*, 341(6144):363–370.
- Beaman, L. et Magruder, J. (2012). Who gets the job referral? Evidence from a social networks experiment. *The American Economic Review*, 102(7):3574–3593.
- Beaman, L., Keleher, N. et Magruder, J. (2018). Do job networks disadvantage women ? Evidence from a recruitment experiment in Malawi. *Journal of Labor Economics*, 36(1):121–157.
- Bebbington, A., Guggenheim, S., Olson, E., & Woolcock, M. (2004). Exploring Social Capital Debates at the World Bank. *The Journal of Development Studies*, 40(5), 33-64.
- Beneria L., Sen G., (1981). *Development and the Sexual Division of Labor Signs* Vol. 7, No. 2, The University of Chicago Press: 279-298
- Berrou, J.-P., & Gondard-Delcroix C. (2011). Dynamique des réseaux sociaux et résilience socio-économique des micro-entrepreneurs informels en milieu urbain africain. *Mondes en développement*, 156(4), 73-88.
- Berrou, J.-P., & Gondard-Delcroix, C. (2012). Dynamique des réseaux sociaux et trajectoire d'entreprises informelles à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 110(1), 26-44.
- Berrou, J.-P., & Gondard-Delcroix, C. (2018). Dynamics of social networks of urban informal entrepreneurs in an African economy. *Review of Social Economy*, 76(2), 167-197.
- Bidart, C., Degenne, A., & Grossetti, M. (2011). *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales*, Paris : PUF, collection « Le lien social ».
- Bidou J.E et Droy I., (2009) *Décrire la construction temporelle des vulnérabilités : l'apport des observatoires ruraux dans l'analyse des moyens d'existence dans le sud malgache*. Sylvia Becerra, Anne Peltier (dirs.), 2009, *Risques et environnement : recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*, Paris, L'Harmattan, coll. Sociologies et environnement.
- Birschenk T., Chauveau J.P., Olivier de Sardan J-P. (eds.) (2000). *Courtiers en développement : Les villages africains en quête de projets*, Paris et Mayence : Édition Karthala et APAD.
- Bohle, H.-G., T.E. Downing, J.O. Field and F.N. Ibrahim (eds.) (1993). *Coping with vulnerability and criticality*. Freiburg : Freiburger Studien zur geographischen Entwicklungsforschung. Saarbrücken

- Borgatti, S., Everett, M., & Johnson, J. (2013). *Analyzing Social Networks*. Los Angeles: SAGE Publications.
- Borgatti, S. P., & Everett, M. G. (1997). Network analysis of 2-mode data. *Social Networks*, 19(3), 243-269.
- Burt, R. S. (1995). Le capital social, les trous structureaux et l'entrepreneur. *Revue Française de Sociologie*, 36(4), 599-628.
- Burt, R. S. (2006). *Brokerage and closure : An introduction to social capital*. Oxford: Oxford University Press.
- Carimentrand A. (2010). La vulnérabilité dans le Grand Sud de Madagascar: Bilan des systèmes d'information et d'intervention, et enjeux de la coordination, FAO, Unité de Coordination des opérations d'urgence et de réhabilitation.
- Chartier, A. (2016). *Transferts et appropriations de modèles de développement dans les pays du Sud : pour une analyse du (dys)fonctionnement de l'aide : l'exemple de la décentralisation en Haïti et à Madagascar*, Thèse de doctorat en Géographie humaine, Université Bordeaux 3.
- Crossley, N., Bellotti, E., Edwards, G., Everett, M., Koskinene, J., Tranmer, M. (2015). *Social Network Analysis for Ego-nets*, New-York:Sage publications.
- Darbon et al. (2018). *Madagascar*, in Fappa, Livrable n°3 : Etudes monographique, Fabrication des politiques publiques an Afrique, AFD-Région Nouvelle Aquitaine, mimeo.
- D'Exelle, B., & Holvoet, N. (2011). Gender and network formation in rural Nicaragua : A village case study. *Feminist Economics*, 17(2), 31-61.
- Deguilhem, T. (2018). *Revisiter le marché du travail urbain en Amérique Latine : segmentation, réseaux sociaux et qualité de l'emploi à Bogota*. Thèse de doctorat en Sciences Economiques. Université de Bordeaux. 560 p.
- Delcroix, F. (1994). *Les cérémonies lignagères et la crise de l'élevage bovin extensif en pays Sakalava Menabe*, thèse de doctorat en anthropologie, Marseille EHES.
- Delcroix, F. (1999). Des ancêtres exigeants. L'ostentation cérémonielle comme échange inégalitaire au profit des plus riches chez les Sakalava du Menabe, *Studia Africana*, n° 10, pp. 169-177.
- Desplats C. et M. Razafindrakoto (2018), *Les mécanismes de sécurisation des conditions de vie en milieu rural malgache. Les réseaux sociaux comme outil privilégié de protection sociale*, Rapport de stage, projet de recherche Protect (Protection sociale à Madagascar), Université de Bordeaux.
- Di Falco, S., & Bulte, E. (2012). A Dark Side of Social Capital? Kinship, Consumption, and Savings. *Journal of Development Studies*, 47(8), 1128–1151.
- Droy I., Lallau B. (2014). Qu'est-ce qu'un ménage résilient ? Concepts, méthodes, illustrations. In Châtaignier J.L. (ed.) *Fragilités et résiliences : les nouvelles frontières de la mondialisation* Paris : Karthala, 2014, p. 149-170.
- Fafchamps, M. (2001). Networks, communities and markets in Sub-Saharan Africa : Implications for firm growth and investment. *Journal of African Economies*, 10(2), 109-142.
- Fafchamps, M., & Moradi, A. (2015). Referral and job performance : Evidence from the Ghana colonial army. *Economic Development and Cultural Change*, 63(4), 715-751.

- Fafchamps M., Gubert F. (2007). The formation of risk sharing networks. *Journal of Development Economics*, 83(2):326–350.
- FAO (2016). *Analyse des risques et plan de résiliences*, Madagascar, Septembre.
- Fauroux E. (1997). L'intervention publique dans le Centre Ouest de Madagascar. Brève histoire d'une longue série d'échecs, in Barré, J.-F. (ed.), *Regards interdisciplinaires sur les politiques de développement*, Paris : L'Harmattan, pp. 201-228.
- Fauroux E. (2002). *Comprendre une société rurale : une méthode d'enquête anthropologique appliquée à l'Ouest malgache*, Etudes et travaux, Paris, GRET.
- FIDA (2012). *Rapport d'analyse de la pauvreté rurale selon l'approche des moyens d'existence durables*.
- FSIN (2014). *Un cadre analytique commun de mesure de la résilience. Cadre de causalité et options méthodologiques*, Groupe de travail technique sur la mesure de la résilience, Food Security Information Network, Série technique No. 2, Novembre.
- Galibert, D. (2011). *Les gens de pouvoir à Madagascar: Etat postcolonial, légitimités et territoire (1956-2002)*, Paris Karthala.
- Gondard-Delcroix, C., Randriamanampisoa H., Lazamanana P., Andrianjakatina A. (2019). *Diversity of social protection forms in Madagascar A multi-scalar and multi-actor approach*, Cahiers du GRETHA, Université de Bordeaux, n°2019-11 <http://cahiersdugretha.u-bordeaux4.fr/WP/article.php?wp=2019-11>.
- Granovetter, M. (1982). The strength of weak ties : A network theory revisited. In *Social structure and network analysis* (p. 4-16). Los Angeles: SAGE Publications.
- Granovetter, M. (1985). Economic action and social structure : The problem of embeddedness. *American Journal of Sociology*, 91(3), 481-510.
- Granovetter, M. (1995). *Getting a job : A study of contacts and careers*. Chicago: University of Chicago Press.
- Granovetter, M. S. (1973). The Strength of Weak Ties. *American Journal of Sociology*, 78(6), 1360-1380.
- Gubert F., et Fafchamps M. (2007). Risk sharing and network formation, *American Economic Review and Proceedings*, 97(2), 75-79.
- Guillermou Y. (2007), « Organisations de producteurs et dynamiques paysannes dans l'Ouest-Cameroun », *Afrique contemporaine* 2007/2 (n° 222), pp. 251-271.
- Hansen, M. T. (1999). The search-transfer problem : The role of weak ties in sharing knowledge across organization subunits. *Administrative Science Quarterly*, 44(1), 82-111.
- Healy T. (2017). *The Deep South. Socio-economic, historic, cultural, political, anthropological and environmental analysis of Madagascar's southern Region*, The World Bank.
- Hillenkamp I. (2011). Genre, systèmes agraires et vulnérabilités alimentaires : une analyse nécessaire. In C. Verschuur (ed.) *Du grain à moudre. Genre, développement rural et alimentation*. IHEID, Genève : 367-443.
- Hugon P. (2005). « La stagnation de l'économie malgache : le rôle des crises et des facteurs sociopolitiques en longue période », *Revue internationale et stratégique*, 2005/4 (N°60), pp. 19 à 32.

INSTAT-ENSOMD 2012-2013 (2014) *Enquête nationale sur le suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement (ENSOMD), Objectif 4, Améliorer la santé maternelle* <http://www.instat.mg>.

Jackson, M. O., Rogers, B. W., & Zenou, Y. (2017). The economic consequences of social-network structure. *Journal of Economic Literature*, 55(1), 49-95.

Lallau B. (2017). In search of the resilient Sahelian. Reflections on a fashionable notion, *World Food Policy*, Vol.3, No.2 / Vol.4, No.1, Fall 2016 / Spring 2017, p. 127-145

Lallau B., Archambaud L., dir. (2018). *Observer les crises et les résiliences en République Centrafricaine. Manuel à destination des évaluateurs humanitaires, Version 1*, Projet CPDA-RCA, Université de Lille, Avril.

Le Moigne J-L. (1977). *La Théorie du Système Général, Théorie de la Modélisation*, PUF (rééditions complétées en 1983, 1990, 1994. Nouvelle édition complétée en 2004 disponible sur internet à <http://archive.mcxapc.org/ouvrages.php?a=display&ID=48>).

Marques E. (2012). Social networks, segregation and poverty in São Paulo. *International Journal of Urban and Regional Research*, 36(5):958–979.

Mathevet R., Bousquet F. (2014). *Résilience et environnement. Penser les changements socio-écologiques*, Buchet-Chastel.

McPherson, M., Smith-Lovin, L., & Cook, J. M. (2001). Birds of a feather : Homophily in social networks. *Annual Review of Sociology*, 27(1), 415-444.

Meagher K. (2006). Social capital, social liabilities, and political capital : Social networks and informal manufacturing in Nigeria. *African Affairs*, 105(421):553–582.

Médard J.-F., Fauré, Y. (1982). *Etat et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire*, Paris : Karthala.

Meinzen-Dick, R., DiGregorio, M., & McCarthy, N. (2004). Methods for studying collective action in rural development.

Mercoiret, M-R. (2006). Les organisations paysannes et les politiques agricoles. *Afrique contemporaine*, 2006/1 (n° 217), pp. 135-157.

Mercoiret, M. R. (1994). *L'appui aux producteurs ruraux: Guide à l'usage des agents de développement et des responsables de groupements*. Editions Quae.

Morin E. (2015). *Penser global ; l'humain et son univers*. Editions de la Maison des Sciences de l'Homme. Paris, 128p.

Nguyen C.H., Nordman C.J. (2018). Household entrepreneurship and social networks : Panel data evidence from Vietnam. *The Journal of Development Studies*, 54(4):594–618.

North D. (1990), *Institutions, institutional Change and Economic Performance*, Cambridge: Cambridge University Press.

Obrist B., Pfeiffer C., Henley R. (2010). Multi-layered social resilience: A new approach in mitigation research. *Progress in Development Studies*, 10(4), 283–293.

Olivier de Sardan J.P. (2014). La manne, les normes et les soupçons. Les contradictions de l'aide vue d'en-bas, *Revue Tiers Monde*, vol. 219, pp. 1-22.

- Olivier de Sardan J.P., Piccoli E. (2018). *Cash Transfers in Context. An Anthropological Perspective*, New-York, Berghahn Press.
- Ottino (1998). *Les champs de l'ancestralité à Madagascar. Parenté, alliance et patrimoine*, Paris : Karthala/IRD.
- PAM (2018). *Rapport final. Collecte de données et analyse cartographiée pour la relance du Système d'Alerte Précoce, SAP/EWS*.
- PNUD (2003) *Genre, développement humain et pauvreté*, Madagascar- RNDH 2003.
- Portes, A. (1998). Social capital : Its origins and applications in modern sociology. *Annual Review of Sociology*, 24(1), 1-24.
- Razafindrakoto M., Roubauf F. et J.-M. Wachsberger (2017), *L'énigme et le paradoxe : économie politique de Madagascar*, France, IRD-AFD.
- Roberts, J. M. (2000). Correspondence analysis of two-mode network data. *Social Networks*, 22(1), 65-72.
- Rudnick J., Niles M., Lubell M., Cramer, L. (2019). A comparative analysis of governance and leadership in agricultural development policy networks. *World Development*, 117, 112-126.
- Sabourin, E., & Antona, M. (2003). Action collective et développement. *Sabourin E., Antona M., Caudel E., (éditeurs scientifiques)*, 65, 84.
- Sandron F. (2008). Le fihavanana à Madagascar : lien social et économique des communautés rurales, *Revue Tiers Monde*, 195, 507-522.
- Sen, A., (1981), *Poverty and famine: an essay on entitlement and deprivation*, Oxford: Calrendon Press.
- Smith, S., & Young, K. A. (2017). Want, need, fit : The cultural logics of job-matching assistance. *Work and Occupations*, 44(2), 171-209.
- Smith, Sandra S. (2000). Mobilizing social resources : Race, ethnic, and gender differences in social capital and persisting wage inequalities. *The Sociological Quarterly*, 41(4), 509-537.
- Smith, Sandra S. (2005). « Don't put my name on it » : Social capital activation and job-finding assistance among the black urban poor. *American Journal of Sociology*, 111(1), 1-57.
- Smith, S. (2012). *Why weak ties help and strong ties don't* (IRLE Working Paper N° 137). Berkeley: Institute for Research on Labor and Employment, University of California.
- Smith, S. (2016). Job-finding among the poor. In *The Oxford handbook of the social science of poverty* (p. 454-489).
- Stewart, F. (2005). Groups and capabilities. *Journal of human development*, 6(2), pp. 185-204.
- Titeca, K., & Vervisch, T. (2008). The dynamics of social capital and community associations in Uganda: linking capital and its consequences. *World Development*, 36(11), pp. 2205-2222.
- UNICEF (2011). *Le Sud, Cimetière de projets ?*, document de synthèse préliminaire, miméo : <https://www.etudier.com/dissertations/Le-Sud-Cimeti%C3%A8re-De-Projet/52306538.html>.
- Verschuur Ch., Guérin I., Guétat-Bernard H. (dir) (2014). *Under development, gender*. Palgrave Macmillan, London.

Walker B.H., Holling C.S., Carpenter S.R., Kinzig A.P. (2004). Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems, *Ecology and Society* 9(2).

Wang, S.-Y. (2013). Marriage networks, nepotism, and labor market outcomes in China. *American Economic Journal: Applied Economics*, 5(3), 91-112.

White, H. C. (2008). *Identity and control: A structural theory of social action*. New York: [1992]. Princeton University Press.

Wood, G. et I. Gough (2006), « A Comparative Welfare Regime Approach to Global Social Policy », *World Development*, vol. 34, p. 1696–1712.

Wood G. (2003). Staying Secure, Staying Poor: The Faustian Bargain, *World Development* 31(3), 455-471.

World Bank (2014). *Face of poverty in Madagascar. Poverty, gender and inequality assessment*, Report n°78131 MG, Washington: World Bank.

World Bank (2018). *Madagascar Assessment of the Drivers of Fragility and Resilience*, The fragility, conflict and violence group of the World Bank.

Liste des encarts et illustrations

Liste des encarts “L’essentiel de la partie”

L'essentiel de la partie 1	3
L'essentiel de la partie 2	17
L'essentiel de la partie 3	44
L'essentiel de la partie 4	62
L'essentiel de la partie 5	80
L'essentiel de la partie 6	91
L'essentiel de la partie 7	99
L'essentiel de la partie 8. Résultats et recommandations : l’essentiel pour les décideurs.....	106

Liste des Figures

Figure 1. Le Grand Sud de Madagascar : trois régions administratives	4
Figure 2. Des taux de pauvreté particulièrement élevés dans le Grand Sud de Madagascar.	5
Figure 3. Les limites de la zone SAP (Système d’alerte précoce)	6
Figure 4 : Taux d’administration par région pour 1000 habitants, 2009	7
Figure 5. Les aires culturelles et linguistiques du Grand Sud.....	10
Figure 6. Climat et pédologie de la zone SAP.....	10
Figure 7. <i>Mode de subsistance des communes dans la zone SAP selon la classification des 5 activités principales en 2017.</i>	11
Figure 8. Mode de subsistance des districts dans la zone SAP selon la première activité principale (données 2013).....	11
Figure 9. Les acteurs de la sécurisation des conditions de vie à Madagascar	18
Figure 10. L’articulation des pratiques de sécurisation des conditions de vie : une approche multi-scalaire.....	20
Figure 11. . Les différents types de trajectoires de ménage	23
Figure 12. 7 sites d’enquêtes illustratifs de problématiques du grand Sud malgache	33
Figure 13. Cartographie participative du dite de Maniry	35
Figure 14. Cartographie participative d’Ifotaka	37
Figure 15. Le système d’information déployé : échantillonnage et outils d’enquête	41
Figure 16. Nombre de chocs subis au cours des 12 derniers mois	45
Figure 17. Les chocs subis au cours de l’année passée	46
Figure 18. Les chocs subis au cours de l’année passée	47
Figure 19. Pratiques des ménages pour faire face à des difficultés alimentaires.....	49
Figure 20. Stratégies des ménages pour surmonter des difficultés liées aux écolages.....	49
Figure 21. Stratégies des ménages face à des problèmes d’accès aux soins.....	50
Figure 22. Stratégies des ménages confrontés aux obligations sociales	50
Figure 23. L’indice de pauvreté multidimensionnelle par site.....	53
Figure 24. L’indice de pauvreté multidimensionnelle selon le genre	53
Figure 25. Un relèvement difficile et réversible.....	54
Figure 26. Synthèse du recours au réseau et aux organisations locales par classe	59
Figure 27. Le réseau bimodal moyen à Miary	63
Figure 28. Le réseau bimodal moyen à Beheloka	64
Figure 29. Le réseau bimodal moyen à Ifotaka	64

Figure 30. Le réseau bimodal moyen à Mahatalaky	65
Figure 31. Le réseau bimodal moyen à Ambazoa	65
Figure 32. Le réseau bimodal moyen à Ambahita.....	66
Figure 33. Le réseau bimodal moyen à Maniry.....	66
Figure 34. Types de réseaux selon le site d'enquête	69
Figure 35. Types de réseaux selon le niveau d'éducation par genre	71
Figure 36. Distributions des quatre types de réseaux par site	71
Figure 37. Croisement entre les types de réseaux et la capacité du revenu à subvenir aux besoins du ménage, par site.....	73
Figure 38. Croisement entre les types de réseaux, l'IPM et le genre (par site).....	74
Figure 39. Croisement entre types de réseaux et types de sécurisation des conditions de vie par site	75
Figure 40. Nombre d'organisations auxquelles participent les acteurs par genre et par site	83
Figure 41. Réseau inter-organisationnel complet à Miary.....	87
Figure 42. Réseau inter-organisationnel complet à Ambazoa	88
Figure 43. Réseau inter-organisationnel complet à Ifotaka	89
Figure 44. Part des ménages monoparentaux ou unipersonnels sur l'ensemble des ménages.....	96
Figure 45. Classe d'âge selon le genre et le statut matrimonial	96

Liste des tableaux

Tableau 1. Les chocs subis au cours de l'année passée (en % de la population considérée).....	46
Tableau 2 : Pratiques individuelles et collectives pour faire face aux chocs, résultats synthétiques sur les sept sites d'enquête, 2019.....	48
Tableau 3. Description des classes de sécurisation des conditions de vie, moyenne des variables quantitatives, tous sites	58
Tableau 4. Distributions des deux typologies réalisées (Total échantillon).....	70
Tableau 5. Effectif des organisations locales par modalités de fonctionnement.....	81
Tableau 6: L'appartenance à au moins une organisation locale.....	82
Tableau 7. Nombre moyen de chocs cités, d'organisations et d'alter sollicités selon le genre	97
Tableau 8. Les institutions pourvoyeuses d'aide après un choc : La place marginale des administrations déconcentrées.....	102

Liste des Encadrés

Encadré 1. Le cycle des échanges ritualisés en pays Tandroy, à partir de Ottino (1998 : 415-447).....	12
Encadré 2. Le système des enveloppes.....	19
Encadré 3. Réseau egocentré et réseau bimodal, deux concepts de la social network analysis.....	26
Encadré 4. Une représentation graphique du réseau cohésif et du réseau ouvert.....	28
Encadré 5: Fiche signalétique des sites de la Région Atsimo-Andrefana.....	38
Encadré 6: Fiche signalétique des sites de la Région Androy	39
Encadré 7 : Fiche signalétique des sites de la Région Anosy	40
Encadré 8. Le poids des obligations sociales.....	51
Encadré 9. Un cas de relèvement difficile en suite au cyclone Haruna	54
Encadré 10. Faire face à plusieurs années de mauvaises récoltes.....	55
Encadré 11. Un exemple d'enfermement dans un salariat misérable.....	56
Encadré 12. L'ambivalence du recours au réseau personnel.....	60

Encadré 13. Une trajectoire d'accumulation s'appuyant sur l'entraide familiale	75
Encadré 14. Le « cash transfer » comme moyen pour limiter l'endettement ?	76
Encadré 15. Le rôle des Voamamy.....	83
Encadré 16. Illustration de la situation d'une OL fragile.....	85
Encadré 17. Illustration de la situation d'une OL en situation de statu quo	86
Encadré 18 : Répartition du travail productif et reproductif selon le genre.....	93
Encadré 19. Les personnes influentes au sein de la commune d'Ifotaka, une histoire de familles ...	102

Table des matières

Sommaire	i
Remerciements	iii
Résumé exécutif.....	iv
1. Enjeux et objectifs de l'étude.....	iv
2. Du Sud aux suds : Facteurs commun de mal développement et problématiques spécifiques...	iv
3. Trajectoires de résilience, organisations locales et réseaux sociaux : Eléments analytiques et méthodologiques	vi
3.1. Caractériser les trajectoires de sécurisation	vi
3.2. Caractériser les organisations locales	vi
3.3. Caractériser les réseaux sociaux de sécurisation des conditions de vie	vi
3.4. Organisations locales et réseau : quelle incidence sur la sécurisation des conditions de vie ?	vi
3.5. Un système d'information original.....	vii
3.6. Analyser et observer le rôle des organisations locales et des réseaux bimodaux en termes de sécurisation des conditions de vie	vii
4. Quels rôles et quelle efficacité des systèmes sociaux locaux dans la sécurisation des conditions de vie ?	viii
4.1. Les pratiques individuelles et collectives peinent à sécuriser les conditions de vie dans un contexte risqué.....	viii
4.2. Le degré d'ouverture des réseaux bimodaux est positivement associé à la sécurisation des conditions de vie	ix
4.3. L'ouverture du réseau est plus fortement associée à la sécurisation des conditions de vie. Le rôle des réseaux cohésifs ne doit cependant pas être minoré.....	x
4.4. Les organisations locales sont relativement peu impliquées dans la sécurisation des conditions de vie mais jouent un rôle plus important en termes de sécurisation des moyens d'existence.....	xii
4.5. Les femmes chefs de ménage : une population particulièrement fragile qui nécessite une attention spécifique	xiii
4.6. Structures micro-locales du pouvoir et développement.....	xiii
5. Recommandations pour de futurs appuis.....	xiv
1. Réduire l'exposition aux chocs et renforcer les capacités de réponse	xiv
2. Maîtriser les inégalités induites par les projets de développement : Tenir compte des inégalités d'accès aux ressources.....	xiv
2.1. Tenir compte des différences d'accès aux ressources de la population spécifique des femmes : mener des projets de développement sensibles au genre	xiv

2.2. Tenir compte des inégalités d'accès aux ressources selon les ethnies, clans voire lignages	xv
3. Agir sur les structures sous-jacentes aux réseaux sociaux pour renforcer l'accès de toutes et tous à des réseaux plus ouverts	xv
4. Cibler les acteurs aux réseaux cohésifs	xvi
5. Développer les organisations locales en renforçant leur viabilité	xvi
6. Mettre en place des mécanismes de redistribution adaptés ou renforcer les mécanismes de redistribution existants : le rôle clé des administrations locales (commune et fokontany)	xvii
7. Promouvoir des programmes intégrés et modulaires : le rôle de l'évaluation longitudinale des projets et d'un outil de connaissance des structures sociales locales	xviii
Introduction	1
Première partie Du Sud aux suds : Facteurs commun de mal développement et problématiques spécifiques	3
1. Le Sud malgache : les éléments fondateurs d'une trajectoire de mal-développement	4
1.1. Un faible niveau des indicateurs de développement humain dans le Grand Sud	5
1.2. Les éléments environnementaux et le changement climatique	6
1.3. Les facteurs sociaux et institutionnels pesant sur les opportunités de développement.....	7
1.4. L'aide, une composante de la dynamique de mal-développement du Sud malgache ?.....	8
2. La diversité des problématiques du Sud malgache	9
2.1. Diversité des systèmes de moyens d'existence au sein du Grand Sud malgache.....	9
2.2. Le Grand Sud, une région d'inégalités.....	12
2.2.1. Des sociétés hiérarchisées : Structures micro-locales du pouvoir et inégalités	12
2.2.2. Les Inégalités de genre	14
Deuxième partie Trajectoires de résilience et réseaux sociaux : Eléments analytiques et méthodologiques	17
1. Le cadre d'analyse : systèmes sociaux locaux et sécurisation des conditions de vie.....	18
1.1. Les formes collectives de sécurisation des conditions de vie dans le paysage institutionnel malgache	18
1.1.1 Typologie des institutions de la sécurisation des conditions de vie dans le Grand Sud de Madagascar	18
1.1.2. Réseaux sociaux et organisations collectives : une position charnière.....	19
1.2. L'analyse des conditions de vie et des moyens d'existence.....	21
1.2.1. L'entrée de la résilience	21
1.2.2. L'analyse des dynamiques de sécurisation à l'échelle du ménage	22
<i>La gestion de l'adversité par les ménages.....</i>	<i>22</i>
<i>Caractériser les trajectoires des ménages</i>	<i>23</i>
1.3. L'analyse des organisations locales et des réseaux.....	24
1.3.1. Caractériser les organisations locales	25

1.3.2. Caractériser les réseaux de sécurisation des conditions de vie	26
1.3.3. Comprendre les incidences des réseaux sur la sécurisation des conditions de vie	30
<i>L'ambivalence des réseaux</i>	30
<i>L'appartenance à une organisation locale : quelles incidences ?</i>	31
2. La démarche méthodologique de l'enquête Mapnet	32
2.1. Les sites d'enquêtes : illustrer les problématiques-clés du Sud malgache	32
2.2. Caractéristiques des 7 sites étudiés	34
Miary (site pilote) : Site illustratif de la proximité d'un grand centre urbain, opportunités sociales et commerciales.....	34
Beheloka : site illustratif d'une zone côtière associant agro-élevage et pêche artisanale dans une logique de survie	34
Maniry : site illustratif d'une zone Mahafaly d'opportunité agricole contrainte par l'enclavement et exposée au changement climatique.....	35
Ambahita : site illustratif d'une zone d'opportunité économique proche de la saturation foncière et touchée par l'insécurité	36
Ambazoa : site illustratif d'une zone d'urgence alimentaire avec forte présence de projets d'urgence et de développement.....	36
Mahatalaka : Site illustratif d'une zone humide à fort potentiel agricole mais au développement limité par l'enclavement	37
Ifotaka : site illustratif des inégalités d'accès au foncier et des stratégies locales de captation d'aide.....	37
2.2. La production des données : une vue d'ensemble.....	41
2.2.1. Echantillonnage et articulation des outils d'enquête	41
2.2.2. Le déploiement sur le terrain	41
Troisième partie. Les individus face à l'adversité : Quels résultats des pratiques de sécurisation ?	43
1. Les pratiques des ménages face aux chocs	45
1.1. La prégnance des chocs sur les conditions de vie	45
1.2. Le recours aux relations personnelles et aux organisations	47
2. Des trajectoires dominées par la résistance et la survie.....	52
2.1. Un indice de pauvreté multidimensionnelle élevée.....	52
2.2. Trois trajectoires archétypales.....	54
Un relèvement difficile après un choc majeur	54
L'érosion progressive des moyens d'existence	55
L'enfermement dans un salariat misérable.....	56
2.3. La construction d'une typologie en termes de sécurisation des conditions de vie	57
Une méthode de classification en deux étapes	57
Caractérisation des individus selon leur niveau de sécurisation de conditions de vie	57

Quatrième partie. Des réseaux personnels pour faire face aux chocs et sécuriser les conditions de vie ?	61
1. Variété des réseaux bimodaux : L'influence du système social local.....	63
2. Une typologie de l'encastrement relationnel et organisationnel	67
2.1. Réseau cohésif vs réseau ouvert	67
2.2. Typologie des réseaux dans le Sud malgache	69
3. Quels liens entre les formes d'encastrement et la sécurisation des conditions de vie ?	72
3.1. Quelques résultats issus de l'étude.....	72
3.2. Comprendre le lien entre l'ouverture relationnelle et la sécurisation	77
Cinquième partie. Des organisations locales peu impliquées dans la sécurisation des conditions de vie	80
1. Quelques éléments sur les organisations locales identifiées dans le Grand Sud.....	81
2. Rôle des organisations locales pour sécuriser des conditions de vie de leurs membres ?.....	82
3. L'analyse de la viabilité des organisations locales.....	84
4. Des réseaux inter-organisationnels symptomatiques des enjeux de captation de l'aide.....	86
Sixième partie. Les femmes chefs de ménage : Une population particulièrement vulnérable	91
1. Des inégalités entre femmes et hommes très marquées	92
1.1 Les inégalités entre les femmes et les hommes restent élevées malgré des engagements politiques significatifs.....	92
1.2 Des droits d'accès réduits aux ressources et aux moyens de production	92
1.3. Le temps de travail des femmes : mal connu et souvent sous-estimé	93
1.4 Mariages précoces et mortalité maternelle : une illustration des violences basées sur le genre (VBG).....	94
2. Les réponses aux chocs : focus sur les ménages monoparentaux dirigés par des femmes.....	95
2.1. Une part importante de ménages monoparentaux ou unipersonnels essentiellement dirigés par des femmes.....	95
2.2 Type de choc et mobilisation du réseau selon le genre	97
Septième partie. Structures micro-locales du pouvoir et développement : un jeu à double influence	99
1. Projets de développement, inégalités et cohésion sociale	100
2. Projets de développement et genre.....	100
3. Le rôle local de l'Etat dans la sécurisation des conditions de vie : entre nécessité, insuffisance des moyens et risque de népotisme.....	101
3.1 Etat et sécurisation des conditions de vie : un rôle marginal mais nécessaire	101
3.2. Renforcer les moyens des institutions locales de l'Etat : les risques de corruption et de népotisme.....	102
Conclusion : Retour sur les principaux résultats et pistes pour l'avenir	106
Retour sur les principaux résultats de l'étude	109

1. Les pratiques individuelles et collectives peinent à sécuriser les conditions de vie dans un contexte risqué.....	109
2. Le degré d'ouverture des réseaux bimodaux est positivement associé à la sécurisation des conditions de vie	109
3. L'ouverture du réseau est plus fortement associée à la sécurisation des conditions de vie. Le rôle des réseaux cohésifs ne doit cependant pas être minoré.	110
4. Les organisations locales sont relativement peu impliquées dans la sécurisation des conditions de vie mais jouent un rôle plus important en termes de sécurisation des moyens d'existence	110
5. Les femmes chefs de ménage : une population particulièrement fragile qui nécessite une attention spécifique	111
6. Structures micro-locales du pouvoir et développement.....	111
Recommandations pour de futurs appuis.....	112
1. Renforcer les capacités des populations en tenant compte des trajectoires de sécurisation	112
2. Maîtriser les inégalités induites par les projets de développement : Tenir compte des inégalités d'accès aux ressources.....	114
2.1. Tenir compte des différences d'accès aux ressources de la population spécifique des femmes : mener des projets de développement sensibles au genre	114
2.2. Tenir compte des inégalités d'accès aux ressources selon les ethnies, clans voire lignages	115
3. Agir sur les structures sous-jacentes aux réseaux sociaux pour renforcer l'accès de toutes et tous à des réseaux plus ouverts	115
4. Cibler les acteurs aux réseaux cohésifs	116
5. Développer les organisations locales en renforçant leur viabilité	116
6. Mettre en place des mécanismes de redistribution adaptés ou renforcer les mécanismes de redistribution existants : le rôle clé des administrations locales (commune et fokontany).....	118
7. Promouvoir des programmes intégrés et modulaires : le rôle de l'évaluation longitudinale des projets et d'un outil de connaissance des structures sociales locales	119
Bibliographie.....	121
Liste des encarts et illustrations	127
Liste des encarts "L'essentiel de la partie"	127
Liste des Figures	127
Liste des tableaux.....	128
Liste des Encadrés	128
Table des matières	130